



Année universitaire 2019-2020

Le métier d'horloger vu du Gévaudan Evolution d'une profession au temps de l'industrialisation

Présenté par VACQUIER Pierre-Louis
Numéro étudiant : 21601245

Sous la direction de Messieurs
Lionel Dumond, Maître de conférences en Histoire contemporaine
Pierre-Yves Lacour, Maître de conférences en Histoire moderne

Mémoire de Master 1 Traces. Histoire et sciences sociales
Université Paul Valéry Montpellier 3

Toute reproduction même partielle doit être soumise à l'autorisation de l'auteur.

pierre-louis.vacquier@etu.univ-montp3.fr

pl.vacquier@laposte.net

Sommaire

Introduction	7
I. L'apparition des horlogers en Gévaudan durant la pré-industrialisation	11
I.A. Les horloges et les horlogers de Mende	12
I.A.a. Conception d'une cage-fer	12
I.A.b. Des serruriers mendois au XVIIIe siècle : la famille Astier	18
L'intervention du serrurier	18
Jean Astier (~1710 - 1754) maître serrurier à Mende	20
Les Astier, une famille de serruriers au XVIIIe et au début du XIXe. ...	21
Jean Baptiste Astier (1744 - 1833) serrurier et « horloger »	21
I.A.c. L'horlogerie « de petit volume » et l'orfèvrerie	24
Les familles Magne et Marcé	27
Jean Marcé (1715 - 1800)	31
I.B. Horloger un métier itinérant ?	33
I.B.a. L'horlogerie d'édifice	33
I.B.b. Une fabrication complète par un horloger à Saint Chély d'Apcher.	34
I.B.c. L'établissement à Mende d'horlogers extérieurs, fin du XVIIIe siècle	39
Claude Alexis Prost (~1750 - 1818)	40
Nicolas Contesse (1779 - 1854) expert en horlogerie	43
I.C. L'organisation du métier	48
I.C.a. Les corporations et l'horlogerie	48
I.C.b. De la réforme de Turgot à la Loi Le Chapelier	50
I.C.c. Un métier de « spécialistes »	53
II. La multiplication des horlogers : revendeurs et réparateurs .	55
II.A. De la difficulté à s'installer ?	56
II.A.a. Les premiers horlogers du XIXe siècle	56
Jean Baptiste Cartayrade, horloger « étranger »	57
II.A.b. Un horloger d'origine locale Henri Rey (1792 - 1848)	59
Pierre Henry Martin (1808 - 1874) orfèvre, neveu d'Henri Rey	62
II.A.c. L'horloge comtoise et son marché	63
Léopold Bastide (1804 - 1843) horloger mendois	66
Jules Chalier à Mende	66
II.B. Jean Pierre Mercier (1801 - 1850) horloger (et quincaillier)	67
II.B.a. Jean Pierre Mercier, horloger	67
La famille et l'environnement social	67
La maison de Mercier	67
Un réparateur de montres	69
II.B.b. A propos de l'horloge de Mende, Mercier et Lascols, deux conceptions de l'horlogerie : remplacer ou réparer ?	75
L'horloge de la cathédrale de Mende au XIXe siècle	75
II.B.c. L'inventaire après décès de Jean Pierre Mercier	79

II.C. Les horlogers du milieu du siècle	84
II.C.a. Le rôle de l'horloger au sein de la ville : Ed. Lascols (1810 - 1878) ..	84
II.C.b. La formation des horlogers	88
Auguste Mestre (1824 - 1901) venu de Marvejols	88
Joseph Bousquet (1820 - 1895)	90
Une montre au nom de Joseph Bousquet	91
L'autoformation des horlogers : un enseignement pratique et des connaissances livresques	91
II.C.c. Les montres de Mercier à Bousquet : le nouveau et le fiable dans les conceptions horlogères	93
III. Développement de la pluriactivité et prépondérance du commerce dans l'horlogerie mendoise	99
III.A. Des horlogers revendeurs et un marché en expansion	101
III.A.a. Achat d'une nouvelle horloge pour la cathédrale en 1879	101
III.A.b. Prosper Oziol (1831 - 1915)	105
III.A.c. L'évolution du marché de l'horloge d'édifice	108
Une production industrielle	109
III.B. Du marché de gré à gré à l'adjudication	111
III.B.a. Germanique Martin et l'horloge de Badaroux	111
Germanique Martin (1837 - 1912) horloger-bijoutier à Mende	111
L'horloge de Badaroux : un marché de gré à gré.	112
Germanique Martin et son gendre, Joseph Alazard	114
Joseph Alazard (1859 - 1920)	115
III.B.b. Julien Granier (1858 - 1904) et l'horloge de la mairie de Mende	115
Julien Granier contesté par la concurrence	119
Julien Granier (1858 - 1904)	120
Une pendule-tableau de Morez au nom de Julien Granier à Mende ..	121
III.B.c. Adjudication pour l'entretien et le remontage	122
III.C. Horlogers et horlogers-bijoutiers	126
III.C.a. Des horlogers-bijoutiers	126
Charles Contastin (1812 - 1856) cafetier et orfèvre et Léopold Contastin (1838 - 1908) horloger-bijoutier.....	127
Jean Frédéric Delpal (1865 - 19...)	129
Henri Sauveplane (1854 - 1880) horloger-bijoutier	130
Fernande Coulet veuve Sauveplane née en 1857.	130
III.C.b. Jean Delrieu (1873 - 1905), chargé des horloges communales	131
Les expositions et les horloges	134
III.C.c. Au début du XXe siècle : des pendules aux carillons	136
Joseph Mazaudier (1857 - 19) bijoutier mais aussi horloger	136
Albert Mazaudier (1899 - 1986) bijoutier	139
Pol Rigaux (1879 - 1954) bijoutier à Mende	141
Jacques Rigaux (1918 - 1960) horloger	142
Conclusion	143

Annexes

La Lozère	147
I.A. Planches de <i>L'Encyclopédie</i>	149
I.A.c. Les orfèvres à Mende au XVIIIe siècle	175
Les Magne	175
Les Marcé autres orfèvres mendois	180
I.B.b. Texte intégral du devis de l'horloge de 1772	184
I.B.c. La famille de Nicolas Contesse horloger à Mende	188
II./III. Tableau des horlogers Mendois	191
II.A.b. La famille de l'horloger Henri Rey à Mende	194
1. Antoine Rey, aubergiste et ses descendants	194
2. Pierre Rey, boulanger et ses descendants	195
II.B.c. N° 162. Inventaire de la succession de M. J. P. Mercier	196
II.C.a. Rupture de la corde du poids de l'horloge 1857 - 1864	218
III.C.c. Les familles Mazaudier de Langogne à Mende	220
1. Descendance d'Alban Mazaudier, marchand teinturier	220
2. Descendance de Dominique Mazaudier, maître chaudronnier	221
Sources	223
Sources imprimées	224
Sources iconographiques	224
Bibliographie	225
Ouvrages généraux	225
Histoire de l'artisanat	225
Histoire de l'horlogerie	226
Ouvrages techniques d'horlogerie	227
Ouvrages d'histoire locale	227
Webographie	228
Remerciements	229

Introduction

L'horlogerie mécanique, selon David S. Landes est une révolution d'une ampleur égale à celle de l'invention de l'imprimerie¹ dans le sens où elle introduit une nouvelle organisation du temps commun.

L'histoire de l'horlogerie rurale a été peu étudiée hors du Jura² où se concentrent dès le XVIIIe siècle beaucoup de fabricants d'horloges. Les spécialistes sont généralement issus de formations en histoire de l'Art, ou sont eux-mêmes des horlogers ou des amateurs attachés à l'aspect technique des fabrications. L'étude des montres de prestige, au sein de la littérature horlogère, est également privilégiée sur celle des horloges.

Il suffit cependant de se rendre à un salon, une conférence de presse ou sur le site internet d'une grande marque pour arriver à un constat : l'histoire est indissociable du monde horloger. Les récits créés par des commerciaux à propos de Hans Wilsdorf, de Georges Favre-Jacot, de Breguet ou de Lecoultré... parfois à la limite de l'hagiographie, dévoilent par bribes les origines profondément rurales de l'horlogerie dont l'image reste encore attachée aux paysages de forêts et de montagnes suisses. Mais qu'en est-il au delà de la Vallée de Joux et des montagnes jurassiennes ?

La Lozère est un département dont aujourd'hui encore la ruralité demeure préservée et dont l'histoire reste peu mise en avant³. Elle correspond à peu près à l'ancien Gévaudan. Ce terrain est d'autant plus propice à la recherche que les acteurs locaux, les élus, le personnel communal et les Lozériens en général sont ouverts à apprendre sur leur

¹ LANDES David S., *Revolution in time : docks and the making of the modern world*, Cambridge et Londres, 1983, 482 pages ; trad. fr. sous le titre *L'heure qu'il est : les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat et Louis Evrard ; Bibliothèque illustrée des histoires, Paris 1987, 627 pages.

² OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris 2004, 608 pages.

³ Une des monographies les plus importantes sur le département de la Lozère : BUFFIERE Félix, *Ce tant rude Gévaudan*, 2 volumes, édition SLSA Lozère, Mende 1985, 1924 pages.

propre histoire. L'attachement à la terre et aux ancêtres, que les citadins omettent parfois, demeure vivace des plateaux de l'Aubrac aux vallées et hautes serres des Cévennes. Les enjeux patrimoniaux ont amené le Département à encourager le recensement de la plupart de ses horloges d'édifices et à se pencher sur le patrimoine horloger des Lozériens.

La fin de la période moderne et la charnière entre XVIIIe et XIXe siècle permettent une approche de l'évolution du monde du travail et de l'artisanat, avant l'industrialisation et les modifications dans la fabrication de biens horlogers. Par la suite, l'étude du XIXe siècle et du début XXe permet d'appréhender l'explosion de la consommation de biens manufacturés dont les horloges font partie. Les horlogers locaux, en nombre à cette époque, vendent et installent des mécanismes fabriqués en série, mais sans doute existait-il d'autres artisans aptes à fabriquer, commercialiser et assurer la maintenance des mouvements horlogers⁴ spécifiques sur place. Le développement des courants commerciaux dus à l'évolution des moyens de transports, notamment le rail, contribue à la pénétration de produits extérieurs.

La question se pose de l'origine géographique des horloges mais aussi de celle des horlogers. La formation horlogère est une autre question, légitime à soulever ainsi que la frontière, parfois mince ou effacée, avec d'autres corps de métiers (serruriers, bijoutiers, voire des « cultivateurs » et des menuisiers). La transmission des connaissances artisanales de père en fils mérite une reconsidération : les cercles horlogers pouvant être plus amples que le seul noyau familial. Les compétences et les contrôles du métier d'horloger en milieu rural sont également à questionner, de même que la provenance des mouvements vendus et leurs véritables fabricants. La pratique de l'horlogerie nécessite à la fois de posséder un matériel varié et très cher, le « *métier aux mille outils* », mais également d'avoir les connaissances et l'adresse suffisante pour l'exercer. Un réparateur d'horloges et un fabricant n'ont ni le même outillage ni la même façon de travailler. De même que réparer ou fabriquer une montre nécessite d'autres compétences que d'installer une horloge d'édifice sur un beffroi. L'horlogerie est divisée en plusieurs « spécialités »⁵ regroupées sous le terme « horloger » aussi la question des compétences horlogères, de la

⁴ Le terme « mouvement » en horlogerie désigne le mécanisme non habillé d'une horloge ou d'une montre. L'habillage est un terme qui regroupe la boîte, le cadran, le bracelet... et tout l'aspect extérieur de l'horloge ou de la montre.

⁵ DEQUIDT Marie-Agnès, « L'horlogerie parisienne entre art et industrie (1750-1850) », dans : Pierre Lamard éd. ; *Art & Industrie. XVIIIe – XXIe siècle*, « Histoire industrielle et société », Editions Picard, Paris 2013 ; pp. 95-106.

sous-traitance et de la division du travail se pose ; même dans un milieu rural comme la Lozère.

Travailler sur les membres d'une même branche professionnelle signifie aussi établir des liens entre l'horloger, ses clients et sa marchandise. Posséder une horloge domestique au XIXe siècle n'est peut être pas finalement seulement lié à une volonté ou à une nécessité d'avoir l'heure chez soi, ou dans son village lorsqu'il s'agit d'horlogerie d'édifice. L'industrialisation et surtout le développement des communications conditionnent une hausse du besoin de posséder des horloges qui se multiplient chez les particuliers mais aussi sur le fronton des bâtiments publics. Ce qui peut expliquer le grand nombre d'horlogers présents le long du XIXe siècle en Lozère.

Les sources utilisées pour recenser les horlogers sont dans un premier lieu les pendules et les montres elles-mêmes où figure, souvent sur le cadran, le nom de l'horloger ayant vendu le mouvement (et plus rarement le fabricant). Les registres d'état civil, les recensements, ainsi que les registres de notaires des communes permettent également de dresser une liste d'individus et de leurs sociabilités (en particulier à travers les mariages) mais également de remonter les lignées pour connaître la provenance d'une famille d'horlogers. A la manière de Alain Corbin dans *Les Cloches de la Terre*⁶, l'étude des horloges domestiques et d'édifice apporte des indications précieuses sur le commerce des garde-temps dans les campagnes mais également la portée symbolique de la possession d'une horloge.

Les délibérations municipales et les budgets communaux peuvent également servir au recensement des hommes de la profession. Ils donnent aussi une idée des compétences d'un horloger en particulier car il n'est pas rare que les communes demandent l'avis d'experts pour la maintenance ou l'installation de leurs horloges publiques. Ils témoignent surtout de l'investissement financier collectif pour la mesure du temps.

Les registres d'intendances et les contrats d'apprentissages peuvent également servir à repérer où, dans les villes et villages, se situent les ateliers et boutiques d'horlogerie dans le but de déterminer combien de personnes travaillaient au sein d'un même atelier et si un magasin était automatiquement assujéti à un atelier, et inversement.

⁶ CORBIN Alain, *Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Albin Michel, Paris 1994 ; 359 pages.

Marie Agnès Dequidt dans son ouvrage *Horlogers des Lumières*⁷, propose déjà une étude de la consommation des garde-temps et du métier d'horloger à Paris à l'époque moderne. Ses méthodes appliquées à la campagne lozérienne peuvent constituer une façon intéressante d'appréhender le monde de l'horlogerie rurale, même à l'époque contemporaine.

Enfin les inventaires après décès, tant des horlogers que des autres, permettent une appréhension de la consommation des horloges, de leur valeur monétaire, des types de garde-temps possédés et vendus : de la comtoise à la capucine en passant par l'horloge cage-fer de clocher. Une typologie des clients peut aussi être envisagée pour mieux comprendre quels sont les besoins et la symbolique de l'objet horloger dans le monde rural lozérien.

Mais les conditions particulières dues au confinement au printemps 2020 ont compromis les déplacements et les recherches, réduisant considérablement les sources disponibles. Ainsi les données sont souvent réduites à la ville de Mende et leur extension à l'ensemble du Gévaudan devenu la Lozère, méritera une étude plus vaste.

Le monde de l'horlogerie lozérienne de la fin XVIIIe au début XXe est marqué par l'arrivée de la Révolution Industrielle. Cette large période permet d'appréhender les bouleversements apportés par l'industrialisation dans des zones géographiques dépourvues de production horlogère. Les horlogers ruraux, par leurs sociabilités et leurs compétences constituent une population qui a dû s'adapter aux changements d'habitudes de consommation et à l'arrivée de produits importés à moindre frais.

⁷ DEQUIDT Marie-Agnès, *Horlogers des Lumières : temps et société à Paris au XVIIIe siècle*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris 2014 ; 335 pages.

I. L'apparition des horlogers en Gévaudan durant la pré-industrialisation.

Expliciter l'horlogerie en Gévaudan au XVIIIe siècle s'étend au delà des strictes dates de 1701 et 1800. Les « horlogers » travaillent alors sur un mode de fabrication préindustriel. Le XVIIIe siècle offre la plupart des sources utilisables pour appréhender les différents aspects du métier d'horloger à cette période dans un milieu rural comme la Lozère. Les archives du XVIIe et du XIXe siècle offrent en complément, de précieux renseignements sur le travail des « horlogers » d'alors. De cette période subsistent quelques vestiges matériels, d'anciennes horloges d'édifices, en particulier à Mende et à Saint Chély d'Apcher.

Par contre, les registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures (BMS) et les archives ne font pas mention d'horlogers locaux avant 1781 or, le mouvement de l'horloge de Mende est par sa conception, datable du début XVIIIe siècle. Les archives mentionnent des serruriers intervenant sur ces horloges d'édifices, proches des forgerons. Leur travail peut s'apparenter à celui de l'horloger car tous deux manient le métal et ces « grosses horloges » sont en fer forgé. A Saint Chély d'Apcher, il existe l'exemple d'un devis dressé par un « vrai » horloger itinérant du nom de Fovet, mais celui ci ne s'établit pas et n'est qu'en chantier dans la région pour la construction de l'horloge de la ville.

Reste la question des montres, pendules et horloges domestiques. En l'absence d'horlogers, doit-on déduire que les Lozériens, même les plus fortunés, ne possédaient pas de moyens personnels d'avoir l'heure ? S'il semble qu'aucune production d'horlogerie « en petit » n'existe sur le sol lozérien, il est peu probable qu'en plein siècle des Lumières, montres et horloges, bien que produites à Paris ou en Suisse, ne soient guère arrivées que par quelques colporteurs jusqu'au Massif Central. Les orfèvres, présents en deux familles principales à Mende, devaient alors se charger de ce commerce. Peut-être même fabriquaient-ils les boîtes des mécanismes de montres et d'horloges reçues par porteur depuis les lieux de production.

Dès lors, le « remplacement » total de l'horloger par les serruriers et les orfèvres est-il possible au XVIIIe ? Les horlogers itinérants existent, comme lors de la fabrication de l'horloge de Saint Chély d'Apcher par l'horloger normand Fovet. Cependant la profession arrive à s'implanter de façon pérenne, avec des horlogers forains sédentaires à la fin du XVIIIe siècle, et non avant, en partie grâce à l'évolution de la législation en 1776 puis 1791.

I.A. Les horloges et les « horlogers » de Mende

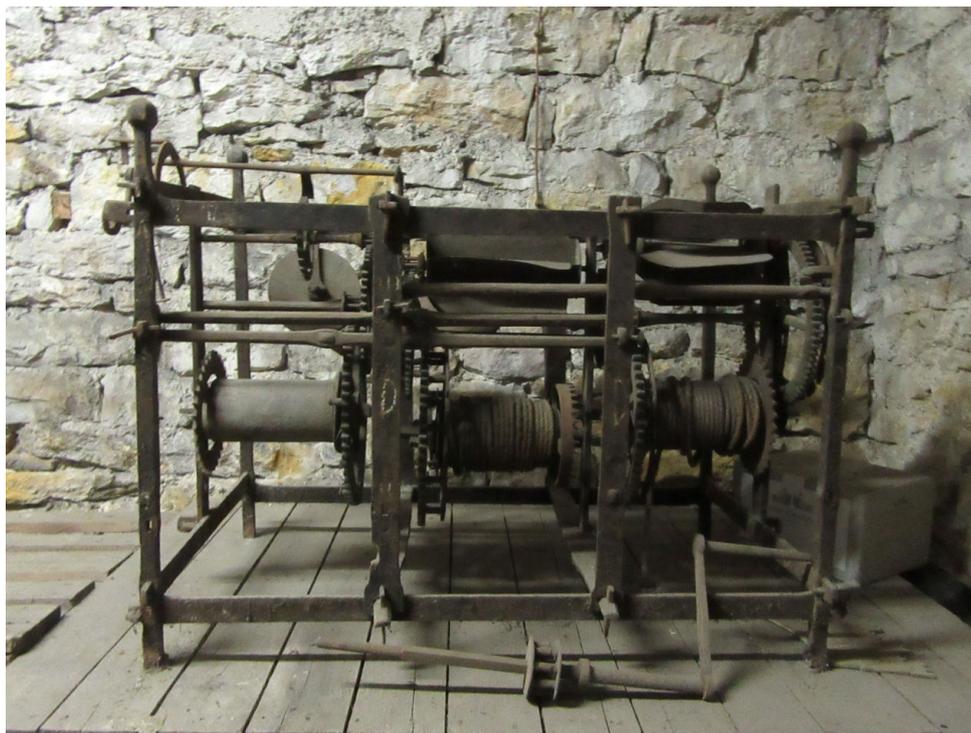
I.A.a. Conception d'une cage-fer

Pour comprendre le monde de l'horlogerie/serrurerie au XVIIIe siècle, il est impératif de prendre en compte les œuvres majeures qu'ont laissées les horlogers des temps passés. Les garde-temps d'édifices sont les premiers témoins du travail des horlogers lozériens dont il reste encore aujourd'hui des traces accessibles. « Horloger » est une notion protéiforme aux nombreuses spécialités. En Lozère, le plus ancien témoignage matériel du travail de ces artisans est sans doute une horloge à cage datée entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle⁸. Cette horloge monumentale a peut-être fonctionné pendant de nombreuses années au clocher de la cathédrale avant d'être transférée à l'hôtel de ville de Mende.

Sa conception typique de l'horlogerie d'édifice de la fin de l'époque moderne renseigne sur son fabricant : l'horloger se confond alors avec le serrurier. *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert permet de mieux appréhender par qui cette horloge a été fabriquée, les compétences et l'outillage que sa fabrication nécessite.

Pour résoudre la question des oppositions dans l'outillage du serrurier et de l'horloger, il convient de se pencher sur la fabrication de ces horloges dites « cage-fer ». Leur nom dérive des longerons, des traverses, et des montants en fer forgés qui composent leur armature. Elles se présentent sous la forme de parallélépipèdes de fer enserrant dans une « cage » les trains de rouages implantés verticalement.

⁸ Pierre-Louis VACQUIER, *Horloges d'édifice... Patrimoine de Lozère*, Lozère le département, Mende 2019 ; 101 pages.



L'horloge cage-fer de Mende (photo P-L V).

Pour comprendre quel « horloger » a fabriqué cette horloge monumentale, il convient de se pencher sur les compétences techniques de son concepteur ainsi que sur son outillage. Cet objet permet de questionner son créateur, apportant des pistes sur le métier d'horloger dit « grossier » (fabriquant de grosses horloges) au début du XVIII^e siècle. Pour cela les planches et description de l'*Encyclopédie* permettent de rattacher chaque outil, et donc chaque opération à un métier.

Pour usiner la cage, le fabricant devait forger à la main de grandes barres de fer, ce qui suppose une forge complète : foyer, soufflerie, enclume et jeu de marteaux (Serrurerie Pl. LI, LIII, LIV). Les perçages sont également forgés au moyen d'un burin refroidi à l'eau planté de part en part dans les barres de fer rougeoyantes⁹. La matière est perforée puis dilatée, sur ce type d'usinage, en forge, il n'y a pas (peu) de retrait de matière. Sur la cage de Mende, cet usinage est observable par la forme des fers dont la largeur augmente au niveau des trous. Le fer chaud est repoussé de tous côtés par le burin pour produire un vide à la différence du perçage à froid avec un forêt qui retire une partie de la matière : le « copeau » en ne produisant qu'une infime déformation de la pièce.

⁹ Chaîne YouTube de Alec Steele, *Blacksmithing techniques - How to punch and drift.* ; visionnée le 12/04/20. <https://www.youtube.com/watch?v=BLmEGPPUTx4>

Le métal à l'endroit de la perforation est plus large que sur le montant lui-même, le métal chaud étant repoussé de part et d'autre par le plat du burin. Le serrurier semble, par cette simple opération, plus apte que l'horloger en tant que tel à usiner une telle machine. L'horloger de l'*Encyclopédie* n'utilise visiblement pas la forge.



Assemblages forgés, pommeaux et clavettes (horloge de Mende).

Usiner des mobiles est également dans les compétences du serrurier. Les plaques de cuivre sont découpées puis chaque roue voit sa circonférence divisée en un nombre de dents. D'abord tracées sur la matière, elles sont « fendues » puis usinées avec une lime. Le serrurier semble posséder, comme l'horloger un jeu conséquent de limes (Serrurerie Pl LIII, LIV). La taille de ces limes évidemment, est différente des « limes aiguilles » utilisées par les horlogers.

Chaque roue est ensuite montée sur un axe, contrairement aux ouvrages des horlogers « en petit » (fabriquant de montres ou d'horloges domestiques), ces axes sont eux aussi forgés et de section carrée ou au moins facettés. Le serrurier ne semble pas utiliser le tour qui est l'un des outils de prédilection de l'horloger. Le tour horloger permet l'usinage de la matière en rotation au moyen d'un burin, qui produit là aussi un enlèvement de matière, là où la forge déforme le métal jusqu'à lui donner la forme voulue. Une pièce tournée est de section ronde, là où sur une pièce forgée (qui n'a pas la nécessité fonctionnelle de l'être) l'artisan laisse les facettes dues à l'usinage entre un marteau et une enclume. La section anguleuse de ces axes donne un double avantage. En premier lieu, elle est plus simple à façonner dans une forge qu'un arbre de section ronde. Deuxièmement il est simple de bloquer en position roues et pignons qu'il suffit de percer, en leur centre, d'un trou de la forme voulue pour les enfiler et les bloquer en rotation sur

l'axe. Ainsi malgré la très grande force exercée par un poids très lourd, les parties dentées ne se désolidarisent pas facilement de leurs axes.

Enfin, le pignon du mobile, qui vient engrener la roue suivante du train de rouage, est dit « lanterné », sur ces horloges à cage. Fabriquer un pignon lanterné permet de ne pas usiner avec une fraise rotative un épais cylindre d'acier (ce qui n'est de toute façon pas faisable sans un tour de gros volume comme ceux des manufactures du XIXe). Le pignon lanterné est usinable sans tour : Des barreaux de section ronde sont rivés entre deux « tourteaux » de fer, permettant de créer une petite cage, nommée lanterne, qui une fois enfilée sur l'axe permet d'engrener la roue du mobile suivant.



Exemple de pignon lanterné et trois pignons lanternés en place (horloge de Mende).

La cage, après toutes ses pièces fabriquées, est assemblée par clavetage. Le créateur de l'horloge à cage de Mende, semble peu utiliser la vis, bien que la vis soit présente sporadiquement dans l'*Encyclopédie* de serrurerie pour les « fers de bâtiments » et « légers ouvrages » (Serrurerie pl. IX). L'horloger utilise à la fois la vis et le clavetage au moyen de goupilles. La technique d'assemblage par clavetage permet un montage fiable d'éléments fixes. Les mobiles (ensemble d'une roue, d'un axe et d'un pignon) sont enserrés dans des piliers portant les points de pivotements (trous ronds) usinés d'une façon similaire aux ouvertures des montants pour le clavetage décrits plus haut. Monter une cage fer de plus d'un mètre nécessite plusieurs ouvriers et de l'espace pour maintenir les longerons le temps de la fixation par clavetage. L'atelier du serrurier possède une cour et de plus d'espace que celui de l'horloger pour pouvoir construire et entreposer de gros ouvrages comme les « *fers de bâtiments* ». Un établi d'horloger en revanche n'est pas fait pour supporter l'assemblage de telles pièces ce qui supposerait de les poser au sol de l'atelier pour les assembler. Enfin, il est possible que ce clavetage soit pratiqué « à

chaud » c'est-à-dire en utilisant la forge pour dilater les trous du métal servant à planter la clavette pour obtenir un montage plus solide quand le métal refroidit et se rétracte.

Cet ouvrage composite est fait de fer forgé et d'acier, de bronze pour la plupart de ses roues (et de bois pour ses tambours ainsi qu'une partie de ses volants d'inertie)¹⁰. L'usinage du fer par la forge est lié au monde de la serrurerie plus que de l'horlogerie. Serruriers et horlogers sont confondus dans le domaine de la fabrication d'horloges d'édifice. La serrurerie regroupe alors ce qu'aujourd'hui on appellerait « ferronnerie » et ces mouvements d'horloges imposants sont majoritairement en fer forgé¹¹ contrairement aux montres et aux pendules domestiques qui sont d'acier et de laiton. *L'Encyclopédie* montre que les serruriers forgent tant les « fers de bâtiments » ou « gros fers » (Serrurerie Pl. IV, VI ...etc.¹²) que des ouvrages mécaniques à proprement parler comme des clés, des ressorts et des serrures (Serrurerie Pl. XX, XXI, XXII, XXIII...etc).

« L'horloger » de *l'Encyclopédie* est très vite écarté de « l'horloger-serrurier » fabricant d'horloges d'édifices « cage-fer ». L'outillage du serrurier, très adapté à la fabrication de ces mouvements, est très différent, à quelques rares exceptions près, de l'outillage de l'horloger.

L'atelier du serrurier, présenté dans *l'Encyclopédie* (Pl. I), se rapproche de celui d'un forgeron. Il est couvert, mais pas fermé et possède un important foyer actionné par des soufflets de forge. L'atelier ne compte pas de fenêtres mais de grandes ouvertures sur l'extérieur pouvant être refermées par des volets. La fumée et la chaleur de la forge que les serruriers utilisent, nécessitent un endroit bien ventilé et un espace ouvert. L'un des ouvriers est représenté actionnant le soufflet tandis que d'autres forgent le fer chaud sur une grosse enclume. Un dernier ouvrier lime une bande de métal sur un établi placé proche d'une fenêtre.

L'atelier est spacieux, et dans la cour se trouvent les stocks de métal à usiner (Pl. II). L'espace est primordial pour la fabrication d'horloges d'édifices qui mesurent parfois

¹⁰ REYMONDIN Charles-André, MONNIER Georges, JEANNERET Didier, PELARATTI Umberto, *Théorie d'horlogerie*, Fédération des écoles techniques (FET), Suisse, 1998 ; 368 pages.

¹¹ Le mécanisme d'une horloge à cage de Mende probablement XVII-XVIIIe siècle existe encore et a été transféré récemment aux réserves du Musée du Gévaudan pour sa protection puis inscrit au titre des Monuments Historiques. .

¹² Les planches de *l'Encyclopédie*, toutes trouvables en ligne, seront notées « Pl + le numéro en chiffre romain de la planche désignée dans la spécialité désignée ». Elles sont assujetties à des notices explicatives en début d'ouvrage.

plus d'un mètre cinquante de long. Comparativement, l'atelier, l'établi et l'outillage de l'horloger, ne semblent pas adéquats pour fabriquer de tels mécanismes¹³.

Enfin la présence du foyer de forge dans l'atelier et l'utilisation du feu divise définitivement le travail du métal qui englobe les compétences de l'horloger et du serrurier. La vision de la couleur du métal rougeoyant, tant pour battre le métal que pour le tremper est primordiale. Si l'atelier du serrurier présenté dans l'*Encyclopédie* est sombre mais ouvert et pourvu d'un important foyer, l'horloger privilégie la lampe à pétrole car ses ouvrages sont plus réduits et se doit de travailler dans un endroit très éclairé. Il a besoin du feu au moment de la trempe de ses aciers puis de la flamme pour le « revenu » néanmoins il n'a pas, *a contrario* du serrurier, besoin d'un foyer. Ce traitement thermique de l'acier nécessite également une parfaite vision de la couleur du métal (qui n'est pas incandescent et n'émet donc pas de rayonnement lumineux). Les pièces d'acier en horlogerie (en particulier les ressorts mais aussi les vis) sont « revenues bleues », cela signifie que l'acier est passé à la flamme (ou dans un réceptacle contenant de la limaille de laiton chauffée) jusqu'à une température de 288°. Le métal passe par différentes couleurs (jaune puis violet) avant de devenir d'un bleu profond. Cette opération redonne au métal sa flexibilité là où la trempe lui donne uniquement de la dureté. L'acier trempé est cassant, le « revenu »¹⁴ permet une élasticité telle que même les ressorts de montre (jusqu'au XXe siècle avec l'invention de l'élinvar) sont en acier bleui. Le serrurier usine également des ressorts et traite ses aciers selon ce procédé mais ses ouvrages sont bien moins fins que ceux de l'horloger.

L'atelier de l'horloger semble perdre son foyer au cours de l'époque moderne au profit d'un espace fermé et vitré pour faire entrer un maximum de lumière sans laisser pénétrer le froid. Une gravure de Jan van der Straet¹⁵ datée de la fin du XVIe siècle montre un atelier d'horlogerie pourvu d'un foyer et d'une forge (enclume, pinces, marteaux).

Au XVIIIe siècle, le métal n'est plus forgé par l'horloger mais « écroui » : dans l'*Encyclopédie* est noté « *L'Horlogerie fait usage de tous les métaux. La première*

¹³ HOGARTH William, *Intérieur d'une boutique d'horloger à Londres*, huile sur toile, 1730, Ville de Besançon, Musée du Temps.

¹⁴ Une fois chauffé à la température voulue, le métal est immergé dans l'eau ou l'huile pour conserver les propriétés qu'il vient d'acquérir.

¹⁵ VAN DER STRAET Jan (Stradanus), *Nova Reperta / Horologia Ferrea*, gravure « print », 1575-1580 ; publiée à Antwerp (Belgique), The British Museum, Collection online. Consultée le 14 avril 2020.

opération est de les forger pour les durcir : c'est ce que les Horlogers entendent par « écrouir »¹⁶. Ce qui signifie « battre un métal à froid ou à une température inférieure à sa température de recuit[...] afin de le rendre plus dense, plus élastique et plus résistant »¹⁷. Cette opération ne se fait donc plus avec un foyer de forge. L'horloger n'utilise plus, au XVIIIe siècle, la forge au sein de son atelier, contrairement au serrurier.

En conclusion, la fabrication de ces horloges d'édifices typiques de l'époque moderne démontre que les « horlogers » fabriquant ces mécanismes sont en réalité des serruriers. A Mende dans l'État Civil, on ne trouve pas d'horloger avant 1781. Néanmoins les horloges d'édifices étaient produites et « raccommodées » sur place par des artisans serruriers parfois dits « horlogeurs » comme le montrent l'horloge conservée et les archives municipales de la ville de Mende. Leur implication dans l'entretien des horloges d'édifices a laissé de traces édifiantes comme celles de Maurin au XVIIe siècle :

- Prix fait donné par les consuls au sieur Maurin, serrurier, « de faire à neuf et accommoder deux roues de l'arbre de l'horloge de cette ville », pour 31 écus 3 sous (1600)¹⁸.

- Vérification et rapport sur l'état de l'horloge, situé au grand clocher (1633)¹⁹.

- Extrait d'une délibération consulaire, portant don d'un secours de 36 livres au sieur Maurin « ancien directeur de l'horloge », à cause de sa vieillesse (1636), etc...²⁰

I.A.b. Des serruriers mendois au XVIIIe ; la famille Astier.

L'intervention du serrurier

Le serrurier Maurin avait été chargé « *de faire à neuf et accommoder deux roues de l'arbre de l'horloge de cette ville* ». Faire à neuf, les deux roues de l'arbre, implique un travail sur un mobile de l'horloge portant deux roues. A l'époque moderne le terme « arbre » est synonyme du mot « axe » il pourrait donc s'agir de n'importe quel mobile

¹⁶ DIDEROT et D'ALEMBERT, *l'Encyclopédie*, section horlogerie, Inter-Livres.

¹⁷ Définition « écrouir » CNRTL

¹⁸ Archives départementales Lozère (dorénavant noté AD 48) - EDT 095 DD10 - Horloge ; document n° 7. Cité dans ANDRE Ferdinand, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Imprimerie Veuve Ignon, Mende 1885, 205 pages ; p.4.

¹⁹ AD 48 - EDT 095 DD10 - Horloge ; document du 28 février 1633, signé notamment Lafont,

²⁰ AD 48 - EDT 095 DD10 - Horloge ; document du 1er mars 1636, n° X, concerne Maurin chargé de l'entretien de l'horloge et des fontaines de la ville,

portant deux « roues ». Or il est peu probable qu'un pignon lanterné soit appelé « roue », cela signifie donc qu'il s'agit réellement de roues dentées. Seuls les barillets de l'horloge, portant les cordes, sont équipés de deux roues : une pour le remontage, engrené par la lanterne de la manivelle et l'autre pour la transmission de la force au rouage. De même, dans le texte il s'agit de « l'arbre » et non « d'un arbre », terme assujetti, encore aujourd'hui, dans la montre²¹, à l'axe du barillet. Il s'agit donc là de l'arbre, porteur des deux roues du mécanisme faisant fonctionner l'horloge. C'est-à-dire le barillet du rouage de mouvement à ne pas confondre avec celui des (ou de la) sonneries. En 1741, le traité d'horlogerie d'Antoine Thiout définit le mot barillet : « *celui qui a une Rouë à chaque bout* »²².

Il n'est pas surprenant que cette pièce ait dû être réusinée ponctuellement. Le remontage (pouvant être quotidien sur ce type d'horloge), abrase la denture de la « roue » (appelée « rochet » en horlogerie) en contact avec la manivelle. La « seconde roue » du barillet, qui est la première du mouvement, transmet la force directement du poids au train de rouage et subit donc de très fortes contraintes pouvant endommager ses dents. L'intervention du serrurier Maurin porte donc sur le barillet du mouvement de l'horloge qu'il faut remettre à neuf pour son bon fonctionnement.

La dénomination « horloger » est verrouillée par les corporations avant la Révolution, seuls les cooptés de l'institution pouvaient utiliser le titre. Il est possible qu'une corporation de serruriers sous le patronat de Saint Éloi ait existé à Mende et que le métier ait été réglementé jusqu'en 1791. Cette corporation aurait également dû rassembler certains horlogers, les deux professions sont liées jusqu'au XIXe siècle. L'intervention ci-dessus prouve la qualification de certains serruriers en horlogerie. Le monde de la serrurerie semble avoir des frontières plus poreuses du fait de la grande variété de tâches accomplies par les serruriers. Les serruriers de Mende dans les premières années du XVIIIe siècle sont au nombre de sept selon le relevé des Maîtres d'arts et métiers mais aucun horloger (ni orfèvre) n'est mentionné²³. Alors que le 26 novembre 1666, Me Jean Vitrolles qualifié de « *serrurier et horlogeur de cette ville* », obtient à prix fait de faire

²¹ Mais aussi en pendulerie dite "de Paris", cartel...

²² THIOUT Antoine, *Traité de l'horlogerie mécanique et pratique*, C. Moette, Paris 1741 ; 224 pages.

²³ AD 48 - PER 8 1891 - Nombre de Maîtres des Arts et Métiers à Mende dans les premières années du 18e siècle, p. 198.

« un horloge à neuf de la grandeur de l'ancien »²⁴. Ce terme d'horloger semble employé pour désigner les hommes qui interviennent sur les horloges d'édifice et les entretiennent (Remontage, lubrification, réglage de l'avance-retard...) ²⁵.

Les noms de certains serruriers nous sont connus notamment grâce aux registres paroissiaux qui recensent les baptêmes, mariages et sépultures (BMS). Par exemple Louis Favier époux Soulier, Pierre Jourdan (~1760 - 1818)²⁶, Gilbert Magié garçon serrurier qui décède âgé de 60 ans à l'hôpital le 27 mai 1792, Saturnin Pagès, Baptiste Portalier époux Prouhèze maître serrurier, Pierre Vivens serrurier qui décède âgé d'environ 80 ans, le 25 septembre 1779, etc. Une seule famille mendoise réunit sur plusieurs générations des serruriers intervenant régulièrement en horlogerie au XVIIIe et au début du XIXe : la famille Astier.

Jean Astier (~ 1710 - 1754) maître serrurier à Mende.

Jean Astier est maître serrurier à Mende lorsqu'il épouse Jeanne Devèze, le 26 février 1743 à l'annexe du Chastel Nouvel dans la paroisse de Mende. Il est le fils de Louis Astier et Marianne Clavel habitants de la ville. Le père de l'épouse, Jean Devèze est meunier au moulin de Saint-Jean-lès-Mende. Il est présent au mariage. La mère, Louise Gal, est décédée quelques temps avant ²⁷. Le père de Jean, Louis Astier décède le 11 juillet 1752, l'acte lui attribue « environ quatre vingt ans ». Marianne Clavel « veuve de louis astier » décède six mois plus tard, le 17 janvier 1753.

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script, which reads 'astier'.

Signature de Jean Astier (1744).

²⁴ AD 48 - PER 8 1891 - *Actes de prix-fait de l'Horloge de la ville de Mende en 1666*. Annuaire de Lozère 1891 pp. 198 - 200. Texte intégral. Le même texte mais en graphie plus moderne sous le titre : *Prix fait de l'horloge de la présente ville de Mende, baillé par Messieurs les consulz de la ville de Mende à Me Jean Vitroles horlogeur de la dite ville*, pp 196 et 197, Acte par Mazot notaire greffier.

²⁵ En Lozère, il est parfois encore employé au XIXe siècle pour celui qui remonte les poids de l'horloge. Il est toujours bien distinct de celui d'horloger plus technique et spécialisé pouvant intervenir tant sur ces horloges de gros volume que sur les montres et pendules domestiques.

²⁶ AD 48 - 3 Q 4010 - Tables de l'enregistrement.

²⁷ Elle est dite « feüe » sur l'acte (décédée depuis moins de temps que « défunt »).

Leur fils aîné Jean Baptiste né un an et demi après leur mariage, prendra la succession de son père « artisan » décédé le 31 mars 1754 à environ 45 ans. « *Jeanne Devèze épouse de feu Jean astier m^e Serrurier de la ville de mende est décédée âgée d'environ vint huit ans le vint sept Et a Eté Inhumée au cimetièrre de St Gervais le vint huit Septembre mil Sept cens cinquante quatre... ».*

Les Astier, une famille de serruriers au XVIIIe et au début du XIXe.

Tableau de synthèse des trois générations de la famille Astier			
° naissance ou baptême ; X mariage ; + décès ; (+) sépulture.			
Nom	Profession sur les actes	Nom conjoint	Parents de la conjointe
ASTIER Louis ° vers 1680 X + 11 juillet 1752 Mende		CLAVEL Marianne ° + 16 janvier 1753 Mende	
ASTIER Jean ° vers 1709 X 26 février 1743 Mende + 31 juillet 1754 Mende	1743 : Maître serrurier 31 juillet 1754 : artisan Sept. 1754 : Maître serrurier 30 juin 1796 : serrurier	DEVEZE Jeanne ° vers 1726 + 27 septembre 1754 Mende	DEVEZE Jean "menier" à Mende & feu GAL Louïse
ASTIER Jean Baptiste ° 1er août 1744 Mende X 5 mai 1764 Mende XX 30 juin 1796 Mende + 20 septembre 1833 Mende	1764 : garçon serrurier 1796 : serrurier	ASTIER Jeanne ° vers 1740 + 27 mars 1796 Mende	ASTIER Guillaume MOULIN Françoise Montbel
	1796 : serrurier 1820 : serrurier 1833 : ancien serrurier 1835 : ancien serrurier	REBOUL Jeanne ° vers 1750 + 5 avril 1835 Mende	REBOUL Jean Laboureur Belvezet & feu ARZALIER Jeanne
Sans descendance			

Jean Baptiste Astier (1744 - 1833) serrurier et « horlogeur ».

Jean Baptiste Astier, fils du précédent, est né le 1er août 1744 à Mende et a été baptisé le même jour. Le 5 mai 1764, « garçon serrurier », il épouse Jeanne Astier avec la dispense de deux bans mais surtout avec une dérogation de l'évêque de Mende, Monseigneur Gabriel Florent de Choiseul-Beaupré levant l'empêchement du 3e degré de consanguinité. L'acte épiscopal en date du 30 avril 1764 permet la célébration du mariage. Il est inséré dans le registre paroissial à la page de l'acte de mariage. Jeanne Astier fille de Guillaume Astier et de Françoise Moulin de Montbel, paroisse d'Allenc, habite Mende depuis six ans. Leur contrat de mariage a été reçu par Maître Cairoche, notaire. Parmi les témoins, Pierre Astier de Montbel signe l'acte.

Le 27 mars 1796 (7 germinal an IV) son épouse âgée d'environ 57 ans décède. Il est veuf lorsqu'il épouse trois mois plus tard, Jeanne Reboul originaire de la Vialle, dans l'ancienne paroisse de Chasseradès. Le contrat de mariage est signé devant Maître Engelvin, notaire, le 27 juin 1796 (9 messidor an IV) et le lendemain 28 juin a lieu la cérémonie religieuse. Le mariage civil a lieu le surlendemain 30 juin (12 messidor de l'an 4 de la République). Elle est la fille de Jean Reboul « *laboureur* » et de feu Jeanne Auzalier habitants de la Viale, commune de Belvezet mais elle habite à Mende depuis « *environ vingt ans* ».



Signatures de Jean Baptiste Astier (1796 et 1820).

La famille de « serruriers-horlogers » Astier assure l'entretien de l'horloge de la cathédrale qui est la plus importante de Mende. Au début du XIXe siècle, au « *Compte que Rend au conseil municipal de la ville de mende le Receveur des revenus communaux [...] pour l'an 1807* », on trouve au « *Chapitre 2 Dépenses* » à la ligne « *14. entretien de L'horloge* » 120 dans la colonne « *Sommes allouées* » et 120 dans la suivante « *Sommes dépensées* » le nombre de « *pièces* » 2. « Aux « *Dépense des articles compris au budget de 1809* » à la ligne 13 apparaît l'entretien de l'horloge, 120 francs.²⁸

A la même époque, la seconde horloge communale, est située au collège de la ville, à l'origine « *collège des Doctrinaires* ». C'est au XIXe, un établissement laïc à charge de la commune qui adopte les budgets le concernant²⁹. Les cordes des poids sont changées en 1808 sans doute par Jean Baptiste Astier, même si celles-ci sont payées à l'artisan cordier : « *Cordes achetées pour l'horloge* » neuf francs sont payés à « *Boupar cordier de la ville de Mende suivant son compte du 15 janvier 1809* »³⁰. Le mécanisme du

²⁸ AD 48, EDT 095 R 5, Collège Mende locaux réparations agrandissement 1808 - 1891. Dans ce dossier des documents concernent le budget communal avec les frais de l'école secondaire.

²⁹ Il sera par la suite entretenu par le département puis remplacé par un établissement privé, sous la direction d'une association religieuse, au milieu du XIXe siècle. *Rapports et délibérations du département de la Lozère, Conseil général ; Instruction publique - Collège de Mende 1850* [Gallica].

³⁰ AD 48, EDT 095 R 5, Collège Mende locaux réparations agrandissement 1808 - 1891 ; « *Etat du montant des réparations faites au Collège de Mende ainsi que des meubles achetés depuis le 1^{er} avril 1808... 13^e art.[icle]* ».

collège paraît ancien et en mauvais état dans le premier tiers du siècle. En 1815, Jean Baptiste Astier, dont on sait qu'il est chargé de l'entretien de l'horloge de la cathédrale en 1820, y effectue des travaux « ...dans le trimestre du mois d'octobre de mille huit cents quinze

Savoir pour avoir démonté l'horloge à cards du dit collège tout en entier, l'avoir dégrasé, à comode une de tante de cards, avoir à comode un pignon du conducteur de la montre ou cadran, avoir à comode la détente de l'avan card, avoir remonté ledit orlhogé y avoir employé neuf journées à deux francs chaque jour monte dix huit francs cy 18^{ff} pour acquit des mains de Monsieur mazel principal dudit Collège ce quatrième février 1816 = astier ».

Au-dessous deux autres mentions :

« Vu et arrêté le compte ci-dessus à la somme de dix-huit francs, par Moi, principal du Collège de Mende, en l'année Mil huit Cent Seize : Mende le 30 avril 1819. Mazel

*Vu par Nous Maire de la ville de Mende Le présent Compte Se portant à la somme de Dix huit francs. à Mende le 2 mai 1816 Guyot »*³¹

Le 31 janvier 1820, le sieur « Astier serrurier [...], chargé de l'entretien de l'horloge »³² de la cathédrale, s'adresse au maire et à son conseil pour demander une indemnité de 30 francs en sus de son traitement annuel de 120 francs pour remonter l'horloge et « faire les menues réparations » et que par la suite lui soit attribué 150 francs. Il fait l'inventaire des réparations « majeures » de l'année « telles que la fourchette du Balancier et une tringle de Conduit d'environ huit cannes de long pour assujettir le poids de la sonnerie ». Il lui reste à : « 1° Refaire le Remontoir ou lanterne à Pignon qui est usée et hors de service. 2° Réparer la denture du montoir de la Sonnerie. 3° Réparer la cage du Cabinet qui laisse pénétrer la pluie [...]. 4° dégrasser en Entier l'horloge et dérouiller des Effets occasionnée par la pluie.

Le Pétitionnaire a été obligé d'y entretenir du feu pendant plusieurs jours de ce Mois afin de tenir les huiles dégelées et Empêcher la fracture de quelque pièce essentielle ». Il termine en soulignant que ces réparations « sont d'urgente nécessité » et demande au maire et au conseil d'ainsi « faire Justice ».

³¹ AD 48, EDT 095 R 5, Collège Mende locaux réparations agrandissement 1808 - 1891 ; « Etat du travail qu'astier a faites à l'horloge du collège... ».

³² Archives municipales Mende (AM Mende), 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; lettre au Maire du 30 janvier 1820.

Cette demande est jugée très urgente par le Commissaire Voyer de la ville de Mende qui est allé estimer les besoins et note les dégâts de la pluie « *dans l'intérêt même des archives de la préfecture* » qui se trouvent sous le Cabinet de l'horloge. Il rédige le 3 mars un « *Etat...* » et chiffre les dépenses³³. Il faut dire aussi que le serrurier Astier a alors 76 ans.

Jean Baptiste Astier « *ancien serrurier* » décède à 89 ans, le 20 septembre 1833 à son domicile quartier du Pont Saint Laurent à Mende. L'acte précise « *ne laissant aucun enfant survivant* »³⁴. Lorsque sa seconde épouse décède le 5 avril 1835, elle a 85 ans et l'acte confirme « *veuve de Jean Baptiste Astier, ancien Serrurier, ne laissant aucun enfant* ».

Ainsi à Mende, au début du XIXe siècle encore (et depuis le XVIIIe siècle) c'est Jean-Baptiste Astier, Maître serrurier qui a pour charge de s'occuper des horloges de la cathédrale et du collège. Ces deux horloges d'édifice rythment alors la vie de la cité.

Les serruriers réapparaissent encore beaucoup plus tard dans l'horlogerie en Lozère et même à Mende où, par exemple, du 1er juillet 1879 au 15 septembre, M. Maurin, serrurier, fait pour 168 francs de réparations à l'horloge de la cathédrale³⁵ alors que la collectivité prospecte pour l'installation d'une horloge produite « *industriellement* »³⁶.

I.A.c. L'horlogerie « de petit volume » et l'orfèvrerie

Si les serruriers ont en charge les mécanismes de gros volume installés dans les édifices, qu'en est-il des montres et de l'horlogerie domestique pourtant bien présentes dès les XVIe et XVIIe siècles dans la société française ?

Le métier d'orfèvre est très bien documenté dans l'*Encyclopédie*. Comme celui d'horloger, il est divisé en plusieurs spécialisations. Les orfèvres « grossiers » réalisent les pièces d'argenterie religieuse ou de table, l'orfèvre joaillier travaille également les pierres

³³ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; lettre de M. Dumazel au maire du 3 mars 1820 et « *Etat des Réparations urgentes...* ». Le maire écrit au préfet le 4. Celui-ci le 9 mars répond de « *...faire exécuter ces Réparations le plutot possible.* ». Les travaux sont reçus le 10 juin 1820 par M. Dumazel.

³⁴ AD 48, 1 MI EC 095/30 ; Registre d'état civil 1833, acte n° 371.

³⁵ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; factures « travaux communaux – horloge » du 15 octobre 1879, visée par l'architecte-voyer Fabre le 17 janvier 1880, et de janvier 1880.

³⁶ Voir plus loin III.A.a. Achat d'une nouvelle horloge pour la cathédrale en 1879.

précieuses, l'orfèvre bijoutier se charge des plus petits ouvrages dont les boîtes de montres...

Ce métier est très lié au métier d'horloger et de serrurier. Le travail du métal précieux est nécessaire à la discipline horlogère pour la fabrication des boîtes de montres mais également pour la dorure et les bronzes. Il est frappant de voir que dès la seconde planche de la spécialisation « orfèvre bijoutier » de l'*Encyclopédie*, horlogers et bijoutiers se lient déjà. Sont présentées trois boîtes de montres ouvragées. Les boîtes de montres sont vides, le mécanisme en est absent (même si elles sont présentées le fond vers le haut, elles ne comprennent ni poussoir ni pendant). Les orfèvres bijoutiers semblent donc, tout comme les fabricants de ressorts par exemple, être un maillon de la chaîne de production horlogère. « *Fond, charnières et canons* » sont fabriqués par le bijoutier.

A l'époque moderne, il est frappant de constater que l'atelier de l'orfèvre porte des éléments liés à celui du serrurier et de l'horloger. Au fond, se trouve le foyer, la forge, et sur l'avant, de grandes vitres faites pour capter la lumière du soleil. La forge est semblable à l'atelier du serrurier, l'horloger ne l'utilise pas. Les vitres sont un élément remarquable de la boutique de l'horloger, derrière elles se situent les établis, la minutie du travail nécessite impérativement de capter un maximum de lumière (Orfèvre Joaillier pl. VIII).

L'orfèvre utilise différentes bigornes, tas³⁷ et marteaux (pl. XII de l'orfèvre grossier et pl. VIII de l'orfèvre joaillier), pour manier le métal. Les limes de différentes tailles se retrouvent d'un métier à l'autre. Des burins et un tour sont présents, (Orfèvre grossier pl. XIII, XIV) prouve que l'orfèvre pratiquait le décolletage comme l'horloger, de même que la scie bocfil qui sert à la découpe de petites pièces de métal. Cette scie à la lame changeable, maintenue par deux mors à vis est présente dans l'*Encyclopédie* à la planche XII de l'horloger et IX de l'orfèvre joaillier.

Comme les serruriers pour l'horlogerie d'édifice, les orfèvres ont été, dès l'apparition de l'horlogerie domestique, associés à cette dernière. C'est notamment la miniaturisation des mécanismes dans les garde-temps individuels qui va créer ce bijou que constitue la montre et ce dès le XVI^e siècle. Durant les deux siècles qui suivront, les orfèvres apposent leur poinçon sur des boîtes de montres ou certaines pendules.

³⁷ Le tas est un outil métallique, parfois percé de trous de différents diamètres qui sert, à la manière d'une enclume, à poser l'objet recevant les coups pour modeler, sertir, resserrer ...

Parmi les orfèvres qui sont connus à Mende au XVIIIe siècle, deux familles sont importantes à la fin du siècle les Magne et les Marcé³⁸.

L'horlogerie dite « de petit volume » est un terme aujourd'hui assujetti aux seules montres, néanmoins, pour le XVIIIe siècle l'expression peut être étendue aux pendules domestiques. Cette catégorie de garde-temps est à opposer à l'horlogerie dite « de gros volume », pratiquée comme vu précédemment par les serruriers et servant à équiper les bâtiments. Même si en Lozère on peut imaginer réduit le marché de l'horlogerie de petit volume (comprenant donc montres et pendules domestiques), son commerce devait néanmoins exister. Ce sont visiblement les mêmes personnes qui les habillent³⁹ et commercialisent, montres et pendules à savoir les orfèvres. Les documents d'archives ne mentionnent pas d'horloger à proprement parler avant Claude-Alexis Prost en 1781.

Avant cette date, le marché de l'horlogerie devait être assuré par les orfèvres. L'*Encyclopédie* au chapitre « Orfèvre Bijoutier » compte sur ses planches deux boîtes de montres usinées en métal précieux ainsi que leurs charnières (pl. I et II). Les mouvements de montres, comme l'a souligné Marie-Agnès Dequidt⁴⁰, étaient produits en Suisse ou à Paris, comme les horloges, au XVIIIe, et acheminés « nus », et sans boîte. *« au XVIIIe siècle, les plus belles pièces d'horlogerie s'apparentent à la grande bijouterie ou à l'orfèvrerie pour ce qui est des montres, et à l'ameublement de haut de gamme pour ce qui est des pendules. Un des intérêts de ces objets est de présenter la capacité (financière surtout, intellectuelle éventuellement) de leur propriétaire à les acquérir. Ils servent alors de marqueur de la position économique et sociale de leur propriétaire, tout autant qu'ils répondent à une exigence de mode, ainsi que le font les vêtements. Cet aspect joue pleinement son rôle à condition que montres et pendules soient particulièrement mises en valeur et présentées à la vue de l'entourage de l'heureux possesseur. En d'autres termes, il faut que le propriétaire puisse les montrer, les avoir « en montre », comme le voulait l'expression. Ces objets tiennent alors souvent plus de l'ostentation que de l'instrument*

³⁸ THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc - généralités de Montpellier et de Toulouse - répertoire des orfèvres M à Z*, Théo & Florence Schmied, Paris MCMLXIX (1969), 53 pages.

³⁹ L'habillage (ou habillement) constitue « *L'Ensemble des pièces, ajoutées au mouvement, contribuant à sa présentation extérieure, à sa protection, à sa fixation, à sa commande, etc. (boîte, cadran, aiguilles, etc.)*. » Définition « Habillage » dans : Fédération de l'industrie horlogère suisse ; *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie* ; dit « Berner » ; 1961-2020. <https://www.fhs.swiss/berner/>

⁴⁰ DEQUIDT Marie-Agnès, *Horlogers des Lumières...*, ouvrage déjà cité.

de mesure »⁴¹. Il est probable que les orfèvres aient emboîté des mouvements horlogers en l'absence de ces derniers.

Les familles Magne et Marcé⁴²

L'orfèvrerie à Mende, au XVIII^e siècle, est donc représentée par deux familles principales : les Magne et les Marcé mais on connaît aussi les orfèvres Louis et Jean Montet (né en 1709), Félix Mazaudier (1715-1770) et Jean Villaret (vers 1650 - 1712). Ces deux derniers sont inhumés dans l'église des Cordeliers. Ils ont succédé aux Jean Armand, Antoine et Barthélemy Pitot... et autres orfèvres de la ville de Mende durant la seconde moitié du XVIII^e siècle⁴³. Comme les serruriers, les orfèvres sont rassemblés en une corporation sous la protection de Saint Eloi. Ces deux familles sont implantées à Mende au moins depuis le XVII^e siècle. La corporation des orfèvres est organisée à partir de Nîmes et Montpellier, où les apprentis sont parfois envoyés se former. Ils dépendent juridiquement de la Cour des monnaies de Montpellier. A Bernard Magne⁴⁴ (Magnie⁴⁵) orfèvre au XVIII^e siècle à Mende décédé à environ 30 ans, le 5 mars 1696 (et enseveli le 6 aux Cordeliers)⁴⁶, va succéder son fils aîné Louis. L'ordre des Cordeliers est connu pour avoir « hébergé » certaines confréries mendoises notamment « *les confrères de Saint Eloi, ouvriers du fer et des métaux* »⁴⁷.

⁴¹ DEQUIDT Marie-Agnès, « L'horlogerie parisienne entre art et industrie (1750-1850) », dans : Pierre Lamard éd., *Art & Industrie. XVIII^e – XXI^e siècle*, article déjà cité.

⁴² Un travail plus détaillé et ordonné généalogiquement concernant ces deux familles est produit en annexe.

⁴³ Acte de décès d'un « *petit enfant de Jean Armand orfèvre [...] ce vingt et quatriesme avril mil six cens septante un* » (AD 48 ; 4 E 095/1 ; 1671). Actes de décès des filles de feu Barthélemy Pitot, Marguerite le 1^{er} janvier et Marie le 17 mai 1672. (AD 48 ; 4 E 095/2 ; 1672).

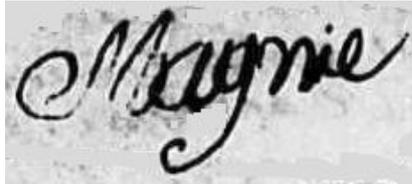
⁴⁴ THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc - généralités de Montpellier et de Toulouse - répertoire des orfèvres M à Z*, Théo & Florence Schmiéd Paris MCMLXIX. Les informations dues uniquement à l'ouvrage de J. Thuilé sont toutes en italiques. Les actes relevés, non en italiques, ont été vérifiés selon les BMS numérisés des AD 48 et les individus et les dates notamment, éventuellement modifiés en fonction des documents d'origine.

⁴⁵ La graphie au XVIII^e est souvent Magnie (voire Manhe au baptême de Pierre le 20 novembre 1714) du fait de la mouillure occitane. Le choix a été fait de la graphie Magne courante par la suite, choisie par les descendants de Bernard Magne.

⁴⁶ AD 48 - 4 E 095/7 - Baptêmes, mariages, sépultures 1696 ; feuillet 115 verso.

⁴⁷ BUFFIERE Félix, *Ce tant rude Gévaudan, SLSA de la Lozère, Mende 1985, tome 1, Chapitre 32, pp. 901 à 925.*

Tableau de synthèse de la famille d'orfèvres Magne : cinq générations (1 à 5).			
° naissance ou baptême ; X mariage ; + décès ; (+) sépulture. En italiques : informations livre de J. Thuillé.			
Génération & Nom	Profession sur les actes	Nom conjoint	Parents de la conjointe
1. MAGNE (MAGNIE) Bernard ° vers 1661 Aumont (?) X 12 avril 1684 Mende + 5 mars 1696 Mende (+) aux Cordeliers	orfèvre	PLAGNES Marie ° vers 1666 Mende	PLAGNES Louis Maître tailleur ; signe
2. MAGNE Louis ° 16 juillet 1685 Mende X 9 novembre 1712 Mende + 28 septembre 1740 Mende (+) église des Cordeliers	<i>15 mars 1704 apprenti à Montpellier (5 ans)</i> 1712 marchand orfèvre <i>8 avril 1731 reçu maître orfèvre Montpellier</i>	GLANDIN Marie ° vers 1690 Signe + 2 mai 1737 Mende (+) Cordeliers	GLANDIN Pierre Couvreur ; ne signe pas. BRAJON Anne ; ne signe pas.
3. MAGNE Pierre ° 20 novembre 1714 Mende X 14 octobre 1742 Mende + 23 juin 1757 Mende (+) église des Cordeliers	<i>12 octobre 1740 reçu maître orfèvre Montpellier</i> 1742 marchand orfèvre	FAVIER Jeanne Josèphe ° Mende Sait signer	FAVIER Jean ; signe MALGOIRE Marianne
4A. MAGNE Jean Louis ° 26 février 1745 Mende X 27 février 1772 Mende + 1er juin 1812 Mende	<i>16 juin 1764 reçu maître orfèvre Montpellier</i> 1772 marchand orfèvre 1799 orfèvre 1805 orfèvre	FORESTIER Marie Rose ° Langogne + < 1812	FORESTIER Antoine BASTIDE Louise
4B. MAGNE Jean Joseph ° 1er avril 1750 Mende X 9 janvier 1777 Mende + 19 mai 1818 Mende	1777 garçon orfèvre <i>1777 reçu maître orfèvre Montpellier</i> 1778 marchand orfèvre 1805 orfèvre	MOULIN Jeanne ° signe + 22 novembre 1833 Mende	MOULIN Raimond PITOT Marie
5. MAGNE Pierre Jérôme (fils de J. Louis) ° 15 novembre 1772 Mende X 18 juin 1799 Mende XX 28 octobre 1823 Mende + 3 novembre 1830 Mende	1805 orfèvre 1823 orfèvre	MOUTON Elisabeth ° vers 1777 Ne signe pas + 6 avril 1820 Mende	MOUTON Jean cultivateur Mende CAUSSE Marie Anne
		MALAVAL Marianne ° 8 mars 1798 Lanuéjols Ne signe pas	MALAVAL Pierre + GOSSE Marianne +
5. MAGNE Jean Baptiste (fils de J. Joseph) ° 22 mars 1781 Mende X 19 juin 1805 Mende + > 1846	1805 orfèvre	DEVEZE Anne Marie ° 9 avril 1783 Mende signe + 16 mars 1821 Mende	DEVEZE Barthélémi + GLEIZE Marie : ne signe pas
Aucune descendance professionnelle.			



Signature de Bernard Magne en 1685.

Puis Pierre, fils de celui-ci sera à son tour orfèvre et deux de ses fils suivront la même voie : Jean Louis et son frère Jean Joseph⁴⁸. A la génération suivante Pierre Jérôme né en 1772⁴⁹ et Jean Baptiste né en 1780⁵⁰ respectivement fils de Jean Louis et de Jean Joseph sont orfèvres à Mende comme leurs pères.

La famille Marcé est, elle aussi, présente à Mende dès le XVIIe siècle⁵¹. En 1714 et 1715 naissent François et Jean Marcé. Ils sont cousins et fils de Pierre et Antoine Marcé, apothicaires. Tous deux deviennent maîtres orfèvres et s'installent à Mende au XVIIIe siècle. Jean Marcé devient maître orfèvre à 29 ans, l'année de son mariage⁵². François Marcé acquiert sa maîtrise d'orfèvre à 47 ans le 18 juin 1731 à Montpellier⁵³. Il meurt en 1744. Un de ses fils, Pierre Marcé, né en 1724 et mort en 1764 prend sa suite comme maître orfèvre⁵⁴, il « *travaille avec son père et lui succède* ».

Les familles Magne et Marcé sont en concurrence. Aucun mariage ne lie les deux familles, ils ne sont d'ailleurs pas enterrés au même endroit non plus (contrairement aux Magne, les Marcé ignorent les Cordeliers.). Les seuls liens qui semblent les unir sont leurs obligations corporatives. Ainsi les maîtres orfèvres, malgré la concurrence sont obligés de travailler main dans la main et de se coopter les uns les autres, les familles Magne et Marcé s'entraident en dehors de la ville de Mende pour l'obtention des titres.

⁴⁸ THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc*, ouvrage cité volume 3, p. 3 : « *AM Mende GG 24 à 28. De son union avec Marie Plagnes, il eut Louis qui suit, Marie en 1687 ne vit que 2 ans, autre Marie en 1689 vit 4 ans 6 mois, Marie Catin en 1692, Louise en 1694 et Jean Louis en 1695. Sa veuve épousera le 1er mai 1697 Jean Plantade maître chapelier 29 ans* ».

⁴⁹ Il se marie le 18 juin 1799 avec Elisabeth Mouton dont on connaît quatre enfants morts jeunes.

⁵⁰ Il épouse le 19 juin 1805 Anne Marie Devèze et auront six enfants sans succession professionnelle.

⁵¹ THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc*, ouvrage cité, volume 3, pp. 14 et 15

⁵² Références J. Thuillé pour Jean Marcé : AD 34.B 506 et 507 ; AM Mende GG 75 à 79.

⁵³ THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc*, ouvrage cité, pp. 14 : *AM. Mende GG 32 à 65 ; AD 34.B 462 et 501 ; AD 30 B 19.*

⁵⁴ J THUILE, AM. Mende GG 45 à 74.

Tableau de synthèse la famille d'orfèvres Marcé : trois générations (1 à 3)			
° naissance ou baptême ; X mariage ; + décès ; (+) sépulture. En italiques : informations livre de J. Thuillé.			
Nom	Profession sur les actes	Nom conjoint	Parents de la conjointe
1A. MARCE Pierre	Maître apothicaire	BUISSON Paule ° vers 1646 +12 octobre 1721 Mende (de la "contagion" : peste)	
1B. MARCE Antoine ° vers 1683 X 11 novembre 1711 Mende + 1er novembre 1721 Mende (aux Infirmeries : peste)	Marchand apothicaire	GISQUET Marguerite °vers 1685 Sait signer + après 1745	
2A. MARCE François ° vers 1664 X 21 mai 1714 Mende + 15 juillet 1744 Mende (+) cimetière de la cathédrale	1714 Mende orfèvre 1721 maître orfèvre 1731 Reçu maître <i>(environ 47 ans)</i> 1744 juillet orfèvre 1744 septembre marchand orfèvre (+)	FRAISSE Marianne ° vers 1684 + 27 sept 1744 Mende (+) chapelle des sœurs de St-Dominique	FRAISSE Michel ROCHES Françoise
2B. MARCE Jean ° 15 mars 1715 Mende X 11 août 1744 Mende + 15 avril 1800 Mende	11 août 1744 Mende marchand orfèvre 1745 orfèvre de cette ville 1746 marchand orfèvre 1744 reçu Maître orfèvre (29 ans) 1749 maître orfèvre 1750 -1552-1756 -1758 marchand orfèvre 1759 orfèvres 1761-1762 orfèvre 1764 maître orfèvre 1775 un des quatre prud'homme 1780-1790 garde 1790 marchand orfèvre 1794 orfèvre 1800 orfèvre	FAGE Françoise Christine 1759 orfèvres + 16 août 1794 Mende	FAGE Estienne marchand BADUEL Louise
3. MARCE Pierre (fils de François) ° 6 juin 1724 Mende X 18 mai 1751 Mende + 5 octobre 1764 Mende (+) Grand Cimetière	Maître orfèvre <i>Successeur de François</i> <i>Marcé, son père.</i>	PLAGNES Marianne ° St Etienne du Valdonès + 29 janv. 1771 (+) Cimetière Saint Gervais	PLAGNES Guillaume BROS Marie

François Marcé (1684 ? - 1744) est reçu à environ 47 ans, *maître orfèvre* le 18 juin 1731 à Montpellier pour Mende devant le Juge des Monnaies, ayant présenté pour chef d'œuvre, une cuillère et une fourchette, et fourni caution de 10 marcs d'argent par

Louis Magne. Il insculpe⁵⁵ son poinçon. En 1732 les gardes de la jurande de Nîmes l'assignent devant le [Procureur du Roi] à Montpellier pour inobservation des règlements. Il figure sur la liste de recensement de 1736-1737 des orfèvres dépendant de la jurande⁵⁶ de Nîmes⁵⁷.

Jean Marcé (1715 - 1800) a travaillé à Mende de 1744 à la fin du siècle. On lui doit de nombreux objets d'art sacré classés au titre d'objets à l'inventaire des monuments historiques⁵⁸.



Signature de Jean Marcé (1751) et poinçon.

La réalisation d'un chef d'œuvre permet d'être reçu Maître au sein des corporations et ces orfèvres nous laissent plusieurs traces par exemple ci dessous :

Le 18 avril 1731, à près de 46 ans, Louis Magne est reçu maître orfèvre à Montpellier pour s'installer à Mende devant le Juge de la Monnaie. Son chef d'œuvre, exécuté à Nîmes est une bague en coralline. Il donne pour caution de 10 marcs d'argent⁵⁹.

⁵⁵ Insculper ou Insculpter [in-scul-pé ou inskul-pté] Graver en frappant avec un poinçon. Les fabricants d'ouvrage d'or et d'argent sont tenus de faire insculper à l'administration du département et à la municipalité du canton où ils résident leur poinçon particulier sur une planche de cuivre.

⁵⁶ Selon J. THUILE, ouvrage cité, volume 1, page 30 : « *Le mot jurande est anachronique et très peu usité en Languedoc, et nous ne l'avons adopté que par commodité, en lieu et place de « Communauté des maitres orfèvres » ou « Corps des maitres orfèvres » lesquels termes sont uniquement employés pour designer la corporation constituée. Quand nous disons « jurande » il faut donc entendre la corporation. Mais « jurande » nous permet de remplacer par un seul mot les quatre qu'il faudrait continuellement répéter.* »

⁵⁷ THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc*, ouvrage cité, pp. 14 : AM. Mende GG 32 à 65 ; AD 34.B 462 et 501 ; AD 30 B 19.

⁵⁸ Monuments historiques – patrimoine mobilier (Palissy) notices PM48000174 ; PM48000152 ; PM48000551 ; PM48000123 ; PM480000182, etc,

⁵⁹ Le marc fut une unité de poids pour les métaux précieux... (www.universalis.fr > encyclopedie > marc-monnaie **marc**, monnaie - Encyclopædia Universalis). Selon J. THUILE, volume 1, p. 31 : « *En Languedoc les mesures couramment employées dérivent du marc ou demi livre, valant le plus communément 244 grammes 76. Le marc pèse 8 onces, l'once valant 30 gr. 595. L'once pèse 8 gros, le gros valant 3 gr. 82...* ».

Jean Louis Magne, appelé simplement Louis comme son grand-père, est né et a été baptisé le 26 février 1745. Il est reçu maître pour Mende à Montpellier n'ayant que 19 ans, le 16 juin 1764 « *receu ainsy que l'ont été ses père, grand-père et ayeul* » et « *présente son chef d'œuvre : une bague à l'anglaise. Il donne pour caution de 10 marcs d'argent Guillaume Agout, cabaretier de Montpellier. Il fait insculper ses poinçons pour l'or et l'argent (reproduits sur la plaque de cuivre de la Monnaie de Montpellier) mais devra aussi les faire insculper sur la plaque de cuivre de la jurande de Mende s'il y a lieu* ».

Ces deux orfèvres, séparés d'une génération, ont une grande différence d'âge à l'obtention de la maîtrise et leur cursus diffère :

- Louis Magne⁶⁰ est né à Mende le 16 juillet 1685. Ayant perdu son père alors qu'il avait dix ans, il a été placé en apprentissage par sa mère, chez Jean Villaret à Mende puis le 15 mars 1704 à Montpellier chez Pierre Freboul pour cinq ans⁶¹.

- Jean-Louis Magne lors de son baptême est parrainé par son oncle par alliance, le maître orfèvre Jean Montet. Son père est orfèvre, tout comme son grand père, ce qui ne l'empêche pas de faire son apprentissage à Avignon (chez Pierre Granger). Il est « *l'un des quatre maîtres inscrits comme membres de la nouvelle jurande instituée le 29 avril 1775* ».

Tous ces orfèvres ont eu un rôle important dans les métiers d'Art à Mende mais ni les uns ni les autres n'apparaissent sous l'appellation d'horloger ou ayant réalisé des travaux en rapport direct avec l'horlogerie. En 1781, s'installe le Franc-comtois Claude Alexis Prost, marchand-horloger puis horloger qui sera suivi par d'autres. Sans doute, les orfèvres durant le XVIIIe siècle emboîtent les mouvements de montres fabriqués ailleurs en France ou en Suisse. Ils les commercialisent sous forme de produits finis. *L'Encyclopédie* montre le travail de fabrication des boîtes ouvragées. Les orfèvres subsistent au début du XIXe siècle pendant que les horlogers contraints économiquement à la pluriactivité, deviennent horlogers-bijoutiers-joaillers.

⁶⁰ AM Mende GG 24 à 28 ; AD 34 B 503 selon J. THUILE.

⁶¹ THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc*, ouvrage cité, volume 3, pp. 3 et 4.

I.B. Horloger, un métier itinérant ?

I.B.a. L'horlogerie d'édifice

L'horlogerie d'édifice est une branche spécifique de la discipline horlogère. Ces mécanismes, placés dans des tours, des clochers, des beffrois sont des garde-temps publics de gros volume. Les cadrans et sonneries qu'ils animent doivent être vus et entendus de loin. Le mécanisme de ces horloges est de taille très imposante par rapport à celui des horloges domestiques. Pour usiner de tels mouvements, l'horloger doit maîtriser la forge ou commander de lourdes pièces chez un forgeron ou un ferronnier. En particulier pour les montants et les longerons de l'horloge.

Au XVIII^e siècle, ces mécanismes sont souvent fabriqués par des horlogers ou des serruriers itinérants et spécialisés. Alain Corbin dans son ouvrage « Les cloches de la terre » a étudié la fabrication itinérante des cloches par des saintiers selon un processus similaire qui débute par un devis détaillé entre l'artisan et la collectivité avant la fabrication. « Le fondeur de cloches se présente au printemps [...]. Recourir à ses services évite le transport de l'objet pondéreux et fragile »⁶².

L'horloger comme le fondeur de cloches utilise l'ancien matériau (de la cloche ou de l'horloge). Comme la vieille cloche qui est fondue pour produire la nouvelle, l'ancien mouvement d'horloge est provisoirement réparé avant la mise en place du nouveau.

« Le marché – ou « traité » – conclu avec [...] le conseil municipal se révèle délicat. Le fondeur exhibe les « certificats de satisfaction » qui lui ont été délivrés par ses précédents clients »⁶³.

L'horloge de Saint Chély d'Apcher a été fabriquée au printemps 1772, selon ce procédé pour les consuls de la ville par l'horloger Fovet, originaire de Saint Denis en Normandie⁶⁴. Le devis dressé par Fovet rappelle qu'il venait de faire une horloge d'édifice pour les chanoines de Montferrand. Il s'engage dans un premier temps à remettre en fonction l'ancienne horloge avant d'en fabriquer une nouvelle pour la ville de Saint Chély dont le prix convenu est de 350 livres. Cet exemple est particulièrement intéressant car il

⁶² CORBIN Alain, *Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle*, Albin Michel, Paris 1994, 359 pages, p.86.

⁶³ CORBIN Alain, *Les Cloches de la terre* ; idem, p. 87.

⁶⁴ AD 48, EDT 140 DD1 - Saint Chély d'Apcher, *Devis et...*, quatre pages.

permet de connaître l'horloger, ses « clients » et son œuvre. Il semble que ce mode de fabrication ait été privilégié avant la production industrielle des horloges de clocher.

Autre exemple en Bas-Languedoc, à Frontignan près de Montpellier, en 1663 on paie Fulcran Brugière 30 livres pour rente de sa maison et la boutique près de la porte de Montpellier « *occupée par les maîtres qui ont travaillé à la construction et la fabrication de l'horloge que la communauté a fait faire et loger au clocher de l'église la présente année* »⁶⁵. Une habitation et un lieu de travail sont attribués aux horlogers et à leurs compagnons pour la création de l'horloge au sein même de la ville qui les embauche.

A Mende en 1666, les consuls passent par contre, un contrat avec Jean Vitrolles, serrurier et « horloger »⁶⁶ de la ville pour remplacer l'ancien mécanisme.

A Mende, encore au début du XIXe siècle (et depuis le XVIIIe siècle) c'est Jean-Baptiste Astier, maître serrurier qui a pour charge de s'occuper de l'horloge de la cathédrale et du collège. Ces deux horloges d'édifices rythmaient alors la vie de la cité.

I.B.b. Une fabrication complète par un horloger à Saint Chély d'Apcher

La première installation d'une horloge à Saint-Chély d'Apcher est certainement très ancienne. Le 21 mars 1772, un marché est passé entre d'Imbert du Mazel, premier consul de la ville et Jean-Baptiste Fovet ⁶⁷ maître horloger de la paroisse de Saint Denis en Normandie⁶⁸ pour que celui-ci fasse une horloge neuve pour 350 Livres⁶⁹.

⁶⁵ Archives Municipales Frontignan D.D.2A dans CABLAT, André : « La mesure du temps autrefois horloges et horlogers du XVe au XIXe siècle » dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région* ; XII-XIII-1983 ; Centre culturel sétois ; Sète ; pp.157-167.

⁶⁶ Le terme d'horloger, on l'a vu, est employé pour désigner les hommes qui interviennent sur les horloges d'édifice et les entretiennent. Il est encore employé au XIXe siècle pour celui qui remonte les poids de l'horloge. Il se distingue de celui d'horloger plus technique et spécialisé pouvant intervenir sur les montres et pendules domestiques.

⁶⁷ Il signe « *fovêt* ».

⁶⁸ Plusieurs paroisses peuvent correspondre à Saint-Denis en Normandie, de même que Saint-Denis proche de Paris, on utilise le nom de Normands pour des habitants des bords de Seine. Racine dans *les Plaideurs* fait dire à Petit Jean, Picard d'origine venu s'employer à Paris :

« ...Un juge, l'an passé, me prit à son service,
Il m'avait fait venir d'Amiens pour être Suisse.

Tous ces Normands voulaient se divertir de nous, ... » (Acte I, Scène I, vers 3 à 5)

⁶⁹ Première page 1° article à 7°, seconde page 8° à 15° et troisième page 16° et dernier point suivi d'un développement qui se poursuit sur la quatrième et dernière page.

Le contrat s'achève sur « *Enfin nous promettons de donner audit foyet la vieille horloge qui Est actuèlement, quand la neuve sera parfaite et placée, fait double à St Chély ce vingt unième Mars Mille Sept Cens Soixante douze* »⁷⁰.

On confirme donc la présence d'une ancienne horloge qui va être remplacée. Elle sera installée selon le marché proposé « *sur le couvert de la tour* »⁷¹. Elle est alors située non sur la tour actuelle mais sur une tour dite « de l'horloge » faisant partie d'un ensemble de deux tours à une porte de la ville. Cette tour a disparu avec l'ensemble des fortifications.

Actuellement, les éléments épars de cette horloge⁷² sont entreposés dans une autre tour de Saint Chély, dite le donjon. Cette construction a été surélevée, et la toiture sans doute refaite au début du XIXe siècle. Le mécanisme aurait été entièrement démonté et stocké dans cette tour à la fin du XXe siècle⁷³. Cette tour, construite fin XIIIe - début XIVe siècle est une « *tour de veille ou de guet* »⁷⁴, devenue prison au XVIe siècle, elle échappe à la démolition des murailles de la ville. Suite à la décision⁷⁵, de « *transformer la tour en clocher* », elle est « *découronnée, abaissée de plusieurs mètres, puis rehaussée de quatre baies...* ». C'est au niveau de ces baies où sont installées les cloches que se trouvent en ce début de XXIe siècle, les vestiges de l'horloge.

Le marché entre les consuls et l'horloger, est conservé aux Archives départementales⁷⁶. L'étude de ce document est particulièrement intéressante autant du point de vue historique qu'horloger tant par le détail que par la qualité du contrat et du mouvement décrit. Ce devis se décompose en seize points outre les développements et comporte 109 lignes en quatre pages.

⁷⁰ AD 48, EDT 140 DD1 - Saint Chély d'Apcher ; 4e page, lignes 101 à 104 du contrat.

⁷¹ idem, 3e page, ligne 73.

⁷² Après la première visite le 23 octobre 2017 qui a permis de « découvrir » l'horloge, guidée par M. Serge Boudon, une seconde, le 13 juin 2018, avec une personne chargée de l'Office du tourisme, a permis de prendre certaines mesures et compléter la documentation. Qu'ils soient ici remerciés pour leur amabilité et leur disponibilité.

⁷³ Information de M. Jacques Berti, le 20 juillet 2018.

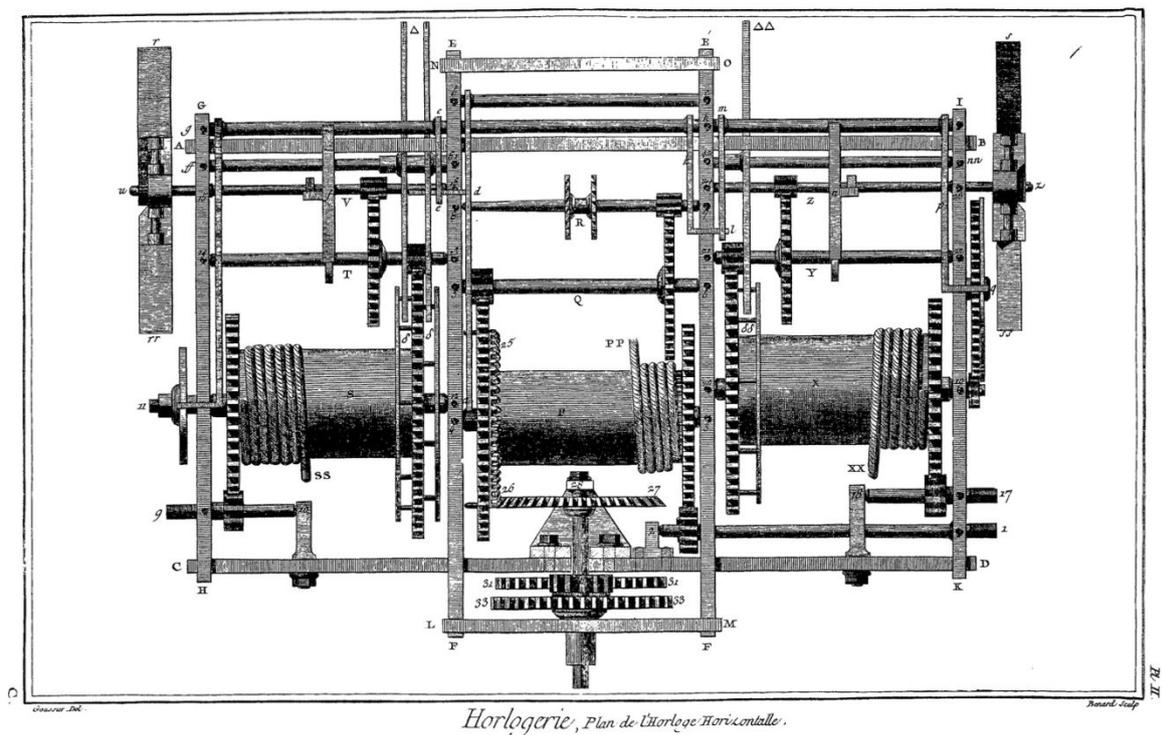
⁷⁴ BERTI Jacques, BOULET Christian, BERTRAND Stéphanie, BOULET Gérard, *St Chély d'Apcher, son Histoire*, Centre Culture et Loisirs, Saint Chély d'Apcher 2004, 40 pages, p. 24..Il est à noter qu'à aucun moment ne sont évoqués les éléments d'un mécanisme, présents dans la tour.

⁷⁵ idem, délibération du Conseil municipal du 5 octobre 1875.

⁷⁶ AD 48, EDT 140 DD1 - Saint Chély d'Apcher, *Devis et...*, quatre pages.

L'horloger Fovet nous apporte, dans son devis, plusieurs indications primordiales sur la façon dont sera faite l'horloge de Saint Chély d'Apcher. « *La dite horloge sera horizontale et non verticale comme étant la meilleure methode et celle qui se pratique actuellement a paris* ». Ce type de construction est remarquable. On attribue l'invention de l'horloge horizontale, courant du XVIIIe siècle, à Julien Leroy⁷⁷. Il modifie fondamentalement les horloges monumentales en leur donnant une structure horizontale, qui sera adoptée par les constructeurs de l'époque d'où la conclusion du point 14 du devis: « *celle qui se pratique actuellement a paris* ».

Sur les horloges dites horizontales, la « cage » n'est qu'un cadre de longerons vissés pourvu de ponts dans lequel s'inscrit la plus grande partie du mouvement. Le point 11 stipule « *tous les trous des bandes de la cage propres a recevoir les pivots des arbres portant lesdites roues* ». Le terme « arbre » en horlogerie désigne l'axe de la roue. La roue n'est théoriquement que la pièce (de cuivre) pourvue d'une serge, de bras et d'une denture. L'ensemble roue, axe et pignon forme un « mobile » mais ce terme est interchangeable avec celui de « roue » employé ici.



L'Encyclopédie (1751 - 1780) , recueil de planches : horlogerie, Planche II.

⁷⁷ Julien Leroy ou Le Roy (1686-1759) était l'horloger de Louis XV.

L'*Encyclopédie* de Denis Diderot et Jean d'Alembert, dans sa partie Horlogerie présente le « *Plan de l'Horloge Horizontale* » :

« *La cage formée de six barres AB, CD, EF, E'F', GH, IK est divisée en trois parties qui contiennent chacune un rouage ; la division du milieu contient le rouage du mouvement, celle à gauche contient le rouage de la sonnerie des quarts, & celle qui est à droite de la sonnerie des heures. »*

A Saint Chély, l'horloge sonnait les demies⁷⁸ mais pas les quarts comme celle ci-dessus. Elle n'était pas divisée en trois mais en deux parties. Il n'y avait donc que cinq barres⁷⁹ correspondant aux AB, CD pour les longueurs, EF seule barre centrale, GH et IK sur les largeurs et deux rouages au lieu de trois.

Elle s'apparente davantage à celle de Roussel ci-dessous, avec les longueurs AB et CD et la transversale EF. Les deux tambours Z et G sont conservés avec les rouages attenants et les pignons lanternés N et Y. Ses deux corps de rouages servent pour l'un au mouvement de l'horloge, à l'égrenage du temps et le second à la sonnerie des heures et des demies. Mais celle de Roussel est entièrement clavetée et non vissée. De plus son type d'échappement à verge la différencie de celle de Saint Chély qui a un échappement à chevilles.⁸⁰

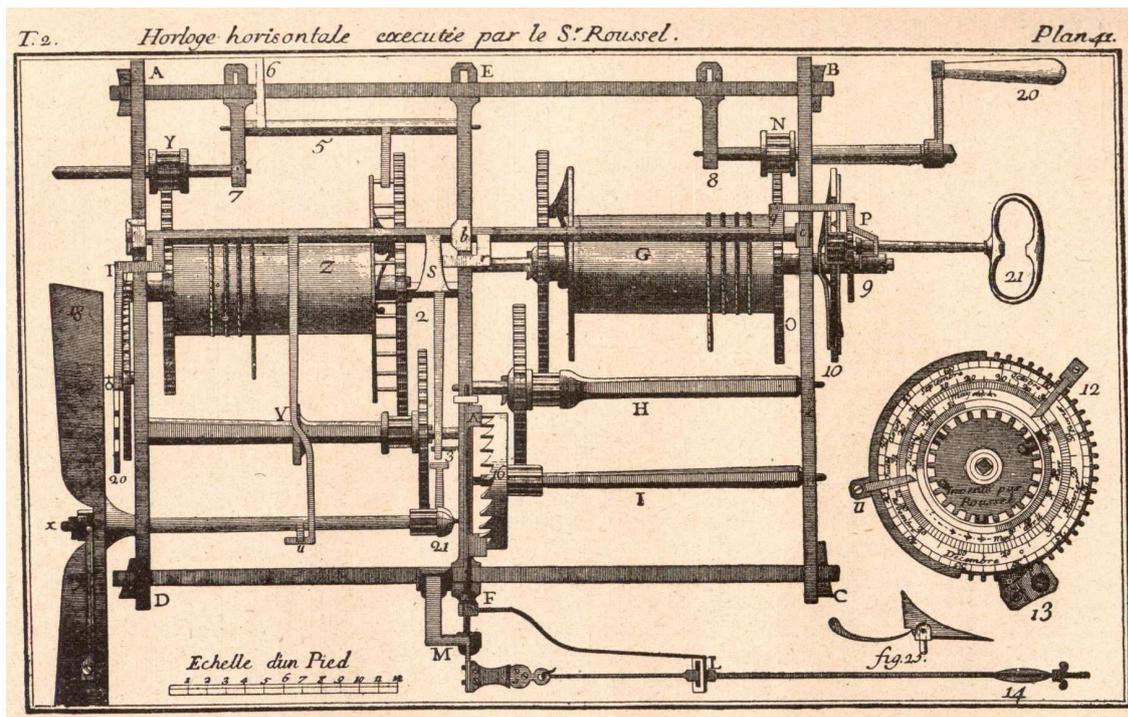
Il s'agit du premier (et unique ?) mécanisme de ce type du XVIIIe siècle, connu en Lozère. Il est actuellement (mars 2020) entièrement démonté. Des pièces essentielles du cadre et de l'horloge (ou du moins un certain nombre de celles-ci) semblent présentes et notamment les cinq barres du cadre. D'autres ont peut-être disparu dont le balancier.

Les horlogers itinérants comme Fovet traversaient la France, et portaient les innovations techniques qu'ils faisaient valoir lorsqu'ils construisaient une horloge. L'horloger met plusieurs arguments commerciaux dans son devis, son expérience dans la construction « *nous sommes en Etat de faire une horloge telle qui est depeinte dans le devis si devant, et notamment de M.M. les Chanoines de Montferrant pour lesquels nous venons d'en faire une neuve tout a l'heure* » mais surtout la création d'une horloge selon « *la meilleure methode et celle qui se pratique actuelement a paris* ».

⁷⁸ *Devis...*, première page, ligne 2.

⁷⁹ *Devis...*, première page, ligne 4.

⁸⁰ BERTHOUD Ferdinand, *Histoire de la mesure du temps par les horloges*, vol 1, la république, Paris 1802, 447 pages.



Horloge horizontale (1741)⁸¹

A la fin du XVIIIe, les horloges dites « à cage », qui seront fabriquées jusqu'à la moitié du XIXe siècle encore, coexistent avec d'autres types de mécanismes comme les mouvements horizontaux. Cette innovation, par la mise à plat des rouages et l'abandon du système vertical dans l'horlogerie d'édifice permet au XIXe la conception triangulaire des mouvements mécaniques qui persistera jusqu'à leur disparition.

Fovet se pose comme à la pointe de la technologie horlogère de l'époque. Les horlogers de Paris sont alors renommés dans le monde entier. Au côté de l'Angleterre la France est alors un pays très en avance sur la fabrication de garde-temps que ce soit les montres, les pendules ou les horloges. L'arrivée en Lozère de telles horloges montre la diffusion des innovations et l'apport par des horlogers itinérants des compétences et des savoir-faire.

L'horloge de Saint Chély en effet possède plusieurs innovations horlogères notables du XVIIIe siècle. Dans un premier lieu, les écrous à quatre pans qui assemblent l'horloge là où auparavant le cadre était claveté. Cela suppose un outillage avancé (des filières et des tarauds de grande taille). En opposant les deux gravures (celle du livre de Berthoud et celle de l'*Encyclopédie*) il est possible d'imaginer l'horloge que Fovet a

⁸¹ D'après THIOU Antoine, *Traité de l'horlogerie mécanique et pratique*, C. Moette, Paris 1741 ; 224 pages, déjà cité.

produite pour les consuls de Saint Chély. Le point 5 du devis indique « *tous les pignons ou Lanterne Seront daçier* ». Le pignon lanterné (encore utilisé dans les réveils de la seconde moitié du XXe siècle) est une forme très facile à usiner. Il suffit de river entre deux « tourteaux » des goupilles d'acier formant ainsi une petite cage ou « lanterne » qui servira à engrener la roue dont chaque dent s'inscrit entre deux des goupilles.

Le point n° 13 stipule « *Toutes les roues seront en cuivre* », sur les horloges dites « cage-fer », les roues étaient de fer forgé. Ce changement de métal dénote également d'une avancée technique importante.

Un autre organe important de l'horloge apporte un éclairage supplémentaire sur la diffusion des savoirs techniques. Il s'agit de l'échappement ; dont Fovet fait état au point 2 « *une roue de rencontre a Cheville pour faire Mouvoir un echapement a Repos* ». Ni l'horloge de l'*Encyclopédie*, ni celle de Roussel ne possède un tel échappement. L'échappement à goupille utilisé par Fovet pour son horloge est d'une conception couramment utilisée par les horlogers jurassiens et il se retrouve dans la plupart des horloges du XIXe siècle. C'est un échappement fiable et aisément réparable. Là où la denture devait être réusinée partiellement, il suffisait de changer l'une des chevilles de l'échappement.

I.B.c. L'établissement à Mende d'horlogers extérieurs à la fin du XVIIIe siècle.

De la fin de l'Ancien Régime et la Révolution et durant la première moitié du XIXe plusieurs horlogers travaillent à Mende : deux Francs-comtois Claude Alexis Prost (1748-1818) et Nicolas Contesse (1779-1850). Il ne s'agit plus d'itinérants comme pour Jean Baptiste Fovet à Saint Chély d'Apcher. Ils essaient de s'établir durablement : Prost occupe le n° 5 rue de la Préfecture et s'associe comme imprimeur avec Joseph Mathieu Kocher⁸² avant de passer à l'administration⁸³ ; et Contesse, à son décès, est propriétaire de sa maison Boulevard du Palais de Justice⁸⁴.

⁸² Joseph Mathieu Kocher originaire de la ville de Salem au Grand Duché de Bade se marie à Mende le 3 décembre 1792 (AD 48 ; 1 Mi EC 095/15 ; 1785-1794).

⁸³ MARTIN A., *Notice historique sur la ville de MENDE*, Laffitte Reprints, Marseille 1976 (300 exemplaires), réédition de l'édition originale de 1893, 231 pages, pp.141 et 147.

⁸⁴ AD 48 - 3 Q 4018 - 1854-1860 - Enregistrement ; Table des successions.

Claude Alexis Prost (~ 1750 - 1818)

Claude Alexis Prost époux de l'Alésienne Marie Elisabeth Bernard, est Maître horloger puis Directeur des Postes à la charnière des deux siècles. Sa famille d'origine franc-comtoise, n'apparaît à Mende qu'avec lui, dans le dernier quart du XVIIIe siècle.

Il est né en plein pays horloger le 3 août 1748 à Chapelle des Bois⁸⁵ dans les monts du Jura, à la frontière suisse, de Théodose Prost, Procureur fiscal⁸⁶ et Marie Michaud. Il a vingt ans et est dit « *Marchand horloger* » lorsqu'il épouse le 27 janvier 1778 à Alès Marie Elisabeth Bernard. Elle est fille de Jean, maître perruquier et d'Elisabeth Damicourt. En fin d'année, le 28 novembre naît leur fils Théodose Cyriaque⁸⁷. Il est baptisé le lendemain et reçoit le prénom de son grand-père paternel qui est le parrain en titre mais est représenté par le grand-père maternel. La marraine est l'aïeule maternelle qui signe⁸⁸.

Le couple se déplace dans les années qui suivent le mariage, à Mende où naît et est baptisée le 18 juin 1781 leur première fille : il est « *horloger* » sur l'acte. Il devient « *Maître horloger* », le 10 janvier 1783, lorsqu'il perd cette fille aînée Françoise Henriette âgée d'environ 18 mois. Ils ont ensuite trois autres filles : Gabrielle Mélanie⁸⁹, Jeanne Adélaïde et Jeanne Philippine⁹⁰. Lors des actes de baptême des deux premières Claude Alexis Prost fait accompagner sa signature de deux points très visibles qu'il dispose sous son nom, ce qui peut accréditer l'appartenance à la Franc-maçonnerie.

⁸⁵ Aujourd'hui, département du Doubs.

⁸⁶ Théodose Prost a remplacé dans cette charge Claude Blondeau décédé le 7 décembre 1741. Théodose Prost décède le 27 février 1783. Renseignements extraits de *Recherches historiques sur Chapelle des Bois*, calendrier de 790 à 1899 de l'Abbé Léon Bourgeois-Moine et AD 25, BMS Chapelle des Bois 1737-1755.

⁸⁷ Directeur des postes en retraite, Théodose Cyriaque Prost décède à Mende le 20 mars 1848, célibataire, à près de 70 ans dans sa maison en face de la cathédrale. AD 48 - 1 Mi EC 095 R34 ; registre de 1848 (4 E 095 63) acte n° 96. Il est l'auteur d'un célèbre herbier recensant notamment la flore lozérienne.

⁸⁸ Archives municipales d'Alès, tables décennales et CD 6/7 Catholiques : Baptêmes, Mariages (1763-1783) ; mariage feuillet 986 et baptême feuillet 1009. Elle signe « *bernard née darmicourt* ».

⁸⁹ Née et baptisée le 11 novembre 1783, celle ci a pour marraine Gabrielle Bouniol (1747 - 1819) épouse Lascols dont le petit-fils Edouard Lascols sera un des principaux horlogers de Mende au XIXe siècle. L'orfèvre Jean Marcé est aussi présent et signe l'acte. AD 48 - 1 Mi EC 095/14 - Baptêmes, mariages 1783 - 1791 ; feuillet 26 verso.

⁹⁰ AD 48 - 1 Mi EC 095/16 - Tables décennales ; 1760-1788, annexe du Chastel Nouvel.

Signature de Claude Alexis Prost (1797).

Tableau de synthèse de la famille Prost : trois générations (1 à 3)			
Génération & Nom	Profession sur les actes	Nom conjoint	Parents du conjoint
° naissance ou baptême ; X mariage ; + décès ; (+) sépulture.			
1. PROST Théodose + 27.2.1783 Chapelle des Bois	1742 Procureur fiscal	MICHAUD Marie Josèphe + avant 1778 Chapelle des Bois	
2. PROST Claude Alexis ° 3 août 1748 Chapelle des Bois X 27 janvier 1778 Alès + 31 mai 1818 Mende	1778 marchand horloger Alais 1783 maître horloger Mende 1797 directeur des postes Mende	BERNARD Marie Elizabeth ° vers 1757 Alais Sait signer + 23 mars 1834 Mende	BERNARD Jean maître perruquier ; signe DAMICOURT Marie Elisabeth ; signe
3. PROST Théodose Cyriaque ° 28 novembre 1778 Alais + 20 mars 1848 Mende	Directeur des postes	célibataire	
3. PROST Françoise Henriette ° 18 juin 1781 Mende filleule d'Antoine SAUVAGE organiste. + 10 janvier 1783 Mende			
3. PROST Gabrielle Mélanie ° 11 novembre 1783 Mende		LECHEVALIER Alexis ° vers 1790 Inspecteur des postes	
3. PROST Jeanne Adélaïde °25 septembre 1785 Mende + 11 juillet 1858 Mende			
3. PROST Jeanne Philippine ° vers 1788 Mende + 31 août 1828 Mende		célibataire	
3. PROST Marie Julie Euphrosine ° 16 octobre 1791 Mende X 24 août 1814 Mende + 19 mars 1862 Mende		SAUVAGE Jean Baptiste Paul ° 23 janvier 1785 Mende Conducteur des Ponts et Chaussées + avant 1862	SAUVAGE Antoine organiste de la cathédrale (a joué La Marseillaise lors du culte de la Raison) Parrain de Françoise Henriette PROST.
3. PROST Joseph Alexis Benjamin ° 5 février 1797 Mende Filleul de Joseph Mathieu KOCHER			

Le 16 octobre 1791, son épouse donne le jour à une autre fille qui est baptisée Marie Julie Euphrosine⁹¹, le lendemain par « *nous évêque du département de la Lozère [...] dans l'église Cathédrale dudit Mende* ». Etienne Nogaret, l'évêque qui signe a été élu le 22 mars précédent ayant accepté la Constitution civile du clergé⁹². Le parrain est son oncle qui signe « *Prost Cadet* » et la marraine la sœur de l'enfant qui signe « *Mélanie prost* » avec une vingtaine d'autres présents

Le 5 février 1797, selon l'acte issu des registres paroissiaux, il baptise son fils Joseph Alexis Benjamin né le même jour. Parrain et marraine signent l'acte avec seize autres présents, plus le curé Bourrel. Il va déclarer cet enfant le 15 ventôse an V de la République (5 mars 1797) « *pour se conformer a la Loi du vingt septembre mil sept cens quatre vingt douze* »... La différence de dates ne semble pourtant pas liée à une mauvaise concordance entre l'ancien et le nouveau calendrier alors déjà bien « installé ». Il est alors devenu « *directeur des postes* » et souligne sa signature de deux traits entre lesquels sont disposés trois points symboliques⁹³. Chez les francs maçons, il y a trois grades : apprenti, compagnon, puis maître⁹⁴. Les deux points correspondraient donc au second grade puis le troisième aurait été acquis après son arrivée à Mende. Si l'interprétation des symboles maçonnique est bonne, cela signifie que Claude-Alexis Prost était en liaison avec la loge mendoise ce qui a pu faciliter son installation.

Il décède le 31 mai 1818. Sur son acte de décès, Claude Alexis Prost âgé de 71 ans (il en a dix de moins), est bien « *ancien directeur des postes* »⁹⁵. Il laisse son épouse veuve avec deux fils et quatre filles⁹⁶. Mais sur les tables de l'enregistrement sa profession

⁹¹ Marie Julie Euphrosine épouse Sauvage est décédée à Mende le 19 mars 1862. AD 48 - 1 Mi EC 095 R41 ; registre de 1862 (4 E 095 77) acte n° 99.

⁹² DELON Abbé Pierre J.-B., *La Révolution en Lozère*, Imprimerie lozérienne, Mende 1922 ; 791 pages ; pp. 73 à 77.

⁹³ AD 48 - 1 Mi EC 095/17 - Etat civil an 5e, naissances, acte n° 222.

⁹⁴ PISTRE Paul, *Francs-Maçon du Midi, maçonnerie biterroise et sociabilité urbaine du XVIIIe siècle à nos jours*, éditions Mare Nostrum, 1995, Perpignan, 302 pages.

⁹⁵ C'est Louis Le Chevalier, contrôleur des postes qui vient déclarer le décès.

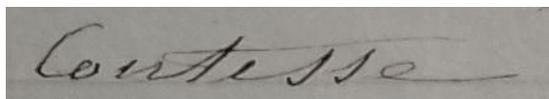
⁹⁶ AD 48 - 1 Mi EC 095/24 - Etat civil 1818, acte n° 211.

est bien « *horloger* », il a 69 ans (sic) et ses ayants droits sont bien « *ses enfants au nombre de 6* »⁹⁷.

Lorsque son épouse décède le 23 mars 1834, à 77 ans (ce qui est exact), rue de la Préfecture à Mende, c'est son gendre Alexis Le Chevalier, inspecteur des postes qui vient déclarer le décès et l'acte précise qu'il reste deux fils et trois filles en vie.

Nicolas Contesse (1779-1854) expert en horlogerie.

Lors de l'inventaire après décès de l'horloger Jean Pierre Mercier à Mende, le notaire Maître Monteil-Charpal a recours en juillet-août 1850, à un expert pour priser les pièces d'horlogerie : Nicolas Contesse.

A photograph of a handwritten signature in cursive script, which reads "Contesse". The signature is written in dark ink on a light-colored, slightly textured paper.

Signature de Nicolas Contesse (1850).

Jean Nicolas Contesse est né, et a été baptisé, le 27 mai 1779 à Montbouton⁹⁸. Il est le fils de Jean Pierre Contesse⁹⁹ et de Marie Catherine Biétry. Ils se sont mariés le 21 janvier 1766 à Montbouton¹⁰⁰. Il est le septième des huit enfants actuellement connus de ce couple. Ses parrain et marraine sont issus de familles bien connues de Montbouton. Jean Nicolas Milet père est le greffier du châtelain de la seigneurie d'Essert, son fils Jean Pierre Milet est Maître horloger, un autre Jean Nicolas Milet est chirurgien. Un Milet, curé de Montbouton signe l'acte... La famille Pernat de la marraine est encore plus présente localement dès le XIIIe siècle sur les registres paroissiaux.

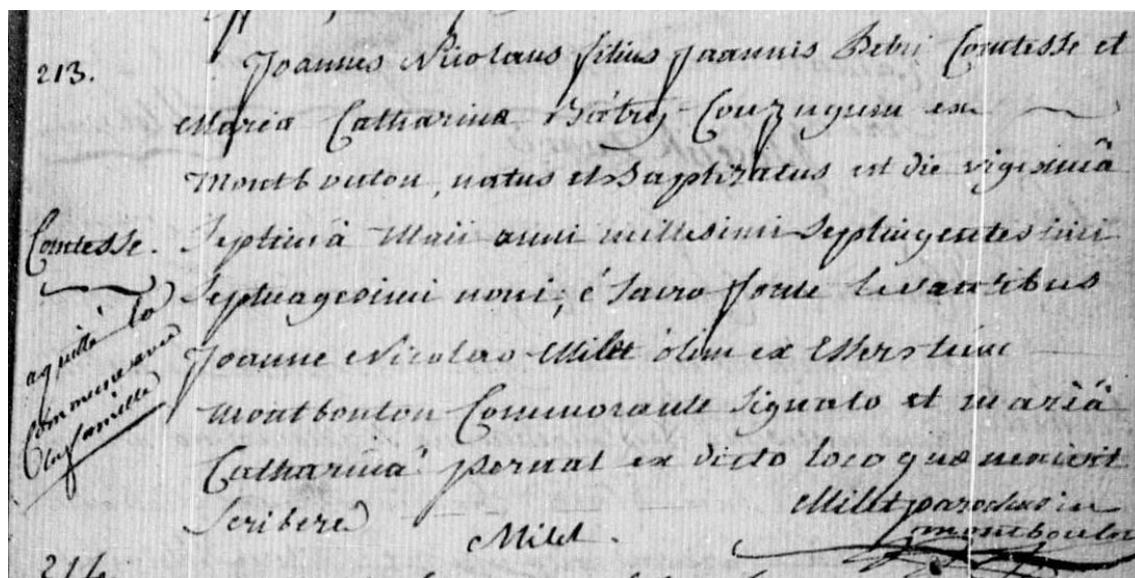
⁹⁷ AD 48 - 3 Q 4010 - tables de l'enregistrement.

⁹⁸ Situé en Franche-Comté, Montbouton devient, après la Révolution, une commune rattachée au département du Haut-Rhin et, depuis la guerre de 1870, au Territoire de Belfort, canton de Delle.

⁹⁹ Le patronyme est parfois écrit Comtesse par les rédacteurs des actes. C'est le cas lors du baptême de Jean Nicolas dont l'acte est rédigé en latin dans les registres BMS de Montbouton. Mais les signatures familiales et notamment la sienne sont bien orthographiées Contesse. Une branche, pourtant issue de la même origine, optera pour la graphie Comtesse à Montbouton et signe avec un m.

¹⁰⁰ Les registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures (BMS) de Montbouton sont réunis en un seul volume, numérisés par les Archives départementales du Territoire de Belfort (AD 90).

L'acte de baptême n° 213, porte en marge, en français, la mention : « a quitté la Commune avec la famille »¹⁰¹.



Acte de baptême de Nicolas Contesse (AD 90).

Montbouton en Franche-Comté est proche de la Suisse. Le premier couple connu de cette famille, Daniel Contesse né vers 1670 et Françoise Maillard, réside à Montbouton à partir du début du XVIIIe siècle. Ils présentent la particularité d'avoir tous deux abjuré à Montbouton, peu avant leur décès, « l'hérésie luthérienne » dans laquelle ils avaient été éduqués. Françoise Maillard abjure le 7 décembre 1756 et décède le lendemain 8 décembre. Son mari abjure le 15 décembre suivant et décède le 18, dix jours après son épouse¹⁰².

Leur fils, le grand-père de Nicolas : Marc Contesse, est né en 1717 sans doute à Montbouton¹⁰³. Il y a épousé le 15 août 1741 Marguerite du Commun, originaire du

¹⁰¹ Cette note marginale est peut être destinée à répondre à la conscription qui pouvait en cas de déflections entraîner des charges pour la famille ou la collectivité (logement de troupes notamment).

¹⁰² Archives départementales du Territoire de Belfort (AD 90) - 70 E-Dépôt, GG 1 - 7 - Registre paroissiaux (1670-1792) de Montbouton ; actes en latin - actes d'abjuration n° 29 et n° 31 sur le registre des baptêmes débuté en 1752 ; actes de décès n° 30 et 31 du registre des sépultures débuté en 1752.

¹⁰³ Les actes de baptêmes de cette génération ne figurent pas dans les BMS mais les parents étant de religion Réformée, ce n'est pas surprenant. Le premier acte au nom de Contesse [Comtesse] concerne la génération suivante : Catherine née et baptisée le 13 octobre 1729, fille de Georges né vers 1706 selon l'acte de décès du 27 août 1773 (67 ans sur l'acte).

village voisin de Croix. Lorsqu'il décède le 29 mai 1755 à l'hôpital militaire de Metz où il était entré le 1er août 1754¹⁰⁴, l'acte est envoyé à sa paroisse.

REGIMENS.	COMPAGNIES.	NOMS DE FAMILLE ET DE GUERRE.	Jour de leur mort.
Courten Suisse	Colonelle	Maurice Contesse de Montbouton entré le 1 ^{er} août 1754 mort le 29 mai 1755 mort muni des sacrements &c	29
piardou	du crest	Charles Dupuit de Chaneville qd de verdun entré le 21 mai 1755 mort muni des sacrements &c	31
<p>L. Dephense L. Dumoulin Va. Fontaine L. Coues</p> <p>Morts du mois de juin 1755</p>			

Extrait du registre des décès de l'Hôpital militaire de Metz (1744-1764).

Le curé Petitot le transcrit : Marc Contesse est « miles » (soldat) dans la « *Legione helvetica de Courten cohortis de La Colonelle* » (régiment d'infanterie suisse de Courten¹⁰⁵, compagnie de la Colonelle). Il a été enseveli au cimetière royal des étrangers de Metz¹⁰⁶. Il semble donc bien que l'origine suisse de la famille se confirme.

C'est le seul militaire rencontré dans l'étude de cette famille tandis que plusieurs des descendants de Daniel Contesse sont horlogers ou épousent des horlogers au XVIIIe puis au XIXe siècle.

¹⁰⁴ Archives municipales de Metz ; Registre des décès cote GG220 1744-1764 ; avant dernier décès de mai (...Le 29) ensuite décès de juin 1755 ; liste mensuelle signée par l'aumônier. Le prénom Marc est devenu ici Maurice...

¹⁰⁵ Le régiment de Courten, régiment d'infanterie suisse du Royaume de France, a été créé le 6 février 1690. Sur le registre de l'Hôpital militaire colonne régiment : Courten Suisses.

¹⁰⁶ AD 90 - 70 E-Dépôt, GG 1 - 7 - Registres paroissiaux (1670-1792) ; Baptêmes, Mariages et Sépultures (BMS) de Montbouton - Année 1755 ; acte en latin n° 23, feuillet 94.

Tableau de synthèse de la famille Contesse : quatre générations (1 à 4).			
° naissance ou baptême ; X mariage ; + décès ; (+) sépulture.			
Génération & Nom	Profession sur les actes	Nom conjoint	Parents du conjoint
1. CONTESSE Daniel ° vers 1670 15 déc. 1756 Abjuration + 18 déc. 1756 Montbouton		MAILLARD Françoise ° vers 1671 7 déc. 1756 Abjuration + 8 déc. 1756 Montbouton	
2. CONTESSE Marc ° vers 1717 X + 29 mai 1755 Metz	Soldat régiment Suisse 1er août 1754 Metz (hospitalisation)	DU COMMUN Marguerite ° vers 1720	
3. CONTESSE Jean Pierre ° vers 1745 X 21 janvier 1766 Montbouton XX 28 juin 1795 Montbouton + < 1820	cultivateur	BIETRY Marie Catherine + < 1795	
		ALLIMAN Magdeleine ° vers 1759 Fousse-magne	
4. CONTESSE Jean Nicolas ° 27 mai 1779 Montbouton + 11 octobre 1854 Mende	horloger	JOLY Elisabeth + < 1854	

Un mariage mérite une mention particulière :

« Aujourd'hui douzième jour du mois de prairial L'an 4e de la République Française une, indivisible et impérissable à neuf heures du Matin par devant moi Jean George Comtesse agent Municipal de la Commune de Montbouton Canton de Delle Département du Haut-Rhin [...] Sont comparus dans la Maison commune pour contracter Mariage, d'une part le Citoyen Pierre Frédéric Jacot âgé de vingt quatre ans, horloger travaillant à la fabrique de Beaupré, département du Doubs Commune de Roche, natif de Fontaine en Suisse, Comté de Vallangin et Neuchâtel, fils de Pierre Jacot horloger âgé d'environ quarante huit ans et de Suzanne Rolande ses père et mère, demeurant au dit Fontaine en Suisse, Et d'autre part Jeanne Marie Contesse horlogère âgée de vingt trois ans fille de François Leger Comtesse Le vieux âgé d'environ soixante ans Manœuvre et de Marguerite Bietry Son Epouse âgée d'environ cinquante sept ans [...] domiciliés à Montbouton, Lesquels futurs conjoints étaient accompagnés des Citoyens Antoine Cornué âgé de soixante et dix ans Manœuvre et oncle de la future Epouse, de François Léger Comtesse horloger âgé de trente cinq ans et frère de la future Epouse, de Joseph Beuret Garde de Ban de la commune de Montbouton âgé de vingt six ans [...] j'ai rédigé le

présent acte que les parties et les témoins ont signé avec Moy Agent Municipal et oncle de l'épouse [...] »¹⁰⁷.

Outre le nombre d'horlogers et l'origine Suisse du marié, la profession de la future est « horlogère ». Si les professions féminines sur les actes sont souvent : ménagère, couturière, modiste... c'est la seule fois qu'une horlogère est mentionnée dans les actes que nous avons trouvés et ce, à la fin du XVIIIe siècle (12 prairial An IV - 13 mai 1796).

N^o 459
 Décès
 de Nicolas
 Contesse

L'an mil huit cent cinquante quatre et le Duzo octobre
 a onze heures Du matin, par devant Nous Pierre François
 avertis Barbot premier adjoint de la Mairie remplissant
 par délégation du Maire Du vingt huit septembre mil

11-
 N^o 43

trois cent cinquante neuf les fonctionnaires D'offices de l'état
 Civil de la Ville de Montebello chef lieu du Département
 de la Savoie, sont comparus dans la salle publique
 de l'hôtel de ville de dit Montebello les Dons Charles
 Pierre Paul Vincent, âgé de quarante ans, et
 Pierre arim Courant, âgé de quarante sept ans,
 tous les deux agents de police de la Ville de Montebello
 en leur qualité de Domiciliés, lesquels nous ont déclaré que
 le jour d'hier a onze heures Du soir M^r Nicolas
 Contesse horloger âgé de soixante dix sept ans
 Domicilié à Montebello, né à Montbouton Haut Saône,
 fils de feu Jean Pierre Contesse et de feu Catherine
 Piétreux Mésin, Domicilié au dit lieu de Montbouton
 veuf d'Elisabeth Goby est décédé en sa Maison sise
 Montebello au Palais de justice ainsi que nous
 nous en sommes assuré, et ont les Dilettos signé avec
 nous le présent acte de Décès, après qu'il leur en a
 été fait lecture.

Vincent Courant
 Agent. art

Acte de décès de Nicolas Contesse - 1854 (AD 48).

¹⁰⁷ AD 90 - Registre d'état civil I E 70, M. 1 - 9 Mariages 1793 - 1803.

Elevé dans un milieu local et familial très marqué par l'horlogerie, activité essentielle en Franche-Comté, on comprend la formation, l'exercice de sa profession et la qualité d'expert qu'a pu détenir à Mende, Nicolas Contesse.

Veuf d'Elisabeth Joly, il décède à Mende le 11 octobre 1854 dans sa maison située sur le boulevard du Palais de Justice, ce qui témoigne d'une certaine aisance. Il a alors 75 ans (et non 77 comme porté sur l'acte).

Sur les tables de l'enregistrement, la valeur mobilière de sa succession s'élève à 5704, 90 F et le revenu de son bien immeuble à Mende est de 350 F. Deux nièces sont indiquées comme légataires : Marianne et Catherine ¹⁰⁸.

Il reste à établir comment durant les dernières décennies du XVIIIe siècle, des horlogers venus d'une province éloignée ont pu se fixer en Gévaudan.

I.C. L'organisation du métier

I.C.a. Les corporations et l'horlogerie

Les « métiers » à l'époque moderne sont rassemblés en « groupements professionnels », appelés pour le XVIIIe siècle « corporations » (communautés professionnelles que nous appelons par commodité de l'anglicisme « corporations »). L'horlogerie, la serrurerie ou l'orfèvrerie font partie des métiers « jurés » par opposition aux métiers « libres » ou « réglés » qui relèvent de l'autorité des municipalités (les échevins, ici les consuls, acceptant ou non l'établissement d'untel comme exerçant tel métier).

« Les métiers jurés constituent des groupements professionnels autonomes [...] composés de membres égaux unis par un serment »¹⁰⁹. Ils règlent les affaires inhérentes à la corporation dans des assemblées. Le but de ces corporations est de créer une solidarité, de souder ses membres dans une idéologie commune tout en exerçant un contrôle social.

¹⁰⁸ AD 48 - 3 Q 4018 - 1854-1860 - Enregistrement ; Table des successions lettre C n° 48 et n° 53.

¹⁰⁹ CABOURDIN G. et VIARD G., *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, 3e ed., Armand Collin, Paris 2005, 334 pages ; "Métiers" p. 222.

La corporation est un projet de cohésion interne, d'harmonie. Les maîtres poursuivaient un but commun avec les mêmes valeurs et codes moraux dans une « solidarité totale »¹¹⁰. Cette image doit être bien entendue nuancée et Steven Kaplan rappelle dans son article que les rapports de subordination au sein de la corporation non seulement existent mais régissent l'institution. Les corporations sont ainsi dirigées par une oligarchie, un « groupe coopté d'anciens » qui réunissent les fonctions de « jurés, syndic ou garde ».

Les membres pour entrer dans une telle association doivent effectuer un apprentissage et réaliser un « chef d'œuvre ». Pour devenir apprenti, avant 1791, l'aspirant est soumis à un contrat passé devant un notaire. *L'Encyclopédie* donne la définition suivante pour apprentissage : « Les jurandes exigeaient l'apprentissage des aspirants à la maîtrise, sauf pour les fils de maîtres dont on estimait qu'ils avaient reçu une formation suffisante au sein de leurs familles »¹¹¹.

Les maîtres sont cooptés par les membres de l'institution, de même qu'une personne voulant s'établir sous la dénomination du métier en question. Ces corporations ne sont pas isolées les unes des autres, elles collaborent de villes en villes en un réseau. Ces corporations peuvent rassembler différents métiers connexes : « menuisiers et serruriers »¹¹² par exemple, ou, dans le cas mendois « serruriers et horlogers ».

« Ces sociétés protègent leurs membres, veillent à leur honneur, secourent les malades et les vieillards. Elles contrôlent aussi l'ouvrage dans l'intérêt de l'acheteur et du fabricant lui même, combattant fraudes et malfaçons.

*Les corporations sont une hiérarchie à trois échelons : apprentis, ouvriers, maîtres. Les principaux maîtres forment le conseil des chefs : on nomme ces derniers tantôt syndic ou prud'hommes, tantôt jurés ou bailes. Ils jugent les différends, surveillent le travail, punissent les infractions par des amendes »*¹¹³.

Les horlogers, serruriers et orfèvres pourtant tous regroupés sous le même saint patron, Saint Eloi, n'appartiennent pas aux mêmes juridictions.

¹¹⁰ KAPLAN Steven, "Idéologie, conflits et pratiques politiques dans les corporations parisiennes au XVIIIe siècle", dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine*; n°49-1; 2002/1; p.5-55.

¹¹¹ HARU CROWSTON Clare, « L'apprentissage hors des corporations, les formations professionnelles alternatives à Paris sous l'Ancien Régime », dans *Annales, Histoire, Sciences-sociales*, 2005/2, 60e année ; p. 409-441

¹¹² COORNAERT Emile, *Les compagnonnages en France du Moyen-Âge à nos jours*, Editions ouvrières de Paris 1966, 435 pages.

¹¹³ BUFFIERE Félix, *Ce tant rude Gévaudan*, vol.1, ed. SLSA Lozère, Mende 1985 ; p.901.

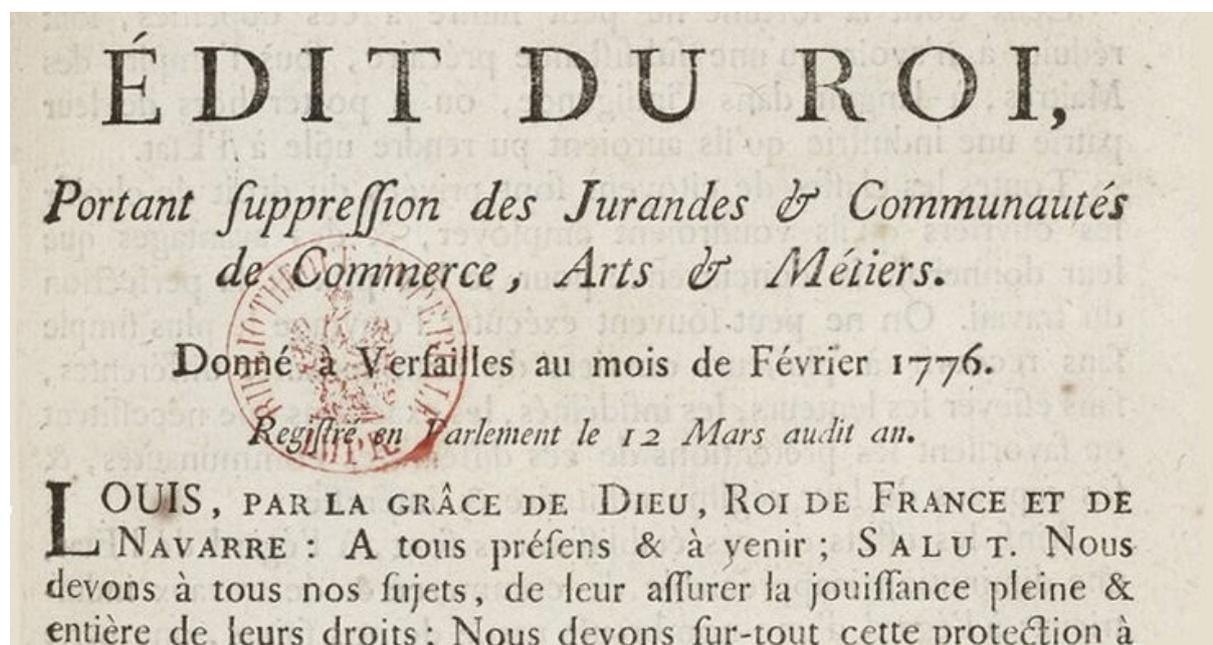
Les premiers au XVIIIe siècle semblent regroupés :

« Les horlogers de Mende étaient enrôlés sous la bannière de saint Eloi avec les serruriers. En 1677, l'horloger Jean Vitroles était premier baille de la confrérie et donnait de concert avec le sieur Gazanhe, 2e baille, le prix fait au peintre Jean Lacour pour l'étendard ou bannière de la corporation. Ce prix était de 24 livres »¹¹⁴.

Ainsi les horlogers mendois semblent, à l'époque moderne, ne pas avoir de corporation propre. Pour cause, ils ne sont sans doute pas assez nombreux et travaillent surtout à la maintenance des horloges d'édifices de la ville. Cet article a été écrit pour le *Moniteur de la Lozère* par l'archiviste de la ville et traite des différentes corporations présentes.

I.C.b. De la réforme de Turgot à la Loi Le Chapelier

A deux reprises à la fin du XVIIIe siècle, l'organisation des métiers va subir des modifications importantes : par l'édit de février 1776 qui sera en partie remis en cause les années suivantes puis plus fondamentalement en 1791 par la loi qui porte le nom du député aux Etats généraux Isaac Le Chapelier. Ces textes constituent les bases du libéralisme économique qui va se mettre en place au XIXe siècle.



Entête et début de l'édit royal (BnF Gallica).

¹¹⁴ ANDRE Ferdinand, Notes sur les corporations, dans *le Moniteur de la Lozère*, 28 juillet 1866.

La réforme de 1776, contenue dans un Edit du Roi, « portant suppression des Jurandes et Communautés de Commerce, Arts et Métiers »¹¹⁵ est initiée par le ministre Turgot. Cet édit va remettre en cause fondamentalement le régime économique hérité du Moyen-âge. Dès le début, le texte précise « Dans presque toutes les villes de notre royaume, l'exercice des différents Arts et Métiers, est concentré dans les mains d'un petit nombre de Maîtres réunis en communauté qui peuvent seuls, à l'exclusion de tous autres citoyens, fabriquer ou vendre les objets du commerce particulier dont ils ont le privilège exclusif. En sorte que ceux de nos sujets, qui par goût ou par nécessité se destinent à l'exercice des arts & métiers, ne peuvent y parvenir qu'en acquérant la maîtrise ; à laquelle ils ne sont reçus qu'après des épreuves aussi longues & aussi pénibles que superflues & après avoir satisfait à des droits... ». Sont alors évoquées les dépenses qui soit entament les fonds nécessaires à la création de l'entreprise soit bloquent celle-ci. Le texte évoque aussi l'emploi et le salaire des personnels et identifie « la source du mal est dans la faculté même accordée aux artisans d'un même métier, de s'assembler & de se réunir en un corps. »

L'édit précise aussi : « Les communautés s'occupèrent surtout d'écarter de leur territoire les marchandises & les ouvrages des Forains » et plus loin « rejettent tous ceux qu'ils appellent étrangers, c'est-à-dire ceux qui sont nés dans une autre ville ».

Cela signifiait également qu'à Mende aucun horloger ne pouvait s'établir avant la promulgation de cet édit car n'étant pas issu d'une corporation en place il ne pouvait s'y agréger en l'absence de maître.

Si à Mende, c'est un serrurier de la ville qui est chargé de refaire une horloge pour la cathédrale en 1666 car la corporation devait verrouiller la possibilité de faire appel à un extérieur, la puissance de ces corporations n'était pas la même partout. A Saint-Chély d'Apcher, la ville fait appel à un extérieur Normand pour la construction de l'horloge dès 1772.

L'horloge faite par le serrurier était néanmoins « identique à l'ancienne » alors que celle de Saint Chély se fait selon « la meilleure méthode [...] celle qui se pratique actuellement à Paris ». Les corporations, non seulement semblent verrouiller le marché mais freinent l'arrivée d'innovations. Bien que les apprentis puissent être formés, comme certains orfèvres mendois, dans d'autres villes et ainsi acquérir de nouvelles

¹¹⁵ Edit « Donné à Versailles au mois de Février 1776. Registré en Parlement le 12 Mars audit an ». Texte BnF - Gallica.

connaissances, la formation intrafamiliale posait un problème : on ne pouvait apprendre que les connaissances déjà présentes dans la famille.

La mainmise de quelques familles est pointé dans cette loi parmi les « *dispositions déraisonnables [...] il en est qui excluent entièrement tous autres que les fils des Maîtres, ou ceux qui épousent des veuves de Maîtres* ».

Après avoir développé les aspects financiers de la suppression de ces communautés, le monarque excepte provisoirement les « *Barbiers - Perruquiers – Etuvistes* » qui ont des offices contribuant aux finances royales mais aussi « *les professions de la Pharmacie, de l'Orfèvrerie, de l'Imprimerie* » dont « *l'exercice peut donner lieu à des abus, qui intéressent ou la foi publique, ou la police générale de l'Etat, ou même la sûreté & la vie des hommes* ». Les « *Marchands & Artisans, leurs noms, leurs demeures, leur emploi, seront exactement enregistrés* ». Après ce long préambule, 24 articles mettent en œuvre la réforme annoncée.

La loi Le Chapelier promulguée le 14 juin 1791 mettra fin aux communautés professionnelles : guildes, corporations et groupements d'intérêts particuliers. Son article premier proclame « *L'anéantissement de toutes espèces de corporations des citoyens du même état ou profession...* ». Ainsi il est mis fin définitivement à l'organisation ancienne des métiers y compris pour les corporations ayant bénéficié des exceptions de l'édit de 1776. Faisant référence aux principes de la liberté et de la constitution, interdiction est faite à tous de se regrouper y compris les ouvriers...

Les anciennes sociétés de compagnonnage vont cependant se maintenir malgré des périodes de dures répressions alimentées par les querelles liées à la concurrence qui les oppose. Elles ne retrouvent une légalité durable que durant la seconde moitié du XIXe siècle¹¹⁶ mais contournant la loi, les compagnons vont continuer à sillonner les routes de France, de ville en ville durant tout le XIXe siècle¹¹⁷.

La loi le Chapelier a cependant permis l'installation à Mende des premiers "horlogers" lozériens relevés sur l'état civil à l'extrême fin du XVIIIe siècle, comme l'édit

¹¹⁶ La Loi Le Chapelier n'est abolie que par les lois Ollivier du 25 mai 1864 puis Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884. Cette dernière légalise les syndicats.

¹¹⁷ ...et persisteront jusqu'à nos jours...

de 1776 avait sans doute provoqué l'arrivée à Mende et en Gévaudan de leurs précurseurs notamment franc-comtois.

I.C.c. Un métier de "spécialistes"

Si l'artisan est serrurier ou « horloger grossier » (c'est à dire fabricant d'horloges de gros volumes, donc d'édifice) il semble qu'il ne puisse réaliser horloges domestiques ou montres. Comme le signalent déjà les Encyclopédistes, le travail d'horloger est divisé en énormément de spécialités, chacune étant liée à la fabrication d'un organe (fabricant de ressort, émailleurs...) voire issue d'un autre groupe professionnel : ébénistes, fondeurs ou marbriers pour la réalisation des cabinets habillant les horloges et orfèvres pour la création des boîtes de montre. Produire montres et pendules nécessite un réseau de spécialistes, ce que montre Marie-Agnès Dequidt pour la production horlogère de Paris.

A Mende en Lozère le cas de figure est différent, les horlogers « d'édifices » sont englobés dans la corporation des serruriers.

Les différents types d'horlogers ne sont pas suffisamment nombreux, et la demande trop restreinte pour créer un réseau de production complet (c'est à dire pourvu de suffisamment de spécialistes pour aboutir à la création de montres ou de pendules complètes).

Le relevé des actes à Mende concernant les naissances ou baptêmes, les mariages et les sépultures ou décès des orfèvres ou horlogers connus pour avoir exercé aux XVIIIe et XIXe siècle montre la succession des deux professions,

Orfèvres et horlogers à Mende				
	1701 à 1750	1751 à 1800	1801 à 1850	1851 à 1900
Orfèvres (Magne - Marcé)				
Baptêmes /naissances	5	1		
Mariages	5	3	3	
Sépultures Décès	1	1	2	1
Horlogers				
Baptêmes /naissances		1	5	
Mariages			4	4
Sépultures Décès			3	5

Sur les registres des actes de baptêmes, mariages et décès BMS de Mende au XVIIIe, on relève des actes où sont nommées ces familles d'orfèvres (un peu plus d'une trentaine pour la famille Magne et environ quarante pour les Marcé) mais aucun acte

d'une famille d'horloger ou faisant référence à cette profession avant 1783 : naissance d'une fille de Claude Alexis Prost qui vient juste de se fixer à Mende.

Parmi les explications possibles, on peut penser que si le marché mendois et lozérien permettait de faire vivre plusieurs familles d'orfèvres, il n'en était pas de même pour l'horlogerie proprement dite. L'importance de l'Eglise et le nombre de « clients » potentiels pour les objets du culte peuvent donner une explication mais les montres dépendent peut-être aussi de la revente par les « marchands orfèvre ». Pour la « grosse horlogerie » nous connaissons la réponse : les serruriers y pourvoient.

Les formations et les parcours sont cependant de bons exemples pour appréhender l'intégration dans un métier au XVIIIe siècle. L'activité d'orfèvre à Mende au XVIIIe siècle peut aussi avoir été entièrement tournée vers la production de bijoux ou d'objets en métal précieux (notamment religieux et autres) mais sans rapport avec les objets de luxe qu'étaient les montres et les pendules. Il n'en est pas de même au XIXe siècle où, par exemple, dans la famille Chauchadis, Jean Louis (1774-1842) est orfèvre à Marvejols et au moins un fils, Jean Elie (1805-1862) est orfèvre et horloger à La Canourgue. Les bijoutiers-horlogers et autres variantes¹¹⁸ se multiplient durant le siècle.

¹¹⁸ « Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie, Optique » pour Jean Delrieu successeur de Prosper Oziol à la fin du XIXe siècle à Mende.

II. La multiplication des horlogers : revendeurs et réparateurs.

Des horlogers locaux ou « étrangers » s'établissent à Mende à la toute fin du XVIIIe siècle puis à travers tout le XIXe. Plusieurs sources attestent de leur multiplication dès le début du siècle. Les horloges comtoises en sont un bon marqueur car elles portent souvent, émaillé sur le cadran, le nom de la personne ayant commandé et vendu l'horloge. Dans l'état civil, ces hommes se disent « horloger », plus rarement « marchand-horloger ». Le métier prend dès lors un tout autre sens qu'au XVIIIe siècle. Les serruriers perdent progressivement le marché des « grosses horloges » d'édifice au profit de ces nouveaux commerçants-réparateurs.

L'orfèvrerie commence à décliner bien que certains noms apparaissent encore au début XIXe siècle. Enfin il n'y a plus de trace des horlogers « itinérants » comme Jean-Baptiste Fovet. L'horloger s'implante et met la main sur de nouveaux marchés. Professionnel de ces objets animés, il ne fabrique néanmoins pas lui-même les articles qu'il vend mais il en assure le service après vente.

Un tour d'horizon des horlogers à travers les traces matérielles et archivistiques permet d'appréhender leurs pratiques. Un inventaire après décès très complet montre les spécificités de l'horlogerie au milieu du XIXe siècle. Daté de 1850, il recense tout ce que vendait et possédait cet horloger, ses outils, son stock et une liste de ses clients.

Décédé en pleine activité, Jean-Pierre Mercier donne un instantané du métier en pleine mutation. Son concurrent (mais cadet), Edouard Lascols, est un tenant d'une conception de l'horlogerie plus traditionnelle. Il s'engage entre ces deux protagonistes un duel dont l'enjeu est le marché de l'horlogerie d'édifice mendois. C'est la question de la réparation d'objets ayant fait leurs preuves contre la modernité industrielle et l'acquisition du neuf manufacturé.

II.A. De la difficulté à s'installer ?

II.A.a. Les premiers horlogers du XIXe.

Il est difficile de parler des métiers au XIXe siècle sans évoquer le compagnonnage et le Tour de France qui met sur les routes une bonne partie des ouvriers en formation. Trois sociétés souvent concurrentes voire en conflit ouvert pour garder l'embauche dans telle ou telle ville, aux rites d'admission plus ou moins « secrets » : les Enfants de Salomon, dits compagnons du Devoir de liberté, « gavots » ; les Enfants de Maître Jacques dits compagnons du Devoir ou « devoirants » ; et les Enfants du père Soubise, eux aussi compagnons du Devoir ou « devoirants » se partagent métiers, ateliers et villes. Contrairement aux serruriers, les horlogers ne sont pas membres du « compagnonnage ». Leur métier si spécifique et si technique ne se prête guère aux communications, aux échanges entre régionaux, entre « pays » disent les Compagnons¹¹⁹.

Le témoignage de Laurent Bastard, spécialiste du Compagnonnage et ex-conservateur du musée de Tours, au sujet des horlogers compagnons le confirme : « *Inutile de chercher, ce corps de métier n'est pas représenté dans le Compagnonnage. Tout au plus certains serruriers réparaient ou fabriquaient de grosses horloges à mécanismes en fer forgé, pour les églises et hôtels de ville* ». Comme déjà vu notamment à Mende. Il poursuit : « *On connaît le cas du Compagnon Louis Maurice Richard, « Nantais la Bonne Conduite », qui était des Quatre Corps (ferblantiers-poêliers-couteliers-fondeurs) et qui, très inventif, devint horloger, mais c'est une exception* »¹²⁰.

Les horlogers fabricants sont rassemblés dans certaines régions (Paris, Lyon, Genève pour les montres, le Jura ou la Normandie pour les horloges domestiques...), leurs productions sont distribuées très largement et n'ont besoin que de commerçants

¹¹⁹ BARRET Pierre et GURGAND Jean-Noël, *Ils voyageaient la France, vie tradition des Compagnons du Tour de France au XIXe siècle*, Hachette, Paris 1980, 575 pages.

¹²⁰ Message courriel du 12 janvier 2020, du Musée du Compagnonnage de Tours. Merci à Madame Myriam Chihab pour sa disponibilité. « *Ce n'est qu'après la naissance de l'Union Compagnonnique (1889) que ce métier fut intégré dans le Compagnonnage, mais il y en eut (il y en a) très peu à l'Union Compagnonnique encore aujourd'hui. Vous pouvez toujours interroger l'Union Compagnonnique à ce sujet, mais ils ne pourront peut-être pas vous fournir beaucoup plus d'informations.* » termine M. L. Bastard. En effet, l'Union Compagnonnique dans ses Métiers d'Art accueille, aujourd'hui, les : Bijoutier - Horloger - Joaillier, mais en nombre très restreint.

revendeurs et de réparateurs. Les apprentis vont aller en formation par un réseau de connaissances relativement proches, comme c'est le cas pour le XIXe siècle à Mende mais pas obligatoirement familial.

L'installation ensuite est tributaire d'un réseau local bien implanté, assurant continuité et confiance. Claude Alexis Prost un des premiers horlogers à l'extrême fin du XVIIIe, s'installe à Mende mais va à l'occasion des bouleversements politiques devenir Directeur des Postes. Ses enfants choisissent eux aussi l'administration.

Pour Nicolas Contesse, les éléments manquent. Il est reconnu comme expert en horlogerie mais son lieu de naissance reste « vague », pour le Journal de la Lozère qui publie son décès¹²¹ ce qui n'est pas étonnant mais plus surprenante l'erreur sur la graphie du nom d'un commerçant s'il a eu « pignon sur rue » ?

A quel moment s'installent les premiers horlogers locaux la question semble difficile à résoudre avant les Rey, Mercier, Lascols... issus de vieilles familles mendoises.

Jean Baptiste Cartayrade¹²², horloger « étranger ».

Le nom de famille Cartayrade¹²³ (ou Cartairade) est absent des registres paroissiaux de Mende au XVIIIe siècle. Ce patronyme est par contre bien attesté dans le sud-ouest du Gévaudan. La famille de Jean Baptiste Cartayrade pourtant semble originaire de l'Aveyron où les porteurs de ce nom sont les plus nombreux.

A la fin du XVIIIe siècle à Mende, apparaît le nom de Jean Baptiste Cartayrade, horloger. Le 7 juin 1798 (19 prairial an VI), « *Marchand orloger* », il fait enregistrer la naissance de sa fille Marie Caroline. Il va déclarer le décès de la fillette « *agée de quatre mois et demi* », le 25 octobre suivant (4 brumaire an VII). Le 11 février 1801 (22 pluviôse an IX), son épouse Marie Portal donne le jour à une autre fille qui est prénommée Marie Adélaïde sur son acte de naissance : il est alors « *horloger* ». C'est la même profession qu'il fait figurer par la suite et notamment le 28 juillet 1802, lorsqu'il est témoin à la

¹²¹ Journal de la Lozère du 4 novembre 1854, *Mouvement de la population de la ville de Mende* ; Montbautou pour Montbouton (Haut-Rhin).

¹²² Son âge n'est indiqué sur aucun acte retrouvé, le concernant ou sur lequel il est cité à Mende.

¹²³ A rapprocher de la mesure agraire valant un quart de sétérée.

cathédrale de Mende au mariage religieux¹²⁴ de Jean François Payen, « *receveur du timbre extraordinaire* »¹²⁵.

Il est possible que des "marchands horlogers" forains, se déplacent pour écouler leurs marchandises de villes en villes. Dans une période où les biens manufacturés s'exportent, en particuliers les horloges comtoises, les "marchands horlogers" ne sont peut-être que les émissaires ou les réceptionnaires de la diffusion de ces biens. Cependant, sur les actes, il ne semble pas y avoir de distinction entre le "marchand horloger" et l'horloger. Les qualifications fluctuent et semblent indifférenciées, un "marchand horloger" pouvant être sur un acte plus ancien "horloger" et inversement, ce qui n'est pas le cas pour Jean Baptiste Cartayrade.



Signature de Jean Baptiste Cartayrade (1801).

Après la période évoquée ci-dessus, l'horloger Jean Baptiste Cartayrade semble avoir quitté Mende avec sa famille. Son nom n'apparaît plus sur l'état civil local et ceux de ses enfants qui pourraient avoir survécu, non plus¹²⁶.

Peut être que cette apparition limitée sur le sol lozérien est liée à des horlogers concurrents trop bien implantés pour que Jean-Baptiste Cartayrade puisse à son tour faire commerce de l'horlogerie. Cela peut être aussi lié au fait qu'il soit « étranger » et ne semble pas lié à une famille mendoise. Une autre famille à Mende qui partage à peu près, ce patronyme (mais le plus souvent écrit Cartairade) apparaît à la même époque et au XIXe siècle. Néanmoins aucun lien n'a pu être établi entre ces homonymes. Ainsi l'article portant sur les « *étrangers* » de l'édit de 1776 autorisant leur implantation peut avoir été « rejeté » par la population rurale.

¹²⁴ AD 48 - EDT 095 P 11 ; baptêmes, mariages 1801-1805.

¹²⁵ Celui-ci décède le 16 novembre 1803 (24 brumaire an XII) à 76 ans, laissant deux fils. (AD 48 - 1 Mi EC 095/18 ; Etat civil 1803-1804).

¹²⁶ D'autres familles « Cartairade » de tisserands, journaliers et cultivateurs vont vivre à Mende. Une dès 1806 et d'autres dans les premières décennies du siècle, elles semblent sans rapport, aucun lien n'ayant pu être établi avec l'horloger.

II.A.b. Un horloger d'origine locale Henri Rey (1792 - 1848)

Issu d'une famille mendoise aux nombreuses ramifications, Louis Henry Rey est né à Mende le 4 février 1792 du légitime mariage de Pierre Rey (~1766-1844) aubergiste traiteur avec Marie Mercier. Il est baptisé le même jour. Son parrain Messire Henry Lacoste est un « *homme de Loz* » et sa marraine Demoiselle Catherine Rey sa tante paternelle signe « *Catinou ray* ».

La famille Rey se partage dès le début du XVIII^e siècle entre deux branches essentielles issues des frères Pierre et Antoine Rey.

Pierre, boulanger, a épousé Enimie Vivens (~1717-1787). Parmi leurs enfants, Pierre, boulanger lui aussi épouse Marianne Borrel : ils auront au moins deux fils boulangers à leur tour.

Antoine aubergiste et son épouse Marie Catherine Pradeilles, ont parmi leurs enfants Pierre Rey époux de Marie Mercier, aubergiste et traiteur qui aura au moins neuf enfants dont trois au moins seront aussi aubergistes mais le cinquième Henry devient horloger...

L'auberge, le café, en Lozère est le lieu où se concluent les "*patches*" : achats après négociation sur les marchés lozériens (en particulier les marchés au bétail)¹²⁷. Il est possible que des "marchands horlogers" forains, se déplacent pour écouler leurs marchandises de villes en villes. Ainsi le débit de boisson ou l'auberge peut être un lieu d'échange et de commerce, ce qui semble expliquer l'imbrication des professions d'aubergiste (ou de cafetier) et d'horlogers (ou d'orfèvre). Le cas se présente dans la famille Rey mais également plus tard lorsque Contastin est dit "cafetier-orfèvre". Le cas de Contastin confirme une pluriactivité entre vente et consommation sur place.

Henri Rey épouse le 25 mai 1819 à Mende, Henriette Brunel. Elle est née à Mende en 1792 et lors du mariage ses parents, le marchand Gervais Brunel¹²⁸ et Jeanne Creyx, sont décédés. Mineure, son frère et tuteur autorise le mariage.

¹²⁷ BARDY Benjamin, *La Lozère autrefois, images retrouvées de la vie quotidienne*, Editions Horvath, Le Coteau 1986, 167 pages ; p. 127.

¹²⁸ Sur l'acte de décès du « *Marchand* » Gervais Brunel, le 29 messidor an XIII de la République il est précisé « *laissant sept enfans dont un Male et les autres Femelles* ». AD 48 1 Mi EC 095/19, 1804-1805, acte n° 142.

Henry Rey est sans doute le premier des horlogers issus du département, peut-être formé à Mende par Claude Alexis Prost. Un bon nombre d'horlogers lozériens ont appris leur métier au contact de serruriers, d'orfèvres et autres artisans locaux, voire dans les villes relativement proches du département mais aucun contrat d'apprentissage n'a été à ce jour retrouvé.



Signature (1821) et cadrans d'horloges comtoises marqués au nom d' Henry Rey à Mende.

Les horloges connues au nom d'Henry Rey ont un fronton en laiton estampé représentant une palme et un décor entre deux « dragons ». Sur l'une les palmettes aux quatre angles de l'entourage du cadran, sont également typique du style Empire (parfois qualifié « Retour d'Egypte »)¹²⁹. Ce modèle est daté de vers 1830¹³⁰. Les premiers frontons en laiton estampé sont fabriqués à partir de 1815. Cette technique a été mise au point par Pierre-Claude Paget. Avant cela les frontons étaient en bronze coulé : « *la technique de l'estampage permet d'obtenir un riche décor à partir d'une feuille de laiton, l'intérêt de cette technique est double : gain de temps de fabrication et économie sur la matière première* »¹³¹ Cette technique nécessite néanmoins un outillage lourd et des machines hydrauliques (ou à vapeur après 1870).

¹²⁹ Horloge conservée à Pierrefiche, commune des Salces (Lozère) sur la bordure méridionale de l'Aubrac. La seconde à Mende porte simplement *h. Rey à Mende* et a un décor différent : fleurs aux angles...

¹³⁰ BUFFARD François, *Petite histoire de l'horloge comtoise*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2010, 37 pages, p. 26. et BUFFARD François, *l'Horloge Comtoise et ses horlogers*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2019, 160 pages, p. 53.

¹³¹ BUFFARD François, *Petite histoire de l'horloge comtoise*, ouvrage cité.



Gebhard Buchele H^{ger} A NISMES



Alazard A SEVERAC.

La Révolution, l'Empire et les guerres napoléoniennes ont provoqué une certaine émigration européenne. A Nîmes, par exemple, s'est installé l'horloger Gebhard Buchele, d'origine bavaroise, décédé le 8 décembre 1798 et son épouse Marie Schneider décédée le 12 mars 1796¹³². Leur fils François Joseph¹³³ horloger aussi, épouse, le 1er mai 1810 la Nîmoise Marie Faure¹³⁴. Cette horloge est actuellement à La Canourgue. Une autre horloge, de même style, conservée à Banassac provient de l'horloger Alazard à Séverac en Aveyron.

Ces horloges du début du XIXe siècle, ne sont pas sans rappeler celles que vend Henry Rey à Mende. Le marché lozérien de l'horlogerie domestique est alors ouvert, au moins, aux départements limitrophes. Les trois citées en exemple ci-dessus, sont aujourd'hui regroupées dans un rayon de 5 km. Ces horloges aux motifs très semblables, fabriquées dans le Jura, se répandent au XIXe siècle partout en France.

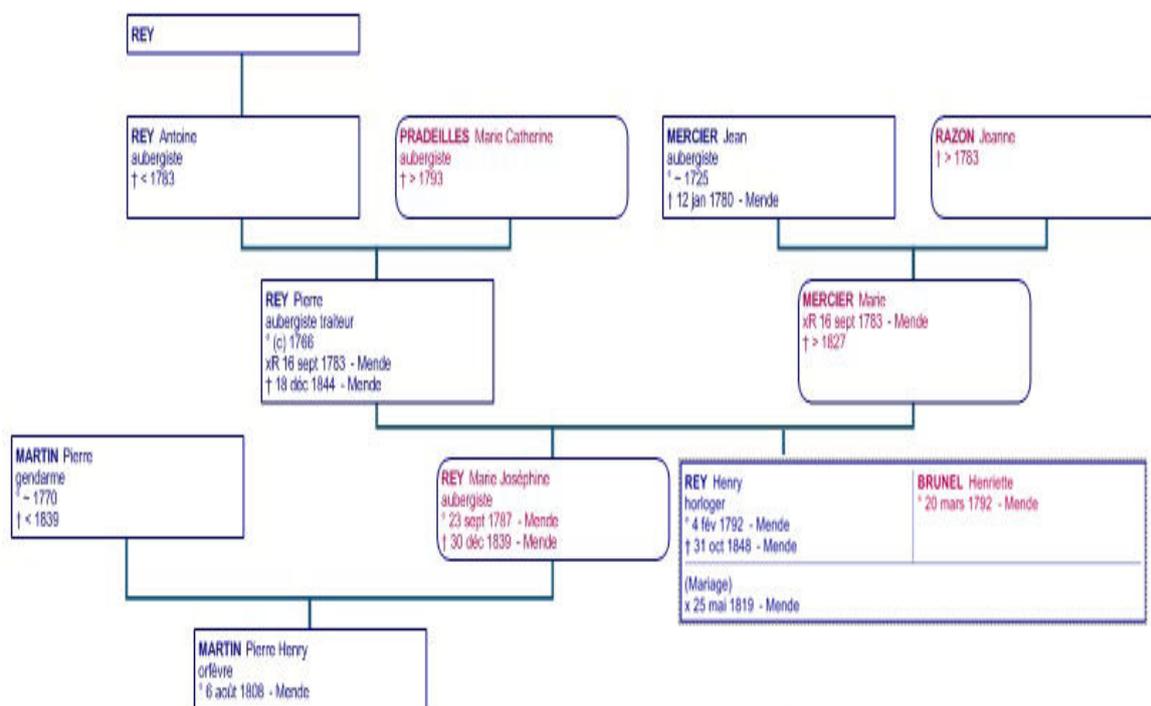
¹³² Le mécanisme d'horloge à son nom, est actuellement à La Canourgue (Lozère).

¹³³ Il est né le 9 octobre 1784 à Hard jurisdiction d'Hofeteig en Bavière,.

¹³⁴ Elle est née à Nîmes le 3 juin 1791 de Jean François artiste musicien et Jeanne Gilbert.

Le couple Henri Rey et Henriette Brunel a eu sept enfants¹³⁵ mais le 31 octobre 1848¹³⁶, à son décès Henry Rey ne laisse pour héritière qu'une fille, Louise qui se marie le 17 février 1850 avec Edouard Paul Chéri Fournier contrôleur des contributions¹³⁷. Son fonds d'horlogerie dont son outillage a dû être vendu.

Pierre Henry Martin (1808 - 1874) orfèvre, neveu d'Henri Rey.



Lien familial entre Pierre Henry Martin et son oncle, Henri Rey.

Pierre Henry Martin, fils du gendarme Pierre Martin et de la sœur d'Henri Rey, Marie Joséphine (1787 - 1839) va devenir orfèvre. Né le 6 août 1808¹³⁸ à la Caserne de Mende, Pierre Henry Martin, orfèvre, épouse Eulalie Joséphine Barry. Il exerce toujours cette activité lorsque naît le 5 octobre 1845¹³⁹ leur fille qui porte les prénoms de sa grand-mère paternelle Rey, Marie Joséphine.

¹³⁵ Henry (1820-1821) ; Marie Jeanne Sylvestrine (1821-1822) ; Pierre Charles Henri (1822-1823) ; Louis Auguste Henri (1824- 1826) ; Louise Charlotte (1825-...) ; Marie Madeleine Louise Sylvestrine (1826-...) ; Etienne Auguste (1830-1831).

¹³⁶ AD 48 ; 1 Mi EC 095/34 ; acte n° 354.

¹³⁷ AD 48 ; 1 Mi EC 095/35 ; acte n° 93

¹³⁸ AD 48 ; 1 Mi EC 095/23 ; acte n° 95.

¹³⁹ AD 48 ; 1 Mi EC 095/33 ; acte n° 406.

Son choix de métier prouve la continuité dans la collaboration entre orfèvres et horlogers à Mende. Comme pour son oncle aucun autre lien familial ou autre, ne le lie à la profession choisie mais l'éventuelle fabrication de boîtes de montres peut y contribuer.

Pierre Henry Martin est décédé à 66 ans, le 6 décembre 1874, place Nationale (future Place de la République) à Mende. Il est « orfèvre » sur l'acte de décès¹⁴⁰.

II.A.c. L'horloge comtoise et son marché¹⁴¹

Les horloges comtoises se multiplient dans le département dès le début du XIXe. Aujourd'hui des horloges comtoises marquées de villes et villages en Lozère se retrouvent dans beaucoup de familles. Les horlogers de Lozère ne fabriquaient pas d'horloges mais les revendaient. Les horlogers Prost et Comtesse, par leurs origines et leurs réseaux familiaux peuvent avoir aidé à l'acheminement des mécanismes jusqu'en Lozère. Quand l'horloger Rey importe des horloges à son nom c'est la preuve d'un développement et de l'implantation de ce commerce.

Les horloges comtoises (ou simplement « les comtoises »), comme leur nom l'indique sont fabriquées dans les monts du Jura, en Franche Comté. Les horlogers mendois qui les commercialisent, ne les fabriquent pas mais les font émailler à leur nom directement sur le lieu de production et ce dès le début du XIXe siècle. Comme pour les montres, fabriquer des horloges nécessite une chaîne de spécialistes réalisant les diverses pièces. Dans le Jura les « paysans horlogers » produisent les comtoises durant l'hiver sous forme de « *domestic system* ». Lorsque l'activité agricole entre en sommeil pendant la mauvaise saison, ces familles usinent les mouvements qu'ils acheminent à dos d'homme (sur des échelles pouvant porter jusqu'à 10 mouvements) ou en voiture jusqu'à la ville, à l'image de Morez dans le Jura. La production horlogère morézienne est réorganisée entre 1780 et 1840, la ville servant de « *relais pour l'organisation et le commerce de la production* ». Les paysans-horlogers peuvent ainsi vendre directement les horloges usinées de A à Z sur le marché de Morez en les acheminant eux-mêmes.

¹⁴⁰ AD 48 ; 1 Mi EC 095/48 ; acte n° 339.

¹⁴¹ Les indications sur la production des comtoises de la région de Morez sont issues de l'ouvrage suivant : OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2004.

Le « travail éclaté » existe également, spécialisant chaque ferme dans la production d'une pièce. Un marchand-horloger, aussi ajusteur, passe récupérer ces pièces produites localement et les monte. Cette nouvelle méthode de production fait drastiquement baisser le prix de l'horloge comtoise (de 150/200 francs fin XVIIIe, elle tombe à 25/30 francs vers 1860)¹⁴².

Les mécanismes nus sont transportés à Morez et les cadrans sont faits chez un émailleur, souvent au nom des horlogers clients (revendeurs). L'émailleur y inscrit également la ville où le mécanisme doit être vendu, parfois de façon quelque peu fantaisiste¹⁴³.

Dès la fin du XVIIIe siècle, la technique de l'émail est suffisamment développée pour permettre l'émaillage de larges surfaces comme les cadrans des comtoises. Avant cela les cadrans étaient dits à « cartouches » c'est à dire pourvus de petites plaques d'émail portant les chiffres enchâssées dans le cadran en laiton.

Vers 1800, il est question de moins de 5000 horloges produites pour la seule région de Morez et plus de 100 000 à la fin des années 1850. « *Ce volume de fabrication multiplié par 20 ne correspond qu'à un petit quadruplement du nombre d'horlogers durant la même période* »¹⁴⁴. L'industrialisation permet l'installation durant la première moitié du XIXe siècle de moulins dans la Bienne (rivière traversant Morez) qui permettent d'actionner les soufflets des fonderies.

L'acheminement vers le reste de la France (et au delà) de ces mécanismes est assuré par les rouliers Moréziens dont les voitures peuvent transporter jusqu'à 800 kg de marchandise. En 1827, 8500 horloges sont exportées dont 1000 à l'étranger (Espagne... et même jusqu'à Constantinople où l'horloger Prost possède un comptoir).

Le bas prix de l'horloge comtoise ainsi que sa robustesse conquièrent très vite le marché français de l'horlogerie. Les mouvements sont exportés et les caisses ou « gaines » sont faites sur place par les menuisiers locaux. Chaque région produisant des

¹⁴² OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes...*, ouvrage cité, p. 222.

¹⁴³ Il existe en Lozère des horloges émaillées « A Mallezieu-Ville » là où le nom de la ville est « Le Malzieu-Ville ». Sans doute est-ce une marque d'oralité, l'accent (en particulier du Cantal proche) voulant l'ajout du son « E ».

¹⁴⁴ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes.*, ouvrage cité, p. 221.

caisses différentes : « *forme arrondie en Bourgogne et en Bresse, forme droite en Lorraine par exemple* »¹⁴⁵.

Mais la comtoise n'est pas la seule horloge domestique. Les cartels déjà présents sur les murs des maisons aristocratiques et bourgeoises au XVIIIe, voisinent avec les pendules dites « de Paris » posées sur les meubles ou les cheminées mais se répandent aussi dans les campagnes. L'évolution des intérieurs permet bientôt de disposer « d'ensembles de cheminée » avec une pendule de Paris et deux chandeliers assortis de part et d'autre.

Les pendules dites, du fait de leur mouvement, "de Paris"¹⁴⁶ sont généralement pourvues d'un décor en bronze ou en régule, parfois doré, pouvant représenter un personnage.



"Mouvements de Paris" : à gauche, garniture de cheminée ; à droite, avec allégorie¹⁴⁷.

Les pendulettes de voyages à ressorts se multiplient sous l'Empire. Napoléon fait fabriquer pour son armée des pendulettes « quatre glaces » ou « d'officier » à ressorts et échappement à balancier annulaire pouvant être transportées sans risque de casse. La manufacture de Frédéric Japy à Beaucourt fabrique des ébauches de montres et des pendulettes qui se répandent dès la fin du XVIIIe dans toute la France.

D'autres conceptions sont à relever, comme les pendules capucines à réveil dont il demeure encore aujourd'hui des exemplaires en Lozère.

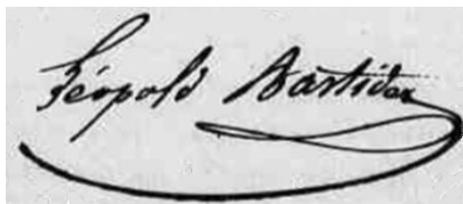
¹⁴⁵ BUFFARD François, *Petite histoire de l'Horloge Comtoise*, Association Horlogerie Comtoise, 3e édition, Champagnole 2015.

¹⁴⁶ La formule "pendule de Paris" remplace "pendule pourvue d'un mouvement dit de Paris".

¹⁴⁷ Atelier d'horlogerie P-L V.

Léopold Bastide (1804 - 1843) horloger mendois.

L'« *Annuaire statistique, historique, commercial, économique et hygiénique du département de la Lozère pour l'année 1843* », publié à Mende¹⁴⁸ donne la liste des quatre horlogers alors répertoriés : Bastide, Lascols, Mercier, H. Rey.



Signature de Léopold Bastide (1842).

Le premier cité Pierre Antoine Léopold Bastide est né le 16 octobre 1804 (24 vendémiaire de l'An XIII) à Mende de « *Sieur antoine Bastide, Maréchal des logis de la Gendarmerie N^{ale} et de dame, adélaïde Hursule Bonnet, mariés* ». Il est horloger le 11 avril 1842 quand il épouse à Mende Marie Héloïse Portanier dont les parents sont décédés. Les témoins sont : le notaire maître Joseph Léon Pantel 29 ans, le frère du marié « *Bastide Paul-Louis Victorin, Caissier à la recette générale* » 40 ans, le frère de la mariée « *Portannier Jacques Pierre Edmond, Employé au bureau de l'ingénieur en chef* », 30 ans et Jean Antoine Chabert, Traiteur, parent des époux, 56 ans. De ce mariage naît, un an plus tard le 17 avril 1843, une fille Adélaïde Marie.

Léopold Bastide n'exerce pas longtemps son activité : il décède la même année, le 26 décembre 1843, à seulement 39 ans.

Jules Chalier à Mende

Jules Chalier ne figure pas sur l'annuaire cité à Mende. Soit il n'est plus présent soit il n'est pas encore installé. Le premier, et seul témoignage de son travail, est une horloge de type capucine, sans doute fabriquée à Paris et dont le cadran est émaillé à son nom.

¹⁴⁸ *Annuaire statistique, historique, commercial, économique et hygiénique du département de la Lozère pour l'année 1843*, Mende Chez Pécoul, libraire-Editeur, p. 159.



Cadran de capucine « Jules Chalier / à Mende ».

Il n'est pas sûr que Jules Chalier soit chronologiquement à sa place mais le style de sa pendule est *Restauration* ce qui peut le classer, sous toute réserve, dans la première moitié du XIXe siècle.

II.B. Jean Pierre Mercier (1801 - 1850) horloger (et quincaillier)

II.B.a. Jean Pierre Mercier, horloger

La famille et l'environnement social.

Jean Pierre Mercier est né à Mende, le 12 septembre 1801 (25 fructidor an IX) et y est décédé le 19 juin 1850. C'est le premier horloger de sa famille. Son père Pierre Mercier était aubergiste et propriétaire foncier. Les Mercier sont nombreux à Mende et ce dès avant le XVIIIe siècle. Ceux de la famille considérée sont souvent cités dans « les métiers de bouche » : boulangers, aubergistes, traiteurs...

Il est horloger quand il se marie le 31 octobre 1825 avec la fille d'un propriétaire, Claudine Virginie Delmas qui lui donne deux fils et quatre filles. Le fils aîné et survivant Pierre-Marie-Hercule Mercier est au moment du décès de son père, lui aussi horloger.

La maison de Mercier

Située Place au Beurre mais prenant jour également sur la Rue droite qui y débouche, l'habitation de Jean Pierre Mercier était située au-dessus de son magasin.

Comme la plupart des habitations mendoises, elle est pourvue d'une cave, sans doute voûtée. Encore aujourd'hui un réseau de caves souterraines est connu sous la ville.

En 1858, M. de Caumont, directeur de la société française d'archéologie note lors d'un passage à Mende : « *Je prévoyais que plusieurs des maisons de Mende étaient reconstruites sur d'anciennes caves voûtées en ogive, et j'ai voulu m'en assurer. Je suis donc descendu, avec M. de Moré, dans plusieurs de ces caves. Nous avons trouvé, dans quelques-unes, de belles voûtes que je crois du XIV^e. siècle, et dont j'ai fait un dessin avant de quitter Mende. Plusieurs de ces caves offrent des espèces d'alcôves s'étendant latéralement sous les rues* »¹⁴⁹.

Pièce	Etage (suivi de "*" si mentionné sur le document)
Cave	Sous-sol
Petit salon "au premier à gauche en montant"	1er*étage
Chambre (1) "à coté du balcon au premier"	1er étage
Chambre (2) "à côté sur la rue droite"	1er ou 2e étage
Chambre (3) "à côté derrière celle de M. Jules Charpal"	1er ou 2e étage
Chambre (4) occupée par M. Jules Charpal, sans doute locataire de Mercier.	1er ou 2e étage
Charnier	3e étage*
Chambre (5) "occupée par M. Hercule Mercier"	3e étage*
Chambre (6) "première chambre du troisième étage donnant au midi sur la cour"	3e étage*
Passage "en avant de la chambre occupée par M. Hercule Mercier"	3e étage*
Galetas	3e étage*
Grenier "au troisième étage à gauche en montant"	3e étage*

¹⁴⁹ CAUMONT M. de, « Rapport Verbal sur une excursion archéologique faite en mars 1857 au Mans, en Touraine et en Poitou et sur d'autres inspections faites dans le cours de la même année », dans *Bulletin monumental publié à Caen*, Paris 1858.

L'inventaire après décès nous permet de mieux appréhender les lieux¹⁵⁰. L'accès à la maison se fait par l'arrière du magasin dont l'avant doit donner sur la rue, ou sur la place au Beurre. Une autre porte donne depuis « la cour » accès au magasin. C'est à priori par cette porte que passent le notaire et les experts pour procéder à l'inventaire du commerce. Les appartements sont situés au premier étage. La maison en compte trois, dont Mercier semble être le propriétaire. Elle compte au moins une dizaine de pièces au-dessus du magasin - atelier qui occupe le rez-de-chaussée.

Un réparateur de montres

Son cas est intéressant car, décédé en pleine activité (à 49 ans), l'horloger Mercier laisse un inventaire après décès détaillé. Ce document montre que Jean Pierre Mercier n'était pas juste horloger mais tenait un « grand magasin », où étaient rassemblés notamment articles d'horlogerie et de quincaillerie mais aussi de « bazar » : depuis des jouets, la mercerie et les articles de pêche jusqu'aux objets de décoration et de piété. Il possédait également un atelier dans lequel il réparait les montres de ses clients.

L'inventaire nous renseigne sur les clients ayant apporté des garde-temps à réparer à l'atelier : y figurent uniquement des montres. Enregistrées à la fois dans (pages 83 à 86¹⁵¹) et hors inventaire, elles échappent à la numération précise des articles inventoriés dans celui-ci mais bénéficient d'un décompte à part. Sa clientèle est très précisément répertoriée avec souvent les noms, la profession (plus rarement), le domicile, le modèle de montre et le prix de la réparation lorsqu'elle est déjà effectuée.

Le notaire indique : « *Il a été trouvé dans un tiroir plusieurs montres qui après examen ont été reconnues appartenir à divers et qui avaient été remises à M^r. Mercier pour les raccommoder : Ces montres étaient inscrites sur un registre à ce destiné qui faisait mention du propriétaire de la montre et de la somme due pour les réparations faites. D'après le dépouillement de ce registre les montres ci-après ont été cotées sans appréciation* ». Suit une liste numérotée de 1 à 42, qui a permis de dresser le tableau suivant :

¹⁵⁰ AD 48 ; 3 E 13464 ; Inventaire après décès dressé par Maître Laurans Monteil-Charpal, notaire à Mende

¹⁵¹ La numérotation des pages n'existe pas dans le document des archives. Elle est uniquement de notre fait pour plus de facilités dans les recherches.

Noms	Professions	domiciles	montres	prix
	Conducteur des Ponts & Chaussées		Demi collier Argent	
Mély Jeune	tisserand	Mende	Chartre Argent	
Fournier		St Etienne Valdonnez	Chartre Argent	
Mullot Henry		Mende	Chartre Argent	
Couderc	meunier	Mende		3,50
Souchon	perruquier		Collier Or	
Arnaud		Mende	Petite savonnette Argent	
Bayle		La Villedieu	Bord rond Argent	
Dame du Champ ¹⁵²		Saint Symphorien	Demi collier Argent	
Méjean dit <i>Le Normand</i>	roulier		Collier répétition Or	
Bonnet		Sainte Hélène	Chartre Argent	
Vidal		Allenc	Double quantième Chartre Argent	
Bouchitté			Demi collier Argent	
Conte	curé	Trélans	Collier répétition Argent	
Daudé		Larzalier	Bord rond Argent	2.00
Massol		Mende	Chartre Argent	
Pécoul	libraire	Mende	Bord rond Or	8.00
Maliges		Saint Martin	Chartre Argent	2.50
Brun		Ribennes	Col, cadran argent, Or	
Mercier		Le Chapelierou	Chartre Argent	
Benoit			Demi collier	0.75
Monestier fils		Mende	Col, collier Or cadran Argent	4.00
Boucharinc		L'Estival	Demi collier guillochée Or	6.00
Robert		Ferluguet	Chartre Argent	4.00
Brousse		Le Chastel Nouvel	Chartre Argent	4.00
Nogaret Auguste	ferblantier		Demi collier Argent	7.00
Durand		Bédouès	Chartre Argent	9.00
Parayre	chef d'atelier		Demi collier Argent	15.00
Monsieur Deleuze		Florac	Chartre argent "fonds rapportés"	6.00
Bonnald		Le Bouschet	Demi collier argent	

¹⁵² Cette ligne est répétée à l'identique sous les numéros 9 et 10 : erreur du secrétaire-greffier ou deux montres ? La première solution semble plus probable.

Inconnu			Chartre Argent	
Monsieur Mathieu		La Bastide	Demi collier Argent	4.00
Bernard Antoine		La Fage	Demi collier Argent	6.00
Inconnu			Chartre argent	1.50
Massador		Oultet	Chartre argent	4.50
Meissier		Cubières	Chartre argent	
Lançon	Inspecteur		Boite or à pompe et perles	
Jaffuel		Le Mazel	Collier argent cadran argent	6.00
	Institutrice		Demi collier argent	
Inconnu			Savonnette argent à pompe	
Brun		Saint Alban	Bord rond argent	
Total 90.25 pour 17 réparations « évaluées » de 0.75 à 15 Fr soit prix moyen de 5,29 Fr				

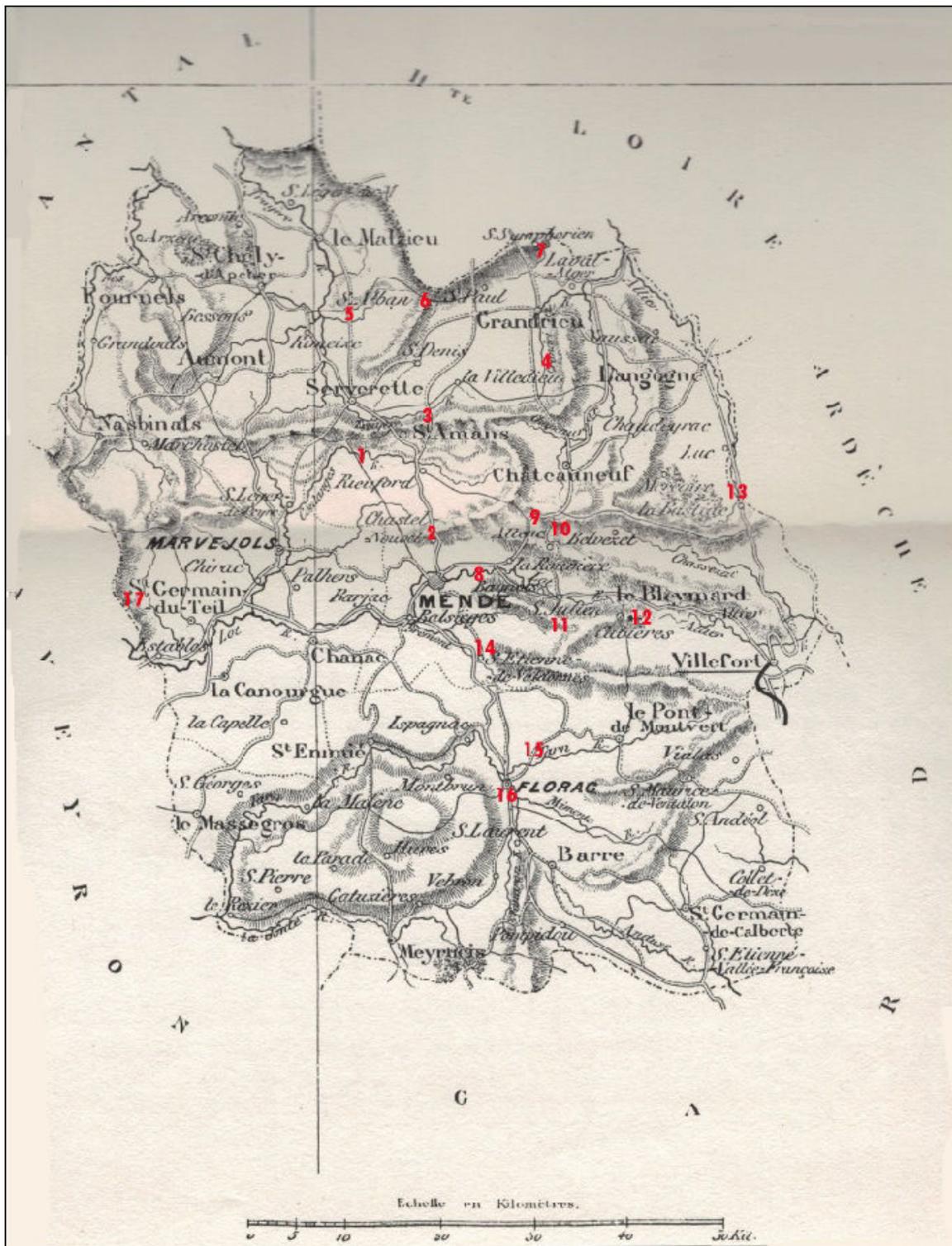
Dans l'inventaire le texte se poursuit : « *Les montres ci-dessus ont été reconnues ne pas appartenir à la succession de M^r. Mercier, elles ont été placées dans un tiroir avec le numéro d'ordre et la somme due pour réparation, inscrit sur un bulletin placé dans l'intérieur des montres... »*

C'est un « instantané » du travail de réparation de l'horloger en pleine activité, juste avant son décès qui nous est donné. Comme on le voit, les prix pratiqués varient avec un prix moyen supérieur à 5 francs. Plus intéressante est la répartition sociologique de sa clientèle.

Les possesseurs de montres en réparation ont tous des boîtes en métal précieux ce qui dénote d'un certain niveau social (15% sont en or, le reste en argent). Les professions notées dans l'inventaire donnent une idée des personnes qui ont besoin de connaître l'heure, mais aussi de celles qui ont les moyens et choisissent d'acheter une montre. Le « *conducteur des ponts et chaussées* », le « *chef d'atelier* », le « *curé* », « *l'institutrice* » et « *l'inspecteur* » ont sans doute la nécessité de se pourvoir de l'heure pour des raisons pratiques dans leurs activités. La montre devient un objet de commandement, celui qui donne l'heure rythme la journée et a le pouvoir de congédier ou de contraindre au travail¹⁵³. L'utilisation de l'objet horloger comme signe extérieur de pouvoir existe à

¹⁵³ Emmanuel Saint-Fuscien écrit sur la montre-bracelet de l'officier de la Première guerre mondiale : « *L' "heure H" est fixée entre officiers et ceux-ci deviennent détenteurs d'une maîtrise du temps que les hommes ne possèdent pas (Jagielski 2005). La montre devient objet de transition entre deux instants. C'est un dérivatif presque hypnotique pour l'officier qui, avant le franchissement du parapet, vit l'attente l'œil rivé sur l'objet.* » SAINT-FUSCIEN Emmanuel, « Pourquoi obéit-on ? Discipline et liens hiérarchiques dans l'armée française de la Première Guerre mondiale », *Genèses*, 2009/2 (n° 75), p. 4-23.

toutes les échelles : l'horloge du fronton de la mairie, la pendulette d'officier, la montre de l'instituteur.



Clientèle de J.P. Mercier (Carte d'après VA Malte-Brun, *La Lozère*, 1882).

Les professions artisanales sont représentées « *tisserand* » « *meunier* » « *perruquier* » « *ferblantier* » (peut-être peut on y ajouter le « *libraire* »). La notion de maîtrise de son propre temps et de sa journée de travail semble importante pour des horaires fixes, des rendez-vous avec les clients ou, comme expliqué plus haut, pour gérer ouvriers et apprentis. Les représentants des professions comme perruquier et libraires sont pourvus de montres en or, sans doute parce qu'eux-mêmes traitaient avec des clients aisés. Le tisserand, le meunier ou le ferblantier représentent des professions plus courantes dont les clients ne sont pas nécessairement (voire rarement) riches ou aisés.

Dans la gestion de son temps propre, apparaît un roulier, qui quant à lui se doit d'assurer ses livraisons à l'heure et a donc la nécessité d'avoir un garde-temps sur lui. Le roulier Méjean est connu par son surnom « *Le Normand* » bien qu'il semble originaire du pays : « Méjean » vient du mot occitan « *mejan* », « qui est au milieu, moyen » (comme le toponyme « Causse Méjean »)¹⁵⁴. Il semble assez fortuné car en possession d'une montre à répétition en or. Une montre est « statutaire » car elle indique le statut social, ou la façon dont le propriétaire veut être perçu. Dans l'inventaire de Mercier ces montres « à répétition en or » sont celles qui ont le plus de valeur (de 105 à 305 francs).

Intéressante aussi est la répartition géographique à partir de Mende et de sa zone de chalandise (carte ci-dessus) :

- au nord Ribennes (1), Le Chastel-Nouvel (2), Le Mazel (3), La Villedieu (4), Saint Alban (5), Ferluguet (6) et même Saint Symphorien (7) à la limite de la Haute-Loire
- à l'est Sainte Hélène (8), Larzalier (9), Allenc (10), Oultet (11), Cubières (12) et La Bastide (13) ;
- au sud, Saint Etienne du Valdonnez (14), Bédouès (15) et jusqu'à Florac (16) ;
- à l'ouest, Trélans (17) aux confins du département et près de l'Aveyron.

Sa clientèle est donc située évidemment à Mende et dans les hameaux et villages proches mais surtout au nord et nord-est avec quelques « écarts » qui peuvent être liés à des personnes spécifiques : « Monsieur » Deleuze de Florac ou le curé de Trélans.

¹⁵⁴ ALIBERT Louis, *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens* ; Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse 1966 ; 701 pages.

Dans l'inventaire, les pendules qu'il vend sont listées : des « Horloges de Comte », comprendre Comtoises, et « Pendules à sujets », pendules aujourd'hui dites « de Paris » mais également des « Bornes cartels » ou des « Capucines », de petites « Japy ». Ces objets étaient manifestement destinés à la vente. Elles sont cependant relativement peu nombreuses. Dans son grenier l'horloger conserve sept caisses d'horloges en bois blanc (n° 154) et en présente deux dans la boutique (n° 577) probablement fabriquées par des menuisiers localement. Elles servent à emboîter les mécanismes de comtoises achetés à des horlogers fabricants jurassiens et reçues par « roulage ». La provenance de ces horloges est diverse mais ce qui est sûr c'est que Jean Pierre Mercier non plus ne fabriquait pas d'horloge, il ne les réparait probablement pas non plus. Elles ne constituent pas l'essentiel de son activité d'horloger.

Sa qualité et sa notoriété comme horloger sont plusieurs fois attestées. Cette profession figure, seule: « *horloger* » sur les actes d'état civil suivants : mariage le 31 octobre 1827¹⁵⁵, naissances de ses enfants : Hercule, 16 septembre 1828 ; Adèle, 21 décembre 1829 ; Achille, 20 décembre 1831, Esther, 19 avril 1834 ; décès de son fils Achille (« *orloger* » le h étant omis) le 30 mai 1834 et sur son propre acte de décès. On le retrouve aussi sur les actes de mariage de ses enfants. Ce qui confirme un véritable attachement à cette profession.

Il décède le 19 juin 1850 à seulement 49 ans deux de ses confrères commerçants, "*Antoine Pigeyre marchand quincailler*", 61 ans, et "*Jean louis Bousquet marchand épicier*", 46 ans, vont déclarer le décès en mairie¹⁵⁶.

Jean Pierre Mercier était une personnalité locale. Dans le *Journal*¹⁵⁷ du 29 juin 1850 en première page aux « Nouvelles Locales », on lit : « *Mercredi dernier , un détachement de la garde nationale de Mende, rendait les honneurs militaires à l'un de ses fourriers, M. Mercier (Jean Pierre), horloger, ancien conseiller municipal, décédé l'avant-veille, dans un âge peu avancé* ».

¹⁵⁵ AD 48, EDT 095 P 10 et registre d'état civil 1 MI EC 095/28 acte n° 422.

¹⁵⁶ AD 48 ; 1 Mi EC 095/35 ; 1850, acte n° 269.

¹⁵⁷ AD 48, 1 PER 201 / 1850 – « *JOURNAL politique, agronomique, commercial, littéraire d'annonces et d'avis divers du département de la Lozère* » de JJM Ignon, N° 2791 - 29 juin 1850 - 47^{me} année.

II.B.b. A propos de l'horloge de Mende, Mercier et Lascols, deux conceptions de l'horlogerie : remplacer ou réparer ?

En 1839, la commune de Mende, désigne deux horlogers pour expertiser l'horloge de la ville qui fonctionne mal¹⁵⁸ : Jean Pierre Mercier est l'un d'entre eux. Il rend son rapport le 10 février 1839. Le second expert, l'horloger Edouard Lascols (1810-1878) l'a adressé le 8 février avec des conclusions diamétralement opposées.

La concurrence entre horlogers existe et un examen approfondi des sources peut conduire à une meilleure compréhension des enjeux de ces concurrences. Le marché public est important à conquérir pour les horlogers car il assure un revenu stable. Ainsi l'entretien ou la mise en place d'une horloge d'édifice s'avère être une opération rentable pour l'installateur. Édouard Lascols est le fils de Michel Lascols qui lui-même était secrétaire à la mairie de Mende en 1830, peut être dispose-t-il d'une longueur d'avance sur son concurrent ?

L'horloge de la cathédrale de Mende au XIXe siècle.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 31 décembre 1838, nomme, pour examiner l'état de l'horloge de la ville et en faire leur rapport au Conseil, MM. Le Chapelain et De Morsac qu'il invite à se faire assister dans cet examen par deux horlogers¹⁵⁹, MM. Edouard Lascols et Jean Pierre Mercier dont les rapports en substance, sont diamétralement opposés.

Le 8 février 1839, l'horloger Lascols¹⁶⁰ présente un « *Rapport [...] sur l'état actuel de l'horloge de la Ville de Mende* ». Il écrit qu'elle « *est en très mauvais état, et si elle n'était promptement et convenablement réparée [...] bientôt on ne pourrait en tirer aucun parti. [...] Les principales réparations consistent ;*

1^{ent} à reboucher en cuivre massifs tous les trous, et à percer ensuite ces massifs suivant les dimensions des pivots [...] ;

2^{ent} à remplacer le cliquet de la fusée ou cylindre du côté de la sonnerie [...] ;

¹⁵⁸ On ne sait pas ce qu'il est advenu de cette horloge qui n'est plus dans le clocher. Elle avait deux corps de rouages comme toutes celles qui se sont succédées à la cathédrale qui ne sonnent que les heures et les demies.

¹⁵⁹ AD 48 - EDT 095 D 7 ; Délibérations du Conseil municipal, Du trente un décembre, mil huit cent trente huit. suite de la séance autorisée le 24 du dit mois... ; Horloge.

¹⁶⁰ Edouard Lascols a alors 29 ans.

3^{ent} à mettre à ressort, la suspension du balancier[...] ;

4^{ent} à placer une écroue au fonds du Balancier, sans laquelle on ne peut en régler le mouvement d'une manière juste ;

5^{ent} à doubler la force du ressort du doigt qui ramène, et à nettoyer tout le mécanisme »¹⁶¹.

Il propose de faire ces travaux « au point de ne pas varier au delà d'une à trois minutes par 24 heures » rappelant que les écarts peuvent être occasionnés « par les grands changements de temps, les gros vents, ou par les condensations et les dilatations que des fortes chaleurs, et des froids excessifs font éprouver aux métaux » ; et ajoute « elle peut faire un long et bon service. Je ne crains donc pas de me charger de randre juste et solide l'horloge de cette ville, de l'entretenir et de la monter pendant dix ans au moins, moyennant le modique traitement annuel de cent cinquante francs... »¹⁶².

Deux jours plus tard, un rapport du 10 février 1839, du second horloger, Jean Pierre Mercier¹⁶³, au conseil municipal donne un autre avis.

Après avoir rappelé son « entière connaissance » du mécanisme qu'il a « monté pendant plusieurs mois », il affirme « ...je puis certifier que cette horloge ayant été mal construite, et en mauvaise matière, dépourvue de tout principes de l'art, ayant surtout un échappement a recul, a verge, a palettes très étroites, et au Balancier extrêmement léger, décrivant ds cercles trop étendus et en même temps très irréguliers suivant la difference de la température, défauts qui ont toujours causé, et qui causeront toujours des variations considérables dans sa marche, joint a toutes ses imperfections l'usure de la machine entière, je puis dis-je certifier que cette horloge n'est même pas susceptible de réparations attendu qu'elle n'en veaut pas les frais [...] quel travail qu'on y fasse, on pourra bien la faire marcher sans s'arreter mais on n'obtiendra pas qu'elle ne varie dans certains jours de plus de 10 minutes en 24 heures. au surplus on s'exposera, en la faisant réparer, a n'avoir jamais fini car dans une machine aussi vieille et aussi délabrée, une pièce peut tomber aujourd'hui et l'autre demain ».

Il propose une solution plus radicale : « Les horloges de clocher qui se font aujourd'hui sont toutes à roues de cuivre, pignons en acier trempés, échappement a repos

¹⁶¹ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; « Rapport du Sr Lascols... du 8 février 1839.

¹⁶² AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; « Rapport du Sr Lascols... » idem.

¹⁶³ Jean Pierre Mercier a 37 ans.

*a cheville, suspension à couteau, balancier extrêmement pesant, décrivant des cercles très petits ce qui ne fatigue presque pas le mouvement, et lui donne en même temps une marche parfaitement régulière [...] ne varierait pas de deux minutes dans une semaine. [...] si vous vous dessidiez à en faire l'acquisition et que vous eussiez besoin de plus amples détails je vous les donnerais avec plaisir, comme aussi pour la faire établir et la placer, je vous offrirais soit à forfait soit à la commission d'en prendre l'entreprise »*¹⁶⁴.

Édouard Lascols, par sa formation et son expérience, s'inscrit pleinement dans le XIXe siècle. Il est plus jeune de dix ans que son concurrent Jean Pierre Mercier. La réparation des horloges d'édifices n'est pas dans la culture de Mercier qui semble plus proche des conceptions horlogères du XVIIIe siècle où les serruriers étaient chargés de ces travaux. Mercier est spécialisé dans la réparation des montres. Sa formation peut être questionnée par ce biais. Il est avant tout un marchand, et un réparateur de montres là où Lascols se dit ouvertement formé à la réparation des pendules et horloges.

Mercier semble pourtant avoir la main sur le marché de l'horlogerie municipale dans un premier temps à Mende. Dans son rapport, il dit s'être occupé de monter l'horloge et pour cela il donne son avis et souhaite la remplacer. De ce qu'il dit certaines roues sont en fer et non en cuivre, et l'échappement de l'horloge est en effet ancien. La plupart des horloges d'édifice dès la fin XVIIIe sont munies d'échappement non plus à verge mais d'échappement dit à chevilles, plus fiable mais aussi plus simple à réparer. L'horloge de Saint Chély d'Apcher a été faite en 1772 et est déjà pourvue d'un tel système. Il existe des cas de modification d'horloges pour en changer l'échappement et rendre à la fois le mouvement fonctionnel et plus précis. A l'église de la Piguière en Lozère, il existe encore un mouvement modifié au XIXe dont l'échappement et une partie du rouage ont été refaits.

Au budget prévu pour 1839, figurait l'entretien de l'horloge pour 120 francs¹⁶⁵. Le 8 mai 1839, le maire, Jules Borrelli de Serres, fait état d'une lettre de l'horloger Lascols, en date du 2 mai, « ...par laquelle il renouvelle son offre de réparer, à ses frais, de régler et de monter l'horloge de cette ville, pendant dix ans, moyennant un traitement annuel de cent cinquante francs. Le Conseil municipal accepte l'offre... » mais le montant « ...lui sera payé le 31 décembre de chaque année, ne courra que du jour où l'horloge aura été

¹⁶⁴ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; « Rapport de Mercier... » du 10 février 1839.

¹⁶⁵ AD 48, EDT 095 D 7 ; 1838, budget 1839, chapitre 2ème - Dépenses ordinaires.

mise en bon état ; Jusques - là il recevra le Traitement actuel de Cent vingt francs. » En marge, il est porté « *N° l'horloge a été réparé et réglé¹⁶⁶ au 1er Juin 1839* »¹⁶⁷.

L'inventaire après décès de Jean Pierre Mercier démontre que, bien qu'à la tête d'un grand magasin mendois disposant notamment d'articles de pendulerie, l'horloger Mercier ne réparait que les montres. Dans l'inventaire, Mercier ne semble pas disposer d'outils pour les horloges de petit ou de gros volume (mis à part une machine à tailler les roues de pendules qu'il tenait probablement d'Henri Rey). La présence d'horloges « de Comte », c'est à dire produite en Franche-Comté, devait pouvoir signifier que Mercier était en contact avec des fabricants aptes à fournir des horloges neuves de plus gros volume. Cette panne de l'horloge de la cathédrale constituait pour lui une véritable opportunité de vente. La suite donnera raison à Lascols qui se chargera de la réparation puis de l'entretien de l'horloge, remportant du même coup, et pour dix ans, le marché public de l'horlogerie à Mende. Lascols perçoit 150 francs par an, payés chaque 31 décembre, pour s'occuper du montage de l'horloge et de son entretien.

Ce n'est pas tout. Une autre horloge à Mende doit être restaurée, celle du collège des doctrinaires. Lascols, agit en sa qualité d'horloger municipal pour la remettre en fonction. Il n'y a à ce moment là aucune consultation des horlogers de la ville avant son embauche. Il a entièrement mis la main sur le marché de l'horlogerie publique à Mende.

Un « *état des travaux à faire d'urgence aux batimens du Collège établi à Mende* », transcrit en 1841, indique dès le début : « *Les boisages du toit qui couvre l'horloge sont entièrement pourris et doivent être remplacés à neuf.*

*L'horloge du collège ne va plus depuis plusieurs années, faute de réparations majeures dont la dépense a été évaluée à Cent frans... »*¹⁶⁸. La suite de ce document prouve l'état de délabrement général et évaluent les « *diverses dépenses* » à « *quatre mille frans au moins* ».

¹⁶⁶ Le nom « *horloge* » a été autrefois du genre masculin et parfois cet usage perdue au XIXe siècle comme on le voit sur certains documents jusqu'au début du XXe siècle.

¹⁶⁷ AD 48, EDT 095 D 7 ; Délibérations du Conseil municipal, Session ordinaire de mai 1839, séance du 8 mai, en marge : « *Traité avec le Sr Lascols...* ».

¹⁶⁸ AD 48, EDT 095 R 5, Collège Mende locaux réparations agrandissement 1808 - 1891 ; « *Etat des travaux à faire d'urgence aux batimens du Collège...* ».

Sur les délibérations du Conseil municipal, il avait déjà été question de cette horloge. Ligne 70... « *L'horloge du collège est très compliquée ; Depuis plusieurs années elle ne va plus ; Les réparations difficiles et majeures, dont elle a besoin, l'avaient fait abandonner. L'horloger Lascols, qui a réparé et réglé l'horloge de la ville a offert, pour la somme de cent cinquante francs, une fois payée d'en faire autant à l'horloge du collège, de la garantir pendant huit ans et de la monter pendant cinq mois, sous l'unique réserve des fractures ; Le Conseil municipal a accepté cette offre.* »¹⁶⁹

Un peu plus loin dans le tableau des dépenses ordinaires, figure l'entretien de l'horloge 150 francs, puis apparaît : Montage et entretien de l'horloge du Collège, 40 francs. Au budget 1842, l'entretien des horloges passe de 150 à 190 francs.

Le 10 novembre 1842, la séance du Conseil est consacrée au projet de budget 1843 l'entretien des horloges de la ville et du collège : 190 francs. Il en est de même aux budgets de 1844 à 1851¹⁷⁰.

II.B.c. L'inventaire après décès de Jean Pierre Mercier

Intitulé « *Inventaire de la succession de M.^r Jean Pierre Mercier* » l'acte porte le n° 162¹⁷¹. Il a été dressé par Maître Marie Charles Odilon Laurans Monteil-Charpal, notaire à la résidence de Mende, à la demande de la veuve, tutrice légale des trois plus jeunes filles. Etaient présents le fils aîné Pierre Hercule Mercier, horloger domicilié à Mende ; Joseph Henri Séguret, filateur à Marvejols, « *mari et maître des biens dotaux* » d'Adèle, l'aînée des filles et Marc Antoine Henri Mulot, propriétaire à Ramades quartier au nord-est de Mende, subrogé tuteur des trois filles mineures désigné par le Juge de Paix suite à la délibération du conseil de famille. Le domicile situé place au beurre a été mis sous scellés le 25 juin. Le notaire est assisté par le commis négociant Prosper Rouvière « *gardien des scellés* » et par l'horloger d'origine franc-comtoise Nicolas Comtesse (1779-1854). Ceux-ci, nommés par les parties et assermentés, vont présenter, inventorier et évaluer (priser) tous les biens mobiliers. L'opération a demandé 33 journées entre le 9 juillet et le 8 août 1850 et plus de 2000 articles sont répertoriés pour évidemment

¹⁶⁹ AD 48, EDT 095 D 7 ; Délibérations de 1839-1840. On note qu'outre celle de la cathédrale, cette seconde horloge au Collège, était à la charge de la commune. L'horloger Edouard Lascols a réparé l'horloge communale en mai 1839.

¹⁷⁰ AD 48, EDT 095 D 7 ; Délibérations du Conseil municipal, préparation des budgets.

¹⁷¹ AD 48, 3 E 13464 ; N° 162 ; texte de 222 pages.

beaucoup plus d'objets examinés. Il est à noter que les scellés sont systématiquement remis à chaque interruption, y compris méridienne, et rompus à la reprise de l'inventaire.

Le document de plus de 220 pages liste tout ce que contient la maison, le magasin et l'atelier de Jean Pierre Mercier. Les articles en rapport à l'horlogerie vont notamment de l'article 571 à l'article 711 (pages 61 à 86) mais d'autres apparaissent avant et après, à divers moments dans l'inventaire.

Les horloges et les montres vendues par Jean Pierre Mercier et inventoriées dans son magasin représentent un total de 159 objets pour une valeur totale de 7581,50 francs.

Il y a en tout 52 pendules et horloges dont la valeur totale est de 2349,50 francs et 107 montres d'une valeur totale de 5232 francs. La valeur moyenne de ces montres est de 70 francs environ mais les prix s'échelonnent de 15 à 300 francs. Ces différences de prix permettent à Mercier de vendre à un panel de clients assez étendu. Assurant le service après-vente et la réparation, cela lui garantissait un certain montant car les montres, fragiles, se dérèglent ou s'endommagent facilement. Une chute suffit alors à casser un verre et même un axe de balancier...

Les horloges représentent comparativement près de la moitié de ce que rapportent les montres. Le prix moyen est de 55 francs mais là aussi les prix pratiqués varient de 12 francs pour une pendulette Japy à 150 francs pour une pendule de Paris avec un sujet monté (Henri IV à cheval). Il est moins aisé de les stocker néanmoins l'horloger Mercier en vend un vaste éventail. Presque chaque horloge est différente par les sujets et là aussi, s'adapte aux modes et aux goûts des acheteurs.

Les « pendulettes Japy » sont des horloges à bon marché de petit format. Elles sont fabriquées par la manufacture de Frédéric Japy (1749-1835). Son usine au plus fort de sa production usinait également des montres à raison de 100 000 ébauches de montres (mécanismes à ajuster) chaque année. Selon Richard Chavigny et Michel Perissas dans « *La mesure du temps à travers les âges* » il est « un des pères de la révolution industrielle » et un initiateur du travail à la chaîne. Cet ouvrage est aujourd'hui recommandé aux élèves dans les écoles d'horlogerie¹⁷².

¹⁷² CHAVIGNY Richard et PERISSAS Michel, *La mesure du temps à travers les âges - son art - sa technique*, Editions de l'Excéa, Toulouse 2009, 307 pages ; recommandé par l'école d'horlogerie de Rennes en 2013.

A titre de comparaison, le prix moyen de la journée de travail est fixé chaque année. Il est annoncé dans une circulaire du Conseil général relayée par « Journal de la Lozère » les mois de décembre 1838 et de janvier 1847 par exemple. Ces annonces servent en particulier à déterminer les amendes policières. « *Le prix moyen de la journée de travail est fixé pour l'année 1839 [...] a un franc cinquante centimes pour les communes de Mende, Marvejols et Florac, chefs lieux d'arrondissement, et à un franc vingt-cinq centimes pour les autres communes du département* »¹⁷³. Un bien d'horlogerie, même peu cher, coûte l'équivalent de plusieurs semaines de travail et demeure un bien coûteux.

Mercier vend également des lunettes (article 1507) 74 paires de lunettes avec six étuis en peau sont estimées 60 francs. Ces objets semblent, comme les horloges comtoises, provenir de la région de Morez dans le Jura¹⁷⁴.

L'inventaire soulève plusieurs questions et en particulier celle de la pluriactivité des horlogers locaux, ici la quincaillerie, la papeterie et la commercialisation d'objets religieux par exemple. Ils vendaient des biens, mais ne fabriquaient pas. Ils réparaient les horloges et les montres, plusieurs montres de clients sont listées dans l'inventaire. Par ailleurs Jean Pierre Mercier travaillait pour la municipalité de Mende, qui le chargeait de l'entretien de l'horloge du clocher de la cathédrale. En l'occurrence Mercier, dans son atelier, ne réparait probablement que les montres.

Les montres comme l'a montré l'étude des réparations faites et en cours, constituent l'essentiel de ce commerce horloger. Les modèles vendus sont semblables, beaucoup de montres dites « Lépine », ce qui signifie pourvue d'une trotteuse alignée au remontoir suivant un axe 12h-6h, on les porte au gousset ou au cou (la montre-bracelet n'apparaît pas avant le début du XXe siècle). Le métal constitutif de la boîte est noté dans l'inventaire, il confère une certaine valeur à la montre qui est soit d'or, soit d'argent, ou plus rarement en cuivre. La valeur d'une montre en or monte souvent au delà de 100 francs. Ce qui fait le prix de la montre est également le nombre de ses « complications ». En horlogerie le terme « complication » désigne tout mécanisme supplémentaire au mouvement ayant une autre fonction que l'indication de l'heure, de la minute et de la seconde. L'inventaire donne aussi une importance au type d'échappement présent sur les

¹⁷³ Le journal de la Lozère, 29 décembre 1838, ressource patrimoine en ligne de la région Occitanie.

¹⁷⁴ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes...*, ouvrage cité.

montres alors en pleine évolution technique, l'échappement à ancre suisse supplante peu à peu la montre à cylindre.

Mercier vendait probablement des montres d'occasion, à plusieurs reprises figurent le mot « neuve » après la montre, ce qui, en filigrane peut démontrer que d'autres ne l'étaient pas. De plus, les prix faits pour certaines montres à complication sont relativement bas comparés à d'autres. Les montres à répétition oscillent entre 40 et 60 francs en moyenne (bien qu'une répétition à ancre suisse en or atteigne les 305 francs) figurant en fin d'inventaire, l'une de ces montres est à peine cotée 25 francs. Le terme « montre à répétition » désigne un garde temps pourvu d'une complication dont le but est de sonner à la demande (en appuyant sur un poussoir ou en tirant une targette) l'heure qu'il est. La répétition peut être pourvue des quarts voire des minutes (très rarement). Ce système semble assez prisé des mendois au XIXe car Mercier possède bon nombre de ces montres compliquées. Une montre à répétition permet par exemple de connaître l'heure pendant la nuit car son mouvement permet, par un système de cames et de palpeurs de sonner à tout moment l'heure qu'il est.

Certaines montres présentes le sont en plusieurs exemplaires, parfois plus de dix montres identiques, ce qui peut signifier que ces montres étaient couramment achetées, leur prix est compris entre 25 et 30 francs, elles ne sont pas pourvues de complications.

L'inventaire comprend aussi des outils, dont le prix est parfois supérieur à 100 francs, un tour excentrique à burin fixe est évalué à 200 francs. Le petit outillage est malheureusement non listé, néanmoins, le document apporte des indications sur les opérations techniques réalisées couramment. Le stock d'horlogerie est détaillé. Y figurent plusieurs milliers de verres de montres, mais aussi des centaines de ressorts (568 "*ressorts de montre*" et 78 "*ressorts lépine*"). Les chaînes, cordons et rubans de montres y sont aussi surreprésentés. D'autres pièces détachées probablement récupérées sur des calibres défectueux anciens constituent une part importante du stock. Un tel stock, notamment dans les ressorts de montre, corrobore l'hypothèse d'un horloger ne fabricant pas lui-même ses pièces, casser un ressort est fréquent quand le client remontre trop sa montre ou sa pendule, la lame d'acier lâche à l'une ou l'autre des extrémités. Quand la scie et la lime ne sont plus suffisantes pour réparer le ressort, ou que celui-ci a cassé en son milieu, l'horloger doit le remplacer. Mercier, comme beaucoup d'horlogers ne refait pas les ressorts de ses montres mais les remplace, de même que les verres, ce qui explique la très grande quantité de ces pièces en sa possession.

Type de verre	Nombre inventorié
Verres chevets	798
Verres fins	1330
Verres communs	1988
	Total : 4116

Le nombre de ces verres peut être interprété de plusieurs manières, probablement toutes s'entrecoupent, dans un premier lieu, changer le verre de sa montre devait être courant. Un choc, ou une chute entraîne quasi-systématiquement la casse du verre. D'autre part, ce vaste stock peut montrer que les horlogers rachetaient les possessions de leurs prédécesseurs, ce qui explique aussi la présence de machines servant à réaliser des opérations très complexes (tailler des roues de montre ou de pendule ainsi que des fusées).

La circulation des stocks entre horlogers peut être interprétée à la lumière de ce document. Des horloges, dont une « marquée Rey » (article n° 571) du nom de l'horloger mendois, décédé le 31 octobre 1848 sont présentes dans l'inventaire après décès. Jean Pierre Mercier a-t-il racheté le fonds d'horlogerie à la fille héritière de celui-ci ? Il est peu probable qu'il ait eu lui-même l'utilité d'une « *machine à tailler les roues de pendule* », ne possédant ni l'outillage, ni le stock nécessaire à la réparation des horloges. Des pièces de son stock sont également plus anciennes que son magasin, et probablement même plus anciennes que lui, comme les coqs et les chaînes de fusées : les fusées sont abandonnées dans les montres au XIXe, en théorie. Cet organe servait à rendre constante la force communiquée par le ressort aux rouages. Au XIXe les aciers et leurs traitements sont mieux maîtrisés et la nécessité d'implanter des fusées pour pallier au problème de la régularité de la force du ressort moins impérative. De plus, introduire un tel organe, nécessitant d'usiner à la main chaque maillon de la chaîne de fusée rendait les montres plus onéreuses.

Jean-Pierre Mercier vendait également des clés, des chaînes et des cordons pour les montres, qui constituent une grande part de son stock. Les montres devaient être portées avec la chaîne ou le ruban visible, les inventaires après décès étudiés par Laurent Hermet montrent que les « *chaînes de montres* » étaient listées dans les inventaires,

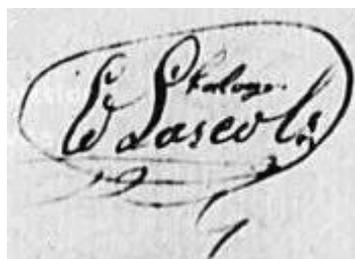
néanmoins il est possible qu'au bout de ces chaînes ne soient pas systématiquement pendues des montres. Une même montre pouvait sans doute être assortie à plusieurs chaînes ou rubans en fonction du goût de son propriétaire.

II.C. Les horlogers du milieu du siècle

II.C.a. Le rôle de l'horloger au sein de la ville : Edouard Lascols (1810 - 1878)

Joseph Marie Edouard Lascols est né à Mende le 27 février 1810¹⁷⁵ dans une vieille famille mendoise¹⁷⁶ de Claude Michel Lascols et Angélique Privat. Son père est dans les années 1830 secrétaire de mairie à Mende puis secrétaire en chef (1834).

Edouard Lascols va apprendre le métier d'horloger à Lyon durant cinq ans. Il sait faire référence à ces années de formation. Ainsi dans son rapport au Conseil municipal de Mende du 8 février 1839, il indique : « *J'ai fait mon apprentissage chez les plus habiles maîtres de Lyon où j'ai demeuré pendant cinq ans. J'ai travaillé dans d'autres grandes villes et j'ai été souvent chargé des réparations et du soin des horloges et pendules des gens riches* »¹⁷⁷.



Signature Ed. Lascols « horloger » (1843).

Le 29 décembre 1834, horloger demeurant à Mende, il épouse¹⁷⁸ Marie Victoire Eugénie Tuzet, née à Mende le 23 décembre 1811, fille de Joseph Bernardin Tuzet, « *secrétaire de la Préfecture de la Lozère* » et de Rose Françoise Thérèse Cruvellier, autre famille « honorablement » connue. Parmi les témoins François Lascols (1769-1850), négociant et propriétaire foncier est l'oncle d'Edouard ; François Gabriel,

¹⁷⁵ AD 48 ; 1 Mi EC 095/20 ; Acte n° 67.

¹⁷⁶ La grand-mère paternelle du nouveau-né Gabrielle Bouniol (1747 - 1819) épouse du négociant François Lascols a été la marraine le 11 novembre 1783 de Gabrielle Mélanie Prost fille de l'horloger franc-comtois.

¹⁷⁷ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; « *Rapport du Sr Lascols...* » du 8 février 1839

¹⁷⁸ AD 48 ; 1 Mi EC 095/30 ; acte de mariage n° 669.

conducteur des Ponts et Chaussées est le frère aîné du marié et Victor Auguste, négociant un autre frère. Pour la mariée, c'est son oncle le docteur Tuzet, médecin attaché à l'hospice du Malzieu qui est cité. Ces éléments démontrent l'insertion du jeune horloger dans le contexte mendois où il va longuement exercer.



Cadran de comtoise « *Lascols / à Mende* » et capucine avec « *E Lascols / à Mende* ».

En 1857, il est une nouvelle fois appelé par la municipalité pour prendre part au litige qui oppose la commune à l'évêché et à la préfecture dans une affaire qui occupe la ville de Mende pendant sept ans. Dans celle-ci, son expertise est déterminante, ce qui montre aussi le rôle social de l'horloger dans la communauté. Lascols n'est pas un simple « horloger » remontant et assurant la maintenance de l'heure publique. Sollicité une vingtaine d'années auparavant pour remettre en fonction l'horloge de la cathédrale, il avait enlevé à Jean Pierre Mercier le marché de l'horlogerie d'édifice mendois.

En juillet 1857, une corde soutenant le plus petit des poids de l'horloge (200 kg selon le Conseiller de Préfecture) se rompt du fait de l'usure. Il tombe sur les roues qui actionnent les cloches situées à l'étage en-dessous. Le président des marguilliers par lettre du 21 juillet demande à la commune de réparer les dégâts dus à l'horloge communale. Le conseil municipal crée une commission pour examiner les faits.

Le 7 août 1857, le conseil entend et adopte les conclusions de la commission et refuse de payer, renvoyant la responsabilité à l'évêché et à la fabrique.

Un rapport¹⁷⁹ détaillé est rédigé : « ...les demandes qui vous sont faites aujourd'hui, sont contraires à l'intérêt général et aux droits de la commune de Mende [...] La sonnerie qui a donné naissance au débat actuel a été établie au grand clocher en 1846, c'est à dire depuis dix ans à peine, tandis que près de trois cents ans se sont écoulés depuis que l'horloge a été placée, [...] avant 1846, comme aujourd'hui, il existait deux contre-poids, mais toutes les précautions avaient été prises [...] pour éviter les oscillations toujours dangereuses, ces contre-poids étaient assujétis au moyen de deux tringles en fer; et [...] on avait eu soin de construire à la deuxième galerie, au dessous de ces mêmes contre-poids, un échafaudage dans lequel on avait mis une épaisse couche de sable et de mortier ; les tringles empêchaient [...] de dévier de leur direction, l'échafaudage centralisait complètement leur chute [...] depuis plus de deux cents ans, on n'a jamais eu le moindre accident ; et le sieur Lascols [...] nous a assuré que, depuis qu'il est chargé de l'entretien de l'horloge, plusieurs fois les cordes [...] avaient cassé, sans que personne que lui ait eu l'occasion de s'en apercevoir. »

Ce témoignage d'Edouard Lascols fonde l'intransigeance de la municipalité. L'auteur du rapport reprend, en s'appuyant sur le droit, la responsabilité de la fabrique qui a effectué des transformations sans en assurer la sécurité et ironise non sans raison : « ...en 1846, et alors que la fabrique demandait droit d'asile pour ses cloches, elle était loin de soutenir que l'existence de l'horloge au grand clocher pendant plusieurs siècles ne constituât qu'une simple tolérance ; elle reconnaissait au contraire, que cette longue possession conférait un droit, puisqu'elle s'obligeait à payer et payait en effet la somme de deux cent cinquante francs pour les travaux extraordinaires que la pose des cloches nécessitait à l'horloge. Ce fait est établi par la quittance du sieur Lascols, que nous nous sommes procurée et que nous joignons au dossier. » Il termine en reprenant la loi et en confirmant à l'Etat, propriétaire du grand clocher, que l'horloge en constitue l'ornement grâce à la ville¹⁸⁰ mais l'argument de la quittance Lascols est habilement glissé.

Le 22 septembre, le maire répond au président des marguilliers en lui adressant le rapport de M. Mercier, avoué. Le 23, il fait la même lettre au préfet.

Le 3 décembre 1857, le préfet, marquis Paul-François de Fleury, répond en informant le maire de l'accord des différentes parties pour conclure l'affaire. Il propose

¹⁷⁹ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; Rapport imprimé en date du 21 juillet 1857, soumis au Conseil municipal du 7 août 1857 par M. Mercier, avoué, membre du conseil municipal.

¹⁸⁰ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; Rapport imprimé en date du 21 juillet 1857, déjà cité.

d'intervenir auprès du ministre des Cultes pour aider à financer le transfert par la ville des cloches au petit clocher pour sécuriser le grand clocher et précise « *Le Conseil municipal fera donc bien de faire ressortir, dans sa délibération, la nécessité de ces modifications, l'impossibilité où se trouve la commune d'y pourvoir avec ses propres ressources et l'intérêt qu'y trouvent la cathédrale et l'Etat, pour la conservation de la sonnerie et du clocher* »¹⁸¹. La ville refuse cette conciliation qui peut laisser penser qu'elle a une part de responsabilité¹⁸² et rejette toute implication dans les travaux prévus, qui puisse remettre en cause ses droits ou même semer un doute. L'affaire se poursuivra jusqu'à l'été 1864.

Le 18 juin 1864, le nouveau préfet¹⁸³ en poste depuis trois mois, Charles Menche de Loisne, choisit d'imposer les vues de l'évêché¹⁸⁴. Le 6 juillet 1864, le conseil municipal propose : « ... *de descendre le mécanisme de l'horloge dans le 2^e étage [...], de placer les poids dans le 1^{er} étage, qui servait autrefois pour les archives départementales de maintenir le timbre dans la position qu'il occupe et à laquelle le mouvement de la sonnerie sera transmis...* ». Il vote pour ce projet 600 francs et ajoute « ... *dans le cas où les droits de la ville à la conservation de son horloge dans le grand clocher seraient contestés, fait la réserve de les faire valoir par tous les moyens de droit...* »¹⁸⁵. Le 5 août 1864, le préfet informe le maire : les dispositions prises par le conseil municipal sont acceptées¹⁸⁶.

L'horloger Edouard Lascols est décédé à Mende à son domicile Plan de la Préfecture, le 23 janvier 1878¹⁸⁷. Son neveu Jules Lascols, receveur de l'enregistrement et un voisin Henri Vachin receveur municipal, vont déclarer son décès. La veuve de l'horloger mendois, Henri Sauveplane, reprend le commerce¹⁸⁸.

¹⁸¹ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; lettres du maire des 22 et 23 septembre et lettre du préfet du 3 décembre 1857.

¹⁸² AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; séance du 18 février 1858, six pages.

¹⁸³ Entre temps deux autres préfets s'étaient succédés : Arthur Tourangin (5 juin 1860 - 29 avril 1861) et Charles Lespinasse de Pébeyre (21 mai 1861 - 11 mars 1864)

¹⁸⁴ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; lettre du préfet au maire du 18 juin 1864.

¹⁸⁵ AM Mende, 1 D 3, registre des délibérations (15 février 1859 - 4 avril 1872) ; séance extraordinaire du 6 juillet 1864 - Horloge Communale. AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938.

¹⁸⁶ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; réponse au préfet du 11 juillet 1864 et lettre du préfet au maire du 5 août 1864.

¹⁸⁷ AB 48 ; 1 Mi EC 095/50 ; Acte n° 16.

¹⁸⁸ AD 48 ; 2 P 107 ; registre des patentes.

II.C.b. La formation des horlogers

Transmettre son métier est un enjeu majeur dans l'artisanat. L'horlogerie telle qu'elle est pratiquée en Lozère ne produit pas de garde temps de A à Z, néanmoins, ces horlogers demeurent des réparateurs et des commerçants. Les opérations techniques de « rhabillage » sont autant de gestes et d'outils à maîtriser, de même que des savoirs à acquérir pour comprendre le fonctionnement et la réparation des gardes temps qu'ils soient simples ou pourvus de complications.

La formation des horlogers à l'image de celle d'Edouard Lascols peut être assurée par des maîtres installés dans d'autres villes chez qui les apprentis semblent envoyés en pension. Il est difficile de quantifier le nombre d'apprentis au XIXe siècle, comme l'a noté D. Barjot pour le BTP parisien¹⁸⁹, les contrats d'apprentissage écrits en 1848 ne concernent que 3% des apprentis. De plus au XIXe l'apprentissage est en crise dans les villes où l'industrialisation tend à former des ouvriers qualifiés sur une seule et même tâche, alors que l'artisanat nécessite un ensemble de savoir-faire. Les notaires consignent en théorie ces contrats, néanmoins aucun de ces documents n'a, pour l'instant, été trouvé. Les apprentissages comme les embauches devaient être conclues de façon orale ou sous seing privé.

Auguste Mestre (1824 - 1901) venu de Marvejols.

Joseph Auguste Hippolyte Mestre est horloger à Mende, profession figurant sur son mariage en 1851, à environ 27 ans, avec Marie Louise Creyx. Né à Marvejols, il est le fils de Jean Mestre, marchand roulier, et de Anne Reversat. La profession de son père peut avoir conditionné son intérêt pour l'horlogerie. Les horloges sont alors acheminées par roulage depuis le Jura. Les races de chevaux jurassiens sont particulièrement prisées pour tirer les attelages partant de Morez pour le reste de la France. La production de comtoises est ainsi écoulée par l'intermédiaire d'un réseau de rouliers¹⁹⁰ dont Jean Mestre peut faire partie.

¹⁸⁹ BARJOT Dominique, « Apprentissage et transmission du savoir-faire ouvrier dans le B.T.P. aux XIXe et XXe siècles », in: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 40 N°3, Juillet-septembre 1993. Apprentissages XVIe-XXe siècles. pp. 480-489.

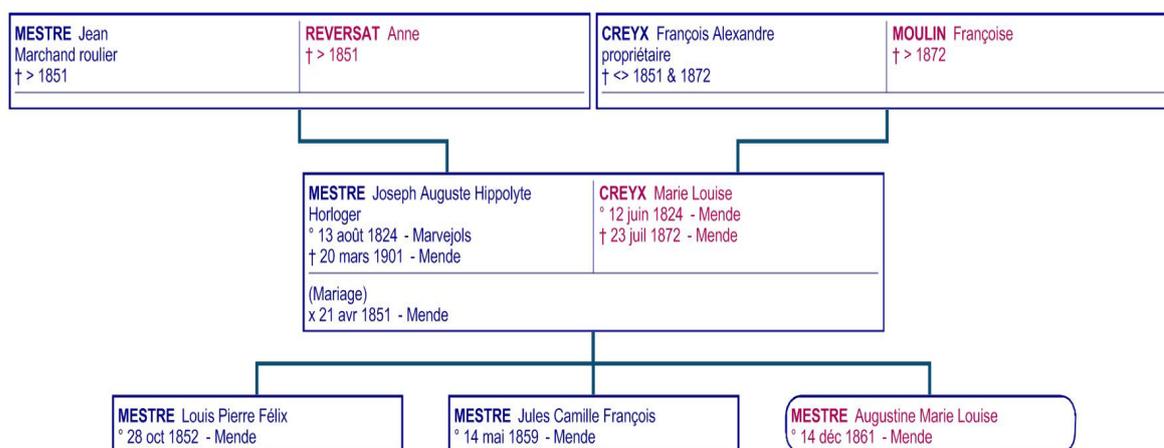
¹⁹⁰ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes...*, ouvrage cité, pp. 226 et suivantes..

Lors du mariage, les témoins sont notaire, avoué licencié, propriétaire rentier. Le quatrième Pierre Hippolyte Creyx est le frère de l'épouse, maître de poste. La famille Creyx est bien présente durant les XVIIIe et XIXe siècles à Mende. On les retrouve dans la famille Rey : l'épouse d'Henri Rey, Henriette Brunel est fille de Jeanne Creyx. mais aussi une Marie Louise Creyx est l'épouse de l'orfèvre mendois Palot. La ville de Mende a une population assez réduite et il n'est évidemment pas étonnant de retrouver ainsi des alliances proches dans les mêmes milieux sociaux..



Signature d'Auguste Mestre (1851 et 1852).

Ils habitent place au beurre quand le couple a son premier enfant Louis Pierre Félix le 28 octobre 1852. Il auront deux autres enfants en 1859 et 1861



Arbre d'ascendance et descendance d'Auguste Mestre.

Son épouse Marie Louise décède à 48 ans le 23 juillet 1872. Il lui survit longuement et meurt le 20 mars 1901 dans leur maison place au Beurre à 76 ans.

Joseph Bousquet (1820 - 1895) originaire de l'Aveyron

Joseph Bousquet est né au hameau du Battut, commune des Salelles dans le canton de Saint Sernin près de Saint Affrique (Aveyron), le 27 avril 1820 de Pierre Jean François Bousquet cultivateur et de Marie Jeanne Recoules.

Ses parents ont au moins quatre garçons entre 1811 et 1820. Le père est décédé le 25 décembre 1823 et la mère le mois suivant, 30 janvier 1824, tous les deux au hameau du Battut commune des Salelles. Pourtant deux au moins des fils Bousquet vont faire leur apprentissage comme horlogers et un troisième fait même des études et devient enseignant.

Joseph Bousquet est horloger sur l'acte de mariage lorsqu'il épouse à Mende le 18 juin 1851¹⁹¹, Rose Uranie Jourdan (1825 - 1890) fille du boucher mendois Jean Jourdan (1793 - 1831) et de Marguerite Moulin. Elle a pour témoins deux de ses oncles commerçants à Mende.

Les témoins de Joseph sont deux de ses frères plus âgés. Louis François Bousquet né le 12 octobre 1814, a six ans de plus que lui. Il est professeur à Mende en 1851. L'autre témoin est l'aîné des trois frères, Jean Antoine né le 7 octobre 1811. Il est horloger à Millau dans l'Aveyron. Lors de son mariage à Millau, le 14 juillet 1840, il a eu pour témoin Jean Pierre Moulin horloger millavois d'une génération précédente qui sera aussi le déclarant lorsque Jean Antoine perd son épouse en 1844 seulement quatre ans après le mariage. Les deux frères Bousquet ont-ils été les apprentis de Jean Pierre Moulin ? Celui-ci semble très attaché à son métier, au point de l'inscrire en abrégé dans sa signature « *horl* ». De même tous les actes dans la vie de Joseph Bousquet portent simplement « *horloger* » comme profession.



Signatures de Jean-Pierre Moulin « horloger » (1834 et 1840)

Les signatures sont parfois accompagnées de mentions diverses. Ainsi, on peut trouver les mentions évitant des confusions du fait de fréquentes homonymies : « *père* », « *fils* » ou « *aîné* », « *cadet* » ; « *femme de...* », « *veuve...* ». Certains rédacteurs d'actes

¹⁹¹ AD 48 ; 1 Mi EC 095/36 ; Acte n° 227.

ajoutent leur qualité en entier ou en abrégé : « *officier public* », « *maire* », « *adjoint* »... C'est aussi habituel chez les religieux : « *curé* », « *vicaire* », « *prêtre* »... Il y a aussi les deux ou trois points qui les « maçonnisent » comme chez Claude Alexis Prost. Mais indiquant la profession, on en trouve très peu : « *notaire* »... et « *horloger* ». On peut penser que la spécificité de leur métier incite ces artisans d'Art à faire connaître leur compétence. C'est le cas pour Edouard Lascols, en toutes lettres, à Mende, Jean Pierre Moulin à Millau...

Une montre au nom de Joseph Bousquet



Signature de J. Bousquet (1851) et cadran de montre émaillé « *Jⁿ Bousquet / MENDE* ».

Le remontoir sur le cadran est habituel au début du XIXe mais est plus rare au milieu du siècle. Joseph Bousquet travaille pourtant à Mende après 1850. D'autres éléments plus techniques montrent cette conception ancienne : la fusée, le montage goupillé des platines, l'absence de ponts à l'exception d'un coq qui a aujourd'hui disparu.

L'autoformation des horlogers : un enseignement pratique et des connaissances livresques.

Les horlogers sont en général des lettrés, ils signent d'une main sûre les actes et rédigent parfois des rapports très techniques comme dans le cas de l'horloge de la cathédrale de Mende où Lascols et Mercier rédigent chacun un rapport pour sa remise en fonction.

Les horlogers possèdent, comme constaté dans l'inventaire après décès de Jean Pierre Mercier à Mende, divers livres sur leur propre métier. Des livres très techniques écrits par les spécialistes parisiens les plus renommés. Ils y expliquent le fonctionnement

de certains mécanismes complexes et donnent des conseils d'usinage ou de réparation. Mercier possède ainsi, outre une « *Encyclopédie moderne en 23 volumes* », un traité de l'horloger parisien Berthoud en deux volumes et « *L'Art de l'horlogerie* » qui doit être un manuel technique de réparation et d'usinage.

En 1828 est publié à Bruxelles par la « *librairie nationale et étrangère* » ce manuel dont le nom complet est « *L'Art de l'Horlogerie enseigné en trente leçons* » ou « *Manuel Complet de l'horloger et de l'amateur, d'après Berthoud et les travaux de Wuillamy, premier horloger du roi d'Angleterre, Georges IV* ». L'ouvrage « *cont[ient] les principes de l'art mis à la portée des apprentis ; la théorie détaillée des échappemens ; des méthodes à l'usage des simples amateurs pour régler les montres et pendules ; un traité de rhabillage ; la notice détaillée des inventions et perfectionnements d'horlogerie, exposés au Louvre en 1827* ».

C'est donc bien un manuel répertoriant des opérations élémentaires de la pratique du métier d'horloger : la théorie des échappements explique comment fonctionne l'organe réglant des montres et des pendules. L'échappement est la partie du garde-temps qui sert à la régularité de la marche du mouvement. C'est un organe délicat qui doit être réglé avec soin pour avoir une heure des plus précises. Il existe plusieurs échappements, tous étant terminés par un organe réglant : le balancier. Cette théorie est suivie d'un écrit pratique pour régler les mécanismes horaires, c'est à dire les approcher le plus possible de l'heure exacte sans qu'ils avancent ou retardent. Le réglage se pratique sur l'échappement de l'horloge ou de la montre.

Le « *traité de rhabillage* » explique comment réviser un garde temps, c'est à dire le diagnostic des pannes, le démontage et nettoyage complet, la réparation éventuelle, la lubrification et le remontage du mouvement puis le remboîtage. Cette suite d'opérations est la plus couramment effectuée en horlogerie, sur tout type de garde-temps de la montre à l'horloge de clocher.

II.C.c. Les montres de Mercier à Bousquet : le nouveau et le fiable dans les conceptions horlogères.

Une typologie des montres vendues par Mercier permet une ébauche de réponse concernant tant la provenance de ces garde-temps qu'une meilleure compréhension de la pensée horlogère. De la simple montre à deux aiguilles au boîtier d'argent à la montre à complication en or, l'objet horloger est multiple à la fois lié au luxe et à un aspect profondément pratique. Les mouvements diffèrent, si le choix de l'acheteur n'est peut-être que lié à l'aspect extérieur et esthétique de la montre, l'horloger raisonne autrement. Le métal de la boîte, les complications sont des facteurs de cherté auxquels il faut ajouter la nouveauté technique.

La boîte de la montre constitue son aspect extérieur, usinée en métaux précieux ou ordinaire, elle diffère d'une montre à l'autre, d'un style à l'autre, d'une époque à l'autre. Les montres sont plus rarement « retrouvables » que les horloges. Au contraire de la pendule, la montre est symbole de luxe et « peut avoir de la valeur ». La réticence à afficher des objets de prix fait qu'il est plus facile de recueillir des photographies de pendules que de montres. De plus, les montres anciennes sont plus rarement visibles car, souvent abîmées, cassées ou non fonctionnelles, enfouies dans les tiroirs débordants des anciens, ou bradés dans les marchés aux puces. Ces anciens garde-temps devenus obsolètes disparaissent de la vue même de leurs propriétaires.

La difficulté de trouver des montres est liée au métal précieux même qui compose la boîte. « *Les musées de nos écoles d'horlogerie contiennent de nombreux mouvements anciens. On y voit moins de montres complètes. Sans doute, les boîtes des montres usées ou démodées ont-elles été fondues, lorsqu'une valeur artistique manifeste ne retenait pas l'attention.* »¹⁹² Les crises financières et le besoin ponctuel de matériaux précieux condamnent ces objets à la destruction et à la refonte.

Dans la centaine de montres répertoriées dans l'inventaire de Jean-Pierre Mercier les formes de boîtes sont détaillées par Nicolas Comtesse. Le remontoir de la montre

¹⁹² La Fédération Horlogère Suisse, n°25, 58e année, La Chaux de Fonds 24 juin 1943. .

avant 1850 n'est pas au pendant¹⁹³ dans les fabrications usuelles. La couronne de remontoir n'existe alors pas dans sa forme actuelle¹⁹⁴.

Le remontage de la montre peut être effectué par clé à travers un trou du cadran ; le très grand nombre de clés de montres dans l'inventaire atteste de la quantité de montres ainsi conçues mais d'autres moyens existent. C'est ce procédé qui équipe la montre marquée Bousquet à Mende encore, même après 1850.

La montre « à répétition » au début du XIXe siècle fonctionne par un « *Remontoir par poussoir, [où l'opérateur] remonte le ressort en poussant et relâchant plusieurs fois un poussoir mobile sur le pendant. Un engrenage à crémaillère transmet ce mouvement à l'arbre de barillet* »¹⁹⁵.

Les montres d'avant 1820 sont « *à roue de rencontre, à échappement à verge disait-on communément autrefois, et à fusée.* » Elle sont très épaisses comparées aux montres à la mode au XIXe. « *Vers 1820 environ, l'usage de l'échappement à cylindre et des calibres à la française (de Lépine) se généralisant, on monte des boîtes plus basses, à collier, avec fond sur charnière et cuvette s'ouvrant derrière* ». Mercier semble proposer dans son magasin au moins 5 montres à roues de rencontre (articles 612, 622, 623, 624 et 625). Leur prix varie entre 50 et 35 francs, à part une en argent, les autres ne semblent pas être faites d'un quelconque métal précieux. Plusieurs hypothèses sont possibles, soit les montres à roue de rencontre étaient encore fabriquées et commercialisées en 1850 bien que de façon minoritaire (moins de 5% des montres vendues par Mercier) soit celui-ci les tenait d'un autre horloger avant lui ou les vendait d'occasion. La propension du monde de l'horlogerie à continuer une production jugée « obsolète » techniquement mais ayant fait ses preuves ne doit pas être négligée.

Enfin l'inventaire soulève une question d'importance, celle des montres dites « *à la Chartre(s)* ». Le dictionnaire horloger *Berner* ne dit rien à ce sujet, or il semble que ce type de boîtes ait été très répandu à l'époque. Mercier en possède 16 à vendre dans son magasin dont 8 identiques (art 599) pour 31 francs chaque soit un prix relativement modique. Ces montres ne semblent pas excéder 40 francs, même en étant « *de première*

¹⁹³ Le pendant est l'organe comportant l'anneau de la boîte (le plus souvent à 12 heures) qui permet de la suspendre.

¹⁹⁴ La Fédération Horlogère Suisse, n°25, 58e année, La Chaux de Fonds, 24 juin 1943.

¹⁹⁵ Fédération de l'industrie horlogère Suisse, *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie* dit "*Berner*" ; accès en ligne "<https://www.fhs.swiss/berner>", consulté 10 avril 2020.

qualité » (article 605 pour 38 francs pièce) ou « *neuve* » (article 633 pour 31 francs). Dans la liste des 42 clients ayant des montres en réparation, 16 ont une montre dite « à la chartre » en argent soit presque 40% des dites réparations (deux montres possèdent des mentions supplémentaires à « Chartre argent » comme l'ajout d'une complication « double quantième »).

Concernant les montres dites « à la Chartre », le Journal Helvétique écrit en 1801 : « *Il a été commis dans la nuit du 12 au 13 courant, avec effraction au cabinet du citoyen Jacques Giroud, horloger à Vevey, un vol d'environ 18 montres de poche [...] désignées comme suit [...] Une montre à répétition, boîte en or unie façon à la Chartre, bord plat, environ 22 lignes de cadran* »¹⁹⁶. Ces montres dites « à la Chartre » sont citées dans peu de documents, majoritairement dans des extraits de la littérature horlogère Suisse. « *Relevons quelques-unes de ces commandes, données à titre d'exemple: « Pour Patry et Chaudoir: 6 boettes à la Chartre pour perles, à ressorts. 9 boettes à la Chartre pour émailler et à ressorts. 6 boettes à la Chartre pour perles avec un creux pour émailler et ressorts* »¹⁹⁷.

Enfin, un article de la Fédération horlogère de la Chaux de Fonds en 1943 s'interroge sur ce que sont ces « boîtes » à la Chartre ». Déjà moins d'un siècle après l'inventaire de Jean Pierre Mercier, dans la région même de leur fabrication, le nom semble avoir perdu sa signification. Cet article remarquable¹⁹⁸ est illustré par des extraits de commandes passées chez des fabricants Suisses de boîtes de montre au nom connu... David Henri et Frédéric Comtesse. Pour l'instant aucun lien n'a été établi avec Nicolas Contesse (ou Comtesse), qui seconde le notaire, et ces fabricants Suisses. Néanmoins sa famille était originaire des cantons helvétiques¹⁹⁹. Le monde de l'horlogerie semblait, déjà à cette époque, très petit. « *En majorité, les boîtes sont désignées du nom: «à la Chartre». Le vocabulaire technique des boîtiers a perdu le sens de cette appellation. Une monographie écrite en 1921 est d'avis que c'est là un emprunt au langage*

¹⁹⁶ Journal Helvétique du 20 novembre 1801, (29 brumaire an 10), n°29.

¹⁹⁷ JAQUET Eugène, CHAPUIS Alfred, BERNER Georges-Albert, Société suisse chronométrie, *Histoire et technique de la montre suisse de ses origines à nos jours*, Éditions Urs Graf 1945 ; 270 pages. Extrait accessible avec Google-Book.

¹⁹⁸ Merci à mon camarade de promotion Antoine Lévêque, Horloger Analyste, recherche et développement innovation chez Tag Heuer en Suisse.

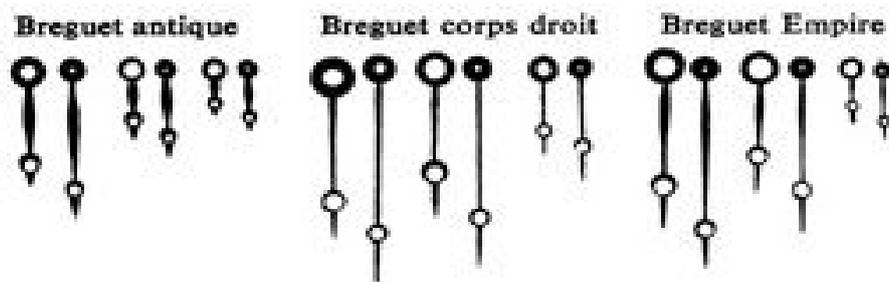
¹⁹⁹ AD 90 ; 70 E Dépôt GG1 ; actes BMS et Annexe sur la famille Contesse.

révolutionnaire, et qu'il ne faut pas voir de relations entre la chose et le nom. Nous nous demandons plutôt si Larousse ne donne pas le sens qui doit être attribué à cette désignation des boîtes, si courante autrefois. Le dictionnaire dit: Chartre (N.F. syn. vieilli de Chartre). Une boîte à la Chartre serait donc une boîte à l'ancienne mode. [...] On connaît les boîtes les plus usuelles qui entourent les mouvements à verge. Il y a, sauf en volume, une certaine analogie entre ces dernières et celles que nous appelons des cassolettes, ou boîtes en deux pièces. Le fond est soudé à la carrure, seule la lunette est ouvrante et montée sur charnière. »

Même les spécialistes suisses semblent incertains sur les montres désignées par le terme « à la Chartre » : « *Un lecteur serait-il mieux renseigné que nous sur le sens authentique du nom Chartre, et le cas échéant voudrait-il nous communiquer ce qu'il en sait ? [...] A côté des arguments favorables à l'hypothèse avancée ci-dessus, nous trouvons d'autre part une indication qui trouble un peu: Comtesse, le monteur de «boîtes» regrette une fois d'avoir livré des boîtes à la Chartre tandis que son client attendait autre chose. Il veut bien, à l'avenir, faire d'autres genres, des boîtes «ordinaires» quoiqu'il n'en fasse pour personne d'autre, «parce qu'il n'y a rien à gagner avec». Mais une facture révèle que ces boîtes ordinaires coûtent une livre de façon de plus que les Chartres, et sont plus lourdes sensiblement. »*

Mercier vend également trois montres dites « demi Breguet » dans l'inventaire. Ce terme mérite un éclaircissement car ces montres ne sont pas à relier directement à l'horloger parisien Abraham-Louis Bréguet (1747 - 1823), bien connu des amateurs d'horlogerie et des horlogers. Le terme « Bréguet » désigne ici les aiguilles de la montre qui sont d'une forme spécifique, dont la pointe forme un cercle percé de façon excentrée dans le prolongement du corps de l'aiguille et pourvue d'une flèche triangulaire à son extrémité. Demi-Bréguet signifie qu'une seule des deux aiguilles de la montre est de ce type²⁰⁰.

²⁰⁰ Image issue du dictionnaire Berner, ouvrage déjà cité, entrée « *aiguilles* ».



Aiguilles type Bréguet.

Dans l'inventaire après décès de Jean Pierre Mercier se trouvent énormément de montres dites « Lépine » du nom de leur concepteur parisien Jean Antoine Lépine (1720-1814). « *J.-A. Lépine, pour amincir le mouvement abandonne la vieille cage à double platine et la remplace par une seule platine complétée par des découpes appelées ponts ; il supprime la fusée, solidarise la cuvette avec le mouvement* »²⁰¹. La platine est la partie basse du mouvement, portant, entre autre, les points de pivotement bas des mobiles de la montre, les ponts sont des pièces plates vissées à la platine portant les points de pivotement haut des mobiles.

La fusée disparaît donc en théorie des montres dès le XVIIIe siècle mais une notion importe en horlogerie : rien n'est supprimé définitivement. Ainsi une montre, pourvue de deux platines assemblées goupillées, et ayant une fusée a été signée par Joseph Bousquet à Mende au XIXe siècle. Le cadran porte son nom, ainsi que la platine supérieure. Il est peu probable qu'il ait lui même usiné le mouvement (et émaillé le cadran) mais cette montre est la preuve d'une survivance des techniques anciennes à travers l'horlogerie.

Encore plus tard dans le XXe siècle, dans le domaine de la marine, les chronomètres de bords, pourvus d'un échappement à détente, possédaient une fusée. Y compris avec les instruments électroniques de repérage en mer, l'horloge mécanique était nécessaire car en cas de dysfonctionnement elle permettait de pouvoir se repérer avec une grande précision sur les flots.

²⁰¹ MAUERHAN Joëlle, *Horlogers et Horlogères à Besançon 1793-1908 un passé prêt à revivre*, éditions L'Harmattan, Paris 2018 ; 245 pages.

Ce mode de fonctionnement qui n'abandonne pas les conceptions anciennes, se retrouve tout au long de l'histoire horlogère, et la Lozère n'y fait pas exception. Dans le domaine des horloges d'édifices, comme vu précédemment, Lascols œuvre au fonctionnement de l'horloge cage-fer de la cathédrale jusqu'à son remplacement dans la seconde moitié du siècle. Plus étonnant encore, des fabricants continuent dans le Jura à fabriquer des horloges d'édifices à cage au XIXe siècle, un exemple est connu à l'église de Sainte Enemie. A ce moment là, l'horloge horizontale, puis triangulaire, avait déjà supplanté le modèle vertical. Le monde de l'horlogerie demeure profondément conservateur. Une preuve flagrante est que, malgré l'électrification, après 1930, des horloges mécaniques sans remontage électrique (en particulier de marque Terrailon-Petitjean) continuaient à être produites, installées et remontées.

III. Développement de la pluriactivité et prépondérance du commerce dans l'horlogerie mendoise.

Le métier d'horloger amorce une nouvelle mutation à partir du milieu du XIXe siècle. Le magasin de Mercier porte les prémices d'une pluriactivité commerciale bien que celui-ci ne travaille que sur des montres. Désormais cette pluriactivité devient également artisanale. L'horloger n'est pas uniquement revendeur, il est également réparateur et doit ajuster les bijoux qu'il commercialise. Les qualifications se cumulent sur les en-têtes et les devantures, de même que les activités d'atelier.

Les horlogers mettent définitivement la main sur le commerce d'orfèvrerie en vendant autant des montres emboîtées que des bijoux. L'horloger devient progressivement « HBJO », dénomination abrégée de « Horloger-Bijoutier-Joaillier-Orfèvre »²⁰². Cette transformation agrège les métiers du métal « en petit » et du luxe. L'évolution des dénominations induit de nouvelles compétences. L'arrivée sur le marché de biens manufacturés moins chers et de qualité égale sinon supérieure à la production locale fait

²⁰² La dénomination HBJO apparaît au XXe siècle. En 1952 paraît le premier bulletin de la Chambre Syndicale des HBJO (Horlogers, Bijoutiers, Joailliers, Orfèvres) de Paris. Le rassemblement de ces métiers avait déjà eu lieu en province quand les horlogers développent leur pluriactivité au XIXe siècle. Déjà, à la fin du XIXe siècle se forme un regroupement professionnel à Paris : l'union française de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, des pierres et des perles qui « *dès 1864, [...] décide de créer une Ecole de joaillerie pour former les futurs artisans-joailliers* ». Les horlogers en sont exclus. Peut-être peut-on y voir un réflexe de protection de ces professions face au développement des horlogers-bijoutiers et de la production manufacturée d'orfèvrerie jurassienne. Il peut aussi s'agir d'un groupement des artisans fabricant entièrement leurs produits excluant de fait les horlogers qui travaillent par spécialités (fabricant de boîtes, de ressorts, émailleurs...). *Bulletin officiel de la Chambre syndicale des H.B.J.O. détaillants de Paris et de la région parisienne: Bimestriel*, Président de la Chambre syndicale : Henri Lambert, N° 1, octobre-novembre 1952, Paris, 60 pages. Site de la Haute école de Joaillerie : <https://hauteecoledejoaillerie.com/un-peu-dhistoire/>.

chuter le métier d'orfèvre dont la tâche principale était de vendre une production réalisée sur place. Les fabricants déclinent pour une domination des commerçants-revendeurs et réparateurs. L'horlogerie se trouve, de fait, parfaitement adaptée à ce changement car elle en est le fruit. Ainsi dans la seconde moitié du XIXe, la commercialisation de biens manufacturés devient une activité très rentable, et les horlogers se multiplient. Horloges et montres continuent à être importées et réparées sur place. La plupart des comtoises conservées portant les noms d'horlogers locaux aujourd'hui datent de cette période.

Au fur et à mesure, les serruriers sont détachés du métier d'horloger, relégués aux ouvrages plus lourds, nécessitant un tout autre outillage que celui de l'atelier d'horlogerie (feronnerie, réparation des machines à vapeur ou de gros volume...). Du serrurier, l'horloger conserve la primauté sur l'horlogerie d'édifice, qui ne nécessite plus que des compétences d'entretien. L'industrialisation galopante de cette seconde moitié du siècle produit des machines moins chères et bien plus fiables pour les édifices que les cage-fer anciennes et les modèles horizontaux. La fabrication de ces garde-temps sur place est définitivement abandonnée et leurs réparations régulières deviennent un gouffre financier²⁰³ pour les municipalités. Enfin, la nécessité d'une plus grande précision dans la mesure du temps, avec l'arrivée du chemin de fer notamment, rend ces vieilles horloges définitivement obsolètes. Les horloges importées étaient livrées par roulage. L'arrivée de la voie ferrée offre un moyen plus économique et pratique d'acheminement, en particulier pour les lourds mouvements d'horloges d'édifices manufacturés.

Le rail crée aussi un besoin de posséder un garde-temps fiable pour les collectivités et les particuliers. Les gares qui sont alors construites, ont sur leur façade (à Paris, sur la verrière de la gare d'Orsay...) ou sur un beffroi (gare de Lyon à Paris...) des horloges. Les "livret-Chaix", premiers indicateurs, font leur apparition. Le train est donc à la fois vecteur du développement horloger car il impose cette nécessité de précision et le moyen de ce développement.

²⁰³ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; Mémoire des travaux faits par M. Maurin serrurier pour la réparation de l'horloge en date du 17 janvier 1880.

III.A Des horlogers revendeurs et un marché en expansion.

III.A.a Achat d'une nouvelle horloge pour la cathédrale en 1879

Dès le mois de mars 1879, le maire de Mende demande des renseignements sur les fabricants locaux au maire de Morbier dans le Jura. Ce dernier lui répond le 29 mars 1879²⁰⁴ : « *Monsieur et très honoré collègue [...] vous pouvez traiter avec M. Arsène Cretin [...] avec toute confiance son honorabilité et sa capacité ne laissent rien à désirer. Etant outillé comme il l'est, il peut vous procurer ce que vous demanderez le plus promptement possible, et à des conditions aussi avantageuses que la première maison venue. Maintenant, voici les noms des maisons de fabrique spéciale, qui toutes les quatre sont à Morez, ce sont M.M. Emile Bailly-Comte. Prost frères. Odobez, Delphin, Romanet, Séraphin.* »

La renommée des productions horlogères du Jura se répand dans la société. Depuis les horloges « *de comtes* » commandées par des horlogers revendeurs quelques décennies auparavant ce sont désormais les mairies qui prennent les devants. Il y a une multiplication des fabriques d'horloges d'édifice dont l'outillage permet d'usiner en série plusieurs centaines d'horloges par an. Cependant seul Arsène Cretin l'Ange possède ses ateliers à Morbier, les quatre autres cités : Bailly-Comte, Prost Frères, Louis Delphin Odobey et Séraphin Romanet sont installés à Morez. Le 16 mars, le fabricant de Morbier sans doute informé par son maire, propose ses services.

Le 9 avril 1879, le conseil nomme une commission de trois membres « *...chargée d'étudier les réparations qu'il y a lieu de faire à l'horloge de la ville.* »²⁰⁵ Le 27 mai, la commission « *...fait son rapport oralement et conclut à ce que cet instrument soit réparé. Pour mieux apprécier l'importance des réparations et les effectuer le conseil émet l'avis que l'horloge soit démontée et autorise Mr le Maire à pourvoir au service de la sonnerie des heures pendant la durée des réparations.* »²⁰⁶

Enfin, le 24 juin, le conseil vu « *...l'état d'usure dans lequel se trouvent la*

²⁰⁴ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; lettre du maire de Morbier en date du 29 mars 1879.

²⁰⁵ AM Mende, 1 D 5, registre des délibérations (25 février 1876 - 24 mai 1880) ; délibération du 9 avril 1879 - Horloge de la ville.

²⁰⁶ AM Mende, 1 D 5, registre des délibérations (25 février 1876 - 24 mai 1880) ; délibération du 27 mai 1879 - Horloge du clocher.

*plupart des pièces de l'horloge et la dépense que leur réparation occasionnerait, émet l'avis qu'il y a lieu de la remplacer par une neuve pour laquelle il vote une somme de 1200 francs [...] Il charge [...] le Maire d'en faire l'achat »*²⁰⁷. Le lendemain, le maire revient vers Arsène Cretin.

Le 27 juin 1879, Arsène Cretin écrit : « *Je fais réponse à votre estimée du 25 courant, que je reçois à l'instant. L'horloge proposée par ma lettre du 16 mars...* » Suit une description du mécanisme proposé et des possibilités d'aménagement possible avec des accessoires de l'ancienne horloge²⁰⁸. Le dialogue entre le client et la manufacture prend plusieurs mois, et la mairie n'hésite pas à temporiser en faisant réparer son ancienne horloge par un serrurier local. L'horloge de la cathédrale, endommagée, semble avoir besoin des soins, non pas de l'horloger, mais du serrurier. L'intervention dépassait les compétences, ou tout au moins l'outillage de l'horloger.

Le serrurier Maurin œuvre du 1er juillet au 15 septembre. Il effectue un rhabillage complet comprenant le « *Nettoyage de l'horloge* », le bouchonnage des points de pivotement, la reprise au tour des pivots des axes. Il « *refait 3 pignons à lanterne* », « *redresse 4 roues d'engrenage* », « *refait 2 pièces portant 2 écroues qui portent la verge du balancier* », répare le balancier « *refait la pièce de la détente des heures* » et répare un ressort de cliquet²⁰⁹.

C'est donc une intervention lourde et coûteuse que fait Maurin. Nettoyer l'horloge nécessite un démontage complet. Bouchonner signifie refaire les points de pivotement en chassant des « bouchons », de laiton pour permettre un meilleur roulement de l'engrenage. Ces bouchons doivent être usinés au tour puis matés. Ils ont la forme de « rondelles » épaisses de quelques centimètres et portent les axes des roues. Ces axes sont repris au tour, (le pivot est bruni) pour en réduire le frottement. Le redressage des roues et le fait de refaire les pivots témoignent d'un train de rouages passablement endommagé par le temps et l'usure. Les pièces refaites attestent également du dysfonctionnement complet de l'horloge : un balancier en mauvais état ne peut battre de façon isochrone et donne de l'avance ou du retard ; la détente de la sonnerie est une pièce de déclenchement, ce qui signifie que l'horloge ne pouvait plus indiquer l'heure en sonnant (de plus la cathédrale de

²⁰⁷ AM Mende, 1 D 5, registre des délibérations (25 février 1876 - 24 mai 1880) ; délibération du 24 juin 1879 - Horloge du clocher.

²⁰⁸ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; lettre à entête d'Arsène Cretin l'Ange du 27 juin 1879.

²⁰⁹ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; Mémoire des travaux faits par M. Maurin Serrurier pour la réparation de l'horloge en date du 17 janvier 1880.

Mende n'a jamais été pourvue d'un cadran) ; enfin le cliquet est l'une des pièces du barillet servant au remontage, pouvant occasionner une rupture entraînant la chute du poids.

L'organe moteur (barillet), l'organe de transmission (rouage), l'organe régulateur (le balancier) et la sonnerie étant endommagés l'horloge ne pouvait définitivement plus fonctionner sans l'intervention d'un artisan.

A la fin du XIXe siècle, les serruriers ont vu leur métier évoluer. La pluridisciplinarité touche la serrurerie comme l'horlogerie, et s'ils sont déçus du marché de l'horlogerie d'édifice à de rares exceptions près, l'arrivée de la machine à vapeur constitue une aubaine. Ils continuent également la production d'ouvrages de « ferronnerie ». Le métier de serrurier est dès lors plus protéiforme que celui de l'horlogerie et ces artisans sont chargés plutôt d'autres mécanismes mais aussi de la fabrication de grilles...

En 1910, le serrurier Célestin Gay fait faillite. Joseph Reynaud, commis greffier fait l'inventaire des biens de valeur. Célestin Gay semble avoir pour qualification principale de réparer les bicyclettes, et possède des stocks importants de guidons, de câbles de frein, garde-boue, de pompes... Ce serrurier était un simple réparateur, non pourvu d'un magasin²¹⁰. Il n'y a pas non plus de trace de forge dans les outils présents dans son atelier, ou d'un éventuel foyer pouvant servir au ré-usinage de certaines pièces ni même de machine-outil.

Dans le même temps, certaines formes de l'horlogerie-serrurerie traditionnelles survivent exceptionnellement. Le serrurier Maurin peut toujours réparer certaines pièces du mécanisme mais le remplacement de celui-ci devient inévitable. Il fait pour 168 francs de réparations à l'horloge²¹¹, ce qui n'empêchera pas une intervention de l'horloger mendois Bousquet réglée en janvier 1880, auxquelles factures s'ajoutent depuis le 24 mai les quatre journées demandées par Cyprien Reboul pour sonner les heures, journées qui lui seront payées l'année suivante le 29 mai 1880...²¹²

On retrouve dans les archives municipales plusieurs courriers de septembre et octobre 1879 avec l'entreprise Arsène Cretin l'Ange à Morbier (Jura) qui n'obtient pas le

²¹⁰ AD 48 ; 3U 1188 ; dossier de faillite du serrurier Célestin Gay.

²¹¹ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; factures « travaux communaux – horloge » du 15 octobre 1879, visée par l'architecte-voyer Fabre le 17 janvier 1880, et de janvier 1880.

²¹² AM Mende, 1 M 3 Horloges ; pièces comptables.

marché. Le 28 septembre, celui-ci demande au maire de Mende : « *Je vous confirme ma lettre du 27 Juin [...] S'il n'y a point d'indiscrétion j'aimerais savoir ou en est cette affaire...* »

Le 8 octobre, le maire, avec les précautions d'usage, l'informe que les conseillers « *...ont été à peu près unanimes à accepter les offres d'un horloger de la ville...* »²¹³



Lettre d'Arsène Cretin-L'Ange du 28 septembre (extrait)²¹⁴.

Les manufactures, à l'image de celle d'Arsène Cretin-L'Ange, s'adressent ainsi directement aux mairies pour commercialiser leurs horloges d'édifices. Ainsi les entreprises jurassiennes recherchent elles-mêmes leurs clients potentiels. Néanmoins l'horloger local constitue une autorité en matière d'heure publique. Il reste suffisamment

²¹³ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; contenu de la réponse du maire à la suite et au dos de la lettre d'Arsène Cretin-L'Ange du 28 septembre 1879.

²¹⁴ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; lettre à entête d'Arsène Cretin-L'Ange du 28 septembre 1879

implanté et reconnu pour que les mairies traitent avec lui en dépit des prises de contact directes des manufactures. Aussi, les émailleurs Franks-comtois continuent de fabriquer des horloges aux noms des revendeurs, y compris les manufactures d'horloges d'édifice. Ainsi c'est Prosper Oziol qui obtient le marché et installe la nouvelle horloge de la cathédrale.

Une mention cependant importe dans la lettre en date du 17 janvier 1880, de l'architecte voyer au maire de Mende : « *On pourra tenter de vendre la vieille horloge, dans ce cas la réparation ne serait pas inutile* ». La mairie, malgré le coût de cette réparation (plus de 200 francs), a attendu sa réalisation pour l'installation de la nouvelle horloge. Celle-ci installée par Prosper Oziol vaut 1150 francs.

III.A.b. Prosper Oziol (1831 - 1915)

L'horloger de Mende, Prosper Oziol, le confirme par lettre à la mairie le 2 octobre 1879 : il propose pour 1 150 francs une horloge « *...placée dans le même local et sur l'emplacement de celle qui existe au clocher actuellement* »²¹⁵. Le maire s'assure par courrier de la qualité de l'offre, et le 6, il en obtient l'assurance. Arsène Cretin écrit le 10 octobre pour connaître « *l'adresse de l'horloger qui a été plus heureux que moi* »²¹⁶.

La facture du vendeur est ainsi rédigée : « *M. Oziol Prosper, horloger, rue nationale à Mende (Lozère) Fourni à la Ville de Mende une horloge marchant trente heures à sonnerie, à répétition, et demi heures échappement à chevilles, sonnerie à rateau, cordes métalliques, poids fonte chevalet chêne pour la somme de Mille cent cinquante francs ci... 1150. Laquelle horloge je garantis dix ans sauf fracture. Mende, le 24 Juin 1880.* » Ce mémoire, vu et approuvé par Charles Chevalier, adjoint au maire le 11 août 1880 est acquitté en août 1880 par Prosper Oziol²¹⁷.

Cette horloge est actuellement arrêtée et enfermée dans un meuble vitré dans le grand clocher de la cathédrale²¹⁸.

L'horloge, à bien y regarder, porte tous les éléments reconnaissables de la

²¹⁵ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; Lettres du 2 et du 6 octobre 1879 de P. Oziol à M. Bourillon maire de la Ville de Mende, et brouillons de la lettre du maire.

²¹⁶ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; lettre à entête d'Arsène Cretin l'Ange du 10 octobre 1879.

²¹⁷ AM Mende, 1 M 3 Horloges ; facture approuvée et acquittée.

²¹⁸ Merci à l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Lozère et notamment à M. Marc Lemarié, chef de service, et à M. Franck Charles pour son amabilité et sa disponibilité.

manufacture d'Arsène Cretin L'Ange. La forme des ponts, la double-serge de la roue d'échappement... Mais le cartouche devant logiquement porter les lettres A et C a été limé pour rendre l'horloge inidentifiable.



Cartouche anonymé du socle de l'horloge de la cathédrale (photo P-L.V.).

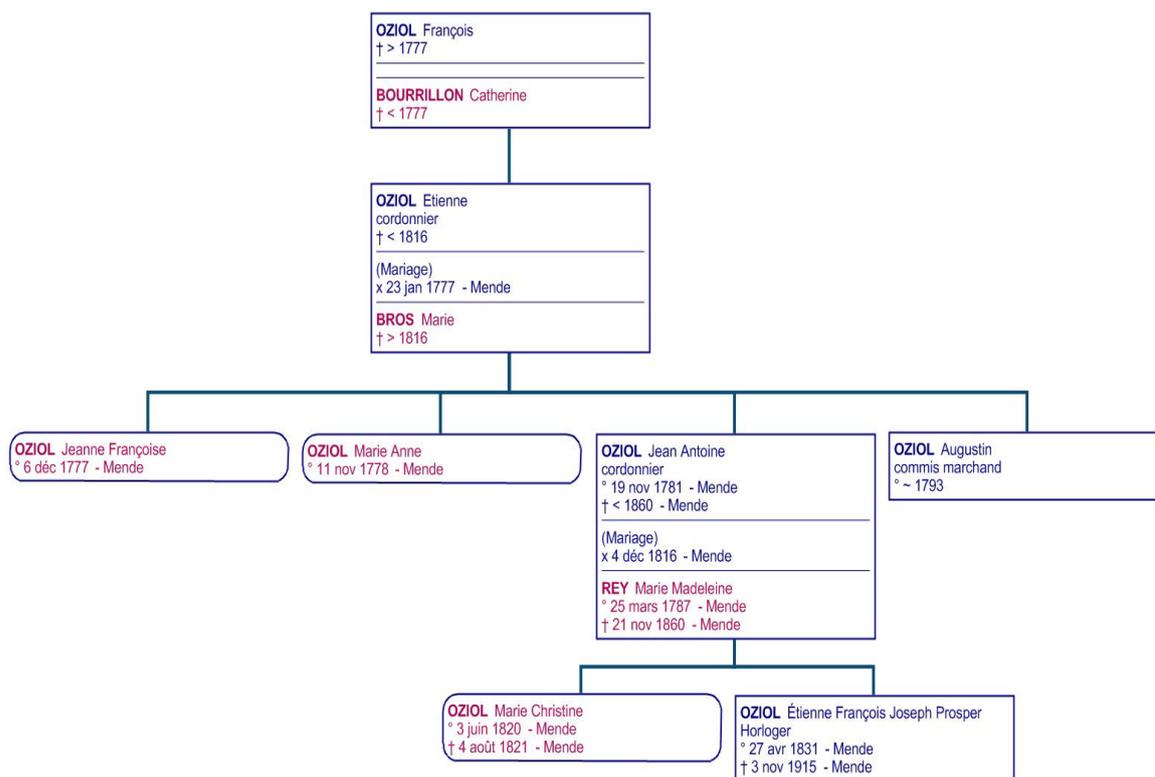
Etienne François Joseph Prosper Oziol est né le 27 avril 1831, rue du Soubeyran à Mende d'Antoine, cordonnier et fils de cordonnier, âgé de 49 ans et de Marie Magdelaine Rey (1787 - 1860) alors âgée de 42 ans. Les parents de Marie Rey sont boulangers. Il s'agit de vieilles familles mendoises²¹⁹.

Il fonde en 1859, son propre commerce d'horlogerie, bijouterie, joaillerie et optique, place au Beurre à Mende.

Sa longue carrière en fait un des horlogers les plus connus de Mende au XIXe siècle. Il fournit en 1879, comme on l'a vu, la nouvelle horloge de la cathédrale mais il est aussi parmi les six horlogers de Mende sollicités par la municipalité pour installer une horloge sur l'Hôtel de ville en 1897. Sans descendant susceptible de lui succéder, il a formé de jeunes ouvriers. Ainsi Jean Delrieu, lui aussi sur la liste pour équiper la mairie et qui sera son successeur à la fin du siècle.

L'horloger Prosper Oziol, célibataire, est décédé à 84 ans, le 3 novembre 1915 à l'hospice de Mende.

²¹⁹ Par exemple, le 6 septembre 1729 lorsqu'est baptisé Vital Oziol, né la veille, son père, Pierre, est « *mareschal* » et le parrain est le grand-père de l'enfant qui s'appelle déjà « *Vital Oziol* ». La famille Bourrillon a donné trois maires à la ville de Mende entre 1871 et 1941).



Généalogie de Prosper Oziol.

Depuis le magasin de nouveautés de Jean-Pierre Mercier, le métier d'horloger dans le monde rural à la fin du XIXe, semble évoluer pour une pluriactivité centrée sur la vente des produits du Jura (horlogerie et optique, mais aussi la bijouterie) et le service après vente.

Le peintre Jacques Gay (1851-1925) représente dans un de ses tableaux « l'horloger réparateur » qui travaille sur son établi devant une fenêtre pour capter un maximum la lumière du jour. Cette disposition de l'atelier n'est pas sans rappeler les ateliers parisiens d'horlogerie. Il est vraisemblable que l'artiste ait déjà vu (voire croqué) un horloger au travail, ainsi que des outils et un atelier. Derrière l'horloger, le tour (qui semble être un tour à pivoter) est finement représenté de même que la position de l'horloger une pince à la main et un linge sur les genoux. La pince est tenue avec le majeur et l'annulaire tandis que le pouce et l'index semblent désolidariser le fronton de la comtoise en réparation. Le linge sur les genoux sert à recueillir les éventuelles pièces pouvant échapper aux mains de l'artisan.

La pluriactivité horlogère peut être évoquée par le vieux pistolet accroché à la fenêtre proche du tour à pivoter. Les compétences en tournage et en mécanique peuvent permettre à un horloger de refaire certaines pièces et de réparer également des armes.



Plus tard, à Villefort dans les années 1940, l'horloger Louis Souchon, successeur de Jean-Baptiste Souchon, sur son papier à entête, fait figurer le mot « *Armes* » derrière « *Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie-Optiques* ». Il remet le 14 décembre 1942 une liste d'armes et de munitions au maire du village dont quatre pistolets et un pistolet automatique.

III.A c. L'évolution du marché de l'horlogerie d'édifice.

Les horloges d'édifice évoluent rapidement et leur production augmente dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'outillage permet d'usiner de plus grosses pièces plus rapidement. La production croissant, les prix baissent et la demande explose. Plusieurs raisons expliquent le besoin d'horloges publiques en France. Sous le Second Empire,

partout en France « l'Haussmannisation » a pour conséquence l'érection de nouveaux bâtiments publics dont les frontons sont ornés d'horloges. A Paris, par exemple c'est l'horloger Auguste-Lucien Vérité qui est chargé de produire un grand nombre de ces mécanismes. Un peu plus tard, les lois de Jules Ferry sur l'Ecole ont également pour effet des constructions scolaires et la multiplication des horloges publiques. Enfin, en Lozère, au XIXe siècle beaucoup de nouvelles églises sont érigées avec de nouveaux clochers sur lesquels sont implantées ces horloges (Auroux, Badaroux, le Masegros...).

Ces horloges de gros volume représentent un investissement dans les campagnes mais les habitants semblent consentir à ce sacrifice. Un exemple est visible en 1888 au Collet-de-Dèze à la frontière gardoise, les habitants « *...avaient ouvert une souscription pour cet objet, laquelle avait produit environ Cent trente deux francs* »¹²²⁰. L'horloge d'édifice devient un bien de consommation que les communautés acquièrent de plus en plus fréquemment. Entièrement mécaniques, ce sont des machines fiables dont l'entretien est aisé.

Une production industrielle

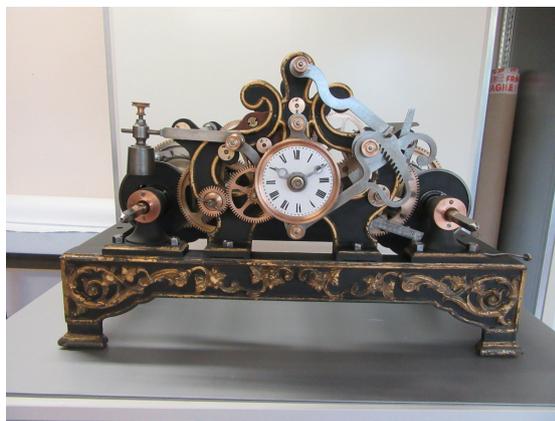
Les manufactures jurassiennes d'horlogerie d'édifice se développent et leur production devient massive dans la seconde moitié du XIXe siècle. Morez voit s'implanter les usines de plusieurs fabricants, la plupart locaux, comme Arsène Cretin Lange, Bailly-Comte, Prost - Paget ou la famille Odobey. La concurrence ressentie lors de l'acquisition de l'horloge de la cathédrale, va s'accroître à la fin du siècle.

Des horlogers parisiens délocalisent leur production dans le Jura où la main d'œuvre est qualifiée et peu chère, comme l'horloger Armand François Collin qui s'y installe en 1860.

Les horloges sont produites par centaines et équipent beaucoup de clochers en France et à l'étranger (Odobey implante une de ses horloges à Constantinople par exemple). La seule manufacture de Louis Delphin Odobey emploie 22 ouvriers et produit environ 100 horloges par an à son apogée. Le département de la Lozère a édité une partie du travail d'inventaire des mécanismes d'horloges encore existants sur son territoire : sur la quarantaine de mécanismes d'horloges inventoriés au moins 27 sont issus de manufactures jurassiennes de la région de Morez.

²²⁰ AD 48 ; 2 O 534 ; commune du Collet de Dèze, délibération du 13 février 1888.

Ce sont les horlogers locaux qui sont en charge de l'importation puis de l'installation de ces garde-temps. Les fabricants jurassiens sont renommés : la mairie de Mende avait exigé de l'horloger Granier qu'il installe une Louis Delphin Odobey, et non une Paul Odobey.



A gauche, horloge de Louis-Delphin Odobey (église de Fontanes - Lozère).

A droite, horloge de Paul Odobey (fournie par J. Granier, mairie de Mende)²²¹.

En 1856 à Auroux, c'est l'horloger langonnais Badoz qui installe pour 450 francs l'horloge de l'église. Cette horloge, est très probablement jurassienne bien que sa manufacture de production n'ait pas encore été identifiée.

A Fontanes, probablement à la fin du XIXe siècle, une horloge de Louis Delphin Odobey est installée par Henri Serpoul, dont le nom est marqué sur le cadran, lui aussi horloger à Langogne. Une étiquette, encore présente sur le chevalet vendu avec l'horloge indique que l'horloge a été expédiée par le rail jusqu'à Langogne. Le poids indiqué est d'ailleurs de 20kg. Ce qui semble aberrant vu le poids d'une horloge complète (le seul poids de sonnerie peut peser, sur ce type d'horloge, une soixantaine de kg).

A Quézac c'est Camille Veyssade, dont aucun document ne confirme la profession d'horloger qui place en 1895, une Paul Odobey coûtant 1743 francs, dans l'église. Son nom est inscrit sur la première roue de sonnerie et sur le cadran de contrôle.

A la Caisse d'épargne de Marvejols en 1912, c'est Martin Lunel, horloger de la ville qui installe l'horloge de marque Paul Odobey...

²²¹ Remise en aspect par P.L.V. en 2017-2018, elle est actuellement exposée dans le hall de l'ancien Hôtel de Ville. Juste retour des choses : les élus locaux de la fin du XIXe n'en voulaient pas.

III.B. Du marché de gré à gré à l'adjudication

III.B.a. Germanique Martin et l'horloge de Badaroux.

Germanique Martin (1837 - 1912), horloger-bijoutier à Mende

Guillaume Germanique Martin est né le 6 mai 1837²²² commune du Born. Il est le fils de Jean Antoine Germanique Martin (1807-1868), cultivateur et de Marianne Elisabeth Beaumelon (1799-1837), habitants de La Baraque de Saint Martin, commune du Born près de Badaroux et de Mende. Il épouse le 11 décembre 1861 à Mende²²³, Marie Victorine Saby née le 25 février 1839, fille de l'ébéniste Auguste Saby et de Virginie Cuny. Il est employé aux Contributions directes lors de son mariage et de la naissance de sa fille Virginie²²⁴ mais par la suite, il est brigadier des forêts et horloger-bijoutier.

Il a exercé son métier d'horloger dans la seconde moitié du XIXe siècle à Mende. Les cadrans émaillés portent l'inscription « *1^{ère} Qualité Garantie / G^{QUE} MARTIN / à Mende* ».



Horloge conservée à Saint Saturnin (Lozère).

Germanique Martin vend des horloges comtoises mais aussi des horloges d'édifice. Il fait partie des horlogers mendois sollicités en 1894 par la commune pour

²²² AD 48, EDT 029 E 5 - Etat-Civil commune du Born ; année 1837, acte de naissance. Sur 19 naissances cette année là, il y a quatre garçons ayant Martin pour patronyme.

²²³ AD 48, EDT 095/41 - Etat-Civil commune de Mende ; année 1861, acte de mariage n° 46.

²²⁴ AD 48, EDT 095/41 - Etat-Civil commune de Mende ; année 1862, acte de naissance n° 52.

installer une horloge neuve à l'hôtel de ville de Mende. Son expérience est connue car il a quelques années auparavant, en 1888, installé une horloge dans le clocher de l'église de Badaroux.

L'horloge de Badaroux : un marché de gré à gré.

L'achat de cette horloge a été décidé le 17 juin 1888 par le Conseil municipal local. En effet, les registres de délibérations conservés aux Archives départementales confirment, le 17 juin « ...le Maire fait connaître que les habitants de Badaroux considéraient d'utilité publique l'installation d'une horloge dans le village. Le Conseil désigne MM. Sirvens Jean, Bessière, Plan Théodore et Runel pour étudier la question. »²²⁵.

Une convention est signée le 4 novembre 1888 qui détaille le contrat entre la Commune et Germanique Martin²²⁶ horloger-bijoutier à Mende au prix de 1 100 francs. Elle est approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Le mécanisme choisi est une horloge horizontale à mouvement triangulaire des Frères Prost. L'entreprise Prost fondée en 1840 à Morez-du-Jura, produisait environ une centaine de mécanismes par an vers 1890²²⁷.

Il a été installé dans le clocher de l'église par Germanique Martin et le 16 décembre 1888, le maire et deux conseillers vont sur place dresser procès-verbal de réception des travaux : « ...En présence de M. Martin nous avons constaté que cette horloge est solide et le mécanisme bien organisé ; que l'installation a été exécutée dans de bonnes conditions ; enfin que les fournitures et pose ont été faites conformément aux clauses et conditions du marché intervenu entre nous Maire et Martin le quatre novembre dernier, approuvé par le Conseil municipal le onze du même mois et par M. le Préfet de la Lozère le six décembre suivant et enregistré... »²²⁸. Cette horloge, mis à part des réparations pour le clocher, notamment celles qui ont donné lieu aux échanges de

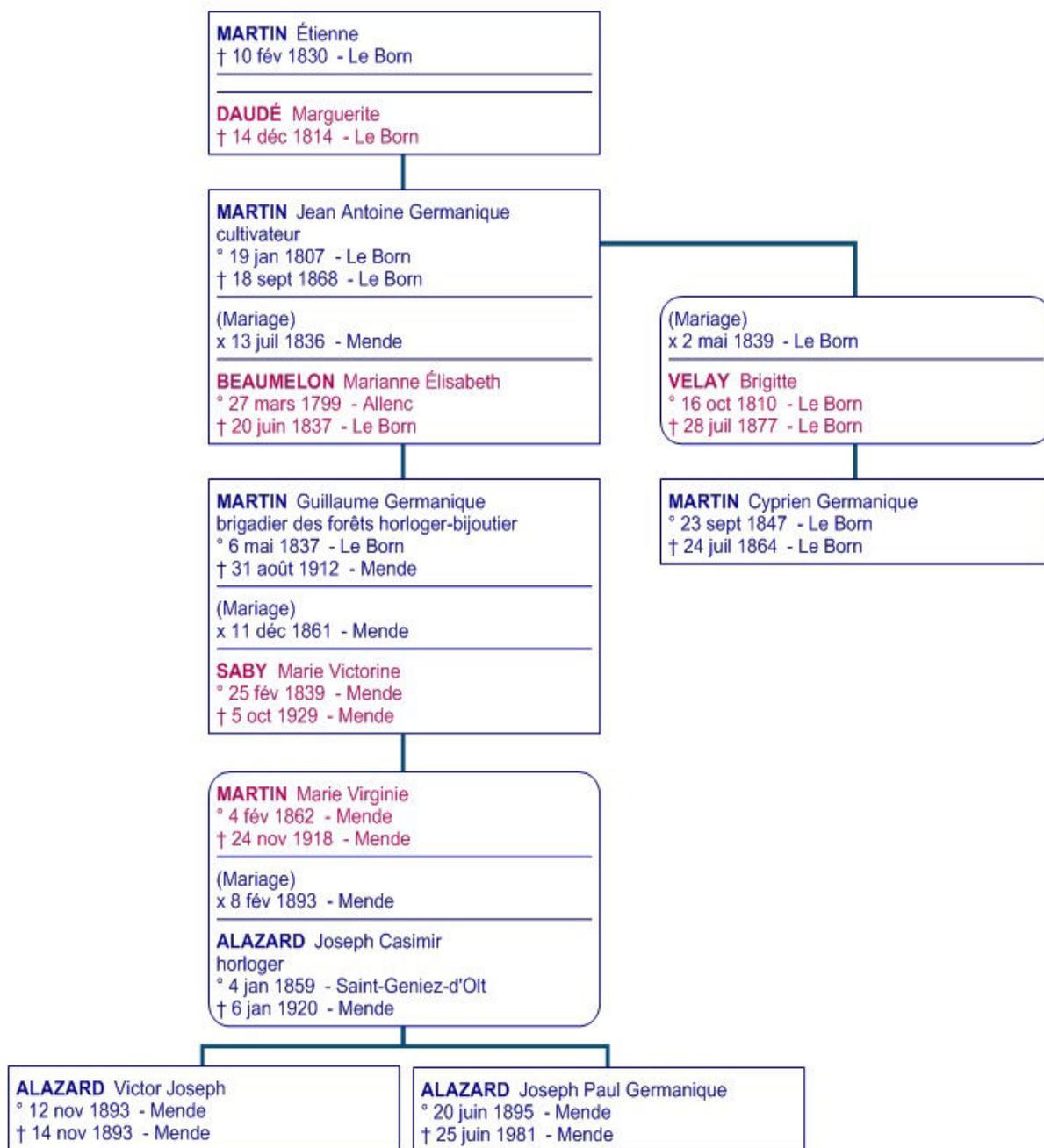
²²⁵ AD 48, 2 O 199 - Badaroux, Horloge publique. Suite de la séance du 17 juin 1888.

²²⁶ Le choix de Guillaume Germanique Martin est sans doute lié à sa naissance à La Baraque de Saint-Martin, commune du Born et à environ 3 km de Badaroux.

²²⁷ BUFFARD François, DUMAIN Michel et RENAUD Marie-Paule, *Petite histoire des horloges d'édifice - Les fabricants du Haut-Jura*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2013, 36 pages, pp. 22-23.

²²⁸ AD 48, 2 O 199 - Badaroux, Horloge publique du clocher 1888. Convention du 4 novembre 1888 approuvée le 6 décembre ; Texte rédigé le 16 décembre 1888 signé Sirvins, Bessière et Coumoul, maire ; approuvé par le Préfet le 24 décembre 1888.

courriers de 1890 à 1894²²⁹, a fonctionné durant un siècle. Elle est aujourd'hui exposée derrière une cloison vitrée dans le tambour de l'église locale et une note en rappelle l'histoire.



Arbre mixte ascendance -descendance de Guillaume Germanique Martin.

²²⁹ AD 48, 2 O 200 - Extraits des délibérations du 12 janvier 1890, du 8 octobre 1893 (financement des réparations du clocher et de l'horloge) approuvée le 21 octobre 1893 ; Lettre au Préfet et réponse du 5 novembre 1894.

Germanique Martin et son gendre, Joseph Alazard.

Après le mariage, le 8 février 1893, de sa fille avec l'horloger d'origine aveyronnaise, Joseph Casimir Alazard²³⁰, Germanique Martin travaille avec son gendre. Ce dernier a appris son métier à l'école nationale d'horlogerie de Cluses (Haute-Savoie) mais son père Joseph Firmin Alazard est lui aussi horloger à Saint Géniez d'Olt (Aveyron) et descendant d'une famille d'horlogers²³¹.

Le magasin place de la République²³² est toujours occupé par une horlogerie.



Devanture de G. Martin à gauche place de la République ²³³

Guillaume Germanique Martin, profession « *horloger* » sur l'acte, décède le 31 août 1912 à Mende, à l'âge de 75 ans, dans sa maison place de la République, au centre de la ville. Son épouse Victorine Saby reste veuve. Elle meurt le 5 octobre 1929 à l'âge de 90 ans.

²³⁰ Devanture Martin et Alazard : GAZAGNE Jean-Marie, GIBELIN Marius, *Mende 1900 - 2000 Mémoire d'un siècle*, Editions du Cabri, Breil sur Roya 2002, 180 pages, p. 172.

²³¹ Voir en II.A.b un cadran de comtoise au nom d'Alazard à Séverac le Château (Aveyron).

²³² Carte postale Librairie A. Planchon, Mende (coll. P-L V).

²³³ Marché aux légumes, place de la République : Carte postale Librairie A. Planchon, Mende. Sur le mur à droite, le panneau Vve Sauveplane annonce l'horlogerie-bijouterie située dans la rue à droite (voir III.C.a.).



Martin & Alazard à gauche ; R. Nurit successeur à droite ²³⁴.

Joseph Alazard (1859 - 1920)

Joseph Casimir Alazard, veuf de Virginie Martin (1862 - 1918), est décédé à Mende le 6 janvier 1920 à 61 ans. Il a eu au moins deux fils. Le premier, Victor décède quelques jours après sa naissance en novembre 1893 mais le second, Paul né le 20 juin 1895, décède le 25 juin 1981²³⁵.

III.B.b. Julien Granier et l'horloge de la mairie de Mende.

A la mairie de Mende a fonctionné un mécanisme d'horloge horizontale à mouvement triangulaire²³⁶, semblable à ceux installés dans de nombreuses églises et mairies, de la fin du XIXe aux premières décennies du XXe siècle. Certains sont exposés en Lozère : églises de Badaroux et de Fontanes, mairie de Rieutort de Randon, EHPAD de La Canourgue... D'autres ont fait l'objet d'une rénovation complète comme au Pont de Montvert mais surtout certains témoignent de leur robustesse : un fonctionne toujours à Chanac, ou sont en état de le faire comme celui de la bibliothèque municipale de Marvejols.

Le 30 septembre 1894, Monsieur Brun, architecte-voyer, établit un « *Cahier des charges* » en 12 articles qui rappelle, « *Article 1^{er}* », la décision du conseil municipal du 9 septembre 1894 qui prévoit : « *1° l'établissement d'une horloge à sonnerie sur le fronton de l'hôtel de ville et 2° le remontage et l'entretien des horloges de la ville et des pendules*

²³⁴ Aujourd'hui « *Montrez l'heure* », 2, place de la République, avec la même devanture en bois 1900 remarquable. L'horloger actuel est M. Stéphane Mazenc.

²³⁵ Registre matricule classe 1915 n° 1163; Tombe Martin-Alazard du cimetière Saint Gervais à Mende.

²³⁶ CHAVIGNY Gérard et PERISSAS Michel, *La mesure du temps à travers les âges*, ouvrage déjà cité ; pp. 50 à 52.

de la mairie pour une durée de trois ans... ». Le maire est « invité à traiter de gré à gré avec un horloger de la ville... ».

Le descriptif, « Article 2^e », est précis, horloge à deux corps de rouage, marchant huit jours pour un remontage, sonnante l'heure et la demie sans répétition. Il est détaillé en neuf points : chevalet, cadran translucide dépoli, lunette en fonte dorée minuterie, deux renvois, deux câbles de 17 mètres de longueur, quatre poulies de renvoi, deux poids en fonte environ 130 Kg, cloche de 30 Kg avec son support et marteau.

Vient ensuite « Remontage et entretien...[...] Article 3e [...] à partir du 1er janvier 1895 Article 4e L'horloge proviendra de la maison L. Odobey horlogers-mécaniciens, à Morez-du-Jura Article 5e Les contrepoids [...] seront aménagés dans la cour intérieure [...] Article 6e La cloche sera placée au point d'intersection des deux lignes qui forment le pignon Article 7e Tous les travaux [...] Article 8e L'adjudicataire sera responsable [...] Article 9e Les travaux devront être terminés dans le délai de trois mois [...] Article 10e Les frais de timbre [...] Article 11e l'horloge sera garantie dix ans [...] Article 12 [...] » le prix ne pourra plus être changé sous aucun prétexte. Vu et approuvé par le maire le 3 novembre 1894, ce document sera accepté par la préfecture le 22 novembre et enregistré à Mende le 6 décembre 1894.²³⁷

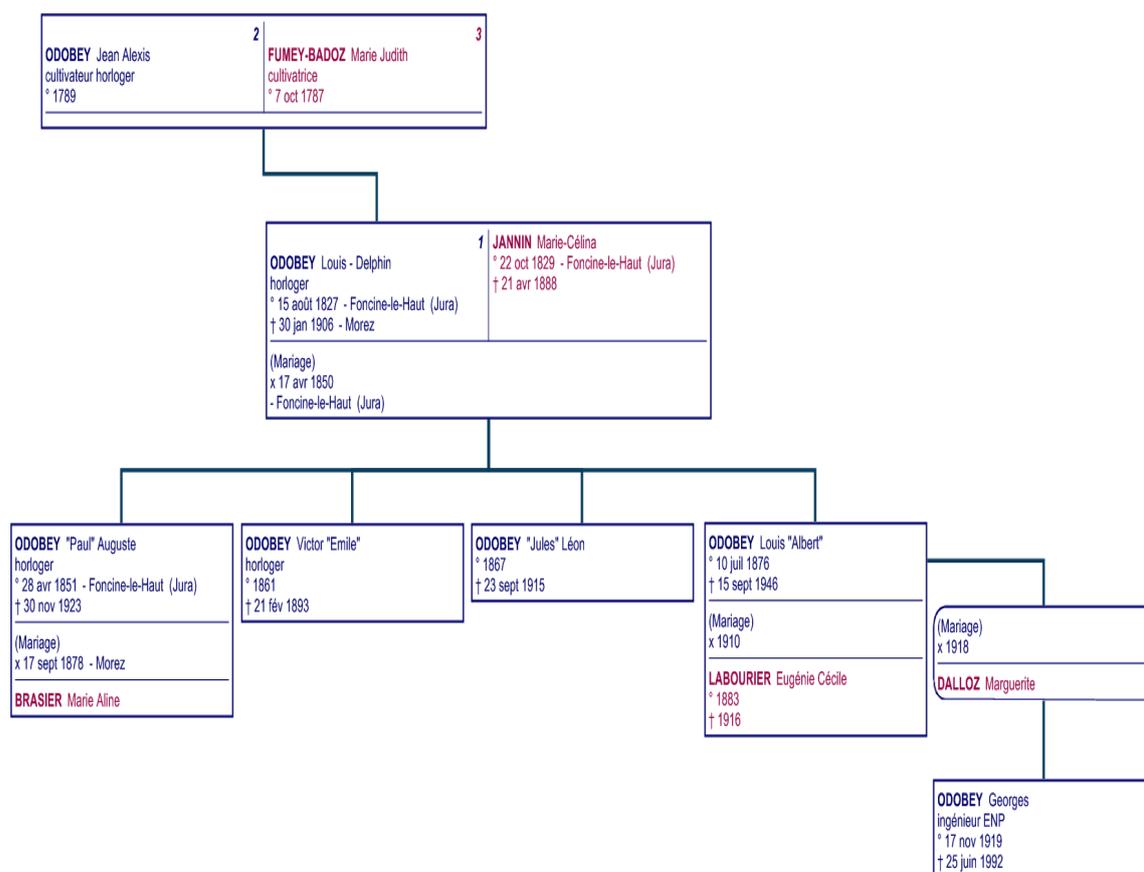
Daté du 23 octobre, le maire envoie un rectificatif²³⁸ « à Messieurs Contastin, Granier, Delpal, Delrieu, Oziol, Martin - Une erreur s'est glissée dans la lettre qui vous a été adressée - Il faut lire : « La Maison » L.D. Odobey Cadet à Morez (Horloge à huitaine)... » rectificatif qui ne resurgit que bien plus tard...

Le 4 novembre 1894, « Le Conseil Municipal, Vu la délibération en date du 9 septembre dernier portant vote de l'établissement à l'hôtel de ville, d'une horloge à sonnerie avec un cadran lumineux ; [...] Considérant que l'achat et l'installation [...] occasionneront une dépense d'au moins 745 francs » alors que le budget ne prévoit que 600 francs. « Considérant qu'il est absolument nécessaire de s'adresser pour cette fourniture à un homme de l'art, [...] Charge M^r le Maire de prendre tous les renseignements de nature à l'éclairer sur la valeur de l'objet à acquérir, sur la moralité, la solvabilité et l'aptitude de l'horloger... » vote les 145 francs pour compléter le montant de la dépense. Le maire Lucien Arnault écrit au préfet pour obtenir les

²³⁷ AM Mende, 1 M 3, Horloges 1820-1938 ; Cahier des charges, 4 pages.

²³⁸ AM Mende, 1 M 3, Horloges 1820-1938 ; Note à présenter (répertoriée série M / N° 9).

autorisations nécessaires pour l'achat et l'adjudication de l'entretien des horloges et pendules communales²³⁹.



Arbre simplifié de L.-D. Odobey. L'aîné de ses enfants Paul devient son concurrent.

Le traité de gré à gré entre le maire et Julien Granier est signé le 26 novembre 1894. L'horloger « s'engage 1° à fournir et mettre en place pour le prix de sept cent quarante cinq francs (745), une horloge à sonnerie sur le fronton de l'hôtel de ville [...] 2° à garantir cette horloge pendant dix ans contre toute avarie qui proviendrait du défaut de fabrication ou de pose [...] 3° à remonter ou à entretenir les horloges municipaux et les pendules de la Mairie pour une durée de trois ans commençant le 1er janvier 1895 et finissant le 31 décembre 1897, moyennant le prix annuel de deux cents francs »²⁴⁰.

²³⁹ AD 48, 2 O 947 ; Extrait du registre des délibérations, séance du 4 novembre 1894. Approuvé par la Préfecture le 22 novembre 1894. Lettre du maire de Mende au préfet du 2 novembre 1894 et réponse du préfet autorisant le maire à traiter de gré à gré.

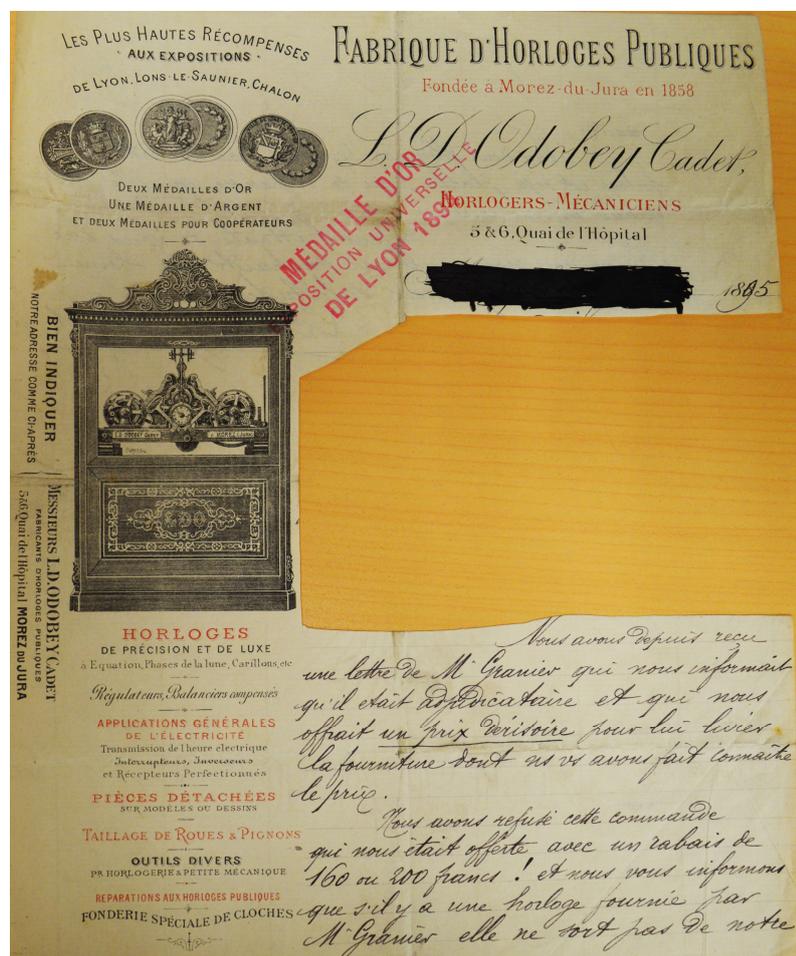
²⁴⁰ AD 48, 2 O 947 ; Traité de gré à gré signé le 26 novembre 1894 et approuvé en préfecture le 30 novembre.

Tout semble être réglé mais arrive en mairie une dénonciation anonyme... Le 2 juin 1895, Lucien Arnault, maire de Mende donne lecture au Conseil municipal « d'une lettre incomplète de MM. L. D. Odobey cadet, horlogers - mécaniciens, à Morez, qui lui a été adressée par une personne inconnue et d'une seconde lettre qui lui a été adressée par les mêmes et desquelles il résulte que l'horloge placée à l'hôtel de ville par M^r Granier, horloger à Mende, ne proviendrait pas de la maison L. D. Odobey cadet, ainsi le prescrivait le marché conclu entre M^r Granier et la ville ».

« Le Conseil, après discussion, renvoie cette affaire à la commission spéciale. »

²⁴¹ La lettre, à entête du fabricant Jurassien et signée de ce dernier, est découpée au niveau de l'adresse du destinataire. Elle est ainsi anonyme. De la date seule demeure l'année 1895

242



Lettre de dénonciation « anonymée » (AM Mende ; 1 M 3).

²⁴¹ AD 48, 2 O 947 ; Extrait conforme du registre des délibérations, séance du 2 juin 1895, vu en préfecture le 13 juin 1895 ; AD 48, 2 O 959 ; Extrait du registre des délibérations, séance du 2 juin 1895 ; AM Mende, 1 D 10, registre du 25 juin 1894 au 29 décembre 1895.

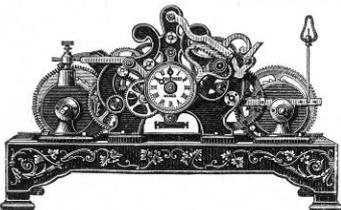
²⁴² AM Mende, 1 M 3 Horloge 1820 - 1938 ; Lettre de Louis-Delphin Odobey.

Le mouvement mis en cause, actuellement conservé et exposé à Mende est un mécanisme courant, proche du modèle de Paul Odobey ci-dessous à gauche.

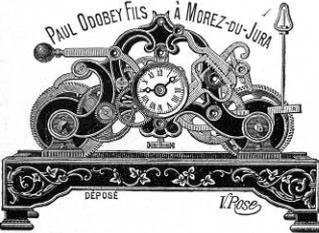
Le nettoyage de la grande détente a permis de confirmer le nom de l'horloger : Paul Odobey et la date de fabrication 1895.

Cette entreprise Odobey est fondée par Paul Odobey en 1880 à Morez dans le Jura. Son père, Louis-Delphin Odobey, dès 1860, avait déjà une manufacture d'horloges monumentales à Morez qui fermera en 1864 après avoir été dirigée par le frère de Paul, Georges Odobey. Les horloges issues de cette manufacture sont elles aussi fréquentes : un exemplaire est visible à l'ancienne école publique de Marvejols, Boulevard de Chambrun. Pendant un temps, Paul et son père puis Paul et son frère, ont été concurrents.

HORLOGES POUR HOTELS DE VILLES, ÉCOLES, CASERNES, ETC.
Nouveaux modèles créés par Paul ODOBEY FILS



Horloge sonnante les heures avec ou sans répétition d'heures et les demies, se remontant chaque huitaine.



DEPOSE
L'ÉPOQUE

Prix : 590 francs avec les accessoires ci-après : chevalet, cordes métalliques, poulie de moulage, poids moteurs en fonte de fer, cloche de 30 kilos, montée avec son marteau, cadran peint sur tôle galvanisée, de 80 cent. de diamètre.

Cette horloge avec les roues premières de 20 cent. de diamètre, mesure 75 cent. de longueur.

Prix : 540 francs, avec les accessoires ci-après : chevalet, cordes métalliques, poulie de moulage, poids moteurs en fonte de fer, cloche de 20 kilos, montée avec son marteau, cadran peint sur tôle galvanisée de 80 cent. de diamètre. Cette horloge avec les roues premières de 18 cent. de diamètre, mesure 70 cent. de longueur.

Le même genre d'horloge et accessoires que ci-dessus, cloche de 15 kilos, roues premières de 16 cent. de diamètre, longueur 65 cent. est du prix de 500 francs.

Julien Granier contesté par la concurrence.

La lettre lue au Conseil le 2 juin 1895²⁴³ va être suivie par près de deux ans de polémique. Le 9 juin 1895, « *Le Conseil municipal, sur la proposition de la Commission spéciale de l'horloge, décide que l'horloge placée à l'hôtel de ville par Mr Granier, horloger, devra être remplacée par une horloge provenant de la maison L. D. Odobey, cadet, ainsi que le prescrit le cahier des charges. L'horloge actuelle devra rester jusqu'au jour où Mr Granier sera à même de la remplacer par celle imposée.* »²⁴⁴

Le 11 juillet 1895, l'architecte-voyer Brun adresse un « *Ordre de service à l'entrepreneur* ». Par celui-ci, l'horloger Granier « *est invité à enlever dans le délai d'un mois, l'horloge qu'il a placée et à la remplacer par une nouvelle provenant de la maison L. D. Odobey, cadet, ainsi que le prescrit le devis de son entreprise.*

Faute pour lui d'obtempérer à cet ordre, il sera pris à son égard les mesures

²⁴³ AD 48, 2 O 947 ; Extrait du registre des délibérations, séance publique du 2 juin 1895.

²⁴⁴ AD 48, 2 O 947 ; Extrait conforme du registre des délibérations, séance du 9 juin 1895, Horloge placée à l'Hôtel de ville. Vu en préfecture le 24 juin 1895 (et Arch. municipales, 1 D 10...).

coercitives prévues... » Le garde-champêtre Henri Boutin est chargé de la notification faite le jour-même²⁴⁵.

Le 14 janvier 1896, le maire de Mende transmet au préfet un rapport du 11 janvier établi par l'Architecte-voyer pour mettre en demeure l'horloger d'enlever l'horloge du fronton de la mairie. En marge de cette lettre il est noté par la préfecture, au crayon rouge « *Une action est engagée* ». Au-dessous, toujours en marge un ajout sans doute de la mairie : « *8 mars 1897... au C[onseil] de Préfecture du 13 9bre 1896 autorisant le mandatement de la somme due à M^r Granier moyennant une retenue de 30 f* »²⁴⁶.

Une lettre du préfet au maire du 2 juillet informe de l'assignation de la commune devant le Conseil, par M. Granier, assisté d'un avoué qui demande à être payé²⁴⁷. Le conseil de Préfecture a dû donner raison au plaignant.

Le conseil municipal va alors renvoyer de séance en séance (10 juillet, 7 août 1896) cette question mise à l'ordre du jour. Enfin, le 13 novembre : « *Le conseil, après discussion, autorise Mr le Maire à mandater les sommes qui sont dues à Mr Granier, horloger, pour fourniture de l'horloge de l'hôtel de ville et pour remontage, à la condition qu'une somme de 30 francs sera déduite du montant du prix de l'horloge, à titre de dommages dus par Mr Granier* » en marge de cette délibération est porté : « *Approuvé le 8 décembre 1896 par la Préfet* »²⁴⁸. Dix mois plus tard, en mars 1897 comme la note citée plus haut le confirme, l'horloger a eu gain de cause après *examen du dossier de l'adjudication*. Il a bien installé une horloge Odobey, non pas de Louis-Delphin Odobey comme demandé tardivement par la mairie, mais de Paul Odobey Fils sans déroger au marché. La somme due lui est versée avec une retenue relativement minime.

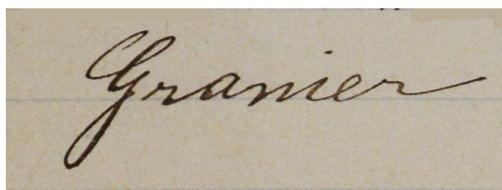
²⁴⁵ AD 48, 2 O 947 ; Ville de Mende, Ordre de service et notification du 11 juillet 1895, copie certifiée conforme par le maire.

²⁴⁶ AD 48, 2 O 947 ; Lettre du maire au préfet du 14 janvier 1896 et rapport de l'architecte-voyer.

²⁴⁷ AM Mende, 1 D 11 (1er janv. 1896 - 28 Xbre 1898) - Registre des délibérations, séance du 10 juillet 1896 « *...pour examen du dossier de l'adjudication.* »

²⁴⁸ AM Mende, 1 D 11 (1er janv. 1896 - 28 Xbre 1898) - Registre des délibérations, séance du 13 novembre 1896 - horloge.

Julien Granier (1858 -1904)



Signature de Julien Granier (1894).

Julien Guillaume Granier est né au hameau appelé Fangouse dans la commune de Rieutort de Randon au nord de Mende²⁴⁹ où son père, Julien Granier aussi, est cultivateur.

Julien Granier fils est horloger à Mende. Il reste célibataire et il décède à 45 ans le 10 décembre 1904, boulevard du Soubeyran²⁵⁰.

Une pendule-tableau de Morez au nom de Julien Granier à Mende

Les tableaux de Morez et autres pendules à ressorts jurassiennes sont fabriqués aux alentours de 1860 dans le pays de Monbéliard²⁵¹. Des « *tableaux de Morez* » dont le cadran porte le nom d'horlogers lozériens sont connues mais toutes n'ont pas les heures inscrites dans des cartouches comme celle signée Granier.



Pendule-tableau et son cadran à cartouches au nom de "GRANIER / *MENDE*"²⁵².

²⁴⁹ AD 48, 4 E 127/9 - Etat civil de Rieutort de Randon 1858 ; acte n° 117.

²⁵⁰ AD 48, 4 E 095/119 - Etat civil de Mende 1904 ; Acte de décès n° 164.

²⁵¹ BUFFARD François, DUMAIN Michel et RENAUD Marie-Paule, *Petite histoire des pendules de Morez et Morbier*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2015, 37 pages.

²⁵² JANUEL, Serge ; « Quelques activités artisanales et commerciales à Mende au XIXe siècle » ; *Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches de Mende*, 2013, pp. 32 et 42 ; Horloge : Julien Granier à Mende,

La forme des façades est variable : ovale, carrée.... mais généralement festonnée. Les pendules rondes (œil-de-bœuf) sont généralement de taille plus réduite.

Ces horloges murales n'ont ni poids ni balancier apparent. Les ressorts se substituent aux poids et le balancier est raccourci. Ce dernier fait à peu près la taille du mécanisme soit entre 20 et 30 cm. Le mouvement reste semblable à une cage de comtoise avec une implantation verticale entre deux piliers d'acier bouchonnés. L'aspect extérieur de ces pendules domestiques consiste en une petite caisse en bois contenant le mouvement assujettie à un couvercle vitré se soulevant pour accéder au cadran et aux carrés des barillets qui servent pour le remontage. Les cadrans pour la plupart ne sont plus émaillés mais en verre poli. Des cartouches d'émail peuvent porter les chiffres des heures. Enfin le tour du cadran est généralement lourdement décoré de marqueterie (pouvant allier nacre, divers bois, laiton, clous décoratifs...etc).

III.B.c. Adjudication pour l'entretien et le remontage.

L'horloge de la mairie installée par Julien Granier, restée en place, le 17 novembre 1897 « le Conseil décide que l'entretien et le remontage de l'horloge publique communale seront donnés pour une durée de 3 ans, à partir du 1er janvier prochain²⁵³, par voie de marché avec concurrence et publicité, aux conditions suivantes :

1° L'adjudicataire devra monter les horloges publiques communales et y faire toutes les réparations d'entretien pour les maintenir en bon état de service ;

2° Il devra se conformer strictement à la loi du 14 mars 1891 qui prescrit que l'heure légale²⁵⁴ en France et en Algérie, est l'heure temps moyen de Paris ;

3° L'adjudication, à laquelle ne prendront part que les horlogers de la ville, aura lieu sur soumission cachetée. Chaque soumission devra indiquer en toutes lettres le prix annuel moyennant lequel le soumissionnaire exécutera les dits travaux d'entretien et de remontage. Celui qui aura fait les conditions les plus favorables aux intérêts de la commune sera déclaré adjudicataire.

cliché Dirk Boussery (Belgique) présentée en 2012 à une exposition à Eernegen en Belgique (photos et informations transmises par S. Caldier).

²⁵³ L'horloger Granier a dû assumer cette charge durant trois ans jusqu'au 31 décembre 1997, comme prévu sur le contrat mais il ne sera pas candidat pour continuer.

²⁵⁴ CORBIN, Alain ; *Les Cloches de la terre* ; ouvrage cité, pp. 115 et 118.

4° *Le prix stipulé sera payé en quatre paiements égaux, au moyen de mandats sur la caisse communale qui seront délivrés à l'expiration de chaque trimestre.*

5° *Le marché sera consenti pour 3 ans, à partir du 1er janvier 1898 pour finir le 31 Xbre 1900²⁵⁵, avec réserve que le résiliation pourra être déclarée, à toute époque, par l'autorité municipale, en cas de négligence habituelle constatée dans les services de l'adjudicataire.*

6° *Le traité n'aura d'exécution qu'après qu'il aura été approuvé par M^r le Préfet.*

7° *Les frais de timbre et d'enregistrement seront à la charge de l'adjudicataire.* »²⁵⁶

Le 19 décembre 1897, le maire assisté de deux conseillers et du receveur municipal procèdent à l'adjudication. Après avoir rappelé les charges et conditions du marché ci-dessus, il ouvre publiquement les soumissions et donne les résultats suivants : « *M^{me} V^{ve} Sauveplane, moyennant cent quatre vingt dix francs et M^r Delrieu Jean moyennant cent quarante quatre francs* ». Ce dernier est déclaré adjudicataire.²⁵⁷

Il y a une évolution du mode d'acquisition du marché de l'horlogerie d'édifice local. Lors de l'affaire de Mercier et Lascols, plus d'un demi siècle avant, la municipalité a consulté les deux horlogers qui ont proposé chacun sa solution. A la fin du siècle, c'est la mairie qui fixe les durées et les tâches qui incombent à l'adjudicataire.

Edouard Lascols avait enlevé le marché pour dix ans et se chargeait de l'entretien de toutes les horloges municipales tout en assurant leur maintenance. Il était alors payé 150 francs par an chaque 31 décembre pour ses services. Le service de Delrieu est défini pour une durée de 3 ans, moyennant 144 francs l'an, soit un peu moins que Lascols. La veuve Sauveplane propose de faire le même travail pour 190 francs. La différence est étonnante et le prix proposé par Delrieu très bas même si les prix ont peu varié au XIXe siècle. Il est possible aussi que le marché ait fait l'objet d'une discussion entre les deux horlogers et que la veuve ait cédé le marché à Delrieu, en proposant un prix plus élevé pour laisser le marché libre à son concurrent, ou que Delrieu ait « cassé » les prix pour enlever le marché.

²⁵⁵ L'écriture Xbre pour décembre (10e mois) est classique au XIXe siècle comme 7bre, 8bre, 9bre (septembre, octobre, novembre) séquelles de l'année débutant le 1er mars.

²⁵⁶ AD 48, 2 O 959 ; Extrait du registre des délibérations, séance du 17 novembre 1897. Texte certifié conforme par l'adjoint délégué P. Astier et approuvé en préfecture le 29 novembre 1897.

²⁵⁷ AD 48, 2 O 959 ; Texte du 19 décembre 1897, certifié conforme par l'adjoint P. Astier et approuvé en préfecture le 1er février 1898.

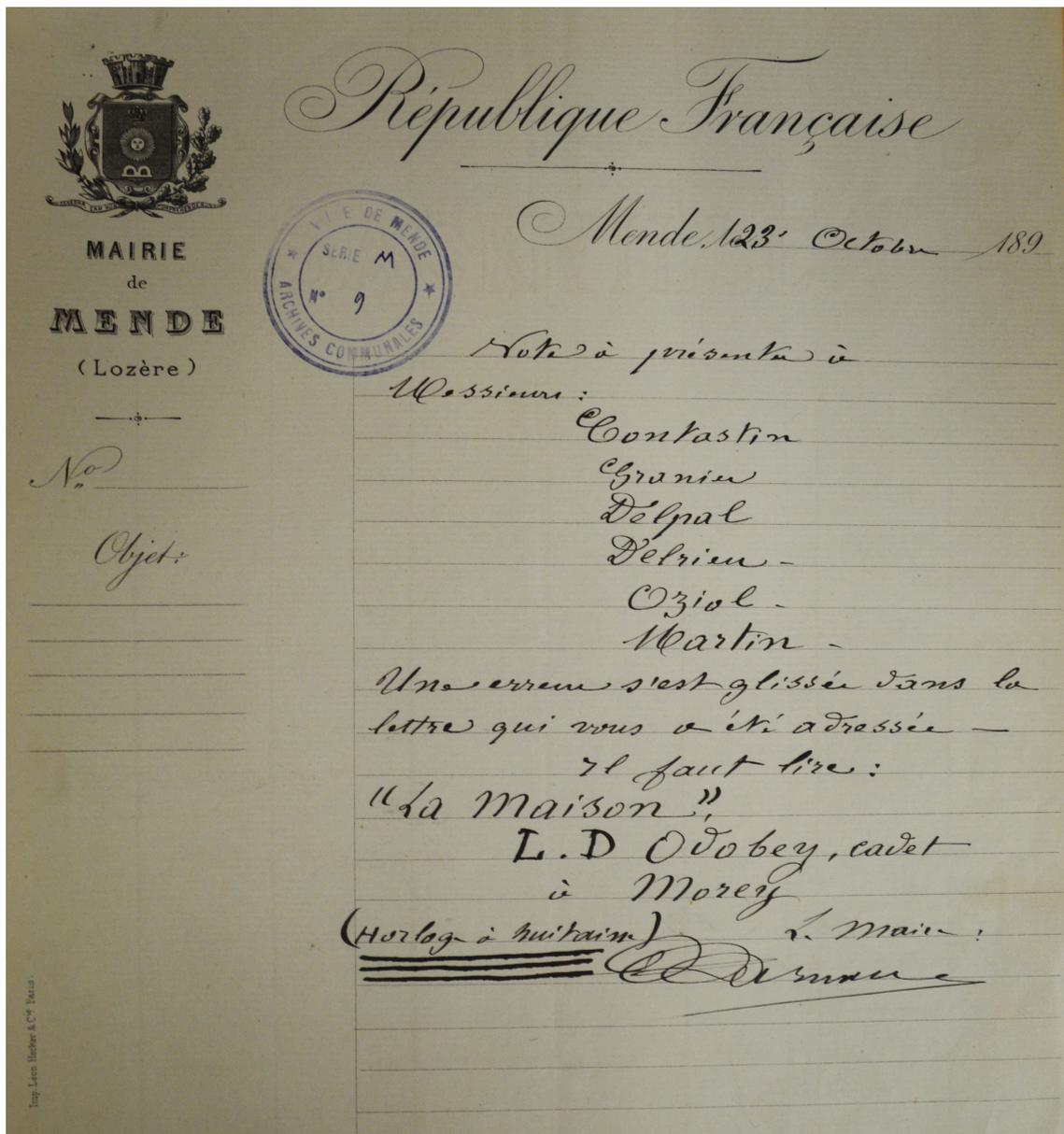
Cependant, peu importe la raison de ces différences de prix, le travail « d'horloger » public à la fin du XIXe siècle était moins exigeant que celui de Lascols au milieu du siècle. La technique horlogère ayant évolué, les horloges d'édifices placées à plusieurs endroits à Mende étaient pour la plupart manufacturées. Ces mécanismes ne nécessitent qu'un remontage tous les 3 ou 8 jours et ont une marche plus régulière que les anciennes horloges à cage (ou même que les horloges horizontales). Leur échappement à cheville est bien plus simple à entretenir que les échappements à recul anciens.

La nécessité, prévue dans le marché, de tenir les horloges à « *l'heure légale* » évoquée, est fixée dès 1839 par une circulaire du préfet pour l'administration des postes : « *L'administration des postes vient [...] d'appeler mon attention sur la nécessité de faire régler, d'après un système uniforme, toutes les horloges communales. [...] à une distance de quelques lieues les horloges publiques présentent une différence de quinze, de vingt et même de trente minutes et plus. De là des retards extrêmement préjudiciables pour le service public comme pour les particuliers...* »²⁵⁸. Le préfet demande que les communes utilisent l'annuaire publié par « *Le Bureau des longitudes [...] au prix très modique d'un franc...* » pour établir le « *temps moyen* » national et non le « *temps vrai* » variable d'un point à l'autre. Il précise par des exemples tirés de cet annuaire officiel : « *Cela signifie que le 20 février 1838, à l'instant précis où le soleil a marqué midi, une horloge bien réglée d'après le temps moyen a dû marquer midi, 14 minutes et 3 secondes.* » Il demande aux communes d'acquérir l'annuaire « *et que la personne chargée de régler son horloge ait soin, sinon chaque jour, au moins plusieurs fois par semaine, de rapprocher les indications du cadran solaire de celles de l'annuaire.* »

Cette nécessité est renforcée par l'arrivée du chemin de fer à Mende en 1884. Des horloges mal réglées peuvent dès lors causer de très graves accidents ferroviaires. La précision devient une nécessité. Dès lors conserver les anciennes horloges à cage n'est plus possible. La baisse du prix des horloges manufacturées et cette nécessité de se pourvoir en horloge conduisent les municipalités à investir bien que d'anciennes cages perdurent encore²⁵⁹.

²⁵⁸ Arch. municipales, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; lettre du préfet au maire de Mende du 25 février 1839.

²⁵⁹ À l'Eglise de la Pigière mais aussi dans celle de Sainte-Enimie fonctionnent durant tout le XIXe siècle des horloges à cage. Néanmoins ces deux villages ne sont pas pourvus d'une ligne de chemin de fer. Les horloges d'édifices datées d'avant 1850 sont donc très rares sur l'ensemble du département.



Note du Maire de Mende aux horlogers de la ville²⁶⁰.

L'histoire des horloges de la fin du XIXe siècle est imbriquée dans celle du chemin de fer. Elles en sont à la fois le fruit et le moyen : transportées depuis le Jura par le rail, elles rythment les départs et règlent les régulateurs des chefs de gares. Auguste-Lucien Vérité « travaillait pour la Compagnie des Chemins de fer. Responsable des horloges des gares, il se prend de passion pour l'horlogerie et décide de créer son entreprise. »²⁶¹ Il a été chargé sous le Second Empire de pourvoir les bâtiments publics de

²⁶⁰ AM Mende, 1 M 3, Horloges 1820-1938 ; document archivé série M / N° 9.

²⁶¹ Site internet de l'entreprise campanaire Huchez qui perpétue à Ferrières (Oise), l'entreprise Vérité. Pour Huchez, voir l'horloge de l'hôpital Théophile Roussel à Florac.

Paris en horloges d'édifices. Les régulateurs de chefs de gare sont de grosses montres à gousset pourvues d'un lourd balancier annulaire. Elles sont d'une grande précision, et aujourd'hui sont très recherchées des collectionneurs. Leur cadran ou leur fond sont généralement décorés d'une locomotive émaillée ou gravée.

Le roulage des marchandises cède sa place au chemin de fer. Les fabricants ont désormais un moyen d'exporter massivement leur production à l'échelle du pays. Les horloges d'édifices, à la fois lourdes et encombrantes sont ainsi exportées partout en France depuis le Jura.

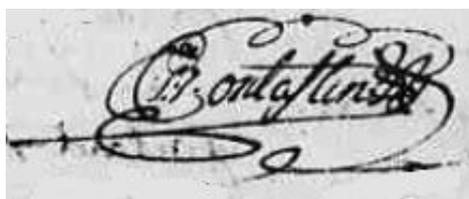
D'après la note municipale concernant l'appel d'offre en 1894, six horlogers se partagent le marché mendois à la fin du XIXe siècle : Prosper Oziol (1831 - 1915) et Germanique Martin (1837 - 1912), Léopold Contastin né en 1838, Julien Granier né vers 1858, Jean Frédéric Delpal né en 1865 et Jean Delrieu (1873 - 1905). Ce sont les seuls destinataires de ce courrier alors que la Veuve Sauveplane née Coulet née en 1857, qui pourtant soumissionne ensuite pour son entretien, est ignorée.

III.C. Horlogers et horlogers-bijoutiers.

III.C.a. Des horlogers-bijoutiers

Charles Contastin (1812 - 1856) cafetier et orfèvre et Léopold Contastin (1838 - 1908), horloger-bijoutier

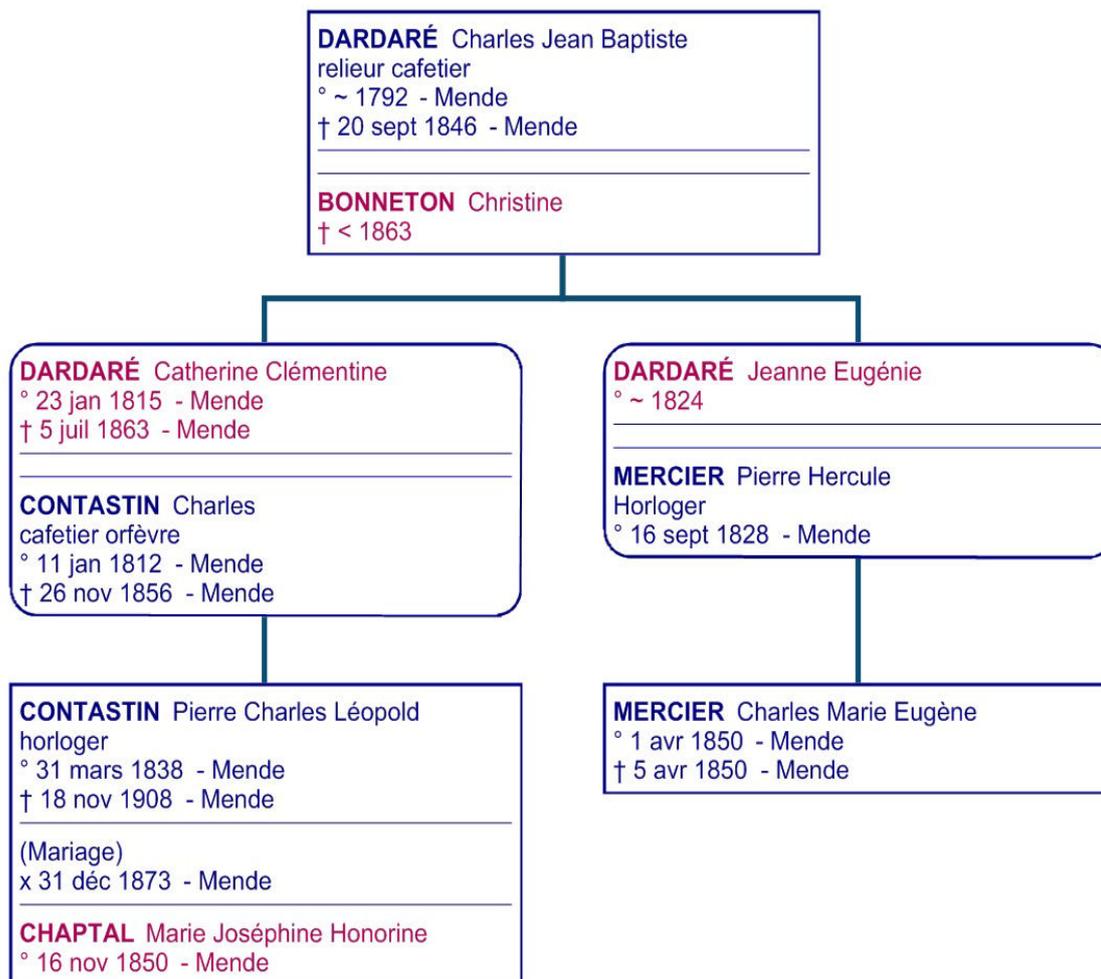
Charles Contastin cafetier et orfèvre est né à Mende en 1812 de Pierre Jean Contastin et Marie Monteils. Pierre Jean originaire de Recoulettes dans la commune caussenarde de La Capelle, est alors expert géomètre mais il a ensuite été percepteur²⁶².

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads 'P. J. Contastin' and is enclosed within a decorative, oval-shaped flourish.

signature de Pierre Jean Contastin (1811)²⁶³.

²⁶² Pierre Jean Contastin époux de Marie Monteils est expert géomètre à Mende de 1811 à 1815 puis à la Restauration, percepteur en Cévennes au Pompidou, lorsque naissent ses filles Louise Célestine (1817 - 1902) et Joséphine Marie (1819 - 1877).

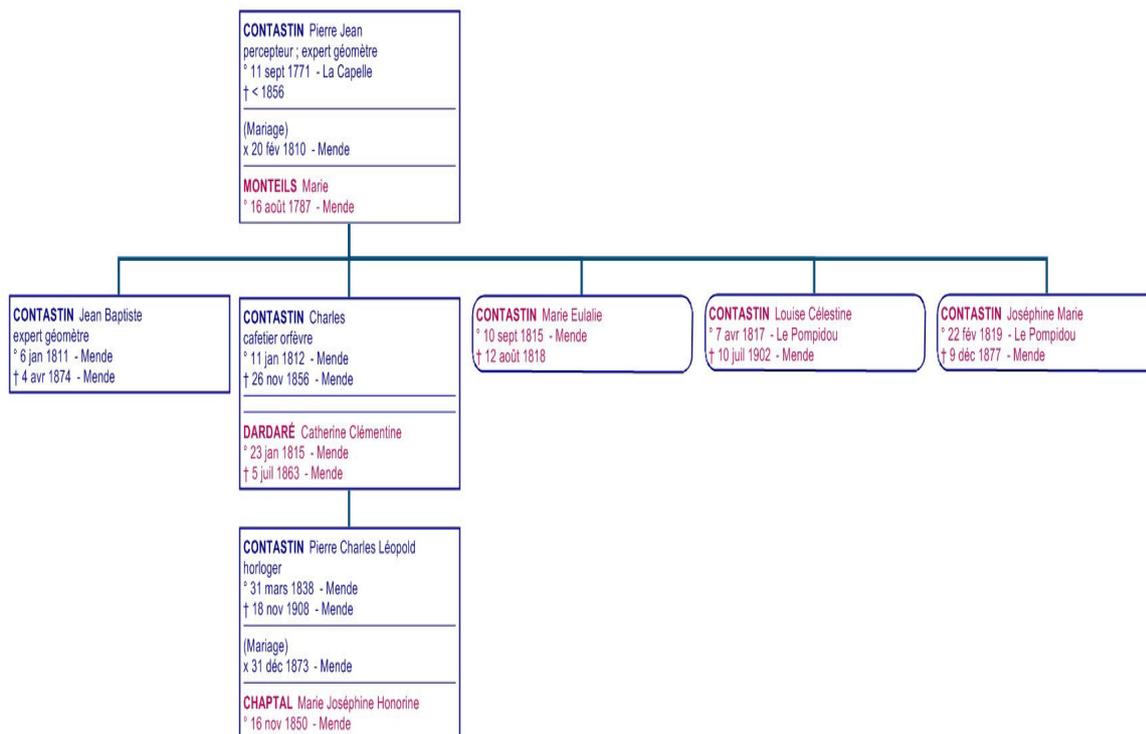
Son frère Jean Baptiste (1811 - 1874), l'oncle de Léopold, ci-dessous, est aussi expert géomètre. Charles Contastin est cafetier sur son acte de décès le 26 novembre 1856 mais il redevient orfèvre (décédé) sur l'acte de mariage de son fils Léopold en 1873.



Liaison Contastin - Mercier.

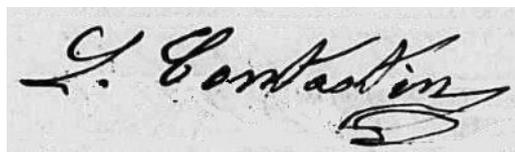
Lorsque **Pierre Charles Léopold Contastin** naît à Mende le 31 mars 1838, son père est orfèvre à Nîmes. C'est son grand-père maternel Charles Jean Baptiste Dardaré, relieur qui vient déclarer la naissance. La mère de l'enfant Catherine Clémentine Dardaré (1815 - 1863) est déclarée domiciliée elle aussi à Nîmes.

²⁶³ Dans sa signature, les deux lignes inclinées et portant trois points dans l'initiale n'apparaissent que durant le Premier Empire. Elles disparaissent ensuite, notamment au Pompidou sous la Restauration.



Arbre généalogique Contastin.

Léopold Contastin est horloger quand il épouse, le 31 décembre 1873 à Mende, Marie Joséphine Honorine Chaptal. Elle est née à Mende le 16 novembre 1850 de Jean Baptiste Philippe Chaptal, avoué (décédé en janvier 1873) et de Elisa Joséphine Fabre. Les quatre témoins sont issus de professions diverses mais représentent une certaine élite sociale : un ingénieur des Ponts et Chaussées, un avoué, un percepteur et le receveur de l'hospice, tous de Mende.



Signature de Léopold Contastin (1902).

Il est installé place de la Préfecture au début de la III^e République²⁶⁴. Il y exerce toujours son métier en 1902. Il décède le 18 novembre 1908 à Mende, rue Basse, âgé de 70 ans.

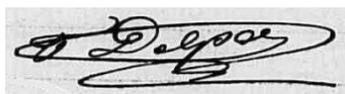
²⁶⁴ AD 48 ; registre des patentes.

Jean Frédéric Delpal (1865 - 19...)

Jean Frédéric Delpal est né à Clermont-Ferrand le 7 avril 1865. Il est déclaré par son père Frédéric Casimir Delpal (1833 - 1868) conducteur de diligence originaire de Séverac le Château (Aveyron). Il sera reconnu, ainsi que sa sœur aînée Marie Antoinette née en 1862, par le mariage de ses parents le 27 février 1867 à Clermont-Ferrand. Ayant perdu son père le 22 février 1868, sa mère Marie Rouzier (1838 - 1868) originaire de Vézac (Dordogne), décède cinq mois plus tard le 30 juillet à l'âge de trente ans.

Devenu horloger Jean Frédéric Delpal épouse le 28 janvier 1889 à Mende, Marie Antoinette Justine Pauc. Née le 5 juillet 1863 à Mende, elle est la fille de Jean Pierre Pauc (vers 1820 - 1872) voiturier puis employé d'octroi et de Marianne Quintin. Lors du mariage un témoin du marié est horloger à Mende : Julien Granier, 30 ans.

Le couple a un garçon qui meurt à la naissance puis deux filles nées en 1891 et 1893.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delpal', enclosed within a circular flourish.

signature de Jean Frédéric Delpal (1891)

Il est toujours horloger à Mende le 23 octobre 1894 quand le maire adresse aux six horlogers mendois une note relative à l'appel pour l'achat d'une horloge communale. Il adresse d'ailleurs à la mairie un mémoire s'élevant à 405 francs pour des travaux relatifs à l'horloge du collège²⁶⁵ : « savoir

1° Pour réparation à l'horloge du collège (prix convenu) à	200.
2° Pour réparation d'une horloge à la cuisine du collège	5.
3° Entretien et remontage journalier de l'horloge du collège depuis le 26 décembre 1893 soit un an	200 ».

Le maire et la commission des finances du Conseil municipal rejettent les 200 francs du troisième point « attendu que M. Delpal s'est engagé à en assurer le bon fonctionnement et la marche régulière [...] à titre de garantie ».

Un « M. Delpal, horloger » au « 15 rue Émile Jamais » apparaît dans le journal « Le Gard, Ancien Nîmes-Soir » du 21 avril 1921. Il est inscrit à un banquet pour fêter

²⁶⁵ AM Mende ; 1 D 10 ; délibération décembre 1894.

l'anniversaire de l'Union Aveyronnaise. Il est possible que la famille Delpal se soit déplacée de Mende vers le Gard car son nom disparaît des archives de la Lozère après 1894... Il aurait en 1921, 56 ans et ses origines familiales sont à Séverac le Château dans l'Aveyron.

Henri Sauveplane (1854 - 1880), horloger-bijoutier.

Henri Sauveplane est né à Langogne (Lozère) le 20 juillet 1854 d'Antonin Privat Sauveplane (vers 1822 - 1891) et Marie Brunel. Son père est marchand teinturier mais il a un frère Henri Hippolyte (1837-1912) horloger-bijoutier à Langogne. Henri a sans doute été apprenti de cet oncle.

Il habite Mende où il est horloger-bijoutier lorsqu'il épouse le 25 avril 1878²⁶⁶, Marie Marguerite Fernande Coulet née le 20 juillet 1857. Trois négociants et un épicier tous de Mende et amis des futurs sont les témoins. Le couple a une fille Henriette Antoinette Marie qui naît à Mende le 17 avril 1879.

Henri Sauveplane décède à Langogne le 20 juillet 1880, âgé seulement de 26 ans. Sa veuve donne le jour, deux mois plus tard, le 29 septembre à un fils posthume, baptisé Henri comme son père. Elle va gérer le commerce d'horlogerie-bijouterie à Mende.

Lorsque la mairie a prévu d'acheter une horloge pour l'Hôtel de ville en 1894, la Veuve d'Henri Sauveplane n'est pas sollicitée ce qui peut paraître étonnant mais sans doute est-elle considérée comme bijoutière et non horlogère pouvant installer une horloge d'édifice ? Elle participe pourtant à l'appel d'offre pour l'entretien et le remontage fin 1897.

Fernande Coulet veuve Sauveplane née en 1857.

Marie Marguerite Fernande Coulet est née à Mende le 20 juillet 1857, de Gilbert Coulet courrier à la gare de Mende à Arvant et Catherine Rodier. Elle est l'aînée d'une fratrie de quatre²⁶⁷. La mère, Catherine Rodier, est pâtissière place au Beurre à Mende en 1878 quand sa fille se marie avec Henri Sauveplane.

²⁶⁶ AD 48 ; 1 Mi EC 095/50 ; acte n° 15.

²⁶⁷ Ses trois frères et sœur sont Albert (1859 - 1861), Ferdinand né en 1861 et Célestine (1862 - 1877).



Horlogerie - Bijouterie - Optique, V^{VE} Sauveplane.

La « Veuve Sauveplane » tient la boutique d'horlogerie - bijouterie - optique jusqu'au début du XXe siècle²⁶⁸. Le 3 juillet 1902 sur l'acte de mariage de sa fille Antoinette avec le négociant langonais Louis Mathieu Charles Balmelle, elle est indiquée « *bijoutière* » et son fils Henri qui a alors 22 ans est « *étudiant* »²⁶⁹.

III.C.b. Jean Delrieu (1873 - 1905), chargé des horloges communales de Mende.

Jean Delrieu obtient pour les trois dernières années du siècle, l'adjudication des horloges communales remontage, mise à l'heure légale, entretien et réparations pour leur maintien en bon état.

²⁶⁸ GAZAGNE Jean-Marie et GIBELIN Marius, *La Lozère 1920 - 1950 Mémoire vivante*, Editions De Borée, Clermont-Ferrand 2000, 180 pages ; p. 82.

²⁶⁹ AD 48, 1Mi EC 095/60 ; acte de mariage n° 17 ; Outre Henri, « étudiant » témoin et frère de l'épouse, Mendois. Deux sont frères de l'époux : Henri, chef de cabinet à la préfecture, 42 ans de Mende et Joseph, sans profession, 21 ans seul résidant à Langogne. Le quatrième Ferdinand Coulet, « *quincailler, Conseiller Municipal* » de Mende, oncle de la future, 41 ans, est le frère de sa mère.

Jean Emile Delrieu est né à Mende le 2 juin 1873, fils de Pierre (vers 1843 - 19) marchand et d'Elisabeth Peschaud (1847 - 1882). Il est horloger-bijoutier à Mende lors de son mariage le 30 mars 1895 à Millau avec Marie Eugénie Paparel, fille de mégissier²⁷⁰.

Il a appris le métier d'horloger chez Prosper Oziol, ce qui lui donne une renommée certaine. Son papier à entête rappelle que la maison Prosper Oziol a été fondée en 1859 et qu'il en est « *Elève et Successeur* ».

L'adresse a changé de la modeste Place au Beurre sur laquelle se trouvait Jean Pierre Mercier au début du siècle, il est passé à la Place au Blé plus importante et bien mieux située. La halle qui s'y trouve accueille le marché. A la fin du XIXe siècle, sur son côté Est, « *la chapelle des Pénitents sert également de siège aux confréries des corps de métiers, renouvelées depuis quelques années des anciennes confréries* »²⁷¹. Ouverte en 1832 - 1836 sur le Boulevard du Soubeyran, la place se poursuit par la rue de la République, « *l'une des plus belles et la plus fréquentée de la ville, fut d'abord appelée rue Royale [...] en 1848 rue Nationale et en 1852 jusqu'à la fin de l'Empire rue Impériale* ». En 1870, redevenue rue Nationale, elle prend le « *15 juin 1884 [...] le nom de rue de la République* »²⁷². C'est donc un excellent emplacement.

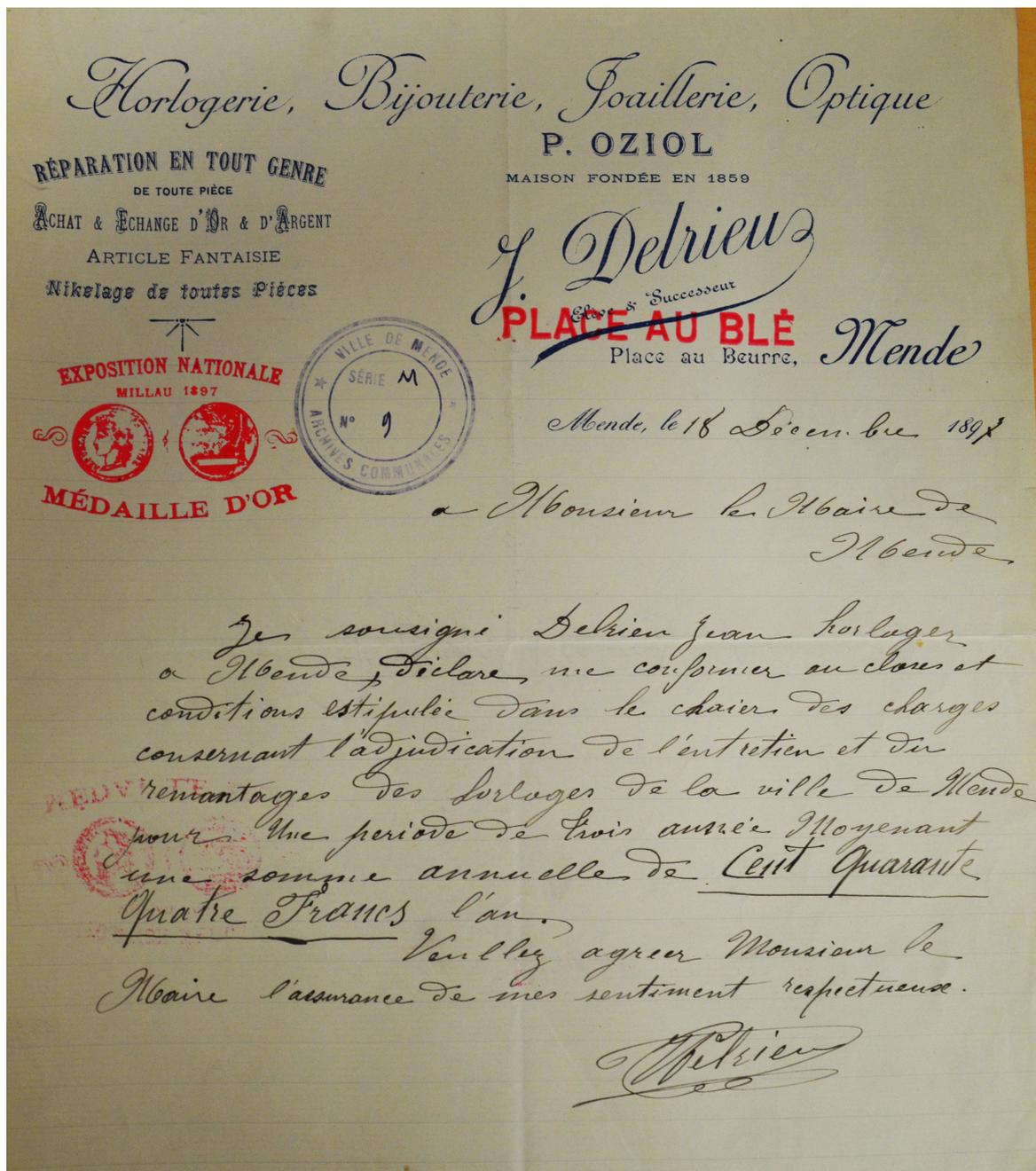
Il y exerce avec talent son métier d'horloger : il obtient une médaille d'or à l'exposition nationale de Millau en 1897.

Il conserve cependant une assez vaste pluriactivité. Son entête est riche d'enseignements. Elle précise outre l'horlogerie, la bijouterie et joaillerie, devenues habituelles mais aussi l'optique du fait des fournisseurs jurassiens. Jean Marc Olivier a intitulé son ouvrage : « *Des clous, des horloges et des lunettes* » qui synthétise « *Les campagnards moréziens en industrie* ».

²⁷⁰ Ce mariage sera dissous par le divorce prononcé le 1er avril 1903 par le tribunal de Mende.

²⁷¹ MARTIN A., *Notice historique sur la ville de MENDE*, ouvrage cité, pp. 154 à 157.

²⁷² MARTIN A., *Notice historique sur la ville de MENDE*, ouvrage cité, p. 133.



Lettre à entête de Jean Delrieu, successeur de Prosper Ozio²⁷³.

Il fait commerce des métaux précieux : « achat et échange d'or et d'argent », ce qui est sans doute la fin de nombreuses boîtes de montres mais aussi l'échange des monnaies diverses d'or et d'argent de valeurs, poids et titre divers qui circulent encore à travers l'Europe et le monde. La publication des tableaux de données pour effectuer ces

²⁷³ AM Mende ; Offre de Jean Delrieu du 18 décembre 1897, acceptée par la mairie de Mende. Document archivé série M / N° 9.

opérations, est courante durant tout le XIXe siècle²⁷⁴ et l'harmonisation entamée par le Second Empire avec la création le 23 décembre 1865 de l'Union Latine²⁷⁵ ne couvre pas, malgré un net progrès, l'ensemble de la circulation monétaire.

Delrieu y ajoute « article fantaisie », son père avant d'être marchand de vin à Gennevilliers, a été marchand de parapluies à Mende. Plus intéressant, il propose le « *nikelage de toutes pièces* ». Cette activité de nickelage suppose l'électrolyse avec, s'il l'effectue lui-même, un équipement coûteux et l'approvisionnement électrique de l'atelier²⁷⁶. La ville de Mende a été la première préfecture française électriquement illuminée : son éclairage a été inauguré le 8 avril 1888²⁷⁷. Elle montre que Jean Delrieu est au courant des innovations et n'hésite pas à se lancer dans des initiatives pour diversifier l'activité horlogère.

Il ajoute à cette entête la médaille d'or obtenue cette année 1897 à l'exposition de Millau.

Jean Emile Delrieu a divorcé par jugement du Tribunal civil de Mende, le 1er avril 1903. On ne sait pas pour quelles raisons, il quitte la France mais son décès est déclaré le 8 mai 1905 à Port de la Luz aux Iles Canaries²⁷⁸.

Les expositions et les horlogers

Les manufactures d'horlogerie de la fin du XIXe siècle à l'image de celle de Louis Delphin Odobey Cadet, de celle de son fils Paul ou de l'horloger parisien Bernard Henri Wagner, font valoir les prix et médailles reçus lors d'expositions sur leurs entêtes. Cette

²⁷⁴ Exemple, *l'Annuaire pour l'an 1839, présenté au Roi, par le Bureau des Longitudes*, ouvrage déjà cité, pp. 81 à 117.

²⁷⁵ *Décret Impérial portant promulgation de la convention monétaire conclue le 23 décembre 1865 entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse*, promulgué le 20 juillet 1866 et Convention additionnelle du 31 janvier 1874. Ces textes uniformisent les pièces (module, poids, titre, valeurs...) et garantissent leur circulation dans ces pays. L'Union monétaire s'est étendue à la Grèce en 1868. D'autres pays y compris non-européens s'alignent sur ses dispositions.

²⁷⁶ DE THELLESME J., *Pour le Doreur, l'Argenteur, le Nickeleur*, Editions Dunod, Paris 1928, 193 pages, p. 74 et suivantes.

²⁷⁷ Conférence de Claude Rocher « *L'électrification de Mende au XIXe siècle* », CERBB Mende, 25 mars 2013.

²⁷⁸ AD 48 ; Registres matricules ; classe 1893, n° matricule 1814 au recrutement de Mende.

pratique est alors courante pour toutes sortes de productions agricoles, artisanales ou industrielles. C'est aussi le cas des horlogers mendois comme Delrieu ou Mazaudier à la fin du siècle. La foire-exposition était pour l'artisan l'occasion de mettre en avant ses compétences techniques et d'élargir sa clientèle. Delrieu a exposé en 1897 « *une horloge à répétition de sa fabrication sur laquelle sont représentés les douze apôtres frappant tour à tour les heures et les demies* »²⁷⁹. Ce chef d'œuvre lui a valu la médaille d'or à Millau qu'il expose sur ses entêtes.

Les médailles et récompenses ainsi affichées ont un véritable impact sur le client, ce qui peut être constaté lorsque Julien Granier met en place une Paul Odobey et non une Louis Delphin comme le désire la municipalité. Pourtant, les horloges de l'un et de l'autre sont très semblables à quelques détails près, la plupart décoratifs.

Il y a donc une forte utilité publicitaire à remporter et à afficher ces récompenses. Ce qui peut conduire un horloger local comme Delrieu à concevoir une horloge pour la présenter à l'exposition. Il fait ainsi valoir un savoir technique supérieur à celui de ses concurrents. Encore une fois, il est nécessaire de rappeler que ces horlogers ne fabriquent pas les horloges qu'ils commercialisent. Passer un temps considérable sur la fabrication complète d'un garde-temps relève dès lors de la satisfaction personnelle mais aussi de la nécessité de se démarquer. L'horloger ne travaille pas à l'atelier pour aller participer à des foires et des expositions. Ce lourd investissement en temps (conception et réalisation d'un chef d'œuvre, plus la durée de l'exposition) mais aussi les moyens financiers pouvant être liés au déplacement, au transport du matériel et à l'argent perdu en réparations et en vente, doivent être mûrement réfléchis par l'horloger. Ces médailles attestent d'une nécessité pour l'artisan de la fin du XIXe siècle de jouir d'une certaine notoriété²⁸⁰.

Les expositions d'art et d'industrie où s'affichent ces artisans ont lieu un peu partout en France (Mende, Millau...) et chaque ville ou département les organise à grand

²⁷⁹ JANUEL Serge, « Quelques activités artisanales et commerciales à Mende au XIXe siècle », article déjà cité, p. 32.

²⁸⁰ VASSEUR Edouard, « Pourquoi organiser des expositions universelles ? le "succès" de l'exposition universelle de 1867 », *Histoire, économie & société*, n° 2005/4, 24e année, Armand Colin ; pages 573 à 594.

renfort de publicité (la « *réclame* ») pour que producteurs et artisans y exposent leurs marchandises et leur savoir-faire et que le public s'y presse.

III.C.c. Au début du XXe siècle ; des pendules aux carillons.

Les horlogers au début du XXe siècle s'intéressent à l'électricité, c'est le cas notamment de Delrieu qui pratique le nickelage. Les horloges d'édifices électromécaniques commencent à apparaître, bien qu'elles ne soient pas encore implantées sur les frontons et les clochers Lozériens. Les horloges d'édifices à proprement parler électromécaniques n'apparaissent que dans les années 30 en Lozère : à la tour de La Canourgue ou aux clochers de Sainte Enimie et de Bédouès. Des mouvements mécaniques du XIXe siècle subissent des modifications pour leur implanter un remontage par moteurs électriques, c'est le cas à la mairie de Mende ou à l'hôpital (devenu l'EHPAD) de La Canourgue.

Les horloges domestiques électromécaniques se développent pendant la première moitié du XXe siècle. Les montres conçues sur ce même système, n'arrivent que dans les années 1950 : Lip met au point le calibre R27.

Après la Première guerre mondiale, la mode des carillons purement mécaniques à trois corps de rouages, fait son apparition. Ils reprennent des sonneries d'horloges d'édifice, type Westminster par exemple.

Joseph Mazaudier (1857 - 1943) bijoutier mais aussi horloger

Marie Alexandre Joseph Mazaudier est né dans le 7e arrondissement de la capitale, le 26 août 1857, de Louis Eugène Ambroise (1823 - 1881), bijoutier à Paris mais né à Mende où la famille est implantée depuis la fin du XVIIe siècle. Les trois branches de Mazaudier présentes au XVIIIe siècle viennent de Langogne. En 1715, à la naissance de Félix qui devient orfèvre, le père Alban Mazaudier qui a épousé le 25 août 1698 à Mende Marguerite Filion, est marchand teinturier. L'ancêtre de Joseph, Jean Mazaudier qui se marie le 12 octobre 1717 à Mende avec Elisabeth Teissier, est chaudronnier.

Les deux frères de Joseph, Louis et Justin, sont eux-aussi bijoutiers à Paris. Louis vient à Mende pour servir de témoin à son cadet lorsque celui-ci épouse le 21 janvier

1885, Amélie Vergèze Dumazel²⁸¹. La famille de l'épouse qui ne fait pas toujours état de ses particules, est représentée par un oncle du côté maternel, Me Portalié notaire et un cousin Jules Daudé docteur en médecine. Il s'agit de familles lozériennes connues.

Ils ont au moins six enfants²⁸². Sur l'acte de mariage et les actes de naissance, la profession du père est uniquement « *bijoutier* ». Le second garçon décède à 11 ans en 1904. L'aîné Jules est tué en Belgique dès le début de la Première guerre mondiale. Lorsque sa plus jeune fille se marie en 1918, le père de la mariée est toujours « *bijoutier* ».

Il s'installe d'abord Place de la Préfecture dans les locaux précédemment occupés par Léopold Contastin. Il est revendeur d'horloges à son nom et notamment de comtoises portant sur leur cadran le nom de Joseph Mazaudier (« *J^H MAZAUDIER* ») et de pendules-tableaux (« *MAZAUDIER* »).



Cadrans de comtoise « *J^H. MAZAUDIER / Mende* »²⁸³
et de pendule-tableau « *MAZAUDIER / à Mende* »²⁸⁴

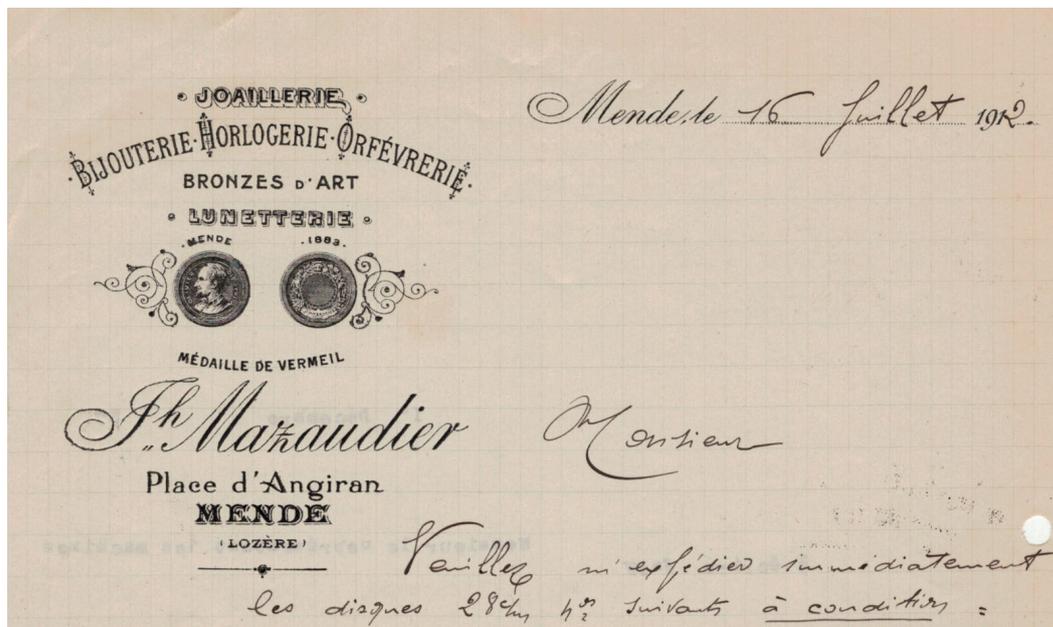
²⁸¹ Née à Mende le 8 mai 1863, elle est dite parfois aussi Marie Ursule Victoire Amélie de Vergèze du Mazel.

²⁸² Marie Félicie Joséphine née en 1886, Madeleine Louise marie née en 1888, Jules Joseph Marie (1891-1914), Marie Justin Jean (1893-1904), Marie Louise Denise (1896-1981) et Albert Joseph Marie (1899-1986) qui reprend le fonds de commerce familial.

²⁸³ Horloge comtoise conservée à Mende (photo P-L V.).

²⁸⁴ Pendule-tableau conservée au Monastier, commune de Bourgs sur Colagne -Lozère (photo P-L V.).

L'installation en 1906, Place d'Angiran dans l'alignement de l'Hôtel de ville, dont il n'est séparé que par le café de la Paix, le rend incontournable et « *la maison Mazaudier* » horlogerie-bijouterie, le reste pratiquement jusqu'à la fin du XXe siècle quand son plus jeune fils en est le propriétaire.



Entête au nom de Jph Mazaudier, place d'Angiran en 1912 (coll. P-L V).



« *Horlogerie Mazaudier Bijouterie Optique* », place d'Angiran entre le Café de la Paix et le Restaurant J^h Boyer (coll. M. Desdouts).



Devanture : état actuel, mai 2020, local inoccupé (photo P-L V).

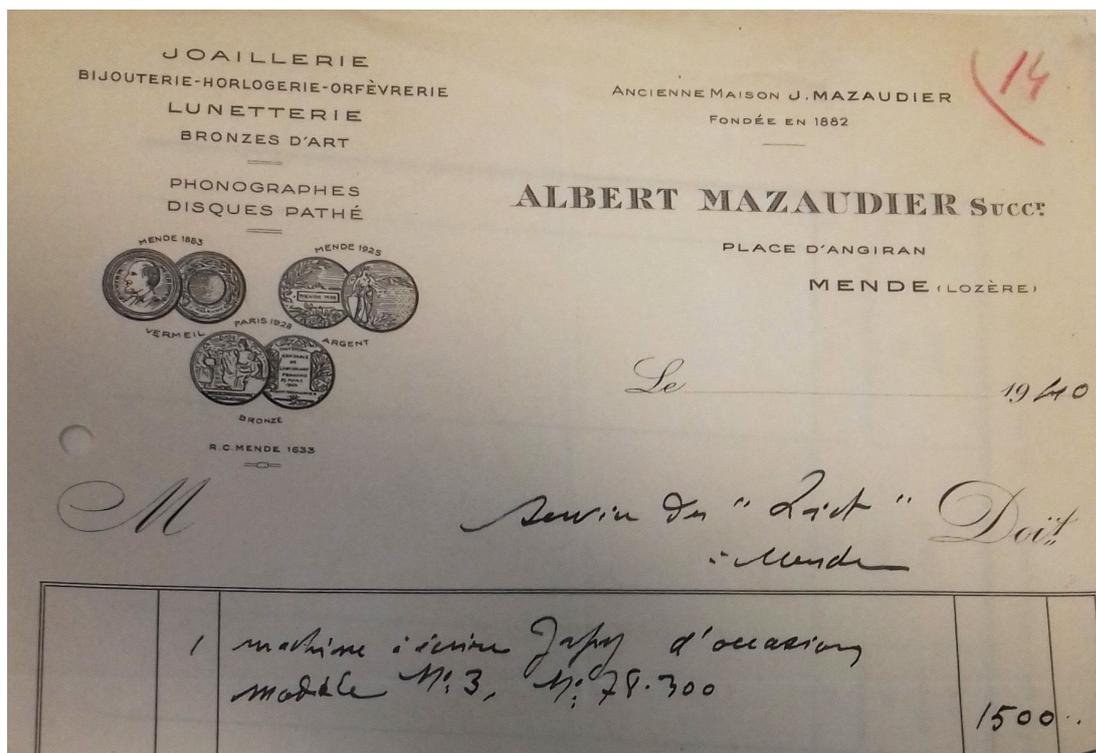
La devanture et ses vitrines, comme celles de la grande majorité des commerces au XIXe et au XXe siècles, avec leurs nombreuses inscriptions et illustrations constituent sa meilleure publicité. Celle-ci a été refaite, sans doute au début du XXe siècle, dans le style « Art nouveau » avec des courbes élégantes est remarquable et mériterait une protection.

Albert Mazaudier (1899 - 1986) bijoutier

Albert Joseph Marie Mazaudier est né à Mende le 13 décembre 1899. Il se marie à La Rochelle (Charente Inférieure) le 14 octobre 1924.

Bijoutier mais aussi marchand horloger, il prend la succession de son père. Son papier à entête indique bien « *Joallerie* » suivi en plus petit de « *Bijouterie-horlogerie-orfèvrerie* » mais aussi « *Lunetterie* » et « *Bronzes d'art* ». Il y ajoute « *phonographes - disques Pathé* », ce qui montre la pluriactivité indispensable au fonctionnement du commerce. Figurent aussi les médailles obtenues : Mende 1883 médaille de vermeil et en 1925 médaille d'argent, à Paris en 1928 médaille de bronze.

Les factures conservées aux archives départementales concernent aussi bien une pendule murale Jaz que des machines à écrire Japy d'occasion « *remises à neuf* »...



Facture de la première moitié du XXe siècle au nom d'Albert Mazaudier (AD 48).

Il vend aussi des montres à son nom certaines pourvues d'une double numérotation sur le cadran (chiffres de 1 à 12 puis de 13 à 24). Cette façon d'indiquer l'heure est mise en place par les chemins de fer afin de ne pas confondre les horaires du matin et du soir. « Il se posait [...] la question du cadran lui-même des horloges ; nos cadrans étaient (et sont encore) divisés en 12 et non en 24. On a envisagé une irréaliste modification technique, en construisant des horloges dont la petite aiguille faisait un tour par 24 heures, mais les nombres, trop rapprochés, étaient peu lisibles. Il était plus simple d'inscrire sur le cadran deux séries de nombres, l'une allant jusqu'à 12 et l'autre de 12 à 24 »²⁸⁵.

L'émaillage du cadran de cette montre au nom de Mazaudier témoigne du grand nombre de montres achetées par l'horloger au fabricant. Le nom du revendeur dans les années 1970 était émaillé seulement sur les commandes de plusieurs dizaines de montres. Cet usage semble donc avoir évolué : d'un aspect pratique de livraison des horloges (comtoises) aux bons revendeurs dans la bonne ville à une volonté d'apposer leur marque par les horlogers locaux importants. Cet usage a désormais entièrement disparu.²⁸⁶

²⁸⁵ BAILLAUD Lucien, « Les chemins de fer et l'heure légale », *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 35, 2006, pp. 25-40.

²⁸⁶ Témoignage téléphonique de l'horloger marvejolais retraité Noël Jouve en date du 5 mai 2020.



Montre « CHRONOMETRE / MAZAUDIER / MENDE » (coll. M. Desdouits)²⁸⁷.

Le commerce de détail d'horlogerie bijouterie situé alors au n° 8 de la Place Charles de Gaulle et appartenant à M. Jean Mazaudier, à Mende, a cessé ses activités le 30 juin 1989.

Pol Rigaux (1879 - 1954) horloger-bijoutier à Mende

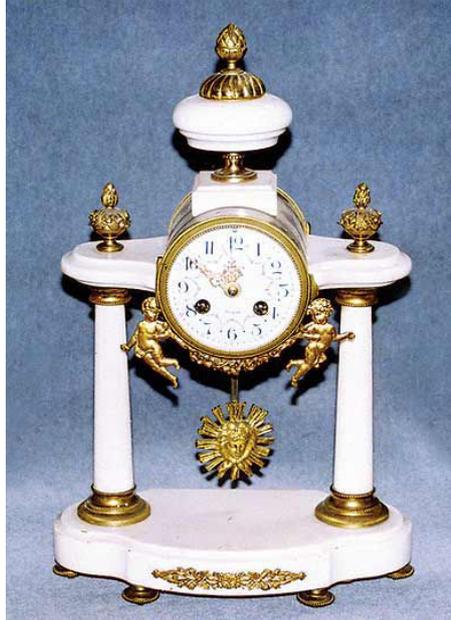
Pol Rigaux horloger à Mende est connu par l'inscription sur le cadran d'une élégante pendule avec un mécanisme dit « de Paris » mise en vente publique. Haute de 38 cm et large de 24, elle est en marbre blanc et en bronze doré. Elle date sans doute de la fin du XIXe siècle.

Né en 1879 d'Eugène Rigaux (1849 - 1906), professeur départemental d'agriculture²⁸⁸ et d'Elise Boquillon (1849- 1926), il épouse Rose Barbut (1884 - 1977).

²⁸⁷ Cette montre date probablement du début du XXe siècle. Même si l'inscription « chronomètre » existe depuis la fin du XIXe siècle, la certification est un « Label donné à un instrument horaire de précision[...] La conformité à la définition du chronomètre est homologuée par une instance officielle neutre qui procède au contrôle, sur l'instrument horaire ou au besoin sur le mouvement, et délivre une attestation officielle individuelle donnant droit au titre de chronomètre (bulletin de marche) ». Elle est délivrée depuis le début des années 1970, par le COSC (Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres). Fédération de l'industrie horlogère Suisse ; *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie* dit « Berner » ; accès en ligne <https://www.fhs.swiss/berner>.

²⁸⁸ Eugène Rigaux est né le 26 juin 1850 à Amancy dans la Meuse (AD 55 ; état civil d'Amanty 1843 - 1852, 1850 acte n° 7). C'est donc à tort que la tombe au cimetière Saint Gervais de Mende porte 1849 - 1906. Il est nommé en 1894 membre titulaire de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts du département de la Lozère (voir liste et année d'admission sur le Bulletin Tome XLVII - 1895; Gallica BnF).

De ce mariage naissent Eugénie Germaine Georgette le 4 novembre 1907, puis Giselle Jeannine le 7 août 1911²⁸⁹, suivies d'Huguette Suzanne (1914 - 1998)²⁹⁰ et Jacques (1918-1960) qui succède à son père.



Pendule portique à décor de chérubins signée Rigaux à Mende.

Jacques Rigaux (1918 - 1960) horloger.

Jacques Louis Rigaux est né rue du Soubeyran, le 21 juillet 1918 à Mende. Il épouse le 28 décembre 1942, dans cette même ville, Jacqueline Marcelle Bourdereau.

Il décède en 1960. La tombe de la famille Rigaux est située à l'ancien cimetière Saint-Gervais de Mende.



Plaque sur la tombe de Jacques Rigaux horloger (photo P-L V).

²⁸⁹ Mariée à Mende le 1er août 1933 avec Jean Henri Joseph Robin.

²⁹⁰ Née le 24 janvier 1914, mariée à Mende le 3 août 1942 avec Jean Jacques Raymond Roulot ; décédée à Sainte Foy la Grande (Gironde) le 12 novembre 1998.

Conclusion

Le métier d'horloger en Lozère évolue au cours des siècles en suivant deux axes : l'horlogerie « publique » et l'horlogerie « domestique ». L'heure municipale, donnée par les horloges d'édifice prévaut sur la précision des garde-temps individuels, calqués sur les sonneries du clocher ou du fronton.

« Horloger » est une dénomination recouvrant plusieurs réalités au XVIIIe siècle. La dualité entre temps commun et temps personnel est très marquée par les professions chargées de la production et de la commercialisation des garde-temps. Les serruriers confectionnent les « grosses horloges » des bâtiments publics et les orfèvres les boîtes des montres dans lesquelles ils emboîtent probablement des mouvements importés. Ce sont les deux professions horlogères en présence en Lozère, cependant l'horlogerie à proprement parler n'est pas leur activité principale.

L'horloger peut aussi apparaître comme un itinérant dont le travail se lie à celui du serrurier pour produire les horloges d'édifice, néanmoins un détail importe, l'horloger connaît les innovations, et est porteur de nouvelles techniques de conception et d'usage.

Après l'édit de Turgot sur les corporations puis le décret d'Allarde, des horlogers forains se fixent en Lozère. En l'absence de législation pour verrouiller les mobilités des artisans, le Jura essaime ses professionnels qui assurent la distribution de garde-temps proto-industriels avant que des artisans locaux n'apparaissent.

Au XVIIIe siècle les orfèvres et les serruriers se transmettent le métier au sein d'une même famille. Avant l'industrialisation, l'innovation dans les techniques mais aussi dans la production semble relativement limitée. Ce sont cependant des artisans instruits et lettrés. Les orfèvres, par la noblesse des matériaux qu'ils travaillent, doivent être assez fortunés et accèdent à une forme de notoriété. Ce qui semble être également le cas des serruriers-horlogers de Mende.

Au début du XIXe siècle, avec les prémices de l'industrialisation, les marchands-horlogers développent la commercialisation de garde-temps importés de Paris ou du Jura à la manière des orfèvres qui, au XVIIIe siècle, ne fabriquaient déjà pas les mouvements des montres. Ils sont également des réparateurs, et assurent le service après vente. Les

horloges et montres vendues sont habillées avant leur export et parviennent complètes chez l'horloger, exception faite des comtoises dont le long meuble est fabriqué par les menuisiers locaux.

Le marché de l'horloge d'édifice est également absorbé par l'horloger, chargé du remontage et de l'entretien de ces mécanismes. Durant le XIXe, les serruriers sont de plus en plus écartés du domaine de l'horlogerie monumentale bien qu'ils restent présents pour certaines interventions nécessitant des compétences d'usinage poussées sur de grosses pièces. Les orfèvres, très présents au XVIIIe siècle sont happés par les horlogers. La production d'orfèvrerie (en particulier la bijouterie et l'orfèvrerie de table) est industrialisée, les compétences techniques d'usinages deviennent caduques et superflues quand seule la vente importe. L'Église un des principaux clients des orfèvres n'occupe plus la même place après la Révolution, Bien que toujours puissante en Lozère, elle n'achète plus autant de calices, d'ostensoirs, de ciboires... aux artisans locaux.

L'horloger semble issu d'une forme de petite élite artisanale. Le prix variable des articles vendus lui permet de s'adresser à toutes les classes de la société rurale. Les montres en réparation chez Jean-Pierre Mercier en 1850 en sont la preuve. L'équipement des bâtiments publics permet de plus d'entrer en contact avec les élites politiques locales, mairies, évêché, préfecture... Le taux d'alphabétisation et de maîtrise de l'écrit peut être mesuré par les signatures ainsi que par textes rédigés de la main des horlogers. D'autres cercles sociaux sont fréquentés par certains de ces artisans. Ils sont illustrés par les témoins cités lors des mariages, baptêmes... Ces horlogers sont aussi liés sporadiquement, à d'autres groupes comme celui de la franc-maçonnerie chez Claude Alexis Prost ou chez Prosper Oziol.

Contrairement aux serruriers et aux orfèvres du XVIIIe siècle l'apprentissage de père en fils ne semble pas être la règle en horlogerie au XIXe siècle en Lozère. Les compétences techniques varient énormément d'un artisan à l'autre en fonction de sa formation. La fin du XIXe siècle et la pluriactivité commerciale des horlogers font acquérir (par autoformation ou apprentissage) de nouvelles aptitudes manuelles liées à la marchandise proposée, par exemple le nickelage pour Jean Delrieu.

Les professionnels ayant une boutique, dans leur quasi totalité, deviennent horlogers-bijoutiers et sont des revendeurs-réparateurs, relais des productions notamment parisiennes et jurassiennes. Ils diversifient leurs activités, principalement dans la seconde moitié du siècle, et deviennent bijoutiers, orfèvres et lunetiers. D'autres spécialités s'agrègent parfois, le magasin d'horlogerie se lie au bazar quand le serrurier se tourne vers

la ferronnerie puis les machines de plus gros volume (jusqu'aux véhicules à moteur et vélocipèdes). Au début du XXe siècle, la réparation de mécanismes de petits volumes est dévolue aux compétences de l'horloger, quelques spécialistes travaillent en artisans indépendants souvent pour ces commerçants. L'armurerie mais également les machines à coudre, à écrire... s'ajoutent aux montres et aux horloges au sein de la boutique et de l'atelier.

La réclame, la participation aux expositions et les stratégies commerciales plus ou moins loyales montrent l'avènement post révolution industrielle d'un libéralisme mettant en concurrence les artisans. La fabrication d'horloge devient une prouesse technique annexe dont le but, outre la satisfaction personnelle de l'aboutissement du travail bien fait, est de démontrer un savoir-faire. Dans le domaine des horloges publiques les manufactures ne comptent plus, à la fin du XIXe siècle, sur l'horloger local et démarchent directement les municipalités. L'artisan honore des commandes précises de modèles d'horloges bien déterminés en amont par la municipalité et la manufacture. Il garde cependant son rôle d'expert et de maintenance.

Mende étant la préfecture du département, une étude de l'horlogerie en milieu plus rural peut conduire à d'autres conclusions. Elle doit être faite dans les autres villes de Lozère comme Marvejols, Langogne ou Florac mais aussi dans les villages de la campagne lozérienne.

La question de la religion de ces horlogers et d'une potentielle présence de ces métiers en Cévennes protestantes ne peut être abordée à travers le cas mendois. Les Jurassiens, proches de la Suisse peuvent avoir des liens avec le protestantisme : les horlogers parisiens chassés à la fin du XVIIe siècle par la révocation de l'Édit de Nantes se retrouvent-ils uniquement dans les cantons helvétiques ?

Annexes

La Lozère



Carte d'après VA Malte-Brun, *La Lozère*, 1882 (réédition 1986).

Population en Lozère d'après le recensement de 1836		
Population	des communes	des arrondissements
Mende	5 909	46 191
Florac	2 246	41 439
Marvejols	4 025	54 102
Total département		141 733

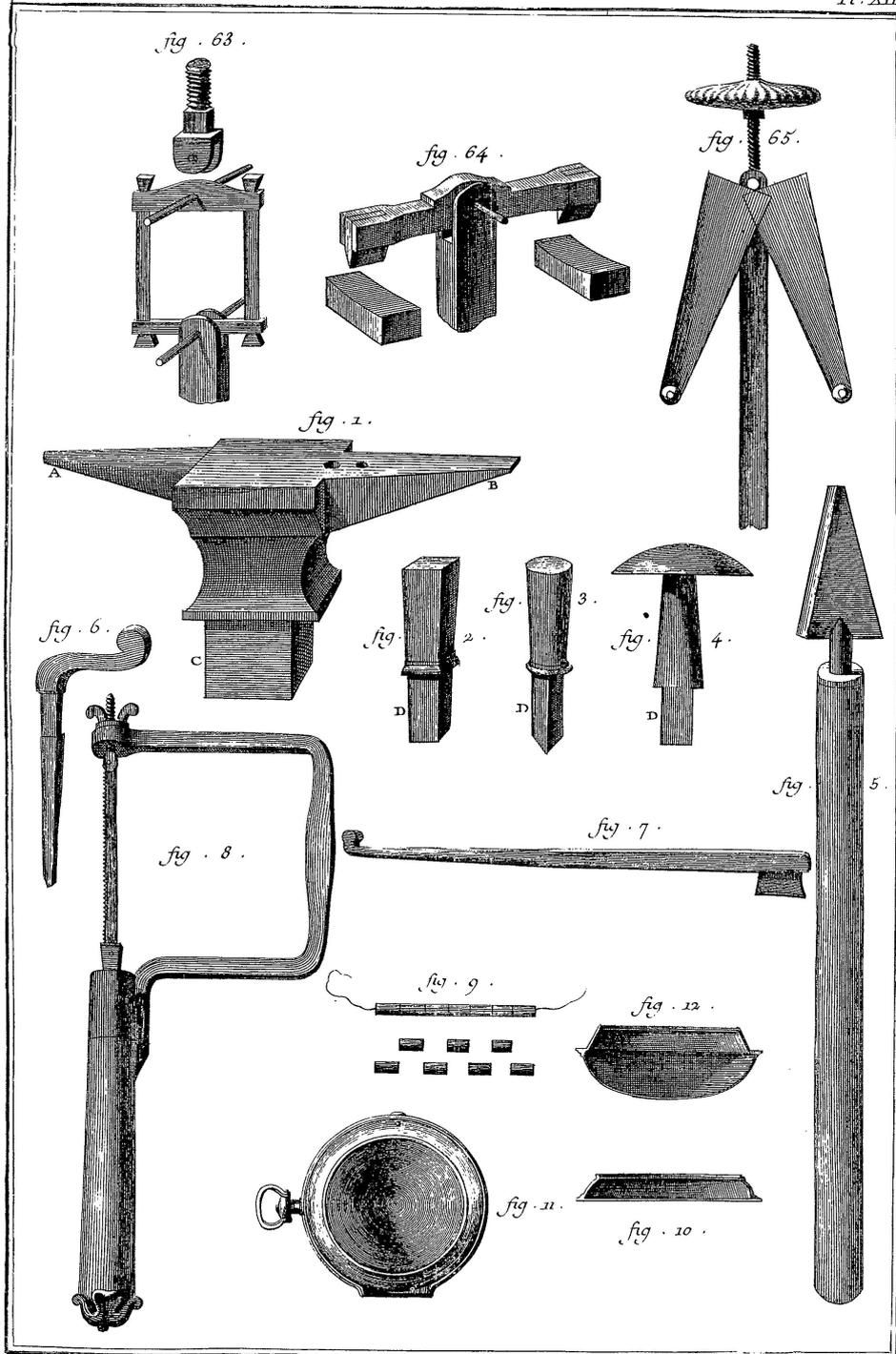
La population totale du département, d'après le recensement fait en 1836²⁹¹, est alors presque le double de la population actuelle (76 422 habitants en Lozère en 2019 - source INSEE) même si la commune de Mende en compte, par contre, le double aujourd'hui (12 134 habitants - source INSEE).

²⁹¹ D'après *l'Annuaire pour l'an 1839, présenté au Roi, par le Bureau des Longitudes*, Paris, Bachelier, Imprimeur-Libraire, 1838, 448 pages, p. 152.

Annexe I.A.

Planches de *L'Encyclopédie*

Pl. XII.

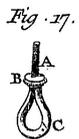
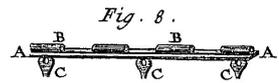
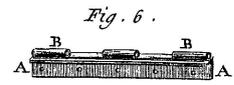
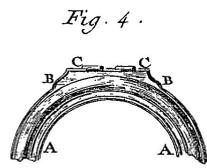
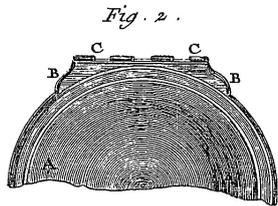
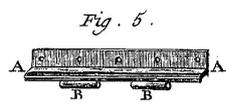
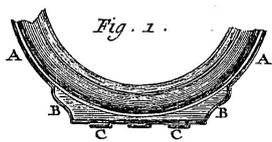
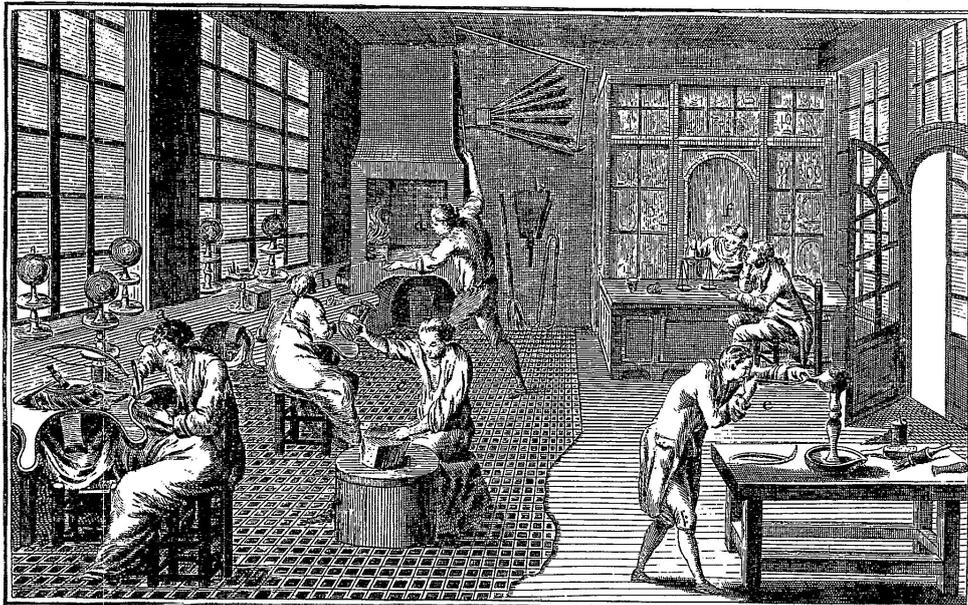


Coussier Del.

Bernard Eccl.

II

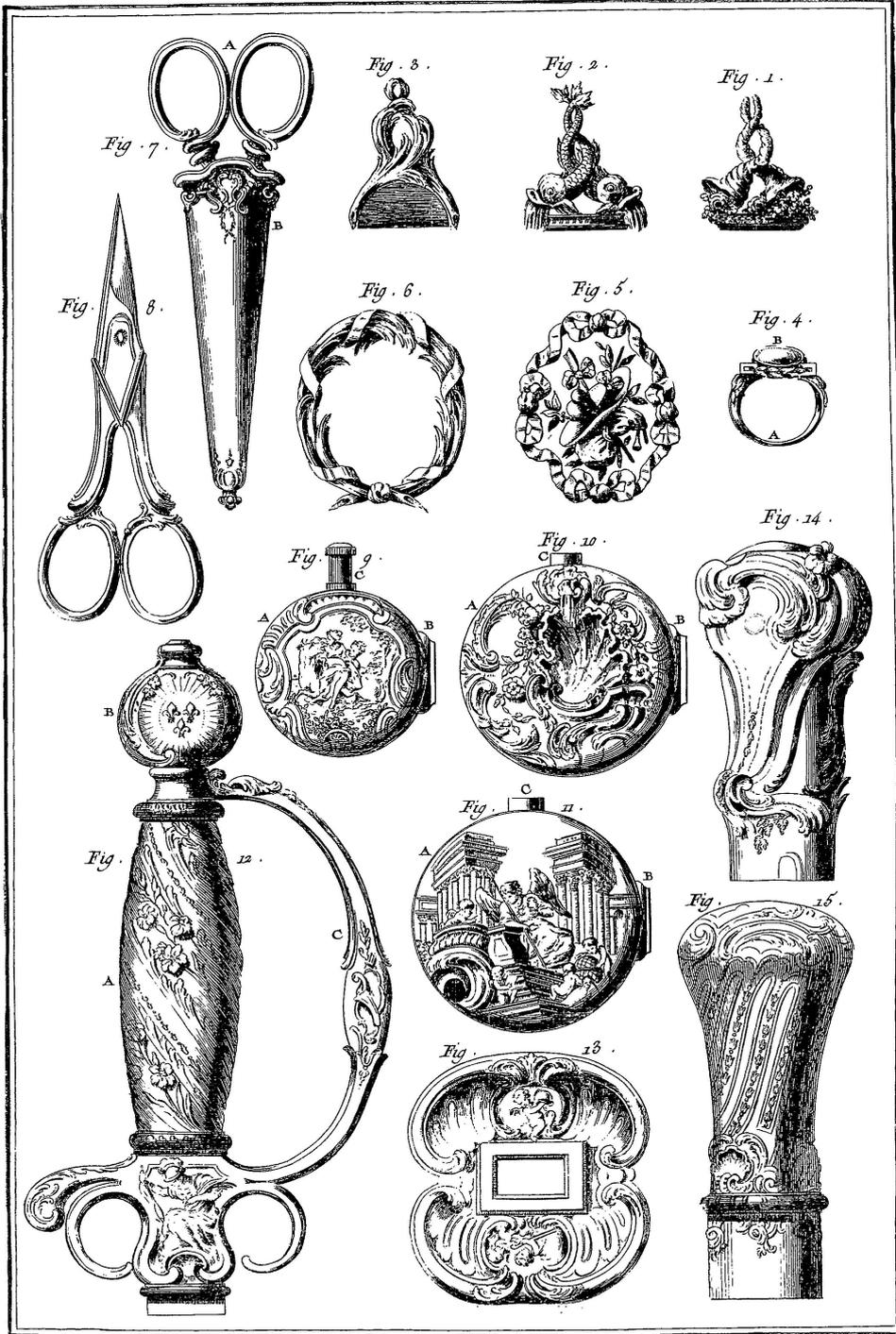
Horlogerie,
Suspensions et différens Outils.



Lucotte Del.

Beard & Peck.

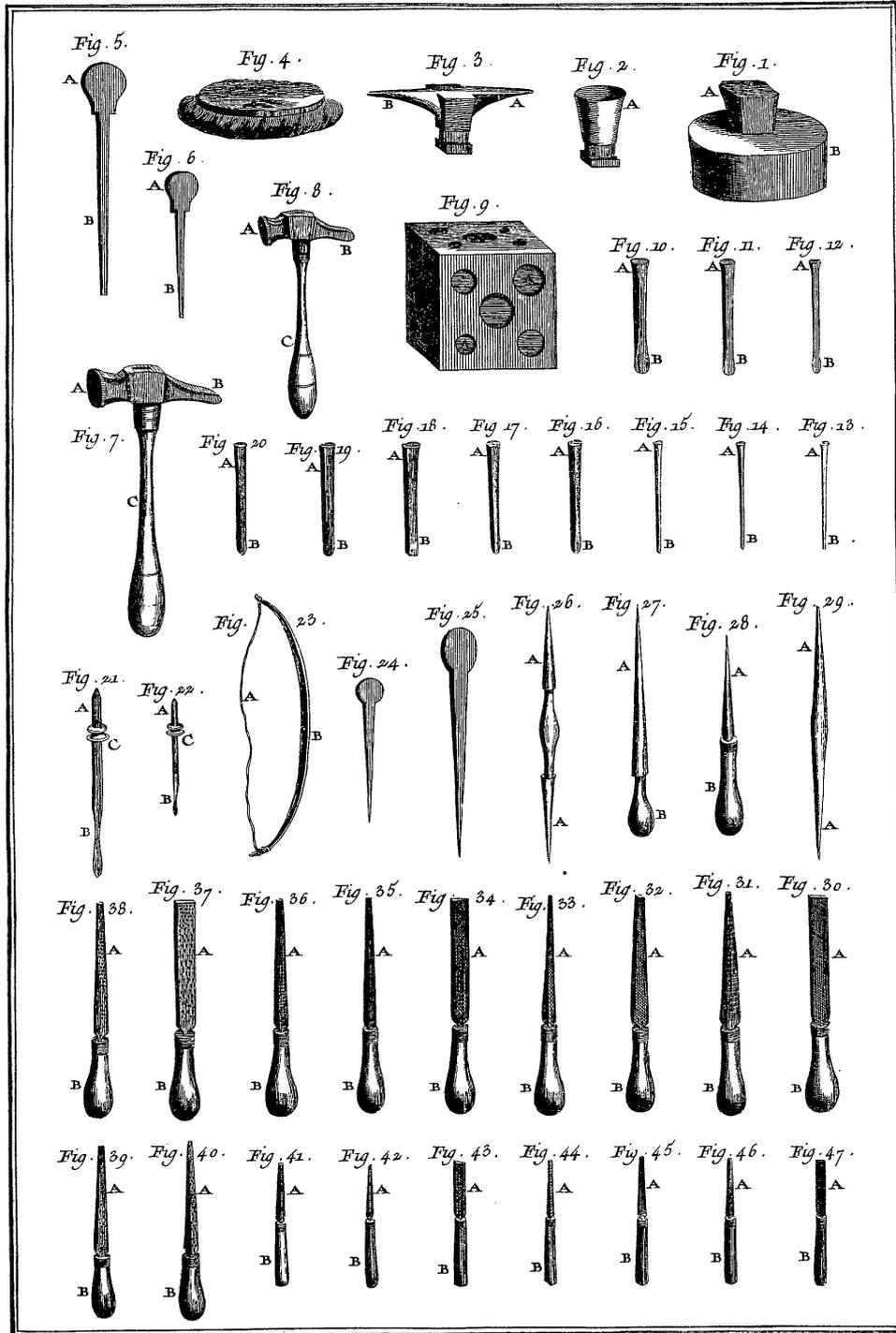
Orfèvre Bijoutier.



Incolte Del.

Bonard. Recit.

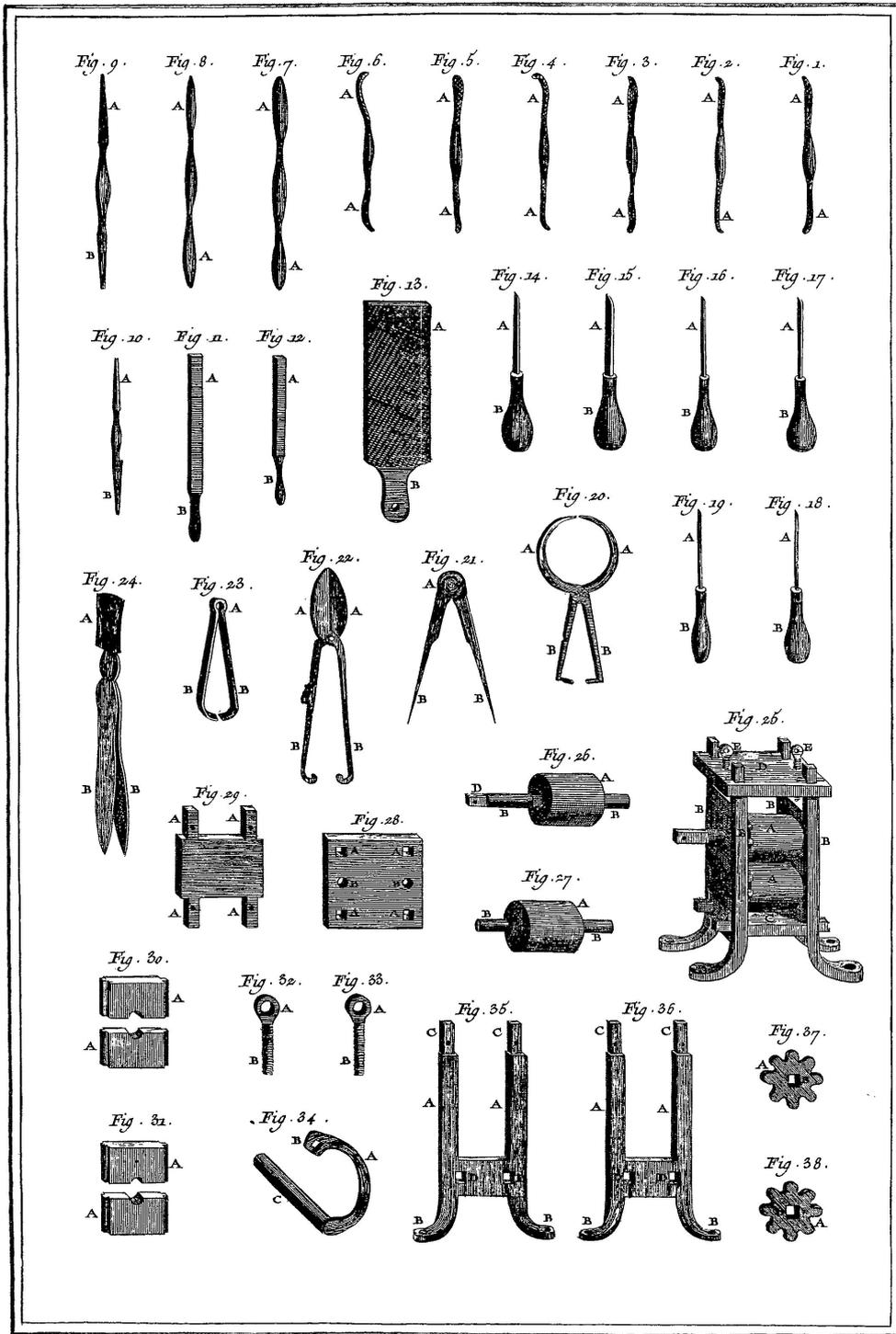
Orfevre Bijoutier.



Lucotte Del.

Benard Fecit.

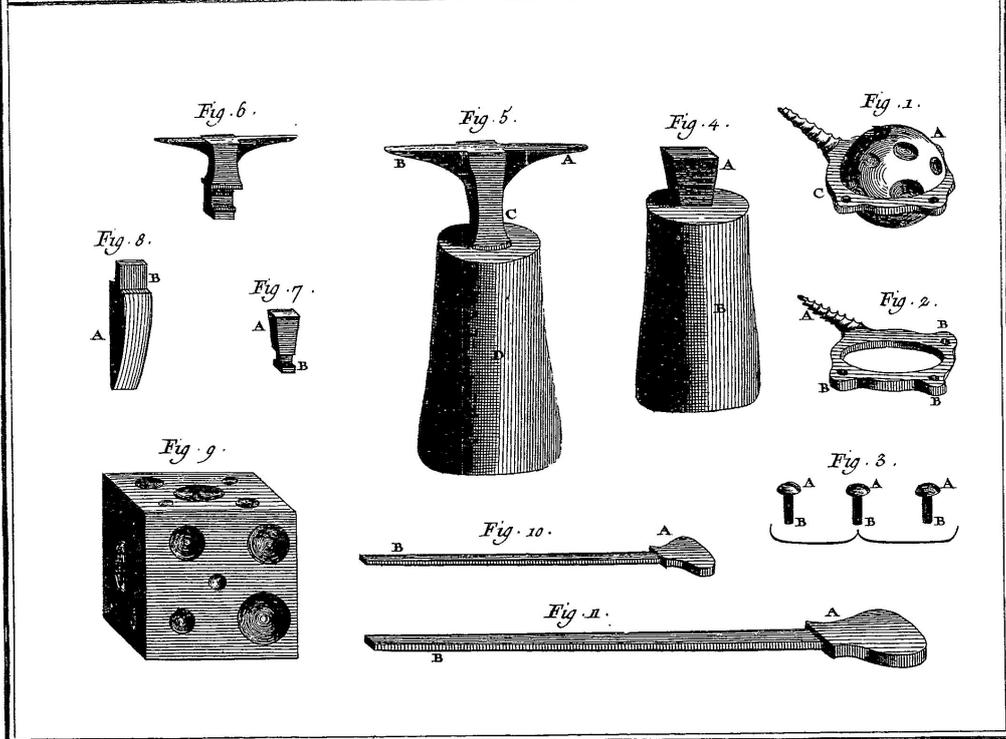
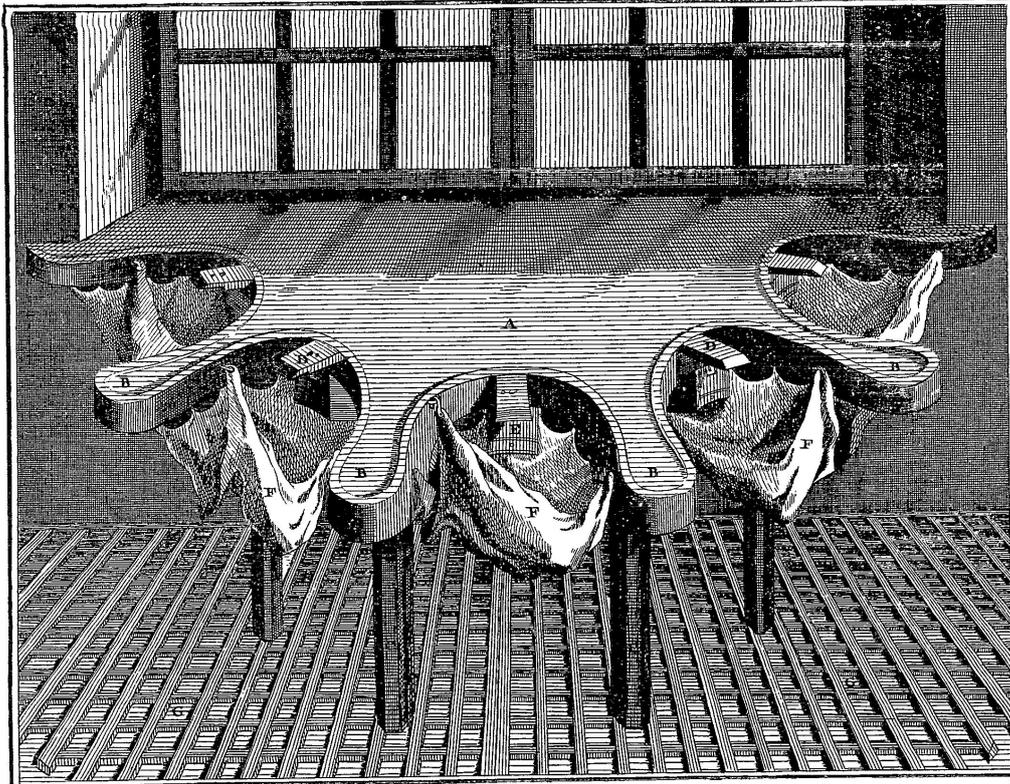
Orfèvre Bijoutier, outils.



Incolto Del.

Benard Fecit.

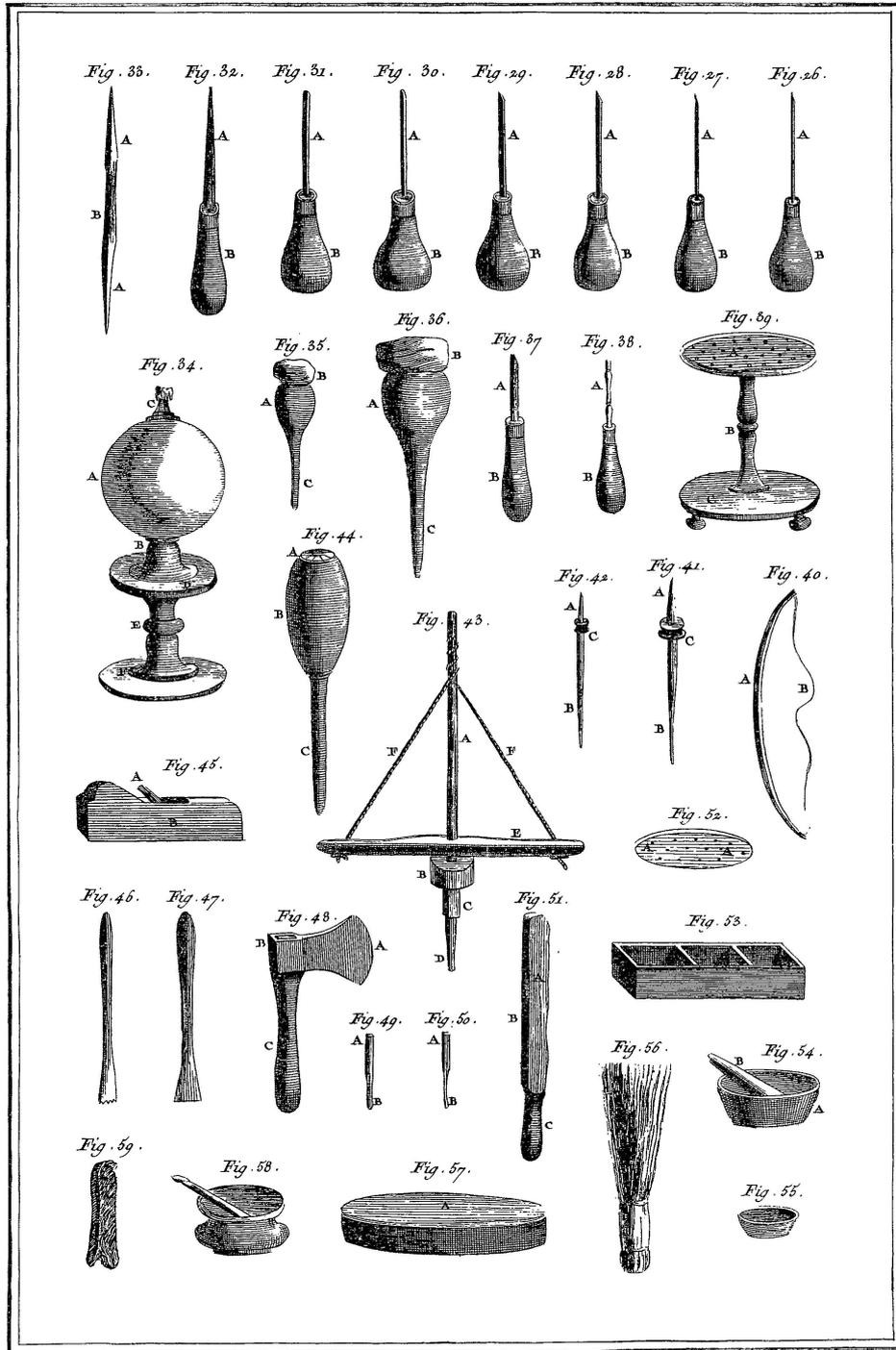
Orfevre Bijoutier, outils.



Lucotte Del.

Beard Recit.

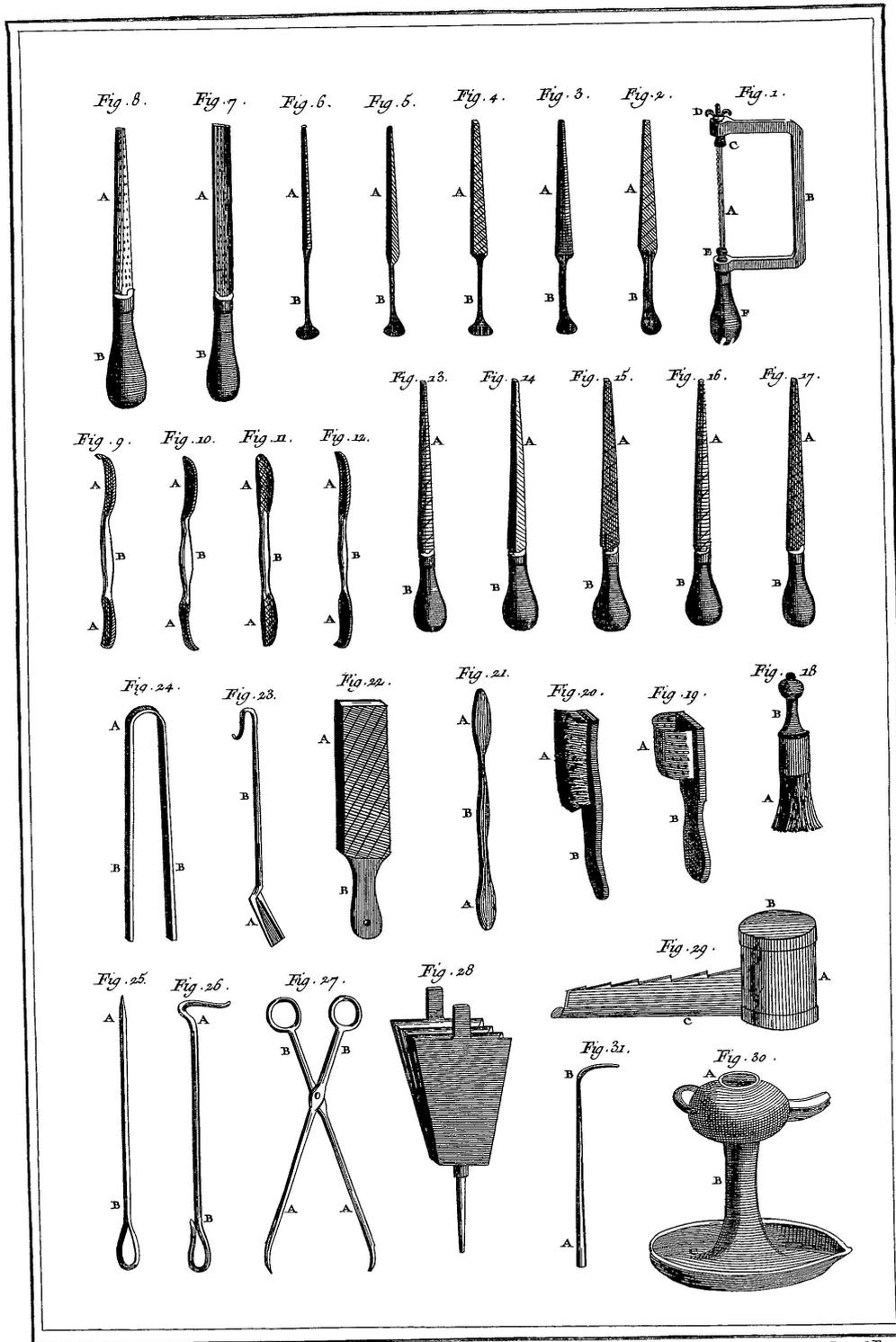
Orfevre Jouaillier, Metteur en Œuvre, outils



Incolle Del.

Bonard Sculp.

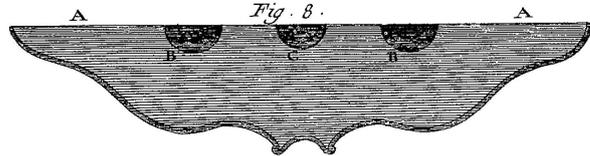
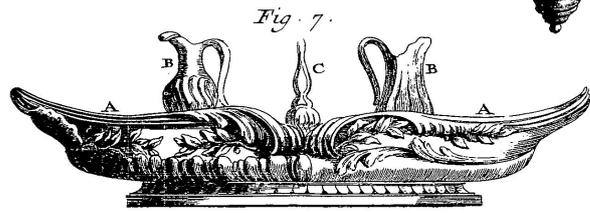
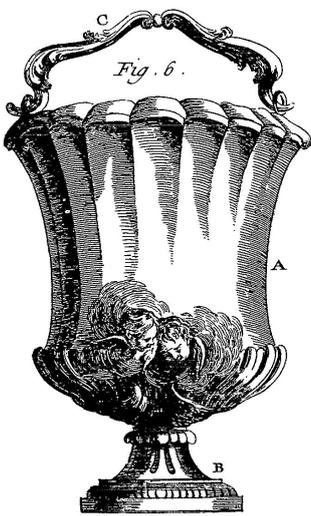
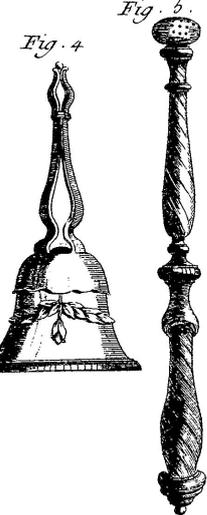
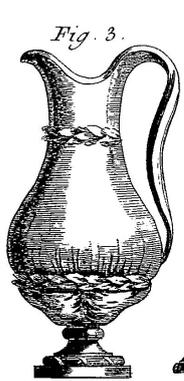
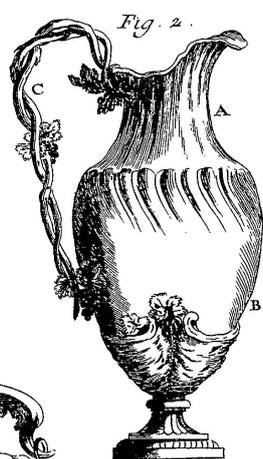
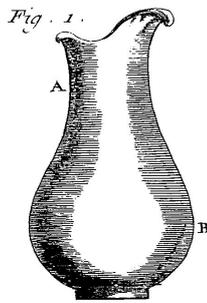
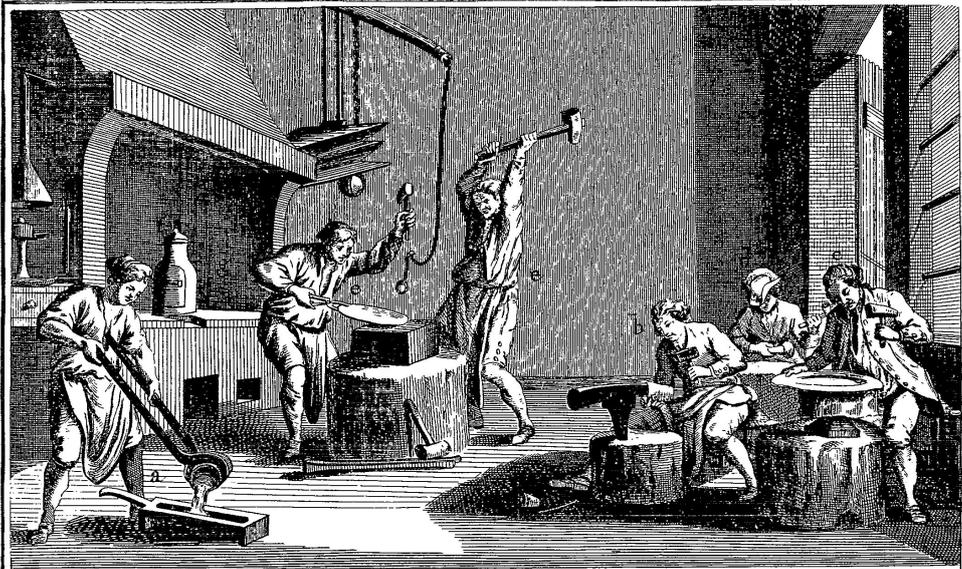
Orfevre Jouaillier, Metteur en Œuvre, outils.



Lucotte Del.

Bernard. Sculp.

Orfèvre Jouaillier, Metteur en Œuvre, outils.



Inouette Del.

Benard Peab.

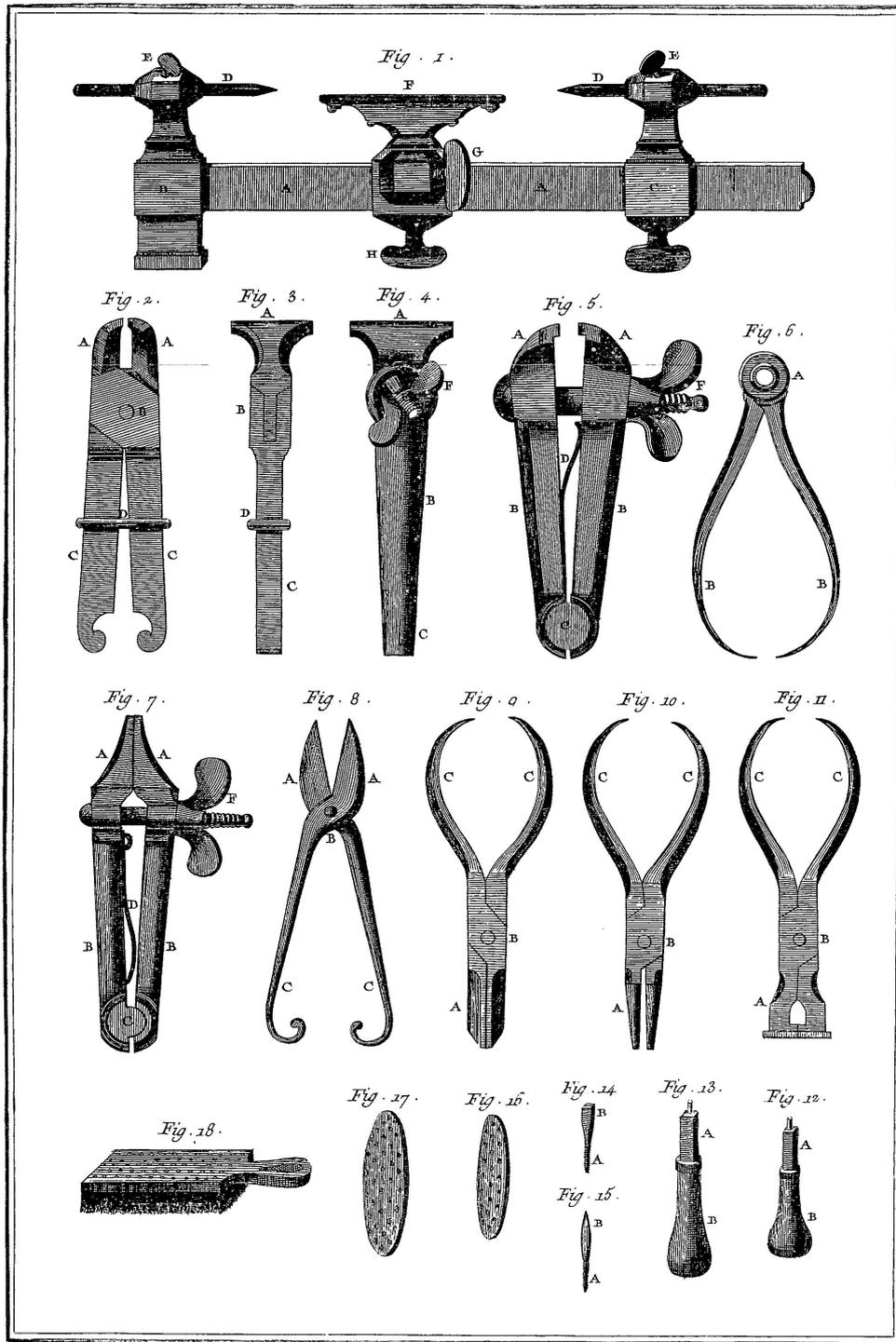
Orfèvre Grossier, ouvrages



Lucotte del.

Benard fecit.

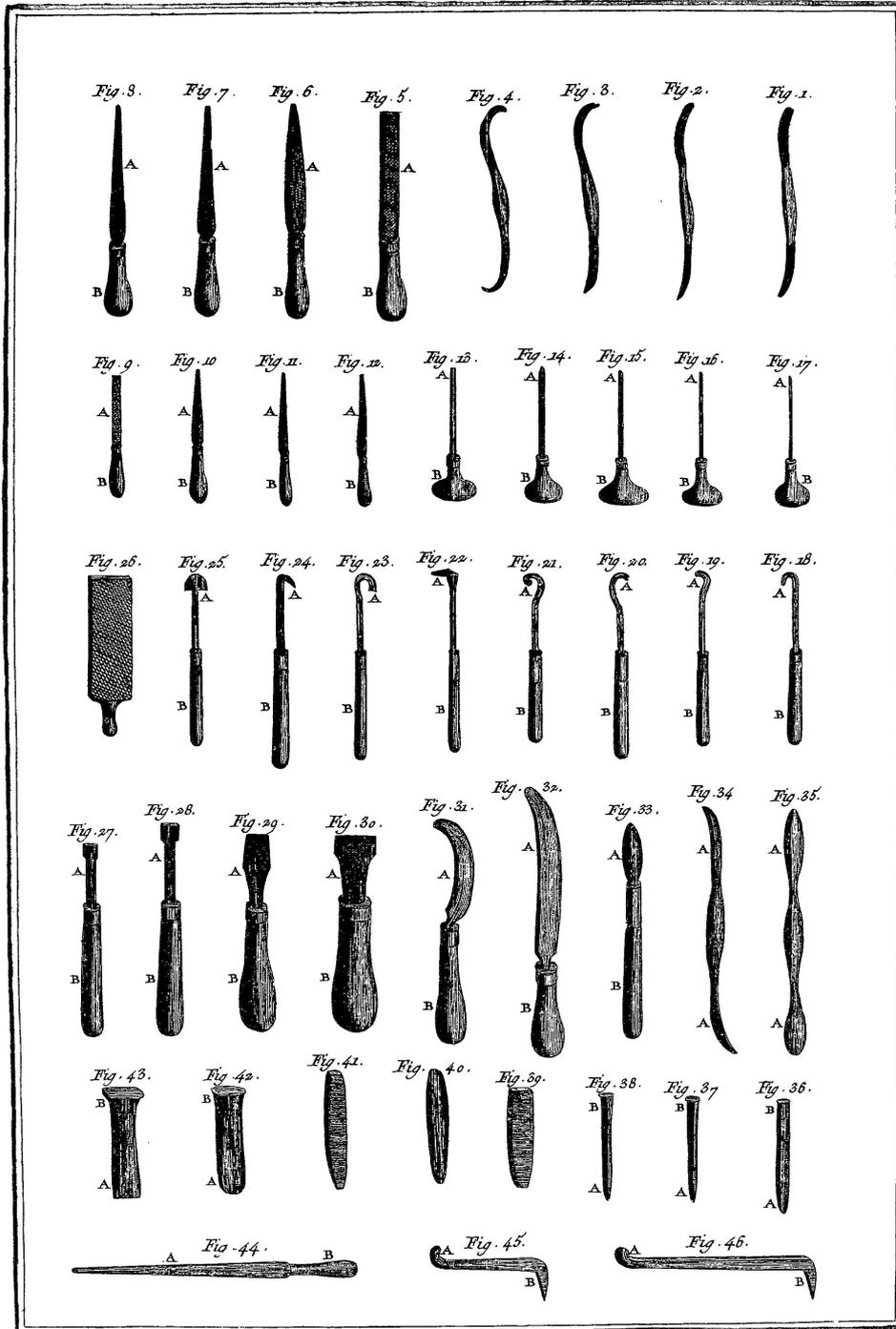
Orfèvre Grossier, outils.



Incolle Del.

Boiard. Fecit.

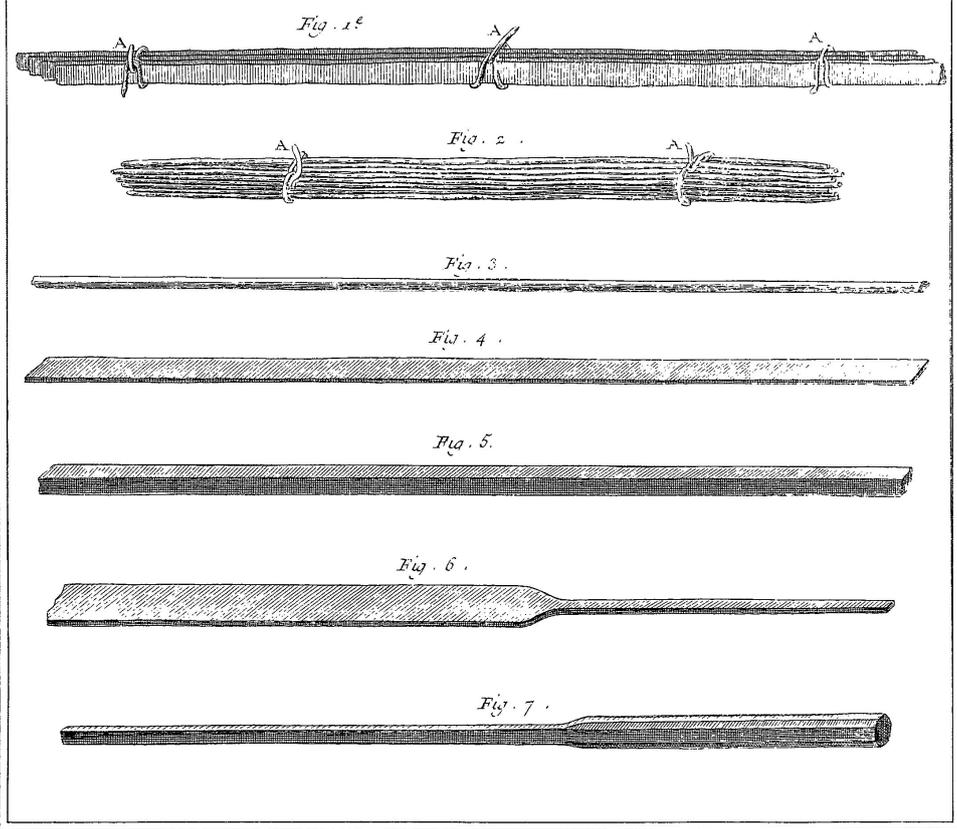
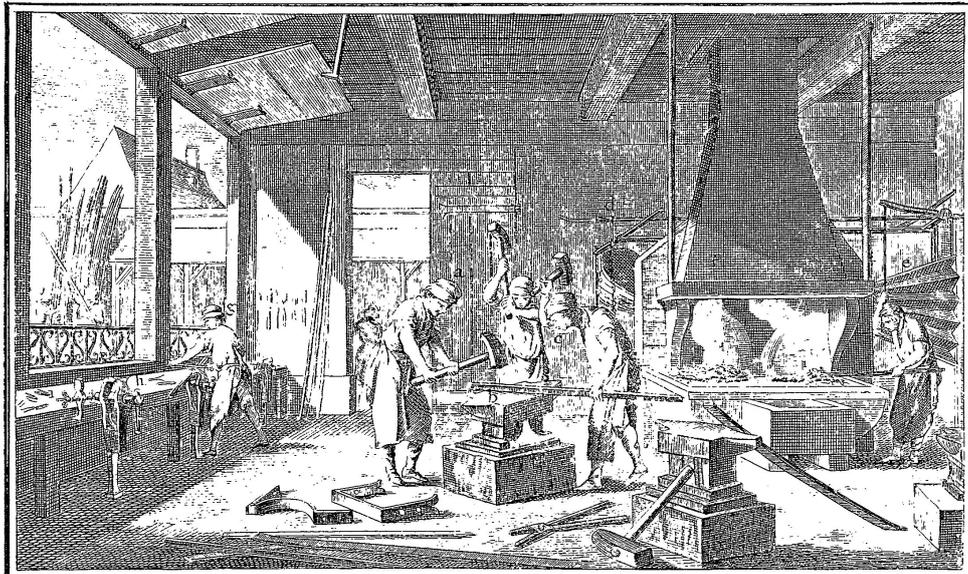
Orfevre Grossier, outils.



Leaute Del.

Bernard. Sculp.

Orfevre Grossier, outils.



Jacotte Del.

Benard Fecit.

Serrurerie, Fers Marchand.

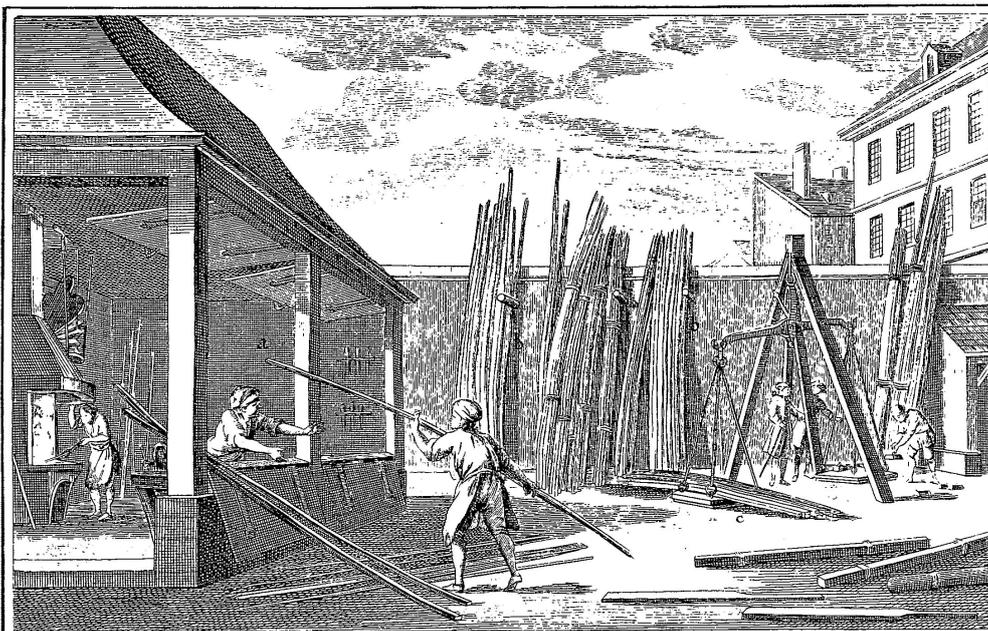


Fig. 9.

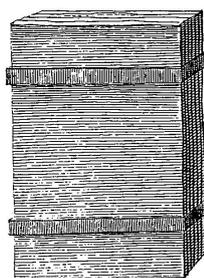


Fig. 10.

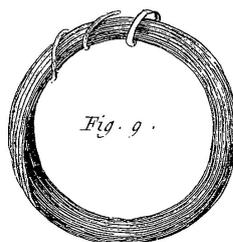


Fig. 9.

Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 14.

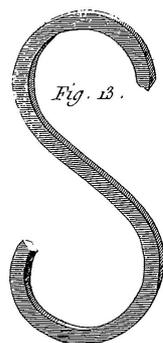
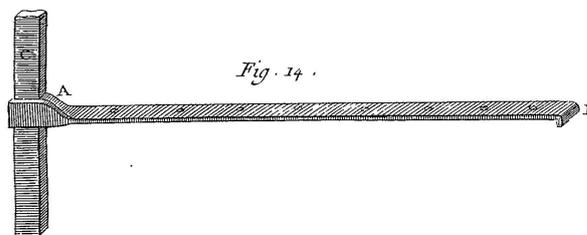


Fig. 13.

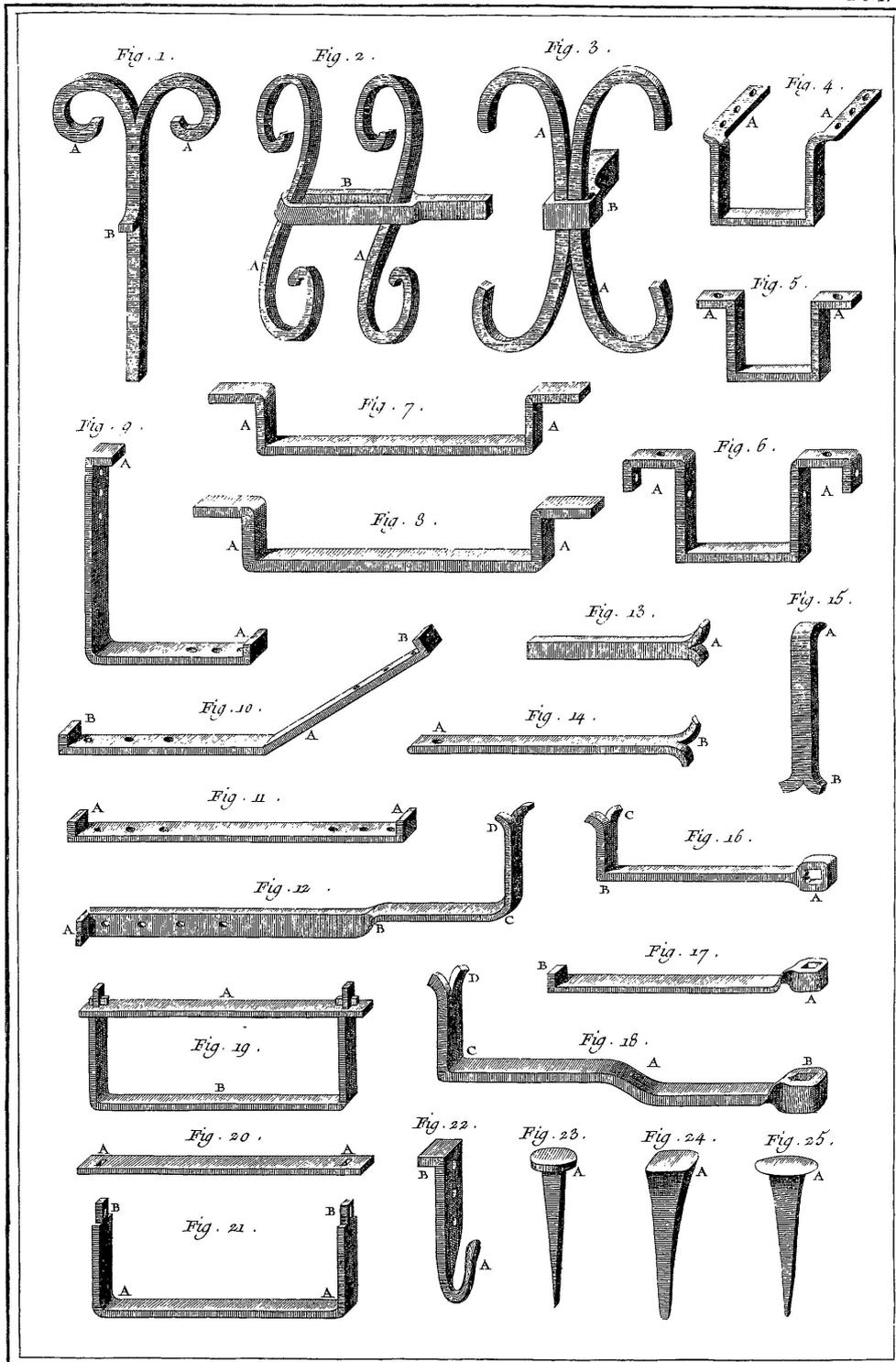
Fig. 15.



Lucotte del.

Benard fecit.

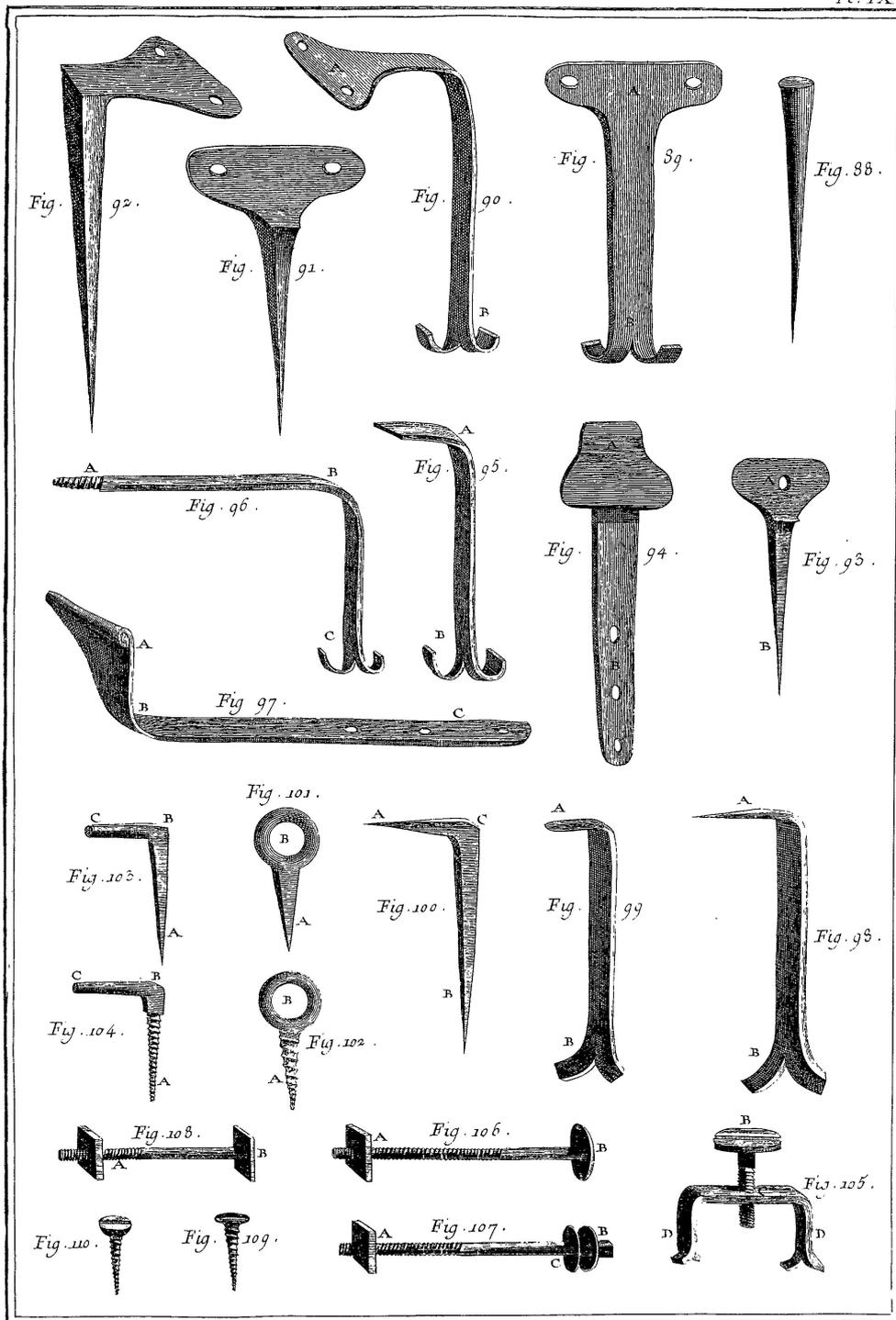
Serrurerie, Fers Marchands et de Batiment ; Gros Fers.



Lucotte Del.

Benard Fecit.

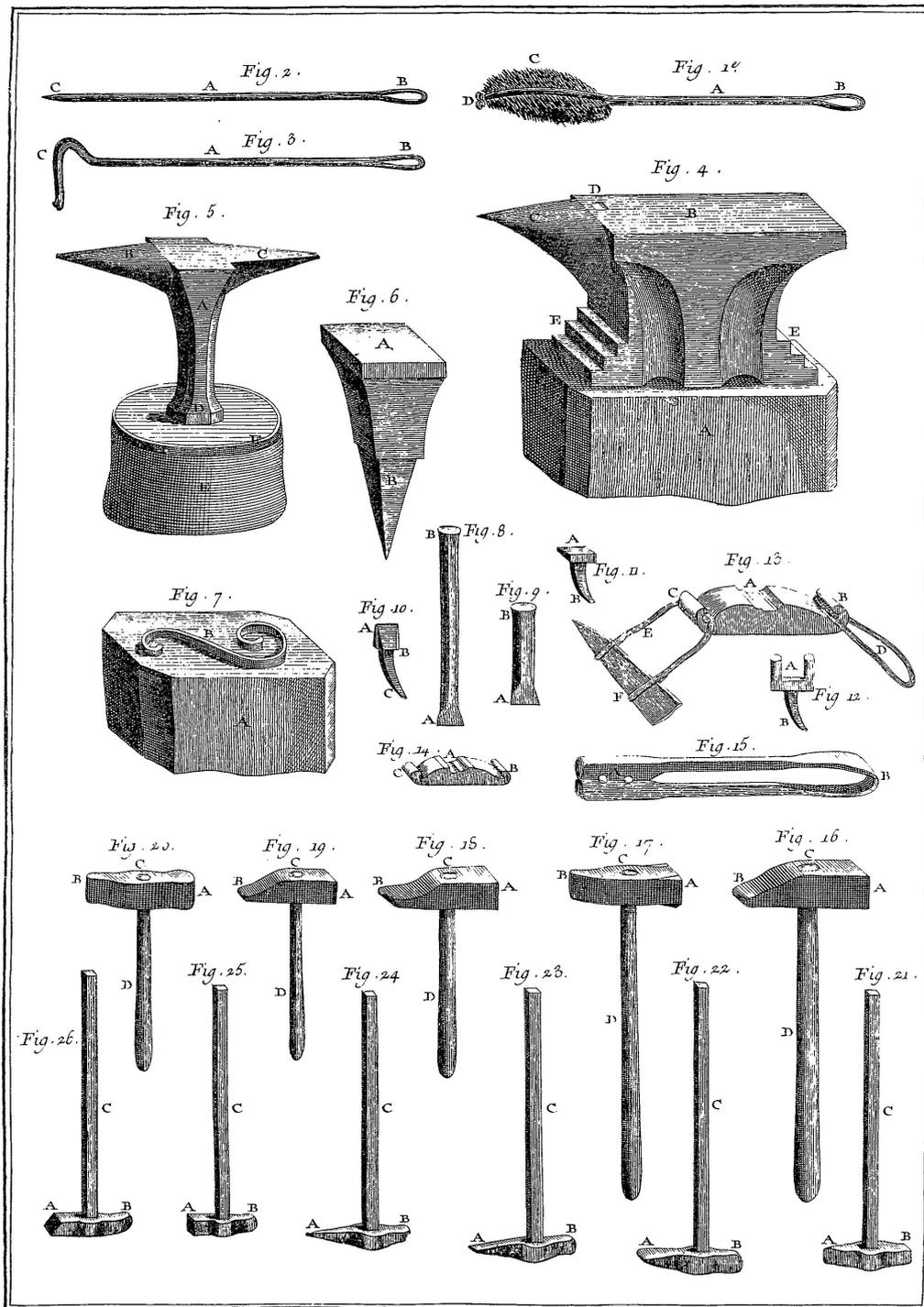
Serrurerie, Fers de Batimens, Gros Fers.



Lucotte Del.

Benard Fecit

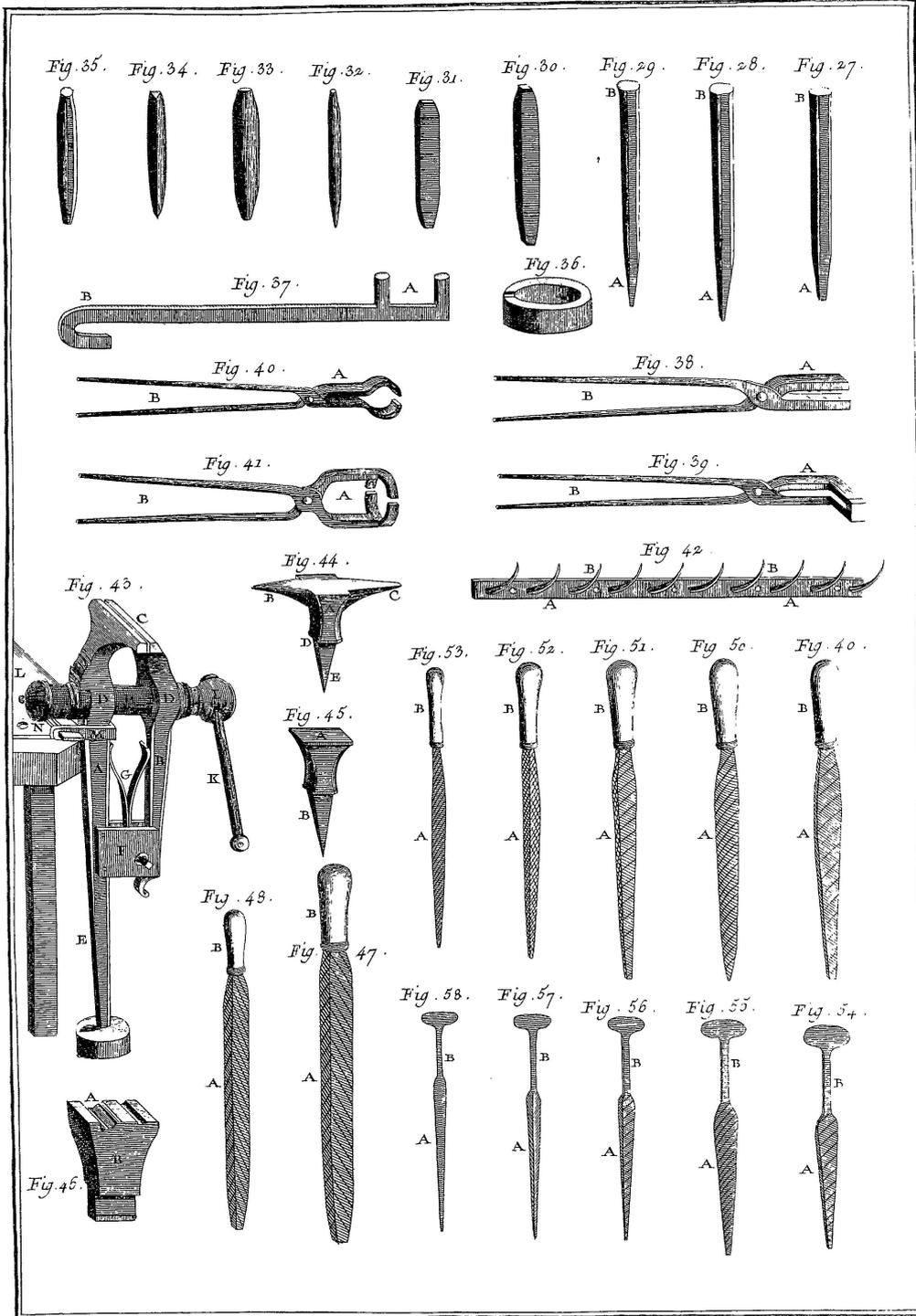
Serrurerie, Fers de Batiment, legers Ouvrages



Lucotte del.

Bernard fecit.

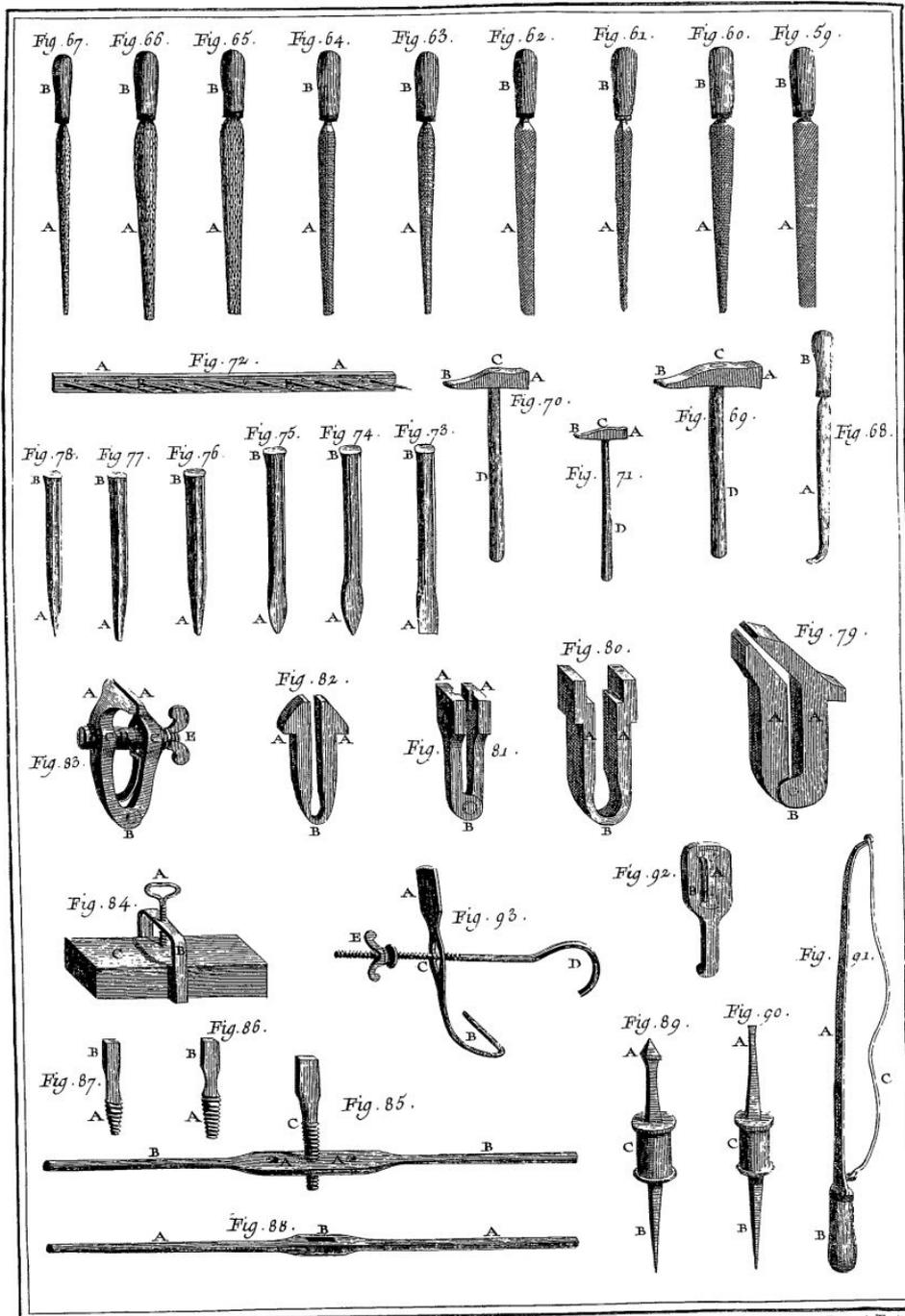
Serrurerie, Outils de Forge.



Lucotte Del.

Benard Fecit.

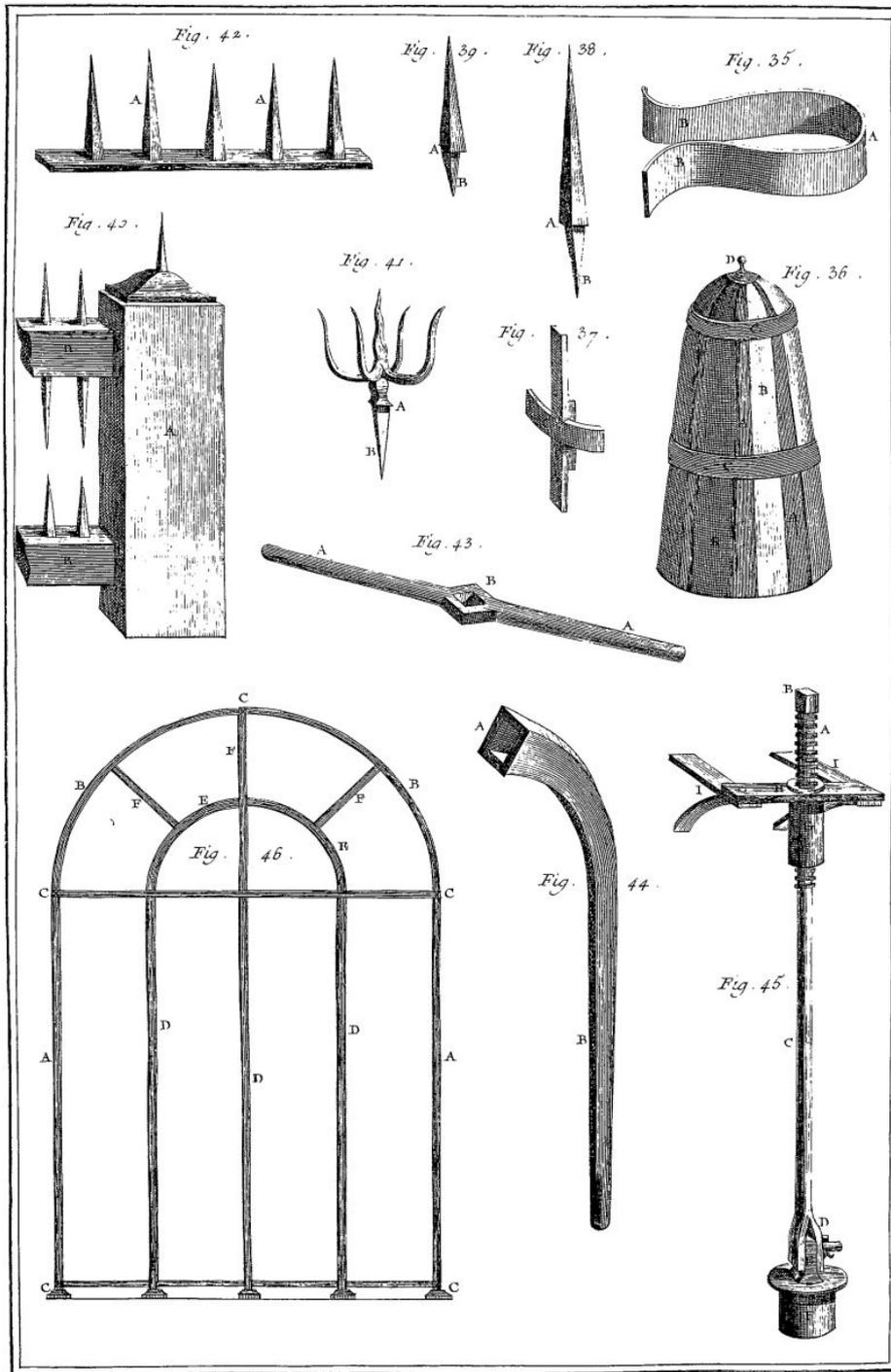
Serrurerie, Outils de Forge et d'Etabli.



Lucotte Del.

Benard Fecit.

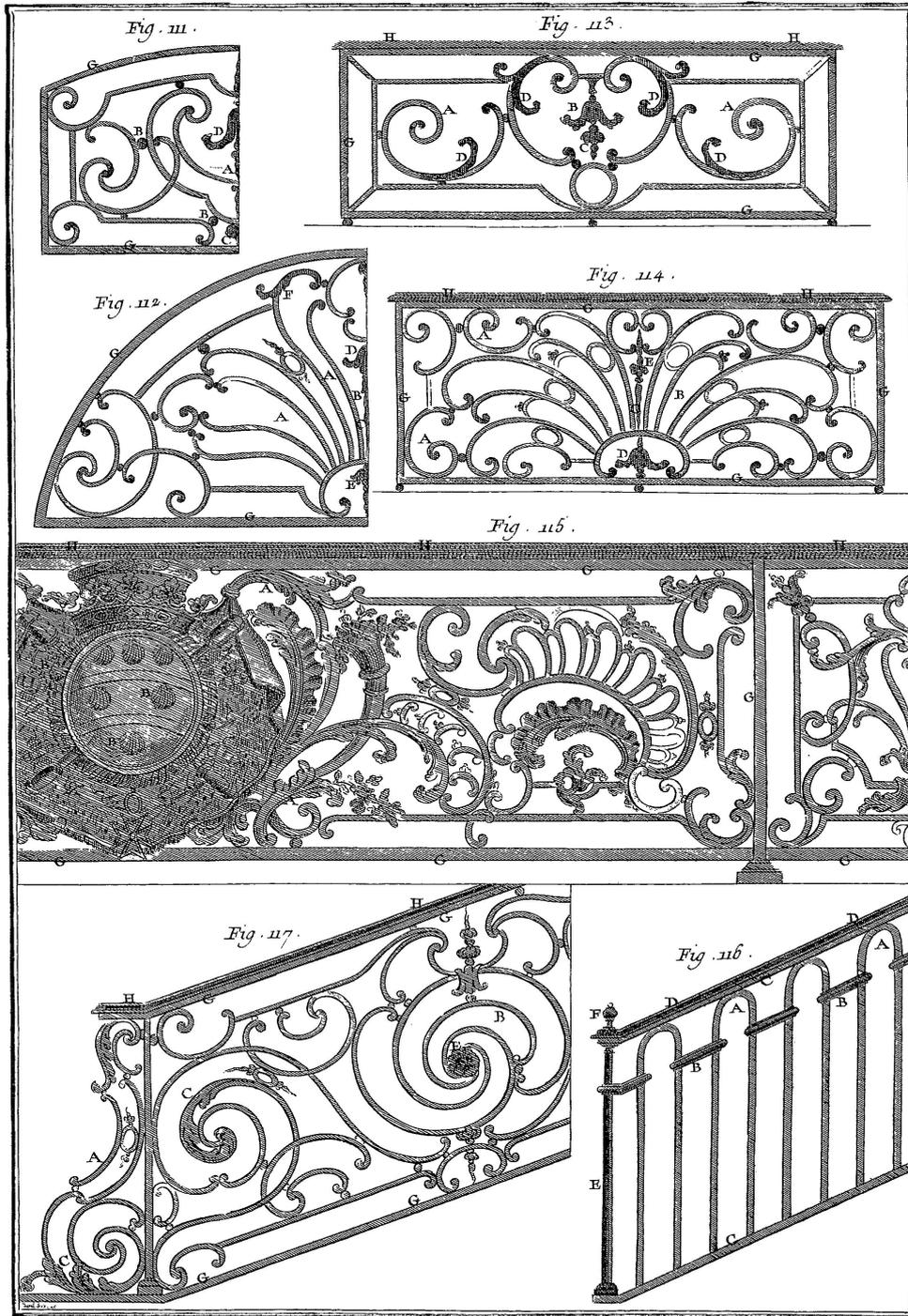
Serrurerie, outils d'Etabli.



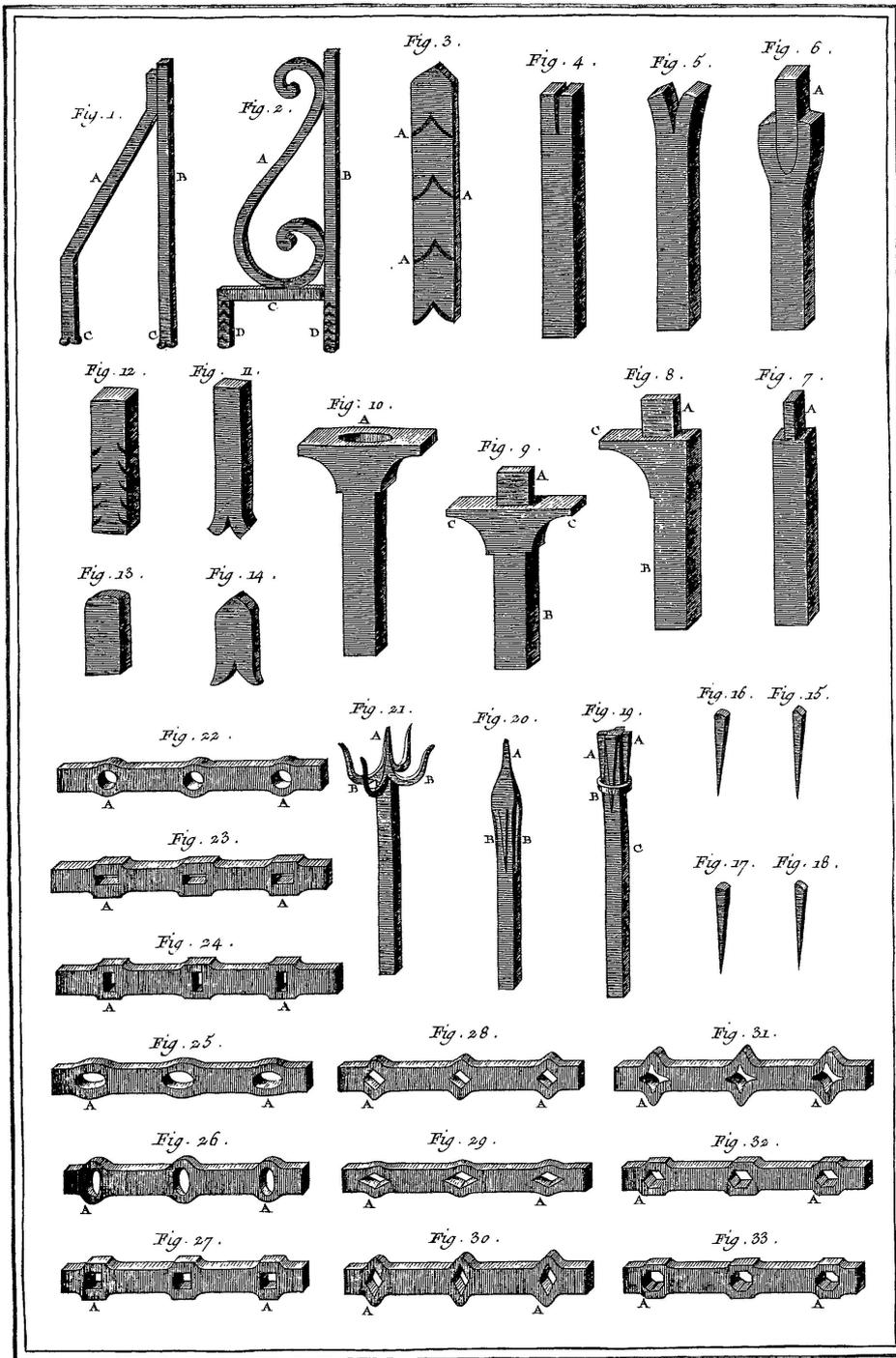
Lucotte Del.

Beard. Fecit.

Serrurerie, Fers de Batimens. Gros Fers.



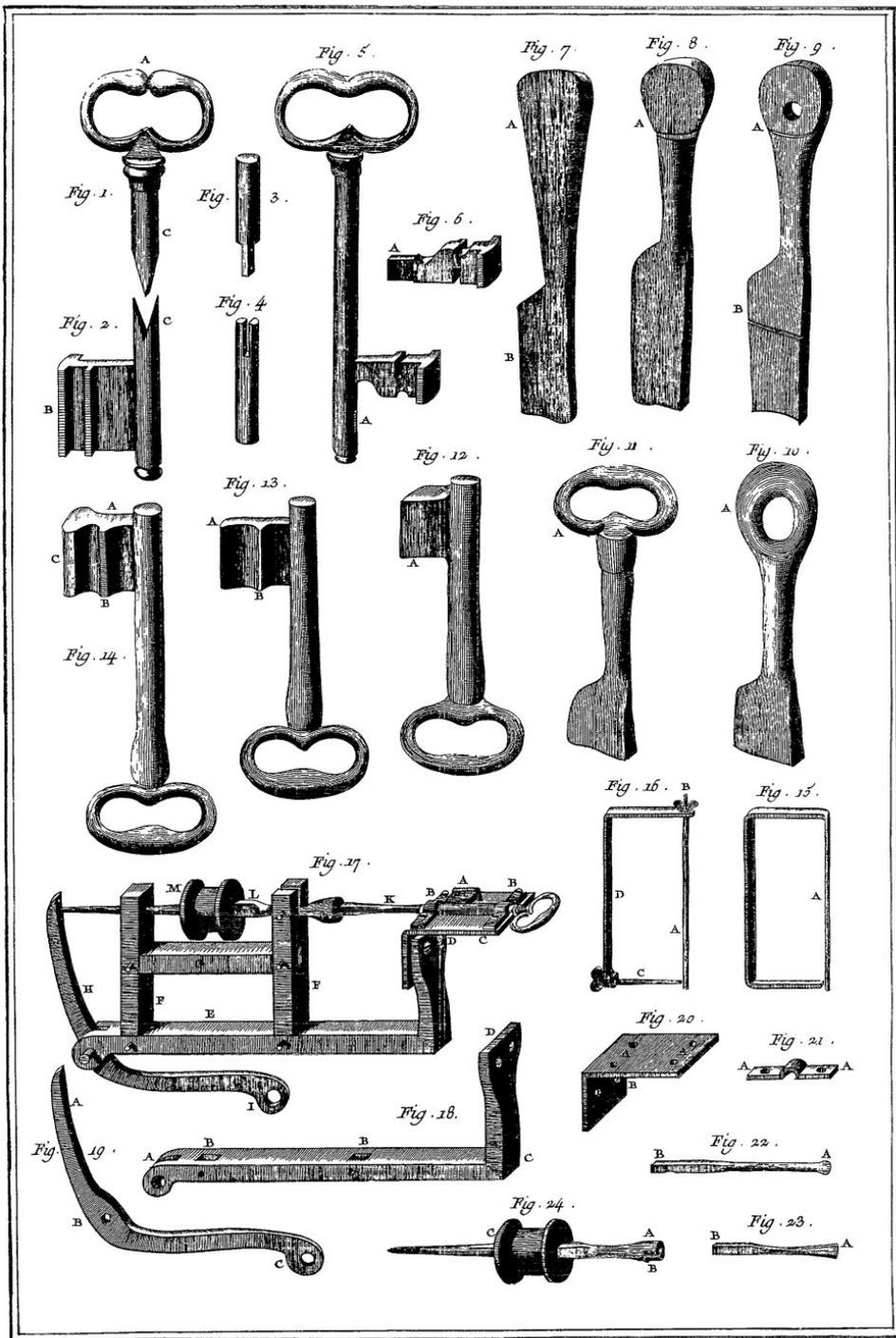
Serrurerie, Grands Ouvrages, Dessus de Portes, Balcons, Appuis et Rampes.



Lucotte Del.

Beurd. Ecrit.

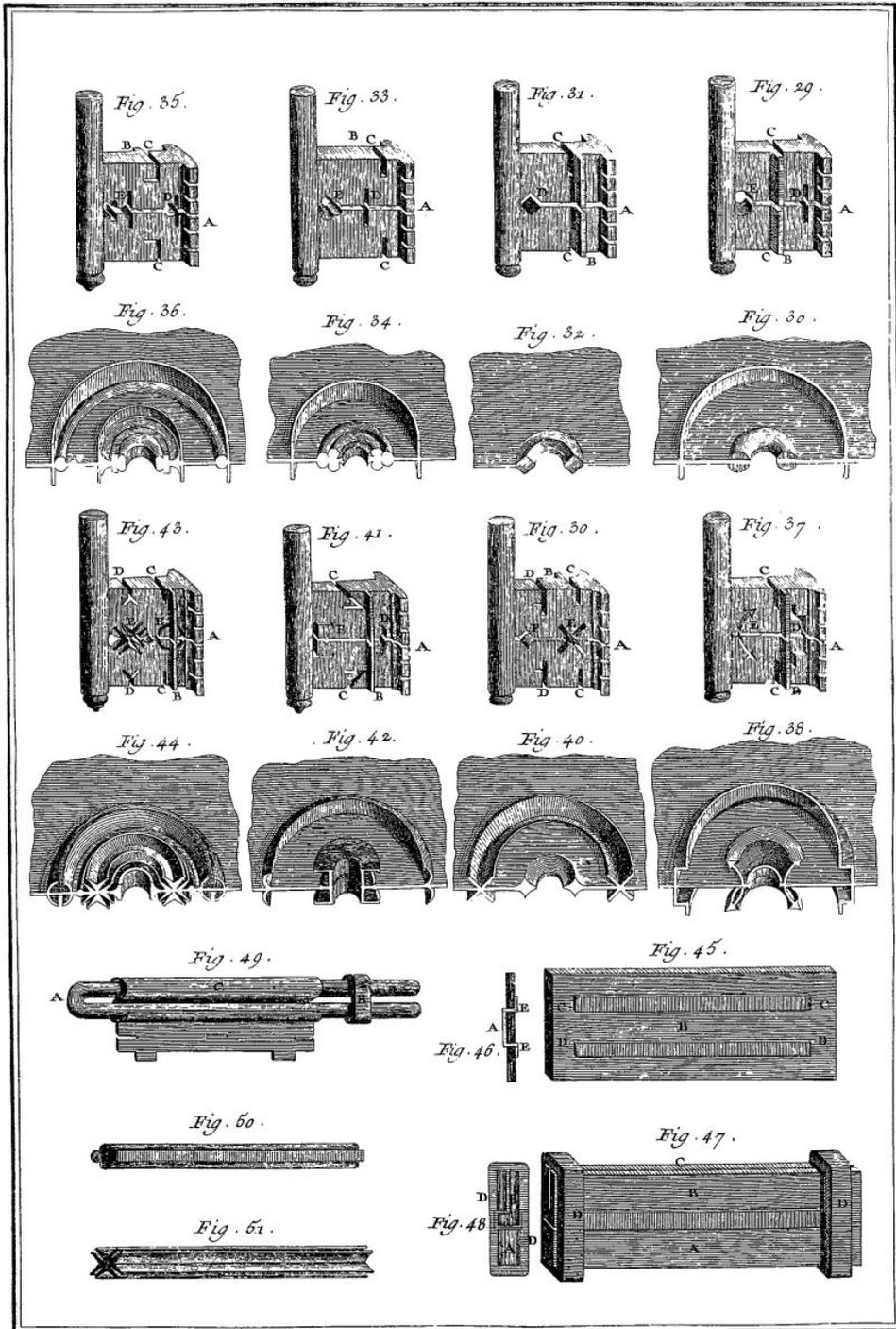
Serrurerie, Etudes de Grilles.



Incoiter del.

Benard fecit.

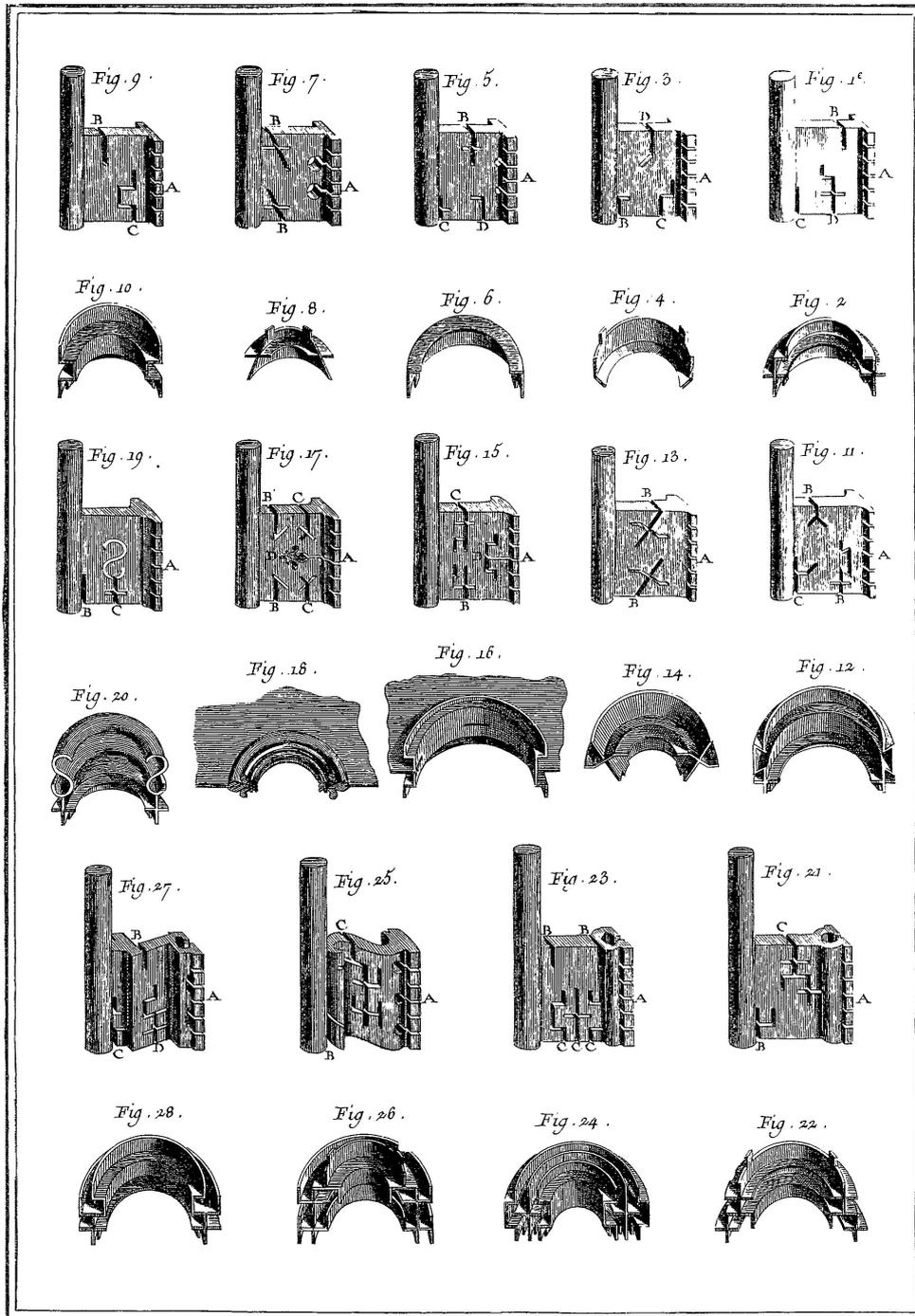
Serrurerie, Brasures et Clefs.



Lucotte Del.

Bonard Sculp.

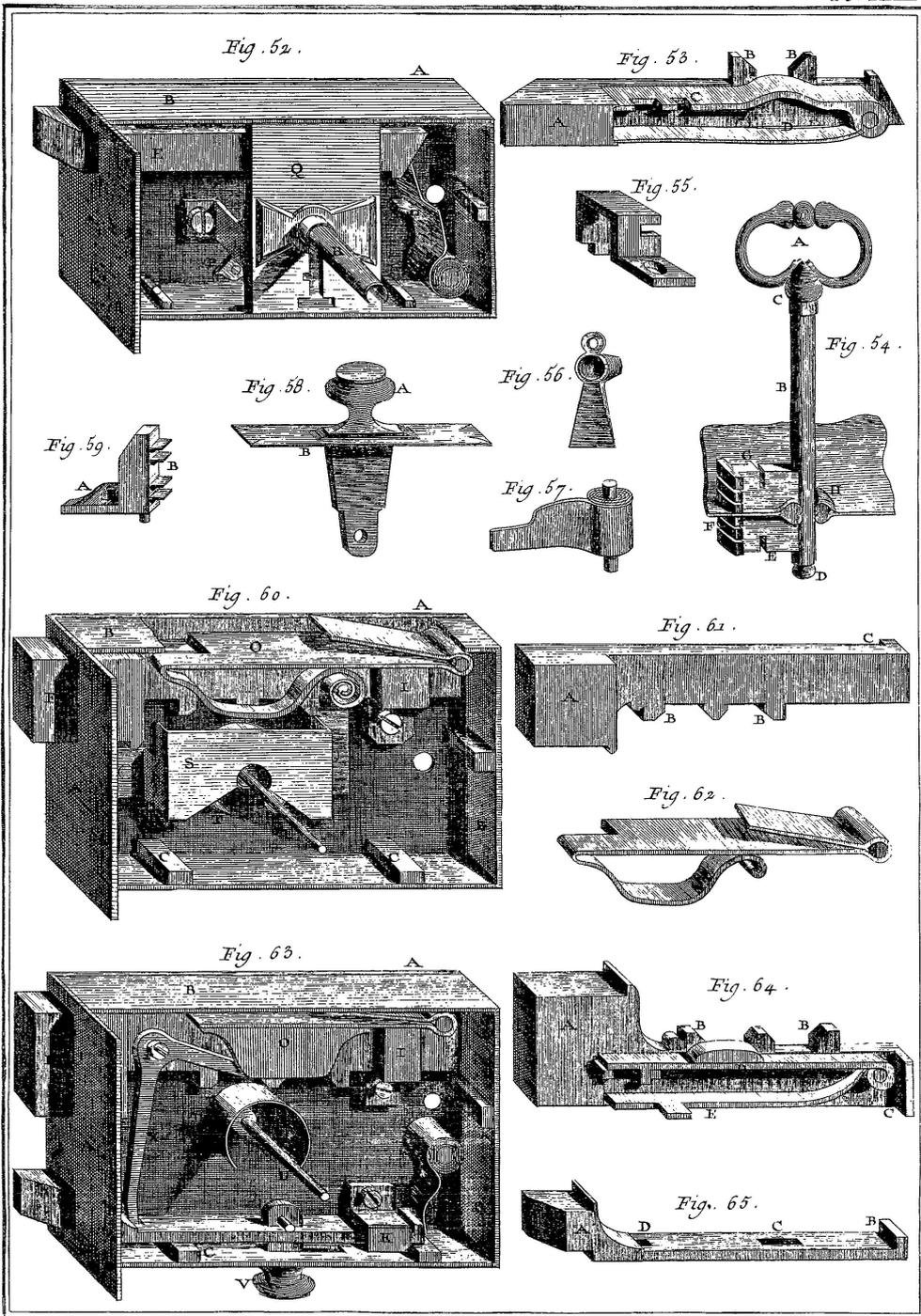
Serrurerie, clefs à Bouton et leurs Garnitures.



Lucotte Del.

Benard Fecit.

Serrurerie, clefs Forées et leurs Garnitures.



Incolte Del.

Benard Scul.

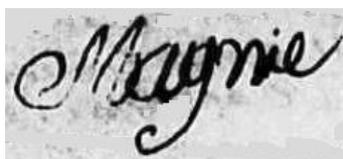
Serrurerie, Serrures de Portes.

Annexe I.A.c

Les orfèvres à Mende au XVIIIe siècle

Les Magne.

A Bernard Magne²⁹² (Magnie²⁹³) orfèvre au XVIIe siècle à Mende décédé à environ 30 ans, le 5 mars 1696 (et enseveli le 6 aux Cordeliers)²⁹⁴, va succéder son fils aîné Louis. Puis Pierre, fils de celui-ci sera à son tour orfèvre et deux de ses fils suivront la même voie : Jean Louis et son frère Jean Joseph²⁹⁵.



signature de Bernard Magne en 1685.

A la génération suivante Pierre Jérôme né en 1772²⁹⁶ et Jean Baptiste né en 1780²⁹⁷ respectivement fils de Jean Louis et de Jean Joseph sont orfèvres à Mende comme leurs pères.

Louis Magne (1685 - 1740)

Louis Magne²⁹⁸ est né à Mende le 16 juillet 1685. Il est baptisé le surlendemain, 18 juillet, son grand-père maternel Louis Plagnes qui signe "*LPlaignies*".

²⁹² Jean THUILE, L'orfèvrerie du Languedoc - généralités de Montpellier et de Toulouse - répertoire des orfèvres M à Z ; Théo & Florence Schmied Paris MCMLXIX. Les informations dues uniquement à l'ouvrage de J. Thuilé sont toutes en italiques. Les actes relevés ont été vérifiés selon les BMS numérisés des AD 48 et les individus et les dates notamment, éventuellement modifiés en fonction des documents d'origine.

²⁹³ La graphie au XVIIe est souvent Magnie (voire Manhe au baptême de Pierre le 20 novembre 1714) du fait de la mouillure occitane. Le choix a été fait de la graphie Magne courante par la suite, choisie par les descendants de Bernard Magne.

²⁹⁴ AD 48 - 4 E 095/7 - Baptêmes, mariages, sépultures 1696 ; feuillet 115 verso.

²⁹⁵ Jean THUILE, L'orfèvrerie du Languedoc, ouvrage cité volume 3, p. 3 : "*AM Mende GG 24 à 28. De son union avec Marie Plagnes, il eut Louis qui suit, Marie en 1687 ne vit que 2 ans, autre Marie en 1689 vit 4 ans 6 mois, Marie Catin en 1692, Louise en 1694 et Jean Louis en 1695. Sa veuve épousera le 1er mai 1697 Jean Plantade maître chapelier 29 ans*".

²⁹⁶ Il se marie le 18 juin 1799 avec Elisabeth Mouton dont on connaît quatre enfants morts jeunes.

²⁹⁷ Il épouse le 19 juin 1805 Anne Marie Devèze et auront six enfants sans succession professionnelle.

²⁹⁸ AM Mende GG 24 à 28 ; AD 34 B 503 selon J. Thuilé.

Ayant perdu son père alors qu'il avait dix ans, il a été placé en apprentissage par sa mère, chez Jean Villaret à Mende puis le 15 mars 1704 à Montpellier chez Pierre Freboul pour cinq ans ²⁹⁹.

Il épouse à Mende, le 9 novembre 1712, Marie Glandin qui signe l'acte. Le couple va avoir au moins six enfants dont seuls survivent Pierre né en 1714 et Marie Anne née et baptisée le 12 mars 1716 qui épouse par la suite Jean Montet maître orfèvre ³⁰⁰.

Le 18 avril 1731, **à près de 46 ans**, il est reçu maître orfèvre à Montpellier pour s'installer à Mende **devant le Juge de la Monnaie**. Son chef d'œuvre, exécuté à Nîmes est une bague en coraline. Il donne **pour caution de 10 marcs d'argent**³⁰¹ **le maître orfèvre François Marcé** et insculpe³⁰² son poinçon. Il figure sur la liste de recensement de 1736-1737 des orfèvres dépendant de la jurande³⁰³ de Nîmes.



Poinçon de Louis Magne

Marie Glandin décède le 2 mai 1737 et est inhumée le 3 **au cimetière des Cordeliers**, laissant un fils et une fille. Son époux meurt le 28 septembre 1740 et est inhumé le 29 **dans l'église des Cordeliers**. L'ordre des Cordeliers est en effet connu pour avoir "hébergé"

²⁹⁹ Jean THUÏLE, L'orfèvrerie du Languedoc, ouvrage cité, volume 3, pp. 3 et 4.

³⁰⁰ J. Thuilé note ensuite : "*Antoine en 1719 décédé à un mois, Jean Pierre en 1722 décédé à 14 mois, Jean Louis en 1724 décédé à 6 ans, et Jean Pierre en 1728 décédé en 1732*".

³⁰¹ Le **marc** fut une unité de poids pour les métaux précieux... (www.universalis.fr > encyclopedie > marc-monnaie MARC, monnaie - Encyclopædia Universalis). Selon J. Thuilé, volume 1, p. 31 : "*En Languedoc les mesures couramment employées dérivent du marc ou demi livre, valant le plus communément 244 grammes 76. Le marc pèse 8 onces, l'once valant 30 gr. 595. L'once pèse 8 gros, le gros valant 3 gr. 82...*".

³⁰² Insculper ou Insculpter [in-scul-pé ou inskul-pté] Graver en frappant avec un poinçon. Les fabricants d'ouvrage d'or et d'argent sont tenus de faire insculper à l'administration du département et à la municipalité du canton où ils résident leur poinçon particulier sur une planche de cuivre.

³⁰³ Selon J. Thuilé, ouvrage cité, volume 1, page 30 : "*Le mot jurande est anachronique et très peu usité en Languedoc, et nous ne l'avons adopte que par commodité, en lieu et place de « Communauté des maitres orfèvres » ou « Corps des maitres orfèvres » lesquels termes sont uniquement employés pour designer la corporation constituée. Quand nous disons « jurande » il faut donc entendre la corporation. Mais « jurande » nous permet de remplacer par un seul mot les quatre qu'il faudrait continuellement répéter.*"

certaines confréries mendoises notamment "*les confrères de Saint Eloi, ouvriers du fer et des métaux*"³⁰⁴.

Pierre Magne (1714 - 1757) fils de Louis

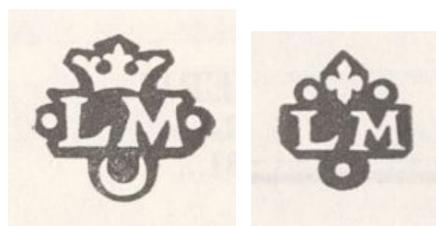
Il est né et a été baptisé le 20 novembre 1714 à Mende. Il est reçu maître à **près de 26 ans**, le 12 octobre 1740³⁰⁵.

Marié le 14 octobre 1742 avec Jeanne Josèphe Favier, ils ont sept enfants connus : Marianne (1743-1743), Jean Louis (1745-1812) qui suit, Marguerite (1746 - 1748), Jean Jérôme né en 1748, Joseph (1750-1818) qui devient lui aussi orfèvre, Joseph (1751 - 1751) et Marie née en 1752.

Pierre Magne décède le 23 juin 1757 et est inhumé **dans l'église des Cordeliers**.

Jean Louis Magne (1745 - 1812) dit Louis Magne, maître orfèvre

Jean Louis Magne, appelé simplement Louis comme son grand-père, est né et a été baptisé le 26 février 1745. Son parrain est son oncle par alliance, le maître orfèvre Jean Montet. Il fait son apprentissage à Avignon chez Pierre Granger. Il est reçu maître pour Mende à Montpellier **n'ayant que 19 ans**, le 16 juin 1764 "*receu ainsy que l'ont été ses père, grand-père et ayeul*"³⁰⁶. Il "*présente son chef d'œuvre : une bague à l'anglaise. Il donne pour caution de 10 marcs d'argent Guillaume Agout, cabaretier de Montpellier. Il fait insculper ses poinçons pour l'or et l'argent (reproduits sur la plaque de cuivre de la Monnaie de Montpellier) mais devra aussi les faire insculper sur la plaque de cuivre de la jurande de Mende s'il y a lieu*".



Les poinçons de Jean Louis Magne

Le 27 février 1772, il épouse Marie Rose Forestier. Ils ont six enfants connus : Pierre Jérôme (1772 - 1830) maître orfèvre qui a été apprenti de son père, Marianne (1774-1774),

³⁰⁴ Buffière Félix, "*ce tant rude*" *Gévauda*, SLSA de la Lozère, Mende 1985, tome 1, Chapitre 32, pp. 901 à 925.

³⁰⁵ Références d'après J. Thuilé : AD 34 B 503 et suivants ; AM Mende GG 24 et suivants.

³⁰⁶ Texte de J. Thuilé : mêmes références que pour le précédent. Il en sera de même pour les suivants.

Marguerite (1777-177..), Jeanne Louise (~ 1778 - 1817) future épouse Mercier, Jeanne (1782 -1785), Louis Victor (1786-1792).

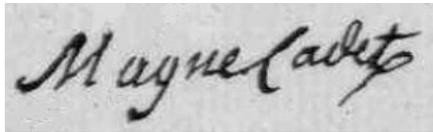
Il est "*l'un des quatre maîtres inscrits comme membres de la nouvelle jurande instituée le 29 avril 1775*".

Louis Magne, veuf de Marie Rose Forestier, est mort le 1er juin 1812, "laissant un fils et une fille". Son frère Jean Joseph âgé alors de 62 ans et Etienne Pécoul, "Employé à la préfecture", 65 ans "Proche Parent" déclarent son décès.

Joseph Magne (1750 - 1818) dit Jean Joseph Magne maître orfèvre

Joseph Magne, frère de Louis qui précède, est né et baptisé à Mende le 1er avril 1750.

Il épouse le 9 janvier 1777 dans la cathédrale de Mende, Jeanne Moulin, en présence notamment de l'orfèvre Jean Montet. Le couple a au moins huit enfants.: Marie Jeanne née en octobre 1777, le marchand orfèvre Jean Montet est son parrain, Elisabeth (1779 - 1820) qui reste célibataire, Jean Baptiste (1781 - 18) qui devient maître orfèvre, Marianne (1783 -) future épouse Bouchitté, Victoire (1786 - 1819), François Charles (1787-1788), Pierre André (1789-1792), Charles Louis (1792 -).



Signatures de Joseph Magne en 1799 puis en 1812.

Il est "*reçu maître orfèvre en 1777*", l'année de son mariage, **il a 27 ans**. Il "*assiste aux assemblées de 1780 et 1783*" et "*travaille encore en 1792*".

C'est son gendre Robert Bouchitté, "*Employé à la Recette Générale*" et son neveu Pierre Jérôme, orfèvre qui viennent le 19 mai 1818 déclarer le décès de Jean Joseph Magne, 68 ans époux de "Marie" Moulin, laissant "un garçon et quatre filles" survivants.

Quand son épouse Jeanne Moulin décède quinze ans plus tard, le 22 novembre 1833, il ne reste qu'un fils et deux filles survivants.

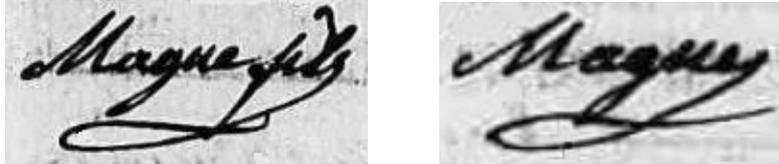
Pierre Jérôme Magne (1772 - 1830) maître orfèvre

Pierre Jérôme Magne est né le 15 novembre 1772 à Mende. Il *fait son apprentissage chez son père Jean Louis Magne*³⁰⁷.

³⁰⁷ *Contrat du 1er novembre 1786, enregistré à la Cour des Monnaies de Montpellier le 22 décembre suivant.* (Jean THUILE, L'orfèvrerie du Languedoc, ouvrage cité, p. 4).

Il épouse le 18 juin 1799 (30 prairial an VII) Elisabeth Mouton et ont au moins sept enfants connus : Marie Rose (1802 - 1802), Louise (1803 - 1829) future épouse d'Etienne Montet, Françoise Dorothée (1806 - 1815), Jean Louis (1808 - 1809), Julie (1810 - 1818), Jean Louis (1812 - 1821), Catherine Joséphine (1819 - 1824).

Il signe Magne fils jusqu'au décès de son père en 1812.



Signatures de Pierre Jérôme Magne (1810 et 1818)

Il perd son épouse le 6 avril 1820. Elle laisse alors quatre enfants survivants. Il se remarie le 28 octobre 1828 avec Marianne Malaval.

Pierre Jérôme Magne est décédé à Mende le 3 novembre 1830 laissant un fils survivant. Son cousin Jean Baptiste est un des deux déclarants à la mairie.

Jean Baptiste Magne (1781 - 18) orfèvre.

Jean Baptiste Magne, cousin du précédent, est né le 22 mars 1781 à Mende.

Il épouse Anne Marie Devèze (1783-1821), le 19 juin 1805 (30 prairial de l'an XIII) et ils ont au moins sept enfants : Jean Joseph Cyprien en 1806, Jean Joseph Célestin (1808-1812), Marie Sophie en 1809, Augustin en 1811, Jules Robert en 1812, Cyprien Bartélemy (1814-1816), Jeanne Rosalie (1818-1818).



Signature de Jean Baptiste Magne (1820)

Son épouse Anne Marie Devèze décède à 38 ans le 16 mars 1821, laissant trois enfants survivants.

Les Marcé, autres orfèvres mendois.

La famille Marcé est, elle aussi, présente à Mende dès le XVII^e siècle³⁰⁸. Au XVIII^e, on connaît aussi un Antoine Marcé docteur en médecine (décédé après 1772), époux d'Isabeau Buisson dont le fils Jean Baptiste Privat Marcé (~ 1742 - 1820) époux de Marie Antoinette Charly, est maître apothicaire.

François Marcé (1684 ? - 1744) maître orfèvre

François Marcé est né à Mende fils de Pierre Marcé maître apothicaire et de Paule Buisson. Le 21 mai 1714, il épouse à Mende Marianne Fraise. De ce mariage naissent : Jean-Baptiste le 9 avril 1715, baptisé le lendemain *et décédé à 3 mois et demi*; Antoine, le 9 oct. 1716; Françoise, le 26 déc. 1717, épousera en 1745 le md Georges Fages; Antoine, (13 juin 1719 - 20 octobre 1721); Pierre (1724 - 1764) qui suit *et Marie, le 7 déc. 1726.*

Il est **reçu à environ 47 ans, maître orfèvre le 18 juin 1731 à Montpellier pour Mende devant le Juge des Monnaies, ayant présenté pour chef d'œuvre, une cuillère et une fourchette, et fourni caution de 10 marcs d'argent par Louis Magne.** Il insculpe son poinçon. **En 1732 les gardes de la jurande de Nîmes l'assignent devant le P. du R. à Montpellier pour inobservation des règlements.** Il figure sur les listes de 1736-1737 des orfèvres recensés dans "*la campagne de Nîmes*"³⁰⁹.

François Marcé est décédé le 15 juillet 1744 et est inhumé le 16 **au cimetière de la Cathédrale.** Sa veuve décède le 27 sept. 1744 : inhumée le lendemain **dans la chapelle des sœurs du tiers-ordre St-Dominique** laissant deux enfants survivants.

Jean Marcé (1715 - 1800) maître orfèvre à Mende.

Jean Marcé, cousin germain de François, est né le 15 mars 1715, fils d'Antoine Marcé, marchand apothicaire et de demoiselle Marguerite Gisquet. Baptisé le surlendemain 17 mars son parrain est Maître Jean Valentin notaire et sa marraine, l'épouse de ce dernier, Marie Gisquet tante maternelle de l'enfant.

Il est **marchand orfèvre** le 11 août 1744 lorsqu'il épouse "*honnête fille demoiselle Françoise Christine Fages*" fille d'Estienne marchand et de demoiselle Louise Baduel

³⁰⁸ Jean THUILE, *L'orfèvrerie du Languedoc*, ouvrage cité, volume 3, pp. 14 et 15.

³⁰⁹ Jean THUILE, *L'orfèvrerie du Languedoc*, ouvrage cité, pp. 14 : *AM. Mende GG 32 à 65 ; AD 34.B 462 et 501 ; AD 30 B 19.*

tous habitants de Mende. Le mariage a été précédé par un contrat "*passé par devant Maître Paulet, notaire Royal de cette ville en datte du 30e Juillet*". Le mariage a lieu en présence de "*Messire Pierre Marcé prêtre hebdommadier de la cathédrale*" mais aussi des Sieurs Pierre Marcé et Messire Antoine Marcé docteur en médecine"... et de Marguerite Gisquet qui signe aussi l'acte. Le père du marié est décédé ³¹⁰.

Jean Marcé devient Maître orfèvre à **29 ans**, la même année, 1744³¹¹.



Signature de Jean Marcé (1751) et poinçon.

Le couple aura au moins quinze enfants, neuf filles et six garçons : Marie Marguerite née en 1745, Pierre Louis (1746-1747), Catherine Marguerite née en 1747, Jean Pierre Ignace né en 1749, Marie Josèphe (1750 - 1751), Jean Georges (1752 - 1839) qui devient prêtre et meurt chanoine honoraire de la cathédrale, Joseph Gilbert François (1753-1753), Vital Alban Joseph (1755-1758), Marie Magdeleine Christine (1756-1757), Antoine Marie Victor (1757- ?), Marie Marguerite Josèphe (1758-1759), Marie Marguerite Joséphine née en 1761, Marie Louise Toinette Françoise (1762 - 1828) qui décède à 65 ans, célibataire, "dans la maison de l'Adoration, quartier des Clapiers lèz-Mende"³¹², Sophie Régis (1764-1837) future épouse du juge Bouteille et Christine Marguerite Paule née en 1766.

Sur les actes, en 1745, Jean Marcé est dit "orfèvre de cette ville", en 1749, "maître orphèvre" ; en 1750 et 1752, "marchand orphèvre". Lors du décès de Marie en 1759 les parents sont désignés "*orfèvres*", **au pluriel**, ce qui semble marquer l'implication de la mère dans l'activité familiale.

Lors de la reconstitution de la jurande, le 29 septembre 1775, il est un des quatre maîtres présents. La même année il est l'un des quatre élus prudhommes de la ville. Il est "garde de 1780 à 1790".

Jean Marcé a travaillé à Mende de 1744 à la fin du siècle. On lui doit de nombreux objets d'art sacré classés au titre d'objet à l'inventaire des monuments historiques. Par

³¹⁰ AD 48 - registre des Baptêmes, mariages et sépultures (BMS)

³¹¹ Références J. Thuillé pour Jean Marcé : AD 34.B 506 et 507 ; AM Mende GG 75 à 79.

³¹² AD 48 - 1 Mi EC 095/29 - registre de 1828 ; acte n° 5.

exemple, le calice de l'église de Fontans³¹³, le calice et patène de l'église de Sainte-Enimie³¹⁴, des ciboires des malades à Belvezet, Saint Bauzile...³¹⁵, dans la cathédrale de Mende : un ciboire³¹⁶, un ciboire et coffret³¹⁷... On peut aussi citer l'ostensoir parisien offert lors du Concordat de 1802, par le Lozérien Jean-Antoine Chaptal, ministre de l'Intérieur et des Cultes de Bonaparte et ce, après le décès du maître orfèvre. Son poinçon est aussi "*relevé sur des couverts*".

Jean Marcé est "orphèvre veuf" lorsqu'il décède le 15 avril 1800. Sur l'acte établi le lendemain, 26 germinal an VIII, son gendre le "Citoyen Pierre Jean Bouteille homme de Loi Juge au Tribunal civil", déclare son décès³¹⁸. Aucun orfèvre n'apparaît dans la pourtant nombreuse descendance de Jean Marcé.

Pierre Marcé (1724 - 1764) maître orfèvre

Fils de François, né le 6 juin 1724³¹⁹, il "*travaille avec son père et lui succède*".

Il épouse le 18 mai 1751 Marianne Plagnes. Naissent alors Marguerite, *dès le 2 novembre 1751*; Françoise, le 1er octobre 1752; *Jean-François, le 8 mars 1757*; la dernière des filles, Catherine née en 1759, épouse en 1781 l'aubergiste Pierre Rey (1753 - 1818).

Décédé le 5 oct. 1764, il est enseveli le 6 au **Grand-Cimetière**. La veuve décède le 29 janvier 1771, âgée de 45 ans, ensevelie, le lendemain au **cimetière de St-Gervais**.

Tous ces orfèvres ont eu un rôle important dans les métiers d'Art à Mende mais ni les uns ni les autres n'apparaissent horloger ou ayant réalisé des travaux en rapport direct avec l'horlogerie.

³¹³ Monuments historiques 2006 - Référence Mérimée d'édifice : PA00103820. Notice PM48000174, Calice en argent : fondu, ciselé et doré; Inscription : I/MA/RCE, couronne, deux points encadrant le I (insculpé 2 fois sur la patène et 1 fois sous la coupe) ; fleur de lys (charge ou maison commune de Mende ?).

³¹⁴ Monuments historiques 2006 - notice PM48000152, patrimoine mobilier (Palissy).

³¹⁵ Monuments historiques - notice PM48000551, notice PM48000153 ; patrimoine mobilier (Palissy).

³¹⁶ Direction du patrimoine 1995 - notice PM48000123, patrimoine mobilier (Palissy).

³¹⁷ Monuments historiques 2006 - notice PM48000182, patrimoine mobilier (Palissy).

³¹⁸ AD 48 - 1 Mi EC 095/18 - Etat civil 1799-1801 ; acte n° 42.

³¹⁹ J Thuillé, AM. Mende GG 45 à 74.

Actes concernant les familles d'orfèvres Magne / Marcé à Mende au XVIIIe siècle					
Années	1701 à 1720	1721 à 1740	1741 à 1760	1761 à 1780	1781 à 1800
Baptêmes	4 (3/1)	1 (0/1)	19 (7/12)	6 (2/4)	8 (8/0)
Mariages	2 (1/1)		2 (1/1)	2 (2/0)	2 (1/1)
Sépultures	1 (1/0)	3 (2/1)	12 (4/8)		6 (4/2)
Nombre d'actes	7 (5/2)	4 (2/2)	33 (12/21)	8 (4/4)	16 (13/3)

Annexe I.B.b
Texte intégral du devis de l'horloge de 1772
(AD 48, EDT 140 DD1 - Saint Chély d'Apcher)

1. *Devis A proportions pour faire une horloge pour la ville* p. 1
2. *de St Chely, propre a Soner l'heure et La demi, alant de*
3. *huit jours sans La Monter*
4. *1° La Cage³²⁰ Sera composée dé Cinq bandes dé fêr dé deux*
5. *pouces³²¹ et demi de Largeur sur huit Lignes³²² d'epaiSseur*
6. *arrettées avec de bons Ecrous et assortie de bons jeambages*
7. *Elle Sera brunie pour Empecher la rouille*
8. *2° La premiere Roue de Mouvement Sera d'un pied et deux*
9. *pouçes de diamètre sur Six lignes d'epaiSseur³²³, la Seconde*
10. *Roue Sera de dix a onze pouces de diametre Sur Cinq lignes*
11. *depaisseur³²⁴, une roue de rencontre a Cheville pour faire*
12. *Mouvoir un echapement a Repos , la pandule Sera de*
13. *quatre pieds de Longueur³²⁵ et pezera environ quarante huit*
14. *livres, une roue de Cadran qui portera le limaçon des*
15. *heures Et sera Conduite par un vis Sans fin un heriSon*
16. *qui Sera Suporte desus Larbre de La roue Moienne*
17. *3°La premiere roue de Sonnerie Sera de quinze pouçes de*
18. *diametre Sur huit lignes depaisseur³²⁶, la Seconde Sera de*
19. *Neuf a dix pouçes de diamètre sur quatre Lignes d'epaiSseur³²⁷*

³²⁰ Contrairement à l'appellation "cage" communément appliquée aux anciennes horloges à mouvement vertical, l'horloge construite pour Saint-Chély en 1772, est une horloge horizontale comme il est précisé un peu plus loin à l'article 14 (ligne 55).

³²¹ Le pouce valait 27,07 mm (réf. *Grand Larousse Illustré 2014* pour toutes les mesures "officielles" portées en italiques). La largeur des "bandes de fer" devrait donc être d'environ 6,8 cm.

³²² Le pouce était composé de 12 lignes. La ligne valait donc environ 2,25 mm. L'épaisseur était donc de 18 mm.

³²³ Le pied (de douze pouces) valait en principe 0,3248 m soit 32,48 cm mais les mesures étaient variables. Le diamètre est donc de 37,8 cm et l'épaisseur de 13,2 mm.

³²⁴ Diamètre de 27 à 29,7 cm et 11 mm d'épaisseur.

³²⁵ La longueur annoncée aurait dû être, selon la valeur du pied, de 1,30 m environ alors qu'elle s'avère être de 1,60 m. Le poids reste difficile à estimer la livre étant variable d'un lieu à l'autre.

³²⁶ Diamètre 40,6 cm et épaisseur de 18 mm.

20. 4° Les deux rochets ou basscules Seront de fer de neuf a
21. dix pouces de diamètre sur quatre Lignes d'épaisseur³²⁸, ils
22. Seront bronzés Noir pour empêcher La rouille et seront aSSistés
23. de double Enclatage
24. 5° tous les pignons ou Lanterne Seront daçier proprement
25. travaillés passer au tour, trampés et bien polis
26. 6° tous les pivots des arbres portant les dites Roues Seront
27. d acier ainsi que Ceux des detantes , basseculles et rateaus
28. passés au tour trampés et bien polis
29. 7° tous les bouts des detantes , rateaus basculles et ~~bouts~~
30. pieces d'échappement, reSSorts et Cliquet Seront daçier
31. bien Limés, trampés et bien polis

-
32. 8° Les Chevilles de La roue de Sonnerie Seront daçier
 33. passés au tour, revetus de rouSSots ou rozettes de Cuivre
 34. pour conserver lesdites Chevilles , adoussir le mouvement
 35. et levée du Marteau
 36. 9° ~~toutes les pieces de detante~~ tous Les arbres portant
 37. lesdites roues ainssi que Les tiges des detantes, basculles et
 38. rateaus Seront de fer proprement limés et adousis
 39. a reServe des pivots qui Seront daçier comme il a
 40. Eté dit Sidessus
 41. 10° toutes les pieces de detante basculles et rateau ,
 42. pieces d echappement seront de fer proprement travaillé,
 43. a la reserve de leurs bouts qui seront dassier Comme
 44. Il a été dit Sidevant
 45. 11° tous les trous des bandes de la cage propres a
 46. recevoir les pivots des arbres portant lesdites roues,
 47. ainssi que des pièces propres a récévoir ceux de detantes,
 48. basseculles, rateaus et autres seront garnis de Cuivre
 49. dur pour Conservér lesdits pivots Et pour que le froitement

p. 2

³²⁷ Diamètre de 24,4 à 27 cm et épaisseur de 9 mm.

³²⁸ Comme ci-dessus : diamètre 24,4 à 27 cm et épaisseur de 9 mm.

50. *soit Sensible*
51. *12° la Sonnerie Sera a rateau Et non a roue de*
52. *Compte*
53. *13° toutes les roues Seront a Cuivre, fidelement*
54. *travaillé, passé au tour et bien adouçi*
55. *14° La dite horloge sera horizontalle et non verticale*
56. *Comme étant la meilleure methode et Celle qui*
57. *Se pratique actuellement a paris*
58. *15° tous arretemens Et jonctions des pieces Seront*
59. *Misis par la roue*
-
60. *16° generalement toutes les pieces non expliquées si dessus* p. 3
61. *seront bien et duement faites , Et proportionnées a*
62. *Celles y Enoncés , pour faire un ouvrage adire de*
63. *Maitre , sujette a visite et garantie* **fovét**³²⁹
64. *Nous dimbert du Mazél premiér Consul de la ville de St Chely*
65. *Et jean baptiste fovet maitre horlogé dé la paroisse de St denis cidessous
en normandie [est ajouté en marge]*
66. *soubsignés , avons fait les Conventions Suivantes , a savoir que nous dit*
67. *fovel nous engagéons de faire une horloge neuve pour la dite ville de*
68. *St Chély exactement conforme au devis cidevant Ecrit , suposé quil*
69. *aie Eté manqué quelque pièce suffisante , Nous dit fovet nous obligéons*
70. *dé li ajoutér , En un mot de faire une horloge propre, Solide Et*
71. *parfaite , Et telle quil Convient a une ville , dé faire Sonner ladite horloge,*
72. *sçavoir l'heure Sur la groçe Cloche , Et la demi Sur la pétite qui est*
73. *sur le Couvert de la tour , dé faire les ferrémens pour plaçer deux*
74. *Cadrans sur la porte , un du Cotté de la bize et l'autre du Cotté du*
75. *Midi , de plus nous dit fovet nous obligéons de raporter inçéssament*
76. *a la communautté de St chely des certificats deceux pour qui nous avons travaillé*
77. *qui prouvent qué nous Sommes en Etat de faire une horloge telle qui Est*
78. *depeinte dans le devis si devant , et notamment de M.M. les Chanoines*
79. *de Montferrant pour lesquels nous venons d'en faire une neuve tout a*

³²⁹ Le texte se poursuit troisième et quatrième pages après cette signature de l'horloger (lignes 64 à 109).

80. *l'heure , Enfin nous dit fovét prometons , de rendre ladite horloge parfaite*
 81. *Et mise en place par tout le Courant du Mois de mai prochain , Et*
 82. *de la soumètre a la vérification des M^{es} Cognoisseurs , Et ce moiément*
 83. *la Somme de trois Cens cinquante Livres , Et en cas une des conditions*
 84. *vint a manqué de nôtre côté , il sera loisible a la Communauté de St chely*
 85. *de faire tombér le Marché totalement ; Et nous dumazel en Nôtre dite*
 86. *qualité prometons de paiér audit fovel ladite Somme de trois*
 87. *Cens Cinquante Livres , Sçavoir cent soixante quinze Livres*
 88. *Six mois après que ladite horloge Sera parfaite , mise En place , Et*
 89. *Réçue , et les autres Cent Soixante quinze Livres au premier de*
 90. *Juin que lon comptera 1773 , pourvû toutes fois qué ladite*
 91. *horloge soit sans defauts , quelle né ce soit point derrangée*
 92. *Et que lon Soit assuré quelle Sera Estable et Solide , Sans quoi*
 93. *ledit fovet Sera obligé de la reprendre en randant l'argent deja*
 94. *reçu ou de faire , ou faire faire une dans le meme gout a ses*
 95. *depens , de plus nous dit Consul prometons audit fovet de lui fournir*
 96. *le fer Necess(ai)re pour faire un marteau pour fraper l'heure sur*

.....
 97. *La groçe Cloche , le martéau qui sêrt aujourd'hui devant sufire* p. 4
 98. *pour sonner la demi ; de lui fournir aussi le fer suffisant pour*
 99. *faire jouer les deux Cadrans que nous faisons faire et Sur lesquels*
 100. *il marquera les heures et que nous faisons peindre , ne devant*
 101. *fournir autre choze , Enfin Nous prometons de donner audit fovel*
 102. *La vieille horloge qui Est actuélement , quand la neuve sera*
 103. *parfaite et placée , fait double a St Chely Ce vingt unième*
 104. *Mars Mille Sept Cens Soixante douze prometant Encore*
 105. *Audit fovel que quand la vieille horloge sera remise*
 106. *a Sa place et quelle Sonnera , nous lui donnerons*
 107. *Soixante livres pour payer du Cuivre , fer et autre*
 108. *Choses necess(ai)res pour faire la neuve , aiant nous dit*
 109. *fovel reçu douze Livres tout presantement*

fovêt

Annexe I.B.c.

La famille de Nicolas Contesse horloger à Mende

Tableau des cinq générations de la famille Contesse (Comtesse)			
° naissance ou baptême ; X mariage ; + décès ; (+) sépulture. Abj. abjuration de la religion luthérienne			
CONTESSE Daniel °vers 1670 ; Abj. le 15 décembre 1756 ; + 18 décembre 1756 Montbouton X vers 1700			
MAILLARD Françoise °vers 1671 ; Abj. le 7 décembre 1756 ; + 8 décembre 1756 Montbouton			
			CONTESSE Georges °vers 1708 ; +27 août 1773 Montbouton X 30 juillet 1728 Montbouton PESCAS Jeanne
			CONTESSE Catherine °13 octobre 1729 Montbouton
			CONTESSE Jean Jacques °3 avril 1731 Montbouton ; +21 avril 1735 Montbouton
			CONTESSE Pierre °14 mars 1733 Montbouton ; +27 décembre 1735 Montbouton
			CONTESSE Marie °6 décembre 1734 Montbouton ; + 8 avril 1812 Montbouton
			CONTESSE Marguerite °24 mai 1767 Montbouton ; + 11 septembre 1842 Montbouton ALBERT Joseph °vers 1767 ; +après 1842
			CONTESSE Jean Pierre °18 mai 1770 Montbouton ;
			COMTESSE François Léger dit "Le Vieux" °17 février 1736 Montbouton ; manœuvre ; + 17 juin 1806 Montbouton ; X 21 novembre 1758 Montbouton ; BIETRY Marguerite °vers 1742 Montbouton ; +23 mars 1804 Montbouton
			CONTESSE François Léger dit "Le Jeune" °1er octobre 1759 Montbouton ; horloger ; maire ; +4 juin 1846 Montbouton. X 20 avril 1784 Montbouton ; BOURQUIN Marie °vers 1764 ; manouvrière ; +18 novembre 1833 Montbouton
			CONTESSE François Joseph °24 avril 1784 Montbouton ; ouvrier limeur, horloger ; + 1826 X 20 novembre 1815 Montbouton ; PRENAT Marguerite °vers 1787 Beaucourt ;
			CONTESSE Louis °3 juin 1788 Montbouton ; ouvrier horloger ; +après 1817
			CONTESSE Jeanne Françoise °23 novembre 1791 Montbouton ;
			CONTESSE Jean Jacques °13 décembre 1794 Montbouton ; serrurier, ouvrier limeur ; + 1870 X BANDELIER Catherine °vers 1799 Montbouton ;
			CONTESSE Valère °30 juillet 1797 Montbouton ;
			CONTESSE Catherine °9 août 1800 Montbouton ;
			CONTESSE Yves Joseph °18 mai 1803 Montbouton ; ouvrier limeur X 16 février 1824 Montbouton ; BOHIN Marie Magdelaine °vers 1802 Beaucourt ; couturière ;
			CONTESSE Marie Elisabeth °8 juillet 1761 Montbouton ; X 23 mai 1790 Montbouton ; BERNARD Antoine ; maître tailleur d'habits ;
			CONTESSE Marie Catherine °8 janvier 1764 Montbouton ;
			CONTESSE Joseph °1er avril 1765 Montbouton ;
			CONTESSE Jean Pierre Ignace °1er février 1767 Montbouton ;

			CONTESSE Marie Agnès °28 avril 1768 Montbouton ; manouvrière ; + 26 mars 1832 Montbouton. X MARTAUX Antoine +après 1832.
			CONTESSE Marie Jeanne °25 juin 1771 Montbouton ; +12 avril 1840 Montbouton ; X 20 juillet 1803 Montbouton ; BANDELIER Jean Claude °18 juin 1781 Montbouton ; manœuvre ;
			COMTESSE Jeanne Marie °28 avril 1773 Montbouton ; horlogère ; X 13 mai 1796 Montbouton ; JACOT Pierre Frédéric °vers 1772 Fontaines (Suisse) ; horloger à la fabrique de Beaupré ;
			CONTESSE Marguerite Geneviève °25 février 1775 Montbouton ; X 1er mars 1806 Montbouton ; MONIN François Joseph °vers 1783 ; horloger ;
			CONTESSE Jean Baptiste °22 novembre 1777 Montbouton ; horloger ; X 1er mai 1803 Montbouton ; JOBIN Généreuse °vers 1768 ; +6 février 1824 Montbouton ;
			CONTESSE Jean Pierre Constant °vers 1805 ; + 1er octobre 1817 Montbouton (12 ans) ;
			CONTESSE Pierre Joseph °12 février 1780 Montbouton ; ferrailleur ; ouvrier horloger ; X 6 avril 1815 Montbouton ; LIEVRE Françoise °vers 1787 Giromagne ;
			CONTESSE Catherine °6 janvier 1783 Montbouton ; + 25 février 1783 Montbouton ;
			CONTESSE Jeanne Marguerite °22 décembre 1737 Montbouton ; +6 septembre 1738 Montbouton ;
			CONTESSE Marc °vers 1739 ; cordonnier ; +31 janvier 1807 Montbouton ; X 31 juillet 1764 Montbouton ; MOUGEZ Marie +après 1800
			CONTESSE Jean Conrad °7 juillet 1765 Montbouton ; +29 septembre 1765 Montbouton ;
			CONTESSE Marie Catherine °23 avril 1767 Montbouton ;
			CONTESSE Pierre °12 janvier 1770 Montbouton ; +27 janvier 1770 Montbouton ;
			CONTESSE Jean Joseph °3 avril 1771 Montbouton ; manouvrier ; +14 novembre 1828 Montbouton ;
			COMTESSE Jeanne Marie °29 juillet 1774 Montbouton ; +20 juillet 1853 Montbouton ; X vers 1800 BIETRY Nicolas °29 janvier 1779 Montbouton ; horloger ; +avant 1853.
			BIETRY Joseph César °24 juin 1801 Montbouton ; propriétaire ;
			CONTESSE Jean Georges °vers 1749 ; propriétaire ; +15 septembre 1832 Montbouton ; X CLERC Catherine °vers 1752 ; +20 juillet 1812 Montbouton ;
			COMTESSE Jean Joseph °28 juillet 1782 Montbouton ;
			CONTESSE Joseph °6 novembre 1784 Montbouton ; +6 novembre 1784 Montbouton ;
			CONTESSE Jean François °4 février 1792 Montbouton ; cultivateur ;
			CONTESSE Jacques ° ; +20 mars 1757 Montbouton ;
			CONTESSE Marc °1717 ; soldat régiment Suisses ; +29 mai 1755 Metz (Hôpital militaire)

	X 15 août 1741 Montbouton ; DU COMMUN Marguerite °vers 1720 Croix
	CONTESSE Jean Pierre °vers 1745 ; + avant 1820. X 21 janvier 1766 Montbouton ; BIETRY Marie Catherine +avant 1795.
	CONTESSE Marguerite °15 octobre 1767 Montbouton ;
	CONTESSE Jean Pierre °8 février 1770 Montbouton ;
	CONTESSE Jean Pierre °8 février 1772 Montbouton ;
	COMTESSE François Léger Melchior ° 8 janvier 1773 Montbouton ; +4 février 1773
	CONTESSE Marie Joséphe °26 mars 1774 Montbouton ;
	COMTESSE Ignace Joseph °1er février 1776 Montbouton ; +14 avril 1776 Montbouton ;
	CONTESSE Jean Nicolas °27 mai 1779 Montbouton ; horloger ; +11 octobre 1854 Mende. X JOLY Elisabeth +avant 1854
	CONTESSE Georges °19 mars 1782 Montbouton ;
	XX 28 juin 1795 Montbouton ; ALLIMAN Magdeleine °vers 1759 Fousse-magne ; +
	CONTESSE François Léger °vers 1748 Montbouton ; cultivateur ; +13 septembre 1835 Montbouton ; X vers 1780 Montbouton ; MOUGIN Catherine +avant 1824
	CONTESSE Marie Elisabeth °2 octobre 1780 Montbouton ;
	CONTESSE Jean Pierre Léger °3 octobre 1782 Montbouton ; cultivateur ; +10 décembre 1851 Montbouton X 6 mai 1823 Montbouton BECANIE Marguerite °vers 1789 ; + après 1851
	CONTESSE Marie Catherine °2 novembre 1784 Montbouton ;
	CONTESSE François Xavier °3 décembre 1786 Montbouton ; propriétaire ;
	CONTESSE Pierrette Appoline °6 mai 1789 Montbouton ;
	CONTESSE Guillaume °25 septembre 1798 Montbouton ; + 16 avril 1823 Montbouton ;
	XX 26 février 1824 Montbouton ; BONJEAN Magdeleine °vers 1800 Montbouton ; + 13 juin 1881 Montbouton ;
	CONTESSE Pierre °8 février 1754 Montbouton ; +15 avril 1757 Montbouton ;
	CONTESSE Marguerite °vers 1718 X 7 janvier 1737 Montbouton ; GUENIN François Léger °30 décembre 1718 Montbouton ; +24 janver 1742 Montbouton ;
	GUENIN Jeanne Marie °20 juillet 1737 Montbouton ;
	XX 4 juillet 1747 Montbouton ; CORNUÉY Antoine ° (en Bourgogne) ; instituteur ;

Annexe II./III.

Tableau des horlogers Mendois

Colonne 1 : Nom et prénom¹.

Colonne 5 : Profession des témoins au mariage lorsqu'elle est indiquée et entre parenthèses le lien familial éventuellement noté ; en italiques ceux de l'épouse quand la mention est portée.

Ligne 1 PROST : le père de Claude Alexis, Théodore Prost est, à Chapelle des Bois, procureur fiscal en la Justice du Chatel Blanc.

Ligne 7 Jules CHALIER n'est connu que d'après la pendule capucine citée.

Ligne 8 Pierre Henry MARTIN est orfèvre et non horloger d'où la ligne en italique ; c'est aussi le neveu d'Henri. Rey (ligne 4).

Ligne 10 Charles CONTASTIN est cafetier et orfèvre d'où la ligne en italique. Il est le père de Léopold Contastin, horloger (ligne 16).

Ligne 13 Pierre Hercule MERCIER est le fils de Jean-Pierre Mercier (ligne 5).

Ligne 16 Léopold CONTASTIN est le fils de Charles (ligne 9).

Ligne 17 Au décès d'Henri SAUVEPLANE, sa veuve (en italique) lui succède à la tête de la bijouterie-horlogerie et si elle ne s'est pas formée au métier d'horloger, elle doit employer un ouvrier (elle soumissionne pour l'entretien des horloges communales).

Ligne 19 Julien GRANIER nous est peu connu familialement mais son rôle comme horloger sur Mende est important.

Ligne 20 Joseph Casimir ALAZARD est le gendre de Germanique MARTIN (ligne 15).

Ligne 24 Albert MAZAUDIER est le fils de Joseph (ligne 18).

Ligne 26 Jacques RIGAUX est le fils de Pol (ligne 23).

Nom Prénom	Naissance Année ; lieu	Profession du père	Mariage Année ; lieu	Profession et lien éventuel des témoins	Année ; lieu Décès	Conjoint : Nom prénom	Profession du père de la conjointe
1 - PROST Claude Alexis	1748 Chapelle des Bois	Procureur fiscal	1778 Alais ²		1818 Mende	BERNARD Elisabeth	Maire perruquier
2 - CONTESSE Nicolas	1779 Montbouton ³	Cultivateur	?		1854 Mende	JOLY Elisabeth	?
3 - CARTAYRADE Jean Baptiste	?	?	?		? ?	PORTAL Marie	?

¹ Le prénom usuel au XIXe siècle et habituellement le dernier des prénoms : celui qui précède effectivement le nom de famille.

² Alès en Cévennes.

³ Montbouton (comme Chapelle des Bois à la ligne précédente) se trouve en Franche-Comté.

4 - REY Henri	1792 Mende	Aubergiste traiteur	1819 Mende	Traiteur (frère) <i>Propriétaire (frère)</i> <i>Propriétaire (cousin)</i> <i>Marchand (beau-frère)</i>	1848 Mende	BRUNEL Henriette	Marchand
5 - MERCIER Jean Pierre	1801 Mende	Aubergiste propriétaire	1827 Mende	<i>Profession non renseignée</i> (deux frères) Percepteur Marchand	1850 Mende	DELMAS Claudine Virginie	Propriétaire
6 - BASTIDE Léopold	1804 Mende	Marchal des Logis de Gendarmerie	1842 Mende	Notaire Cassier Recette Gén. (frère) <i>Employé de bureau (frère)</i> Traiteur (parent des époux)	1843 Mende	PORIANNIER Marie Héloïse	Receveur de l'Enregistrement
7 - CHALIER Jules	?						
8 - MARTIN Pierre Henry	1808 Mende	<i>Gendarme</i>			1874 Mende	BARRY <i>Eulalie Joséphine</i>	?
9 - LASCOLS Edouard	1810 Mende	Secrétaire de mairie	1834 Mende	Propriétaire foncier (oncle) Conducteur des P & C (frère) <i>Docteur en médecine (oncle)</i> Négociant (frère)	1878 Mende	TUZEI Eugénie	Secrétaire de préfecture
10 - CONTASTIN Charles	1812 Mende	<i>Expert géomètre,</i> <i>percepteur</i>			1856 Mende	DARDARÉ <i>Catherine Clémentine</i>	<i>Cafetier</i> <i>relieur</i>
11 - BOUSQUET Joseph	1820 Les Salèles (Aveyron)	Cultivateur	1851 Mende	<i>Marchand (oncle)</i> <i>Teinturier (oncle)</i> Professeur (frère) Horloger (frère)	1895 Mende	JOURDAN Rose Uranie	Boucher
12 - MESTRE Auguste	1824 Marvejols	Marchand roulier	1851 Mende	Notaire Avoué licencié rentier <i>Maitre de poste (frère)</i>	1901 Mende	CREYX Marie Louise	Propriétaire
13 - MERCIER Pierre Hercule	1828 Mende	Horloger			?	DARDARÉ Jeanne Eugénie	Cafetier relieur
14 - OZIOL Prosper	1831 Mende	cordonnier		Néant (célibataire)	1915 Mende		
15 - MARTIN Germanique	1837 Le Born (Lozère)	Cultivateur	1861 Mende	Tisserand Fabricant de bascules Cordonnier tisserand	1912 Mende	SABY Victorine	Ebéniste

16 - CONTASTIN Léopold	1838 Mende	Cafetier, orfèvre	1873 Mende	Ingenieur des P & C Avoué Percepteur Reveur de l'Hospice	1908 Mende	CHAPTAL Joséphine Honorine	Avoué
17 - SAUVEPLANE Henri COULET Fernande	1854 Langogne 1857 Mende	Marchand teinturier <i>Courrier à la gare</i>	1878 Mende	Négociant Négociant Négociant Epicier	1880 Langogne	COULET Fernande	Courrier à la gare
18 - MAZAUDIER Joseph	1857 Paris	Bijoutier	1885 Mende	<i>Docteur en médecine (cousin)</i> <i>Notaire (oncle)</i> Bijoutier (frère) Employé des Ponts & Ch.	?	De VERGEZE-DUMAZEL Ursule Victoire Amélie	Propriétaire
19 - GRANIER Julien	1858 Rieutort de Randon (Lozère)	Cultivateur		Néant (célibataire)	1904 Mende		
20 - ALAZARD Joseph Casimir	1859 Saint Geniez d'Olt	horloger	1893 Mende	Commis des Postes et Télégr. Quincailler Commis principal Poste et T Secrétaire de mairie	1920 Mende	MARTIN Virginie	Horloger
21 - DELPAL Jean Frédéric	1865 Clermont-Ferrand	Conducteur de diligence	1889 Mende	Boucher (oncle) Horloger <i>Propriétaire (oncle)</i> <i>Maréchal ferrant (oncle)</i>	?	PAUC Antoinette Justine	Voiturier
22 - DELRIEU Jean	1873	Marchand	1895 Millau	<i>Retraité (oncle)</i> <i>Propriétaire (oncle)</i> Mégissier Retraité	1905 Port de la Luz (Iles Canaries)	PAPAREL Eugénie	Mégissier
23 - RIGAUX Pol	1879	Professeur d'agriculture			1954	BARBUT Rose	
24 - MAZAUDIER Albert	1899 Mende	Bijoutier-horloger	1924 La Rochelle		1986 Mende	CAMBE Jeanne Marie	
25 - SAMSON Charles Firmin	1907 La Canourgue	Horloger	1930 La Canourgue		1973 La Canourgue	VIDAL Denise	
26 - RIGAUX Jacques	1918 Mende	Bijoutier horloger	1942 Mende		1960	BOURDEREAU Jacqueline	

2. Pierre Rey, boulanger et ses descendants



Annexe II.B.c.

N° 162. Inventaire de la succession de M. Jean Pierre Mercier 9 juillet 1850. (AD 48 - 3 E 13464)

page 3 - *Dans la cave*

- 1 - Cinq tonneaux contenant environ 155 litres vin de Vivarais : avec la futaille 44 francs
- 2 - Un petit tonneau contenant du vinaigre : le tout 4 francs
- 3 - trois caisses d'emballage : 2 francs
- 4 - Vingt huit pots de nuit en faïence blanche : 20 francs
- 5 - Vingt cinq bouteilles verre noir : 15 francs

p. 4 - *Dans la cour*

- 6 - Un char de bois à brûler essence de Pin : 3 francs 50 centimes
- 7 - Une petite meule encaissée : 2 francs
- 8 - Une caisse contenant diverses vieilles ferrailles : 3 francs
- 9 - deux vieilles caisses, une bijoutière démontée, une vieille échelle, une niche à chien, une bêche , une petite cuve en bois, deux vieilles poutres équarries : 20 francs

Dans le petit salon au premier à gauche en montant

- 10 - Six paysages peints assortis avec cadre en bois verni : 18 francs
- 11 - deux gravures dont une vue de Mende : 5 francs
- 12 - Une glace cadre doré de cinquante cinq centimètres sur quarante deux : 10 francs
- 13 - une table à manger, ronde avec toile vernie et vieux tapis par dessus : 8 francs
- 14 - Quatre chaises demi fines et un vieux fauteuil en jonc : 9 francs

p. 5 - *Dans le buffet inférieur de ce salon*

- 15 - une cuisinière bourgeoise en fer blanc : 12 francs
- 16 - Cinq couverts de casserole en fer blanc et deux en fer battu : 3 francs
- 17 - deux moules de pâtisserie en fer blanc estampé : 5 francs
- 18 - deux casseroles en fer blanc : 1 franc 50 centimes
- 19 - trois casseroles en fer battu : 3 francs 50
- 20 - une petite cafetière, une cruche, un passoir, un plat à œufs fer blanc ou fer battu : 2 francs 50
- 21 - une vieille lampe pied en plomb : 75 centimes
- 22 - deux soupières avec couvert et une seringue le tout en étain : 8 francs
- 23 - six plaques ou couverts en cuivre, trois bassins en cuivre, six casseroles petites ou grandes le tout pesant quatorze Kilogrammes : 28 francs
- 24 - un vase en cuivre pesant un kilogramme : évalué 2 francs

Dans le buffet supérieur

- 25 - cinq bouteilles vides, 3 petites jarres, un pot en terre, 2 morceaux de chandeliers en étain : 2 francs 50 c
- p. 6 - 26 - trois arrosoirs de jardin de moyenne grandeur : 5 francs

Dans un placard en face la porte du salon

- 27 - un bain de pied en terre, une petite jarre, deux bouteilles et quatre burettes à huile fer blanc : 5 francs
- ayant reconnu le troisième placard.... objets à usage des enfants Mercier et de peu de valeur... pas portés... Dans la cuisine*

- 28 - une vieille table en bois blanc : 2 francs
 - 29 - une mets³³⁰ (*maie*) à pétrir avec armoire par dessous en bois dur : 8 francs
 - 30 - un grand buffet à deux portes avec coulisse pour la pâtisserie, en noyer fort : 35 francs
 - 31 - trois chaises communes et une petite : 2 francs
 - 32 - un garde cendres, une paire de chenets, avec garniture en cuivre, pelle, pincettes, soufflets, crémaillère et servante en fer : 10 francs ;
 - 33 - sept chandeliers en cuivre en mauvais état, 3 en étain : 7 francs
- p. 7 - 34 - un moulin à café et une Dubelloy : 4 francs
- 35 - deux plats en faïence blanche, 3 en terre de pipe, quatre en terre ordinaire, une petite jarre, cinq pots à confitures, deux bols, deux bœux, un porte huiller avec burettes, une soupière fer battu : onze francs 50 c.
 - 36 - deux marmites en cuivre, un chaudron, une casserole et deux seaux pesant 16 kg et 5 hg : 33 francs
 - 37 - trois écuelles en étain, une casserole en fer battu, un plat à friture à pieds, un autre plat en fer battu, quatre passoirs en fer blanc, un petit tamis : le tout 11 francs

³³⁰ L'orthographe d'origine du document n'a pas toujours été conservée mais parfois corrigée pour être plus aisément compréhensible.

- 38 - une cafetière en fer blanc, une bassine en laiton, une autre écuelle en étain, une cuillère à soupe aussi en étain : le tout 3 francs
 39 - divers objets de poterie commune à l'usage du ménage dont la plus grande partie est fêlée, cuillers et fourchettes en fer, deux paniers en fil de fer, un tripier, une petite cuve en bois cerclée de fer : 12 francs
 40 - trois poêles à frire dont une percée pour les marrons : 5 francs
 p. 8 41 - une bassinatoire en cuivre : 2 francs 50 centimes
 42 - une grille en fer, un vieux poid, une cloche en fonte, deux couvercles en tôle, un bassin en fer blanc, une lanterne, une lèche-fritte, une vieille cloche en fer blanc, une autre petite lèche-fritte et une autre lanterne, deux rapas, le tout en fer blanc, quatre fers à repasser, deux vieilles romaines, deux achoirs : 15 francs
 43 - cinq chandeliers dépareillés en cuivre : 3 francs
 44 - une petite cage à viande, un porte sel, un petit mortier en marbre, deux cylindres et une planche à couper la viande : 4 francs 50 centimes

Fin de l'inventaire dans la cuisine Inventaire dans la chambre à côté du balcon au premier :

- p. 9 45 - quinze chaises fines et deux fauteuils pareils : 30 francs
 46 - une commode en noyer à quatre tiroirs avec serrures sans clefs : 25 francs
 47 - un bois de lit en noyer peint, forme bateau, 30 francs
 p. 10 48- une paire rideaux de fenêtre, une paire de rideaux de lit en calicot blanc avec frange : 16 francs
 49 - une paillasse, deux matelas, une paire draps de lit, une couverture laine, un surtout coton damassé, un traversin en plumes : 55 francs
 50 - une petite glace cadre doré fumé : 5 francs
 51 - onze draps de lit à deux toiles en assez bon état : 40 francs
 52 - un couvre pied petit en indienne et un vieux tapis : 2 francs

Dans la chambre à côté sur la rue droite :

- 53 - une grande armoire à 2 portes bois noyer, façonnée : 50 francs
 54- un bois de lit en noyer forme bateau : 27 francs
 55- une table de nuit en bois noyer : 6 francs
 56- deux matelas défaits avec leurs toiles : 40 francs
 57- une glace sur la cheminée en assez bon état : 8 frs
 58- un bâton de lit boule dorée : 75 centimes
 59- deux vases dépareillés en faïence, une petite soupière en porcelaine, 3 frs
 60- trois bouteilles verre noir, un bocal verre noir, deux saillières cristal, un autre bocal, deux pots à confiture, trois porte bouteille, 2 francs
 61- une paire chandeliers bronze, 3 frs
 62- une paire chandeliers étain, 2 frs
 63- onze couverts métal Volfrancg, une petite cuillère, une cuillère à soupe, 12 frs
 64- 6 couteaux de table, une fourchette à découper, 1,50 frs
 65- une paire chenets, 2 paires pelle pincettes mauvais état, 2 devants de cheminée, une chauffeurette, 7 frs
 66- une chaise commune et un vieux fauteuil en jonc percé, 2 frs
 p. 12 67- une garniture de lit en indienne violette, une autre en cotonnade carreaux rouges et blancs, petits rideaux et fourreau de fauteuil pareils, 20 frs
 68- un métier à broder incomplet, deux petits paniers en osier et deux petites corbeilles, 2 frs
 69- vestiaire du défunt en assez mauvais état évalué ensemble sauf le linge, 20 frs
 70- 3 tapis de table en mauvais état, 1,50 frs

Les scellés apposés sur la porte qui communique à celle qui est à côté derrière celle de M.

Jules Charpal... il s'est trouvé dans cette chambre :

- 71- une petite table avec tiroir en bois dur avec tapis par dessus, 3 frs
 72- une table de nuit en noyer, 4 frs
 73- une petite glace cadre doré fumé, 4 frs
 74- un vieux fauteuil, 2 frs
 p. 13 75- une grande armoire à deux portes en bois de pin couleur grise, 20 frs
 76- un plateau en tole, sept tasses avec secoupes en porcelaine, 5 frs
 77- quatre gravures coloriées, cadre bois blanc, 2 frs
 78- une Sainte Thérèse en carton pierre, une vierge en biscuit, globes en verre, 5 frs
 79- quatre vases en porcelaine avec fleurs et globes, 8 frs
 80- deux vases tole vernie, deux vases porcelaine, 3 frs
 81- deux paires de chandeliers, une grande et une petite, une veilleuse dont le globe est brisé, le tout Or de Manhin³³¹ ou bronze, 8 frs
82 - une borne cartel en bois peint avec incrustation évaluée à 10 francs³³²

³³¹ L'or de Mannheim est un alliage de zinc et de cuivre qui ressemble à l'or...

83 - une pendule capucine ou pendule d'officier évaluée 85 frs

- 84- un christ en bois peint et trois lithographies sujets religieux avec cadre, 4 frs
- 85- un oreiller en plumes, un couvre pied piqué, 5 frs
- 86- trente trois draps de lit dont huit seulement à deux toiles évalués un dans l'autre, 3 frs
- 87- vingt-quatre torchons, 10 frs
- 88- huit nappes diverses, 20 frs
- 89- onze serviettes diverses qualités, 6 frs
- 90- deux sacs et deux petits draps de lits, 3 frs
- 91- vingt six chemises d'hommes diverses qualités, 12 frs
- 92- deux corbeilles panier en osier, 2 frs
- 93- sept petits rideaux de fenêtre en mousseline brochée, 3 frs

Dans les appartements du troisième étage, au charnier :

- 94- les trois quarts environ du lard d'un petit cochon, 12 frs
- 95- cinq corbeilles bonnes ou mauvaises, 1,50 frs
- 96- une malle en mauvais état, 2 frs
- 97- un fauteuil en paille et une mauvaise chaise avec un coussin en crin, 3 frs

Dans la chambre occupée par Mr Hercule Mercier :

- 98- un bois de lit en noyer petite dimension, 12 frs
- 99- une paillasse, un matelas, une paire draps de lit, une couverture piquée, un traversin, 30 frs
- 100- une table de nuit en noyer, avec son vase, 8 frs
- 101- une table en noyer avec dessus de marbre, 15 frs
- 102- autre table en bois dur, un peu dégradée, 3 frs
- 103- une petite glace, 2,50 frs
- 104- un pupitre à quatre pieds, 1 fr
- 105- quatre petites lithographies encadrées, 2 frs
- 106- un pot à l'eau avec sa cuvette, 1,50 frs

Dans les armoires se trouvant dans la première chambre du troisième étage donnant au midi sur la cour, il s'est trouvé :

- 107- six buvars de différentes qualités, 32 frs
- 108- un cartonnage panorama de Paris, 5 frs
- 109- cinq papèteries de différentes grandeurs, 80 frs
- 110- deux boites nécessaires et deux boites odeur , 32 frs
- 111- deux autres boites nécessaire et une autre papèterie carré long, 25 frs
- 112- Dix boites vides plaquées palissandre de différente grandeur, 45 frs
- 113- une autre boîte odeur et une autre boîte nécessaire en acier, 20 frs
- 114- deux cartonnages (animaux célèbres) (et histoire des empereurs Romains), 10 frs
- 115- trois bureaux pupitre de différente grandeur, 37 frs
- 116- deux cartonnages panorama, 4 frs
- 117- deux cartons théâtre, 8 frs
- 118- quatre cartonnages, boîte livre, 3 frs
- 119- sept boites cartonnage, jeux et paysage divers , 10 frs
- 120- Dix boites cartonnage jeux divers, 12 frs
- 121- trois boites dont une vide, une nécessaire et une bijoux, 15 frs
- 122- trois autres cartonnages (arche de Noé, nouveau jeu de loto, chateaux de cartes), 18 frs
- 123- trois cartonnages (jeu de Rome transpanorama,, fables de la Fontaine), 3 frs
- 124- un album grande dimension, 10 frs
- 125- deux petits cartonnages papèterie, autre cartonnage diagraphie, 7 frs
- 126- trois chapelles gothiques en cuivrierie ou dorure, 12 frs
- 127- une petite toilette à deux flacons et **un porte montre**, un porte allumettes fausse orfèvrerie, 24 frs
- 128- un coffret albâtre avec garniture fausse orfèvrerie, un petit sipché (psyché ?) albâtre orfèvrerie, deux petites coupes, un presse papier cygne, 12 frs
- 129- deux cornets carton, un panier osier, 2 frs
- 130- une boule à eau bouillante en étain, 3,50 frs
- 131- sept draps de lit toile et demie, dix draps de lit deux toiles, 60 frs
- 132- un couvre pied piqué, soie, 12 frs
- 133- une couverture piquée indienne bleue, autre indienne bleue, autre plus petite indienne marron, 18 frs
- 134- autre couverture piquée indienne à personnage rose en bon état, 20 frs
- 135- un couvre pied piqué dessus en soie violette en bon état, 25 frs

³³² Sont mis en caractères gras et non en italique, tous les éléments ayant une relation avec l'horlogerie.

- 136- rideaux de lit étoffe coton croisé et façonnée couleur ???, 25 frs
 137- autres rideaux de lit coton rayé rouge et jaune, 14 frs
 138- autre deux rideaux de lit cotonnade à carreaux rouge et blanc, 20 frs
 139- trente quatre serviettes en fil et quatre en coton, 28 frs
 140- Six nappes en fil de différentes grandeurs et une en coton, 25 frs
 141- un drap de lit oublié, deux torchons, 4 frs
 142- trois rideaux de fenêtre en calicot blanc avec frange, 15 frs
 143- une armoire à deux portes en bois de pin couleur grise, 15 frs
 144- autre armoire en bois de pin même couleur à deux portes, 18 frs
 145- six chaises ordinaires, 5,40 frs
 146- un petit tabouret de pied, 0,75 frs
 147- une petite table avec tiroir en bois de noyer façonnée avec un tapis par dessus, 7 frs
 148- un bois de lit en bois dur peint, 10 frs
 149- autre bois de lit en bois dur forme élevée, 10 frs
 150- une petite glace, cadre palissandre, 5 frs
 151- deux lithographies cadre noir, 1,50 frs
 152- deux paillasses, quatre matelas, deux oreillers, deux traversins, deux paires draps de lit, un surtout en calicot avec frange, une couverture coton, (un des traversins se trouve un édredon recouvert en étoffe de coton jaune avec glands et passementières, 20 frs
 153- une cuvette en faïence blanche, 0,75 frs
154 - Sept caisses d'horloges en bois blanc peint évaluées à 84 francs
 155- cinq caisses colporteur, 15 frs
 156- quatre caisses d'emballage, 8 frs
 157- un moine, 1,50 frs
 158- une table pliante, un devant de cheminée, une bijoutière sans verre en mauvais état, 4 frs
 159- trois chassis de fenêtre moitié garni en vitre, 6 frs
 160- un vieux bois de lit, 3 frs
 161- un paquet de cordes lessive, 1,50 frs
 162- une porte en lambris, 2 frs
 163- environ deux chars de bois pin à brûler ou vieilles planches, 6 frs
Dans le passage qui se trouve au troisième étage en avant de la chambre occupée par M. Hercule Mercier :
 164- une malle contenant du linge blanchi qui avait été trouvé sale lors de l'apposition des scellés, 10 frs
 165- vingt deux draps de lit dont quatorze en toile et demie et huit à deux toiles, 88 frs
 166- dix torchons, 4 frs
 167- sept serviettes fil, 5,25 frs
 167- deux chemises, 1 fr
 168- deux nappes, une grande et une petite, 6 frs
 169- deux toiles d'oreillers et un petit couvre pied en calicot, 3 frs
 170- un rideau de lit en calicot blanc avec frange, 6 frs
 171- un couvre pieds piqué, indienne bleu en mauvais état, une paillasse, 4 frs
 172- une caisse en bois blanc qui contenait une partie du linge sale placé après lavage dans la malle, 2 frs
Dans une armoire qui est au fond du même passage :
 173- une couverture piquée dite bonne en indienne bleue à personnages, 6 frs
 174- autre indienne rouge et jaune, 12 frs
 175- six couvertures laine, un petit tapis de table, 30 frs
 176- onze sacs vieux et une vieille paillasse, 6 frs
 177- une étagère forme pyramide pour étalage avec son support, 10 frs
 178- deux bijoutières en mauvais état, un tour à filer, un ciel de lit dégarni, un chassis simple garni de trois vitres, un banc ? de lessive, 7 frs
 179- la dite armoire du fond du passage en bois de pin en mauvais état, 5 frs
 180- autres deux armoires égales entre elles bois pin, 8 frs
 181- un chauffe linge en osier, 2 frs
Dans le galetas :
 182- environ trois chars bois dur ou planches brisées à brûler, 20 frs
Dans un appartement dit grenier au troisième étage à gauche en montant :
 183- deux meubles greniers à coulisse en bois pin, contenant environ deux doubles décalitres de seigle en farine, 15 frs
 184- une met à pétrir, deux sacs et trois paillassons, 9 frs
 185- une vieille table et deux vieilles caisses d'emballage, 2,50 frs

- 186- une brassière en tôle avec son couvert, 8 frs
- 187- une fontaine en fer blanc peint avec sa cuvette sans la clef du robinet, 3 frs
- 188- quelques tuyaux de poêle de cheminée en tôle ou en zinc, 1 fr

Dans cette même chambre se trouve différents objets mobiliers que Madame Mercier a déclaré lui appartenir comme lui étant advenus de la succession de Claudine Benoit veuve Raynal sa tante et que nous avons néanmoins consigné dans le présent inventaire pour mémoire.

Un seau, un chaudron, deux casseroles, un bassinier le tout en cuivre, une bassine en laiton, une marmite en métal, un couvercle vieux, une caisse à sel, une crémaillère, un panier en fil de fer, une poêle à frire.

domicile 2 528,65 Frs

Les scellés apposés sur la porte du magasin qui se trouve au rez de chaussée au fond de la cour ... il s'est trouvé à l'intérieur : magasin quincaillerie 189 à 540 : 5 004 frs

- 189- cinq compotiers montés en porcelaine unie, 15 frs
- 190- quatorze idem, 20 frs
- 191- six idem, 6,50 frs
- 192- dix idem, 12,50 frs
- 193- treize idem, 13 frs
- 194- trois idem à raison d'avarie, 1 fr
- 195- six casseroles porcelaine avec couverts octogones, 22 frs
- 196- quatre idem rondes avec couverts, 9 frs
- 197- une casserole ronde fêlée, 1 fr
- 198- 38 compotiers plats, 30,40 frs
- 199- seize compotiers coquille , 36 frs
- 200- quatre barquettes pour hors d'oeuvre, 5 frs
- 201- neuf barquettes unies, 6,25 frs
- 202- deux idem, 1 fr
- 203- vingt plats carrés toujours porcelaine, 40 frs
- 204- six idem plus petits, 9 frs
- 205- sept grands plats ronds en porcelaine, 28 frs
- 206- douze idem un peu plus petits, 33 frs
- 207- neuf idem, 11,25 frs
- 208- quatre idem, 3,60 frs
- 209- vingt huit idem plus petits, 21 frs
- 210- sept idem, 5,60 frs
- 211- huit plats ronds creux toujours en porcelaine, 20 frs
- 212- douze plats creux toujours porcelaine plus petits, 27 frs
- 213- onze idem plus petits, 18,70 frs
- 214- un plat long pour poisson, 9 frs
- 215- deux plats longs grande dimension, 10 frs
- 216- trois plats longs coquille gravée, 15 frs
- 217- six plats longs, 9 frs
- 218- cinq idem, 8,75 frs
- 219- huit idem plus petits, 10 frs
- 220- dix sept idem, 21, 25 frs
- 221- autre plat long taré ?, 1 fr
- 222- quatre grandes soupières porcelaine, 24 frs
- 223- neuf idem plus petites, 45 frs
- 224- deux idem plus petites, 8 frs
- 225- six idem encore plus petites, 12 frs
- 226- dix corbeilles de dessert à jour, et deux corbeilles en partie brisées, 50 frs
- 227- trois vases de nuit porcelaine, 4,50 frs
- 228- onze pots à eau porcelaine, 33 frs
- 229- une cuvette porcelaine, 4 frs
- 230- trois saladiers moyens porcelaine, 4,50 frs
- 231- deux bols, un demi bol et un quart de bol, 4,25 frs
- 232- cinq théières à pans, porcelaine, 8,75 frs
- 233- quatre théières forme élevée, 5 frs
- 234- quatre idem non complètes et tarés, 2,50 frs
- 235- quatre pots à lait, 2,50 frs

erreur des personnes inventoriant dans la numérotation

- 226- six beurriers ovales, 12 frs

- 227- deux sucriers ovales dont 1 sans couvercle, 3,50 frs
- 228- un guéridon à deux étages avec 15 pots à crème, 10 frs
- 229- autre guéridon simple de neuf pots à crème, 6 frs
- 230- autre guéridon simple avec onze pots à gelée, 7 frs
- 231- sept autres guéridons garnis de pots à confiture et gelée, 35 frs
- 232- quatorze pots à gelée, 2,80 frs
- 233- deux veilleuses complètes et une autre incomplète, 7 frs
- 234- six douzaines et demie assiettes à couteaux en porcelaine, 26 frs
- 235- six sucriers porcelaine, 4,50 frs
- 236- 50 tasses à café avec leurs secoupes, 14 frs
- 237- six encriers doubles, 9 frs
- 238- neuf écritoires fellés en porcelaine, 0,50 frs
- 239- trente ? à pans, 12 frs
- 240- neuf bols en porcelaine, 3 frs
- 241- trente secoupes à pans, 15 frs
- 242- quatorze secoupes unies, 5,60 frs
- 243- trois cuvettes en porcelaine, 12 frs
- 244- un plat long à poisson, 12 frs
- 245- autres deux bols, un plateau de saussier et deux couverts petits le tout en porcelaine, 1 fr
- 246- 86 bols génieux en porcelaine opaques, 25,50 frs
- 247- quatre grandes soupières porcelaine opaque, 20 frs
- 248- deux idem plus petites, 8 frs
- 249- deux idem plus petites, 7 frs
- 250- deux idem plus petites, 4 frs
- 251- deux idem plus petites, 3,50 frs
- 252- trois idem plus petites, 4 frs
- 253- neuf pots de nuit en terre de pipe Et un en porcelaine opaque, 11 frs
- 254- vingt deux douzaines assiettes à soupe, ou à couteaux porcelaine opaque, 41,80 frs
- 255- une douzaine assiettes imprimées, 3 frs
- 256- quatorze saladiers porcelaine opaque, 8,40 frs
- 257- deux idem plus grands porcelaine opaque, 1,50 frs
- 258- cinq plus ronds porcelaine opaque, 5,50 frs
- 259- neuf idem, 8,20 frs
- 260- dix huit petits plats ovales, 7,20 frs
- 261- vingt cinq plats ronds creux en terre de pipe, 18,75 frs
- 262- dix plats idem plus petits, 6 frs
- 263- un plat ovale terre de pipe, 1,75 frs
- 264- trois idem plus petits, 1,40 frs
- 265- quinze plats ronds terre de pipe, 7,50 frs
- 266- huit boîtes à savonnette terre de pipe, 1,60 frs
- 267- quatre sucriers ovales avec cuillère terre idem, 7 frs
- 268- dix pots à confiture terre idem, 1,50 frs
- 269- trois biberons idem, 1,50 frs
- 270- deux écritoires doubles idem, 1,50 frs
- 271- trois saladiers terre idem, 1,75 frs
- 272- un vase de nuit terre de pipe, 1,75 frs
- 273- cinq déjeuners terre idem, 0,75 fr
- 274- un saucier tête de cygne, 1 fr
- 275- quatre barquettes terre de pipe, 1,60 frs
- 276- sept plateaux et deux tasses terre de pipe, 1 fr
- 277- une demie douzaine assiettes de dessert en porcelaine, 1,50 frs
- 278- une douzaine assiettes de dessert porcelaine opaque, 1,80 frs
- 279- six soupières n°1 en faïence blanche, 15 frs
- 280- trois idem plus petites n°2 en idem, 6 frs
- 281- sept idem n°3 en faïence idem, 10,50 frs
- 282- quatre idem n°4 en faïence idem, 4 frs
- 283- trois douzaines écuelles moyennes en faïence blanche, 5,40 frs
- 284- six bols à anse en faïence idem, 1,50 fr
- 285- vingt huit tasses et secoupes le tout en faïence blanche, 5 frs
- 286- trente et un pots à confiture en faïence blanche, 6 frs

- 287- douze biberons en faïence blanche dont un fendu, 3,25 frs
288- trois secoupes et deux sucriers, 1 fr
289- vingt quatre pots de nuit ronds en faïence, bord rond, 15,60 frs
290- quatre idem plus petits, 2,20 frs
291- deux idem bord plat, 1,20 frs
292- six bassins de malades, 6 frs
293- une bouteille pour malade, 0,60 fr
294- dix pots à eau en faïence blanche, 10 frs
295- sept idem en faïence plus petits, 5,25 frs
296- trois pots à eau avec cuvettes, 3,75 frs
297- neuf pots à eau sans cuvette, 5,40 frs
298- quatorze cuvettes en porcelaine blanche, 11,20 frs
299- deux grands vases pour chaise percée, 4,50 frs
300- trois autres idem plus petits, 2,50 frs
301- une cuvette bidet, 1,75 frs
302- six saladiers en faïence blanche, 3,60 frs
303- sept idem plus petits, 3,50 frs
304- vingt neuf plats ronds, 14,50 frs
305- treize plats creux toujours en faïence blanche, 7,80 frs
306- neuf plats longs n°0 passegrand, 7,20 frs
307- neuf idem n°2, 4,50 frs
308- seize idem n°3, 6,40 frs
309- seize idem n°4, 4,80 frs
310- douze idem n°5 et 6, 2,40 frs
311- 222 assiettes en faïence blanche, 26,90 frs
312- douze bocaux verre vert, 3 frs
313- treize bouteilles verre noir petites, 1 fr
314- trente huit cylindres en verre ronds assortis grands, 190 frs
315- dix huit idem beaucoup plus petits assortis, 27 frs
316- huit bouteilles paillées, 4,80 frs
317- quatre idem plus petites, 1,60 frs
318- quinze idem plus petites, 4,50 frs
319- une autre idem plus fine et plus grande, 1,25 frs
320- vingt trois nids d'oiseaux en osier, deux frs
321- dix huit autres nids d'oiseaux en osier, 1,50 fr
322- quatre grands réchauds à braise en fer battu, 10 frs
323- quatre réchauds à eau bouillante, 12 frs
324- deux coquetiers à douze œufs et trois à six œufs en fer battu, 13 frs
325- quatre casseroles en fer battu pesant quatre kilogrammes sept hectogrammes, 11 frs
326- huit passoirs en fer battu pesant trois kilogrammes cinq cent cinquante grammes, 11,50 frs
327- onze plats ovales en fer battu pesant trois kilogrammes trois cent cinquante grammes, 10 frs
328- neuf plats ronds en fer battu pesant quatre kilogrammes cent grammes, 10 frs
329- cinq couvercles, trois écumeurs, et deux pelles à ch ???, le tout pesant trois kilogrammes trois cent grammes, 8 frs
330- une grande soupière, deux grandes fourchettes et une cuillère, deux lampes de chandelier, 9,50 frs
331- quatre pelles à braise, 6 frs
332- 20 petites cages d'oiseau ordinaire, 30 frs
333- une autre idem plus grande, 3 frs
334- un porte parapluie en fonte, 4 frs
335- cent bénitiers, salières, mangeoires d'oiseaux, le tout en faïence colorée, 10 frs
336- encore autre deux cages d'oiseau, 3 frs
337- soixante dix cheminées lampes carcel ?, 24,50 frs
338- 284 cheminées de lampes ordinaires toujours en cristal, 71 frs
339- dix tapis de table ronds en toile cirée très avariés, 2,50 frs
340- cinq paires brodequins garnis en cuir verni, 15 frs
341- quatre paires de galoches cuir, 10 frs
342- trois paires souliers fourrés et une paire ???, 10 frs
343- quatre tapis de table pesant cinq kg, 15 frs
344- deux grands plumeaux vautour, 8 frs
345- autre plumeau vautour, 2,50 frs

- 346- deux plus petits, 3,80 frs
 347- trois idem plus petits, 3,30 frs
 348- dix sept plumeux petits communs et dégradés, 4 frs
 349- têtes de loup diverses grandeur, 7 frs
 350- un balé long en crin, 2,50 frs
 351- neuf pinceaux plats sanglier, 3,50 frs
 352- dix huit pinceaux très communs, 1 fr
 353- vingt sept paniers en osier de diverse grandeur, 24 frs
 354- huit dessous de plat en osier, 1,50 fr
 355- six cabas en paille tressée, 3 frs
 356- 59 boîtes de cirage, 6 frs
 357- une tête de loup en crin, 1,25 fr
 358- diverses boîtes à poivre et à savonnette, puis de poupée ?, 1 fr
 359- trois enseignes calicot rouge, 1 fr
 360- vingt devants de cheminée en papier, grands dessins, 70 frs
 361- quinze idem encadrés velours, 19,25 frs
 362- sept idem plus communs, 7 frs
 363- huit museaux de chien, 2 frs
 364- un poile d'allumage faïence marbrée avec colonne et flamme, 78 frs
 365- cinquante boules en buis, 25 frs
 366- deux bases, deux chapiteaux, quatre flammes, 16 griffes, le tout en faïence marbrée pour poils, 10 frs
 367- une cheminée à la prussienne en tôle, 30 frs
 368- deux balais longs en crin et un plumeau, 5,50 frs
 369- treize caisses d'emballage de différente grandeur, 23 frs
 370- deux malles, une moyenne et l'autre petite, 7 frs
 371- deux panières, une bonne et une mauvaise, 1,25 fr
 372- une glace cadre doré de 66 cm sur 51, 35,50 frs
 373- trois glaces idem de 54 cm sur 42 cm, 63 frs
 374- une autre glace idem de 51 cm sur 39 cm, 13 frs
 375- autre glace de 48 cm sur 36 cm, 10 frs
 376- deux miroirs cadre doré de 24 cm sur 18, 4 frs
 377- autre miroir plus petit un peu avarié, 1,25 fr
 378- cinq autres plus petits, 5 frs
 379- deux glaces cadre palissandre à filet, 5 frs
 380- trente huit gobelets en cristal uni n°3, 11,40 frs
 381- cinq carafes à poire moulées, 6 frs
 382- trois autres idem unies, 3,50 frs
 383- quatre autres unies à cordon, 5 frs
 384- neuf carafes cylindriques taillées sans cordon, 16,75 frs
 385- onze carafes à poire taillées à cordon, 32 frs
 386- neuf carafes cylindriques taillées à cordon taillé, 26 frs
 387- trois carafes à poire verre fin taillées à cordon, 3 frs
 388- deux carafes dépareillées, 4,50 frs
 389- trois bouteilles champenoises à cordon, 6 frs
 390- deux idem sans cordon, de l'avarie d'une d'elles, 1,50 frs
 391- dix bols rince bouche verre bleu et 18 verres pareils, 7 frs
 392- onze carafes de diverses grandeurs, 17 frs
 393- 66 verres à liqueur cristal, taillés unis, 33 frs
 394- 41 idem à fruits, 24,60 frs
 395- trente trois verres à liqueur unis, 12,25 frs
 396- vingt trois idem, forme poire, 8 frs
 397- treize verres à fruits, calice ou poire, 6,50 frs
 398- cinq idem unis, 1,50 fr
 399- vingt et un verres ordinaires à pied taillés, 14 frs
 400- vingt neuf idem unis, 14,50 frs
 401- vingt neuf verres à champagne unis, 13 frs
 402- 44 idem taillés, 24,20 frs
 403- deux carafes cylindriques taillées, 5 frs
 404- trois cloches à fromage cristal uni, 5,25 frs
 405- deux autres cloches à fromage taillées, 5 frs

406- six burettes taillées cristal ou unies, 10,20 frs
 407- neuf idem taillées plus grandes, 18 frs
 408- dix neuf burettes verre fin, 11,40 frs
 409- neuf burettes très communes, 2,25 frs
 410- vingt verres à pied en cristal pour eau sucrée, 8 frs
 411- cinq idem en verre, 1 fr
 412- quatorze urinoirs en verre, 7 frs
 413- 100 topettes non bouchées en verre commun, 5 frs
 414- vingt cinq burettes unies très communes, 3,75 frs
 415- trois bocaux couverts en verre blanc, 3,75 frs
 416- sept cloches à fromage, verre très commun, 3,50 frs
 417- deux boules de cordonnier, verre commun, 0,50 fr
 418- 32 carafes en verre avec ou sans bouchons, 14 frs
 419- vingt huit globes de lampes cerclés, 39,20 frs
 420- vingt idem non cerclés, 14 frs
 421- 250 gobelets verre fin, 37,50 frs
 422- 60 verres à pied pour eau sucrée communs, 18 frs
 423- 66 verres communs à liqueur, 6,60 frs
 424- 43 verres communs à eau de vie, 2,15 frs
 425- vingt quatre verres à ponge taillés, 6 frs
 426- vingt cinq verres idem unis, 4,25 frs
 427- 70 verres renforcés à liqueur unis, 9,10 frs
 428- six burettes de messe, 1,50 fr
 429- huit verres à bière à écaille, 1 fr
 430- cinquante cheminées pour lampe en verre commun, 5 frs
 431- 47 salières communes, 2,35 frs
 432- 18 baubèches? Cristal, 4,50 frs
 433- cinq salières en cristal, 1,25 frs
 434- 30 petits verres, encriers et petites bouteilles et un grand verre cristal, 2 frs
 435- deux lampes d'église et une carafe verre blanc, 1,50 fr
 436- deux paires chenets tête bronze, 7 frs
 437- autre paire idem tête bronze, 4,25 frs
 438- deux idem boule cuivre, 9 frs
 439- autre idem, 5,50 frs
 440- cinq paires idem en fonte brute, 15 frs
 441- quatre porte chapeaux en cuir, 16 frs
 442- 72 boites à savonnets, 7,20 frs
 443- 60 boites à poudre en bois, 3 frs
 444- cinq diables et une toupie, 1,50 fr
 445- six bil bocquets, 1,50 fr
 446- 19 cocotiers en bois, 1 fr
 447- vingt six madones carton pierre, 52 frs
 448- environ 54 mètres battons recouverts en cuivre, 40 frs
 449- six mètres baguette doré de 94 millimètres, 18 frs
 450- quatorze mètres idem de 108 millimètres, 49 frs
 451- cinq mètres idem de 94 millimètres, 15 frs
 452- douze mètres idem de 80 millimètres, 28,80 frs
 453- 15 mètres 75 centimètres idem, de 70 millimètres, 32,25 frs
 454- onze mètres 80 centimètres idem de 55 millimètres, 17,70 frs
 455- huit mètres 85 centimètres idem de 40 millimètres, 8,85 frs
 456- 18 mètres idem de 25 millimètres, 13,50 frs
 457- 16 porte huiliers faux bois, 12 frs
 458- six porte huiliers bois érable, palissandre, 10 frs
 459- cinq idem, bois idem, moins soignés, 6,25 frs
 460- trois paysages à huile cadre bois blanc à baguettes, 12 frs
 461- six porte huiliers faux bois, 4 frs
 462- 41 mètres carré de toile métallique, 2,25 frs
 463- 18 couvre plats même toile métallique de différentes grandeurs, 11,50 frs
 464- une galerie de cheminée, boules cuivre, 8 frs
 465- autre galerie de cheminée, tête de lion, 18 frs

466- 18 mauvais cadres, 1 fr
 467- 17 cadres grandeur diverse bois blanc verni, 34 frs
 468- dix cadres plaqués palissandre, 15 frs
 469- huit cadres grandeur diverse, baguette dorée et coupons ? De baguette, 15 frs
 470- neuf autres cadres grandeur diverse, bois blanc uni, 2 frs
 471- quatre lampes astrales avec leurs accessoires, 30 frs
 472- autre idem un peu plus grande, 10 frs
 473- un grand plateau carré toile vernie, 10 frs
 474- deux idem idem, 16 frs
 475- autre idem idem, 6,50 frs
 476- deux autres idem idem, 10 frs
 477- autre idem idem, 3,50 frs
 478- quatre bouquets fleurs renoncules, 10 frs
 479- quatre autres idem idem, 4 frs
 480- autres quatre idem oeillets, 4 frs
 481- autres quatre idem jacinthes, 5 frs
 482- dix autres fleurs diverses, 5 frs
 483- vingt bouquets fleurs diverses en assez mauvais état, 20 frs
 484- dix idem roses, 10 frs
 485- quatre idem rosiers assortis, 4 frs
 486- quatre idem, 3 frs
 487- quatre idem, 4 frs
 488- vingt trois bouquets fleurs diverses, 4,50 frs
 489- neuf autres petites fleurs, 2,50 frs
 490- quatre autres feuilles brillantes, 6 frs
 491- onze bouquets ronds, 6 frs
 492- deux idem jacinthe, 1 fr
 493- vingt guirlandes, 5 frs
 494- 18 grands bouquets d'autel, 65 frs
 495- sept tire-bottes en bois, 2 frs
 496- quatre cerceaux, 1,50 fr
 497- environ 1000 bourres ? de fusil, 1 fr
 498- huit ronds de tables en toile cirée drapée, 45 frs
 498 (*bis*)- un autre tapis idem, 4 frs
 499- 16 douzaines savonnettes, 10 frs
 500- six socles de vases plaquée ébène filet en cuivre, 12 frs
 501- quatorze idem palissandre, 21 frs
 502- vingt huit idem dorés, 28 frs
 503- dix autres palissandre incrustés, 15 frs
 504- 59 idem bois noir, 29 frs
 505- trois madones carton ? avec globes, 6 frs
 506- cinq autres idem sans globe, 2,50 frs
 507- 19 jouets d'enfants menuiserie, 6 frs
 508- sept paires patins à glisser, 10 frs
 509- vingt quatre flamberges, 56 frs
 510- une douzaine poupées habillées, 3 frs
 511- quatre porte liqueur palissandre, 14 frs
 512- trois idem tôle vernie, 7 frs
 513- huit mètres galeries, cuivre estampé, 24 frs
 514- douze mètres idem idem, 36 frs
 515- six mètres idem plus étroites, 10 frs
 516- 18 couvre-plats toile métallique ronds ou ovales, 9 frs
 517- deux petits paniers, 0,50 fr
 518- un porte huilier fendu et 17 bouteilles de pêche, 5 frs
 519- 19 paillassons et deux petits ronds, 24 frs
 520- quatorze battons bronzés, 6 frs
 521- deux cadres dorés dégradés, 1 fr
 522- trente quatre caisses d'emballage différente grandeur dont un tiers avec couvercle, 43 frs
 523- une grande caisse avec six caissons intérieurs, 6 frs
 524- quatre autres caisses mieux soignées et à charnières, 16 frs

525- cinq panières en osier communes et deux malles, une grande et une plus petite et une autre, 16 frs	
526- trois cartons, 1,50 fr	
527- trente bandes papier paysage grisâtre chemin de fer, 15 frs	
528- trente bandes idem idem, 15 frs	
529- 60 autres bandes idem idem, 30 frs	
530- trente autres bandes idem idem, 15 frs	
531- 40 bandes tapisserie paysage breton, 30 frs	
532- vingt et une bandes idem idem, 15,75 frs	
533- 275 rouleaux tapisseries diverses communes à 0,45 centimes le rouleau , le tout 121,75 frs	
534- vingt rouleaux bordure commune, 25 frs	
535- 334 rouleaux tapisseries diverses fines à 0,70 centimes le rouleau, le tout 233,80 frs	
536- 15 rouleaux bordure dont trois veloutés, 35 frs	
537- 186 rouleaux tapisserie satinée à 1,25 centimes le rouleau, le tout 232 frs	
538- 15 rouleaux tapisserie vernie désassortie, 19 frs	
539- neuf rouleaux bordures diverses veloutés, 22 frs	
540- deux bijoux en mauvais état sans vitre et 30 pieds de poupées, 3 frs	
p. 061 et suivantes - horlogerie 541 à 577 - horloges pendules (44 environ)	
541 - Quatre horloges de Conte première qualité 27 fr chaque	108 Fr
542 - Six horloges idem plus grandes à 30 fr	180 Fr
543 - Une horloge à rencontre	18 Fr
544 - Une autre idem	18 Fr
545 - Une horloge à trois timbres et trois corps de rouage	30 Fr
546 - Une idem vieille de rencontre	10 Fr
547 - Une idem à quatre quarts de rencontre	36 Fr
p. 062 - 548 - Un tourne broche à ressort grand	19 Fr 50
549 - Quatre idem plus petits à 16 Fr 50 c	66 Fr
550 - Une pendule de cheminée avec globe sujet Paul	90 Fr
551 - Une autre idem sujet Montaigne	100 Fr
552 - Une autre idem sujet Molière	110 Fr
553 - Une autre idem sujet Jeanne d'Arc	65 Fr
554 - Une autre idem sujet l'ange en prière	90 Fr
555 - Une autre idem sujet Dartagnan	65 Fr
556 - Une autre idem les deux vendangeurs	65 Fr
557 - Une autre idem Bergère Espagnole	60 Fr
558 - Une autre idem Sainte Geneviève	110 Fr
p. 063 - 559 - Une pendule de cheminée avec globe sujet chasseurs français	130 Fr
560 - Une autre idem Henri quatre à Cheval	150 Fr
561 - Une autre idem à Rocaille dorée	68 Fr
562 - Une autre idem Colonnes torses	60 Fr
563 - Une autre idem idem idem	58 Fr
564 - Une autre idem à portiques incrustés	65 Fr
565 - Une autre idem idem idem	58 Fr
566 - Une autre idem Borne Ebène	63 Fr
567 - Une autre idem Borne marbre noir	65 Fr
568 - Une autre idem Borne Cartel	12 Fr
569 - Deux pendules Japy sans sonnerie à dix-huit francs pièce	36 Fr
570 - Une autre idem, portative dite pendule Ecclésiastique	85 Fr
571 - Une autre idem idem nom Rey	50 Fr
p.064 - Deux autres pendules idem Tableaux Ebène à filet à 60 F pièce	120 Fr
573 - Une autre idem idem Coucou	6 Fr
574 - Une autre pendule 572 - Régulateur à secondes première qualité	40 Fr
575 - Une autre idem Régulateur à grille et à double face aussi à secondes	60 Fr
576 - Une pendule Cartel avec globe et socle	10 Fr
577 - Deux caisses d'horloges évaluées ensemble	25 Fr
p. 065 et suivantes 578 à 638 - montres (une centaine)	
578 - Une montre lépine échappement ancre en or, N° 1656	180 Fr
579 - Une autre idem lépine échappement ancre en or, N° 1789	220 Fr
p.066 - 580 - Une autre montre lépine répétition en or, N° 918	305 Fr
581 - Une autre montre lépine répétition en or, échappement ancre N° 2003	250 Fr
582 - Une autre montre idem ordinaire en or, N° 1334	105 Fr

583 - Une autre montre idem ordinaire en or première qualité N° 3115	155 Fr
584 - Une autre montre idem ordinaire en or, N° 3491	115 Fr
585 - Une autre montre idem ordinaire en or, N° 22781	130 Fr
586 - Une montre de col lépine en or, N° 2004	105 Fr
587 - Une autre idem de col lépine en or, N° 3386	100 Fr
588 - Une autre montre idem idem en or, N° 2006	100 Fr
589 - Une montre échappement ordinaire en or N° 4	135 Fr
590 - Une montre idem idem en or, N° 1199	118 Fr
p. 067 - 591 - Une autre montre échappement ordinaire en or N°3467	130 Fr
592 - Une montre idem idem en or, N° 3348	40 Fr
593 - Une montre échappement, cylindre, secondes mortes boîte en argent, N° 481	120 Fr
594 - Une autre montre répétition, argent cylindre, N° 1927	168 Fr
595 - Une autre idem Lépine argent ancre N° 2281	100 Fr
596 - Une autre montre, Lépine argent ancre (N° 2141)	80 Fr
597 - Une autre montre Lépine, argent, Galonnée N° 3359	57 Fr
598 - Une autre idem idem idem, Galonnée N° 2695	50 Fr
599 - Huit montres boîte à la Chartre, argent, Calote, Bonne qualité à 31 Fr	248 Fr
600 - Trois montres, argent Calote, à 31 Fr	93 Fr
p. 068 - 601 - Trois montres argent, Chartre sans Calote à 30 Fr	90 Fr
602 - Deux Montres façon demi Bréguet à 29 Fr	58 Fr
603 - Deux montres façon Bord rond à 28 Fr	56 Fr
604 - Une montre à la Chartre	33 Fr
605 - Deux montres à la Chartre première qualité à 38 Fr	76 Fr
606 - Treize idem façon Collier argent, à Calote, à 30 Fr	390 Fr
607 - Neuf Montres moitié Collier argent à 30 Fr	270 Fr
608 - Six Montres demi Collier sans Calote, argent, à 26 Fr	156 Fr
609 - Une Montre, Chartre à Calote	31 Fr
p. 069 - 610 - Deux Montres demi Collier à 30 Fr	60 Fr
611 - Une Montre demi Bréguet	29 Fr
612 - Une Montre à Répétition en argent, de rencontre N° 50427	50 Fr
613 - Une Montre à Répétition Remboitage N° 1647	40 Fr
614 - Une idem à Répétition neuve N° 22	65 Fr
615 - Une autre Montre à Réveil N° 2093	40 Fr
616 - Une autre Montre à Réveil N° 50133	40 Fr
617 - Une autre Montre à Répétition à Toc N° 927	40 Fr
618 - Une Montre à Répétition cerclée d'or N° 3400	40 Fr
619 - Une Montre à Répétition bonne N° 21	60 Fr
620 - Une Montre ordinaire N° 74	18 Fr
621 - Une Montre idem cadran argent N° 67	15 F
622 - Une Montre à Répétition, Cylindre N° 303 de Rencontre	50 Fr
p. 070 - 623 - Une Montre idem à Répétition, ordinaire, de rencontre N° 1646	40 Fr
624 - Une Montre à Répétition, ordinaire, de rencontre N° 3262	35 Fr
625 - Une Montre idem, de rencontre N° 3261	35 Fr
626 - Une Montre ordinaire, argent, neuve N° 1684	24 Fr
627 - Une autre idem ordinaire demi collier neuve N° 250	26 Fr
628 - Sept Remboitages dont les mouvements sont séparés à 12 Fr	84 Fr
629 - Une Montre à Répétition argent, N° 2111	30 Fr
630 - Une autre idem à Répétition, en argent, N° 8628	35 Fr
631 - Une Montre double quantième à secondes N° 2080	15 Fr
632 - Une autre idem demi collier, argent Calote, N° 508	15 Fr
p. 071 - 633 Une Montre neuve Chartre N° 3373	31 Fr
634 - Une Montre à Répétition N° 404	25 Fr
635 - Une Montre à secondes mortes N° 789	15 Fr
636 - Une montre Rebutis N° 3344	3 Fr
637 - Une Montre ordinaire N° 3317	6 Fr
638 - Une Montre procédé Ruolts	2 Fr
p. 073 - 639 à 672 - pièces d'horlogerie + 686, 693, 695..	
639 - 568 Ressorts de Montres à 38c	170 Fr 40
640 - 798 verres chevets	116 Fr 35
641 - 78 Ressorts pour Lépine	27 Fr 30

642 - 32 chaines de fusée	7 Fr
643 - 178 Verges palettes	53 Fr 40
644 - 39 Roues de Renvoi avec pignon	11 Fr 70
645 - 22 Roues de Canon	6 Fr 60
646 - Cent Rubis ou contre pivots	5 Fr
647 - Chaussées, Cylindres ou arretages	4 Fr 75
648 - 60 Viroles et pitons	2 Fr 50
649 - 1330 verres fins	83 Fr 05
650 - 800 Vis assortis	20 Fr
651 - Une Boite crochets de chaine	2 Fr
652 - 166 aiguilles de montres en acier	12 Fr
653 - 30 Chaussées	3 Fr
654 - 33 Rubis percés	5 Fr
655 - 479 aiguilles, composition	19 Fr
656 - 1988 verres communs	82 Fr 50
657 - 27 Pignons du centre	10 Fr 80
658 - 60 pignons petits	9 Fr
659 - 63 Roues de rencontre	3 Fr 15
660 - 83 clavettes, six guides chaines, six Rochers, quatre Coquerets	2 Fr 90
661 - 810 pivots acier	16 Fr 75
p. 076 - 662 - 96 clefs de montres, cuivre	3 Fr 20
663 - 104 clefs de montres cuivre dorées	14 Fr 50
664 - 180 clefs de montre, cuivre communes	9 Fr
665 - cinquante quatre Ecarissoirs à pivots	8 Fr 10
666 - 29 Coulisses	1 Fr 45
667 - 41 Rateaux	2 Fr 05
668 - 23 balanciers	1 Fr 15
669 - 19 Roues de chan	2 Fr 85
670 - quatre Coqs	1 Fr
671 - trois mètres acier de Pignon	5 Fr 25
672 - acier à vis	0 Fr 90
p. 078 - 673 à 685 ; 690 à 692 ; 694 machines, outils ; outillages ;	
673 - Un tour excentrique dit Burin fixe	200 Fr
674 - Une machine à arrondir la denture des roues de montre	100 Fr
675 - Une plateforme à tailler les roues de Montre	100 Fr
676 - Une plateforme à tailler les roues de Pendule	80 Fr
677 - Une autre plateforme à tailler les roues de rencontre	20 Fr
678 - Un grand tour à Lunette avec ses accessoires	30 Fr
679 - Un tour à tourner les Balanciers sur Verge avec 18 Tasseaux de rechange	20 Fr
680 - Un tour dit à la Jacqu	20 Fr
681 - Un tour ordinaire	9 Fr
p.079 - 681 - Un compas à engrenage	12 Fr
682 - Un compas pour pendule	15 Fr
683 - Un outil à replanter	10 Fr
684 - Un Enclume	20 fr
685 - Un Etau parallèle	18 Fr
686 - 100 Spiraux	5 Fr
687 - 55 cadrans	16 Fr 50
688 - 44 arbres lisses	4 Fr 40
689 - Six arbres à Rebour	3 Fr
690 - Un arbre à balancier	1 Fr 50
691 - Un arbre à Verre	1 Fr
692 - Deux Jeux de fraises	6 Fr
693 - Huit Beillières en argent	3 Fr 20
p. 080 - 694 - Divers outils, tels que pinces, marteaux, limes etc. etc.	100 Fr
695 - 24 chaines de Gilet en acier	5 Fr
696 - Neuf Chaines de Gilet en acier	4 Fr 50
697 - treize chaines anneaux trempés en acier	3 Fr
698 - 15 chaines anneaux trempés en acier	2 Fr 50
699 - 18 Chaines cuivre ordinaire	3 Fr 60

700 - 24 cordons de sureté en laine	4 Fr
701 - Douze cordons de sureté, laine	1 Fr 50
702 - 74 cordons de sureté en soie	32 Fr
703 - 52 Rubans de sureté en soie	10 Fr 40
704 - Neuf cordons de sureté en soie	1 0 Fr 65
705 - 149 Cordons de Montre assortis	18 Fr 75
706 - quatre Chaines de sureté argent	2 Fr
707 - douze Clefs de Montre pierre agate	3 Fr
708 - 29 Clefs de Montre pierres verre	4 Fr
709 - 40 clefs de montre assorties	6 Fr
710 - vingt quatre clefs de montre ou breloques	4 Fr
711 - Cent Clefs environ, Clefs, Chaines Cordons, ou Rubans	6 Fr
pages 083 à 086 - 42 montres en réparation tableau	
p. 088 - 712 - six plateaux ronds de 50 cm de diamètre	12 Fr
713 à 723 ³³³ plateaux formes et tailles diverses	
724 - treize vieilles montres en argent sans étiquettes dont on ne connaît pas les propriétaires et qui sont portées pour mémoire	
725 - neuf idem en cuivre	
726 - Un outil à tailler les fusées	50 Fr
727 - 90 kg de poids d'horloge en fonte	28 Fr 80
728 - 290 rouleaux papier de tapisserie	
729 - vingt deux rouleaux de bordure;	
p.090 - 730 - quatre moulins à café ;	
731 - tourne broche portatif	15 Fr
732 à 738 - octavins ; flutes ; clarinettes, flageolets	
739 - un bocal avec couvercle	
740 - Une petite pendule Japy sans sonnerie	12 Fr
741 - Une balance à colonne en cuivre avec une série de poids, 20 Fr	
742 - paire de Vases de cheminée en porcelaine avec fleurs et globes	
p. 091 - 743 à 747 articles de pêche 743 - 2000 ameçons 1ère qualité ;	
745 - 2500 autres communs etc.	
748 - niveau à bille d'air... ; 749 lampes hydrostatiques ayant servi	
pp. 091 et 092 - 750 - trois poupées ; 751 et 752 - rames de papier ; 753 - quatre poupées	
754 - 1 kg pains à cacheter ;	
p. 093 - 755 - onze poupées ;	
756 à 758 - six boîtes Echecs + deux plus petites + une plus grande	
759 et 760 - boîtes ménage ;	
761 - deux porte manteaux ;	
762 et 763 - jeux de quilles ;	
764 - 204 toupies ;	
765 - dix petits fusils en bois	
766 - Deux garde feu bronzés ;	
767 - cinq petits registres rayés ;	
768 - une cave bois palissandre, flacons et verres ;	
769 - une (cerinette) serinette sans doute instrument de musique pour éduquer les oiseaux 4 Fr	
770 - Deux fontaines en fer blanc ; 771 - petit métier à broder ; 772 - bocal couvert	
773 - 15 abat-jours ; 774 - pot à tabac ; 775 - trois vierges carton, vases, anges...	
776 - assortiments outils de jardinage enfants ; 777 - chapeau chinois jouet ;	
778 - Outres de chasseur en cuir ; 779 et 780 - miroirs à alouettes ;	
pp. 094 et 095 - 781 et 782 - baguettes pour nettoyer les fusils ;	
783 - quatre archets de violon ; 784 - quatorze pistolets communs ;	
785 - cinq flacons, eau de Cologne ;	
786 - capsules ; 787 - 43 cheminées de fusil ;	
788 - une douzaine de tire bourre ;	
789 - trois cadenas sans clefs, cinq grelots de chiens, boîte à ressort pour amorce, etc.	
790 - trois moules à balle ;	
791 - un tableau paysage à l'huile ;	

³³³ Certains articles ont été regroupés et les prix non cités pour raccourcir l'énumération mais sont détaillés dans l'original.

792 - trois petites glaces cadre doré ;
 793 à 795 - balais à cheminée six + trois + deux ;
 796 - ombrelle ;
 797 - une pagnère en osier ;
 798 à 800 - six cravaches + trois + deux ;
 801 à 807 - douze cannes + 36 + six + douze bambou + huit + neuf + trois....;
 808 à 810 - cannes à pêche trois + quatre + deux ;
 p. 098 - 811 - douze petits cartons de boutons pour fleurs artificielles
 812 - quatre petits cartons de feuilles ;
 813 - chenille soie et chenille laine ;
 814 - vingt flacons eau de Cologne ;
 815 - douze pots pommade rance ;
 816 - vingt deux pipes en terre vernie ;
 817 - 80 bouteilles d'eau de Cologne ;
 p. 099 - 818 - bobine de fil de fer pour fleurs ;
 819 à 821 - quatre pelotons de cordon de sonnette + six + deux soie ;
 822 - cinq cordons de pénitent ;
 823 - 1 kg cinq hg de baleines brutes ;
 824 - huit hg baleines polies ;
 825 - 200 plumes d'oie ;
 826 - deux coupons toile cirée ;
 827 - neuf petites bouteilles dont quatre pleines d'encre ;
 828 - boîte théâtre ambigu ; 829 à 835 - Jeux de dominos ;
 p. 100 - 836 - 22 bouteilles huile de caoutchouc ou cirage ;
 837 à 839 - boîtes de couteaux de table ;
 840 - cartons avec couteaux et fourchettes ;
 841 à 845 - en cinq lots : 93 couteaux de table, 45 couteaux de poche, 32 autres, 70 autres, trois autres ;
 p. 101 - 846 et 847 - deux canifs à deux lames et 15 canifs, grattoirs ou couteaux. ;
 848 à 850 - boîtes de fiches et jetons.
 p. 102 - 851 à 853 - boîtes de couleurs ;
 854 à 856 - porte feuilles en cuir, carnets... ;
 857 - environ 200 mollettes d'éperons ;
 858 - crochets de cheminée ;
859 - 30 clefs de montre évaluées à **1 Fr 50 ;**
 860 à 867- quincaillerie : vis à bois, vis à crochet, crochets à vis et autres ;
 868 - 32 porte crayons en cuivre ; 869 - quatorze briquets acier ; 870 - poulies de cage ;
 871 - ciseaux ; 872 - cadenas
 p. 104 - 873 - porte plumes ;
 874 - glands de sonnettes ; 875 et 876 - poignée de porte et ciseaux ;
 877 - crayons ; 878 - colliers de force ; 879 - bâtons de colle ;
 880 et 881 - croissants de cheminée ;
 882 - 42 Bisècles ou polissoirs ;
 883 - numéros de loto en buis ;
 884 et 885 - pelotes de fil ; 886 - tranchets ;
 p.105 - 887 et 888 - bois à polir les couteaux ;
 889 - quatre pinces de cordonnier ;
 890 - deux douzaines de manches d'alènes ;
 891 - 80 manches de poinçons en buis ;
 892 - deux paquets complets soie de cordonnier ;
 893 - sept poires à poudre et quatre "Bisetres" ;
 894 - boulons, jeu de quilles ; 895 trois ardoises encadrées ;
 896 quatorze ressorts de fusils ;
 897 - deux jeux de roulettes en cuivre ; 898 - trois vilebrequins, une pince à cordonnier
 899 - quatre chiens de fusils ;
 p. 106 - 900 - caisse avec marteau, masse à sucre, levier en fer, fer à rabot et autres ;
 901 - un baromètre au mercure ;
 p. 107 - 902 à 904 - ceinturons et ceintures ;
 905 à 911 - verres de glaces différentes tailles ;
 p. 108 - 912 - manchettes pour fourrure ;
 913 à 919 - paires de vases urne en porcelaine, etc.

p.110 et 111 - 920 à 941 - paires de vases ; 942 - une caisse d'épargne rocaille ;
 943 et 944 - veilleuses ;
 945 - trois vierges en porcelaine biscuit ;
 946 - St Pierre en carton pierre ;
 947 - vierge sur piédestal ;
 p. 112 - 948 - boîte à cigares ;
 949 et 950 - paires de flacons opale, chinois... ;
 951 - paire de burettes ;
 952 - paire de vases cristal bleu ;
 953 - corbeille ovale en porcelaine ; 954 et 955 - coupes bronzées... ;
 956 - deux paires de flacons de cheminée ;
 957 à 963 - quatre anglais dorés et un porcelaine doré + autres... ;
 964 - trois saladiers ; 965 à 969 - 26 sucriers ;
 970 à 973 - cinq pots à eau ; 974 - saladier ;
 975 - 52 tasses à café ;
 p.114 - 976 à 978 - bougeoirs en porcelaine... ;
 979 - coupe en opale ; 980 - moutardiers ;
 981 - huit bains d'yeux ; 982 et 983 - porte allumettes ;
 984 et 985 - flacons ; 986 - verre... ;
 987 à 989 - vases ; 990 - un.... avec cuvette, etc, etc. ;
 991 - une paire chandeliers en cristal ;
 992 - vases; 993 - porte allumettes cristal ;
 995 et 996 - écrivoires cristal ;
 p. 116 - 997 - trois lavabos de table en verre bleu ;
 998 - un encrier cristal ;
 999 - verre à pied Bohême ;
 p. 117 - 1000 à 1004 - verres à pied cristal... ;
 1005 à 1009 - sucriers à pied ... ;
 1010 - coupe ;
 1011 - flacons ;
 1012 - burettes ;
 1013 à 1015 - paires flacons ;
 1016 à 1018 - flacons ;
 p. 118 - 1019 - boîte cristal ; 1020 - moutardiers ;
 1021 - coupes ;
 1022 et 1023 - verres cristal ;
 1024 - lavabo d'enfant en cristal ; 1025 - petits verres, salières, burette ;
 1026 - treize burettes à messe ;
 1027 - encrier en zinc ; 1028 - têterelle en verre ;
 1029 - lampes hydrostatiques avec globes et cheminées ;
 pp. 118 à 120 - 1030 à 1043 - tuyaux de pipe ;
 1044 et 1045 - bouquins corne, os ;
 1046 à 1049 - tuyaux ;
 1050 à 1059 - bouts de tuyaux et tuyaux, pipes, cigares... porte cigares, Bouquin ;
 pp. 122 et 123 - 1060 à 1087 - pipes et accessoires fumeurs ;
 1088 à 1093 - petits miroirs et miroirs ;
 p. 124 - 1094 à 1100 - boîtes Loto et cartons ;
 1101 - thermomètre ; 1102 - miroir ;
 1103 - castagnettes, deux colliers, un christ Bronze ;
 1104 - un christ velours, cuivre estampé ;
 1105 - encriers ;
 1106 - une vierge sous globe avec deux statuettes ;
 1107 - glace cadre palissandre ;
 1108 - paires vases porcelaine forme médicis avec fleurs sous globe ;
 1109 - un miroir ovale ;
 1110 - treize miroirs cadres peints ;
 1111 - paquet tuyaux de pipes ;
 1112 - environ 1000 agrafes + 9000 ;
 1113 - 21 garde sein ;
 1114 - huit boites à savonnettes ;

1115 - 22 porte pipes ;
 1116 - environ 100 paquets et 26 cordes canettes (?) ;
 1117 - 165 g paillons ;
 p. 127 - 1118 - 15 kg laine filée ;
 1119 - environ 600 feuilles papier verre ou émeri ;
 1120 - environ dix huit ramettes papier à lettre ;
 1121 - 34 règles carrées ou plates ;
 1122 - dix sept paires socques semelles en cuir ;
 1123 - vingt quatre idem semelles bois ;
 1124 - dix huit faux cols ;
 1125 et 1126 - tabatières et autres accessoires fumeur ;
 1127 - vingt trois douzaines de soleil ;
 1128 - 624 fusées ;
 1129 - trente tabatières ;
 1130 - six miroirs de poche... ;
 1131 - environ 60 boîtes à poudre.... plus... ;
 1132 - cinq paquets de plumes d'oie, 1 paquet d'épingles, huit cahiers dans un tiroir ;
 1133 - 720 mèches de quinquets ;
 1134 - douze robinets, un marteau de cordonnier, 100 manches ou spiraux ;
 1135 - environ 6000 clous, ou alènes ou pelotes fil jaune, ou soies de sanglier pour cordonnier ;
 1136 - environ quarante bandes bordures ;
 1137 à 1144 - tabatières ;
 p. 130 - 1145 à 1148 - pipes, tuyaux de pipes ;
 1149 - 54 carrés bleu ou blanc pour billard ;
 1150 - 86 soucoupes ;
 1151 - boîtes jeux ;
 1152 - 1000 fiches en os ;
 1153 - vingt deux marques de jeux
 p. 131 - 1154 - six écussons de flacons pour liqueur ;
 1155 - une cuillère à café fer battu ;
 1156 - dix tire bouchons ; 1157 - boîte colle à procéder... ;
 1158 - 200 procédés billard 1ère qualité ;
 1159 - dix neuf paires de ciseaux ;
 1160 et 1161 - douze idem + huit autres ;
 1162 à 1165 - huit couteaux à tire bouchons + sept idem manche corne + 1 sept pièces + sept ;
 1166 - deux taille plumes à canifs ;
 1167 - un canif trois pièces ;
 1168 - huit autres canifs, un grattoir, quatre couteaux ;
 1169 et 1170 - 15 glands en cuivre + quatre palissandre pour cordon ;
 1171 et 1172 - sept petits cadenas + huit + 28 ;
 1173 - 21 paires crochets de cheminée ;
 1174 - dix poignées de vitrage en cuivre ;
 1175 - sept appareils mèches de quinquets ;
 1176 - sept tirants sonnette cuivre ou bronzé + huit boutons tiroirs... ;
 1177 - 47 bouts de cannes, cinq de parapluie ;
 1178 - 24 pommes de cannes en coco ;
 1179 - dix en corne ;
 1180 - deux tirants sonnette et un coulant ;
 1181 - 650 g de soldats en plomb ;
 1182 - deux boîtes plumes métalliques ;
 1183 étuis, boîtes mines de plomb ;
 1184 - huit bouteilles ??? ;
 1185 - un nécessaire dessin et une boîte mathématiques ;
 1186 - 22 porte crayons en cuivre ;
 1187 - 17 étuis à bougie ;
 1188 - 37 porte plumes et 50 crayons ;
 1189 - 26 cure dents et 17 sifflets ;
 1190 - 26 poinçons en os et deux cachets ;
 1191 - neuf crochets ou porte crochets en os ;
 1192 - un nécessaire de bureau ;

p. 134 - 1193 - dix bâtons cire noire, treize tablettes colle, deux carrés gomme, 20 tablettes couleurs ;
 1194 - cinq mètres en baleine ; quatre mètres en ivoire ;
 1195 - 28 paires boucles acier pour souliers ;
 1196 - environ 950 boutons ;
 1197 - 347 boutons ;
 1198 - 100 boutons en os ;
 1199 - 204 boutons dorés ;
 1200 - 24 boutons dorés pour habits ;
 1201 - deux boîtes avec environ 180 boutons ;
 1202 - 144 boutons pour pantalons ;
 1203 - 2070 boutons en os ;
 p. 136 - 1204 - quatre cartes nécessaire de bureau ;
 1205 - sept cuirs de rasoirs ;
 1206 - deux nécessaires de voyage ;
 1207 - quatre thermomètres de bain ;
 1208 - 17 paquets de cartes de visite ;
 1209 - quatre livres d'enfants illustrés ;
 1210 et 1211 - deux + deux autres livres idem ;
 1212 - deux rouleaux de notaire ;
 1213 - deux essuie plumes animaux ;
 p. 137 - 1214 à 1217 - quatre porte feuilles + trois + quatre + deux ;
 1218 - dix blagues en cuir ;
 1219 - 26 bourses ;
 1220 - 780 boutons corne ;
 1221 - 1570 boutons en os à trous ;
 1222 - 490 boutons soie ou laine ;
 1223 - 156 boutons de gilet en corne ou émail ;
 1224 - 23 paquets taffetas d'Angleterre ;
 1225 - dix paquets pâte diverse ;
 1226 - poudre de savon ou crème pour les cheveux ;
 1227 - divers porte pipes, tuyaux, pipes et un paquet de pions de loto ;
 p. 138 - 1228 - six paires gants chamois ;
 1229 - divers paquets pointes ;
 1230 - divers hameçons, crin ;
 1231 - 21 jeux Galets Gayac ;
 1232 - 62 crayons de menuisier ;
 1233 - 34 pipes et environ 40 tuyaux ;
 1234 - dix paquets farine diverse quelques feuilles de corne et rapporteurs ;
 1235 - hameçons, crins de Florence, aiguilles à filets ;
 1236 - quatre thermomètres de cheminée ;
 1237 - 18 boîtes de boucles de ceinture ;
 1238 - sept flacons essence ;
 1239 - dix boîtes boutons, agrafes... ;
 p. 139 - 1240 - douze autres boîtes : boutons de chemise, grains de coco, épingles, perles ... ;
 1241 - ceinture, bretelle de fusil, miroir de poche cassé, deux encriers de poche, éventail cassé... ;
 1242 - deux diapasons, une échelle de proportion, 35 poids d'un à deux grammes ;
 1243 - boîtes à tabac en poudre d'écaillage avec incrustation ;
 1244 - six tabatières double fond ;
 1245 à 1250 - deux autres corne gravée + douze autres + deux racine de buis + deux à secret + deux + 7... ;
 1251 - porte cigare bois de spa, encrier, sept mètres en cuir ;
 p. 140 - 1252 - un étire gants, un place mèche ;
 1253 - trois chauffeuses ; 1254 - quatorze boules de lampe rondes ;
 1255 - trois boules de cordonnier ;
 1256 et 1257 - quatre jouets en bois + cinq autres ;
 1258 à 1260 - deux lampes à tringles cuivre + trois idem ayant servi + deux autres vieilles forme chandeliers ;
 1261 - 63 toupies ;
 1262 - quatre thermomètres de bain en partie cassés ;
1263 - cinquante paires de lunettes à branches ou pince-nez ;
 1264 - environ 200 Gobilles intimes ;

1265 - 40 boites de couleurs ;
 p. 142 - 1266 - cinq tablettes couleurs diverses ;
 1267 - douze pinceaux dont cinq mauvais ;
 1268 - environ 50 pinceaux à plume ;
 1269 - 43 fers de cordonnier... ;
 1270 - treize médaillons ébène + trois cuivre estampé ;
 1271 - un tiroir contenant un gros morceau de gomme élastique, douze encriers, quatorze autres objets... ;
 1272 - quatre croix sur piédestal dont deux sans christ ;
 1273 - 29 paquets de peignes en corne environ 300 ;
 1274 et 1275 - plumes d'oie 2200 + 1000 ;
 p. 143 - 1276 à 1281 - 58 paquets de boutons :8x 200 + 5x1200 + 4x1200 + 4x400 + 17x500 + 20x 700 ;
 1282 - pates pour rayer la musique ;
 1283 - 16 paquets contenant environ 1000 boucles diverses ;
 1284 - six paquets contenant environ 1200 croix ou médailles ;
 1285 et 1286 - fers à coupiers (?) ;
 1287 - environ 200 "secoupes" de tasses à café ;
 1288 œillets ; 1289 - bouchons
 p. 144 - 1290 - 15 tire bouchons ;
 1291 et 1292 - 70 mètres + six ;
 1293 à 1296 - 37 paquets contenus divers ;
 1297 - 36 peignes ; 1298 - 21 chausse pieds ;
 1299 - 70 paires d'éperons
 1300 - poignées de porte
 1301 - 700 g soldats ou montres en plomb, quatre ressorts de poire à poudre, sept flacons encre rouge...
 1302 - dix croix reliquaires ;
 1303 - poudre à sécher ;
 1304 - 390 ronds ou carrés craies pour billards ;
 1305 -350 g de gomme laque ;
 1306 - environ 600 crayons d'ardoise
 1307 - 25 fumivores ;
 1308 - 16 dés en os ;
 1309 - six bouteilles cindaraque ;
 1310 - douze lardoires
 pp. 146 et 147 - 1311 - éperons ;
 1312 - mèche lampe ;
 1313 - cinquante bleus pour billards
 1314 - guitare enfant ;
 1315 - volants, bâtons de colle, guimbares, boutons et plumes d'oie
 1316 - mèches de lampe, plumes d'oie, collier de chien, boutons... ;
 1317 - balances anciennes ; tire bottes.
 1318 - rouleaux de papier peint ;
 1319 à 1329 - chandeliers et lampes bronze et or de Manheim ;
1330 -2 porte montres garnis **4 frs**
 1331- deux christes, une vierge, 6 frs
 1332 - veilleuses ; 1333 - presse à œillets ;
 1334 - bougeoirs ;
 1335 et 1336 - encriers ;
1337 - un dessus de pendule zinc **4 francs**
 1338 - garde cendres ; 1339 - encriers ; 1340 - lampe ; 1341 - vases ;
 1342 à 1353 - cafetières et veilleuses cafetières ;
 1354 à 1358 - couverts ; 1359 - chandeliers ;
 1360 et 1361 - cafetières Dubeloy ;
 1362 à 1365 - porte carafes
 1366 à 1369 - porte mouchettes et mouchettes ;
 1370 et 1371 - éteignoirs ; 1372 quatre timbales ;
 1373 - deux clysopompes jet simple ; 1374 - idem jet continu ;
1375 - neuf étuis à lunettes
 1376 à 1378 - seringues (diverses, pour oreilles, en os...) ;
 1379 - trois mètres de tuyaux... ;
 1380 et 1381 - couronnes ;

1382 - cinq palmes cache plis ;
 1383 - une seringue en étain;
 pp. 155 et 156 - 1384 à 1395 - palmes (?)
 p. 157 - 1396 et 1400 - patères ;
 1401 - vingt cinq pommes ou tulipes dorées
 1402 - 60 cache plis cuivre ;
 1403 - 118 cache plis divers ;
 1404 - deux chaines en bronze ;
 1405 à 1408 - plaques de portes ; poignées de tiroirs ; entrées (clés) ; bougeoir en or de Manheim 1 franc ;
 1409 à 1411 - ronds en cuir ; taffetas ; toiles canevass
 1412 - quatre sacs de nuit ;
 1413 - ceintures de cuir ;
 1414 à 1417 - sacs de chasse ;
 1418 - descentes de lit
 pp. 159 et 160 - 1419 et 1424 - soufflets
 p. 160 - 1425 - 17 ceintures en cuir ; 1426 à 1432 brosses à habits ;
 1433 à 1436 - brosses à cheveux
 p. 161 - 1437 - sept cravaches 1438 six lanternes en papier
 1439 - quatre casquettes d'enfants ; 1440 caisse d'accordéon ;
 1441 et 1442 - douze encriers en bois et cinq encriers en tôle ;
 1443 et 144 colliers de chiens
 1445 - quatre hg gommés ;
 1446 - 18 agrafes de manteaux
 1447 - trois thermomètres de bains ;
 1448 - 23 marques de piquets ;
 1449 - 4 glands de sonnettes en palissandre ;
 1450 - 1451 - sept poires à poudre en corne et douze sacs à plomb ;
 p. 162 - 1452 - cinq boîtes à épingles 1453 - cinq cuirs à rasoir avec pierre
 1454 - cinq boîtes de bague ; 1455 - 21 brûle bout de bougie ; 1456 - six coiffes de taffetas
 1457 - 80 harmonicas de diverses grandeurs
 1458 - un panier en osier, 2... ; 1459 - 36 sifflets pour trompette ;
 1460 - 18 coulants de serviettes + 4.
 1461 à 1463 - six brosses à dents 3 frs ; 48 couteaux à papier 7Frs 20c. ; 1 bille de billard en ivoire 10 Frs
 1464 à 1467 - 18 lignes (cannes ?) à pêche + cinq autres ; 35 cordons de cannes ; 21 jouets
 1468 à 1472 - mercerie : jarretières, bretelles... ; douze paires de bretelles ;
 1473 - 15 ceintures en soie
 1474 - cinq cuirs à canifs ; 1475 - papier papillotes
 1476 - neuf coulants de serviette ; 1477 - sept porte bleu de billard ; 1478 et 1479 - agrafes fil de fer
 1480 - cinq chaines fil de fer pour ciseaux et deux ceintures ;
 1481 - huit appeaux ; 1482 - treize flageolets.
 1483 à 1488 - colliers de chiens ; objets divers
 p. 165 et 166 - 1489 à 1492 - boussoles ; sondes ; étuis à lunettes ; paniers..
 1493 à 1504 - pelles et pincettes ; bouteilles de chasse ; flacons ; perles, colliers ; feuilles de papier
 1505 et 1506 - perles, colliers
p. 167 - 1507 - 74 paires de lunettes, six étuis en peau
 1508 à 1520 - étuis à cigares ; blagues à tabac ; tabatières
 p. 170 - 1521 à 1525 - épingles, crochets de manteau..
 1526 à 1531 - tuyaux de pipes et pipes
 1532 à 1540 - mouchettes, éteignoirs, porte-mouchettes, dessous de lampes...
 p. 171 - 1541 six grosses papier à cigarettes
 1542 à 1549 patères ; objets en tôle, boissellerie, jouets...
 1550 à 1556 :parfumerie, pastilles... savons et savonnettes ;
 1557 caneva pour bretelles ;
 1558 balles...
 1559 à 1566 - brosses à habits; paires mitaines en laine, fil, soie, coton...
 p. 174 - 1567 à 1573 - paniers ; brosses à habits, à cheveux ; en paille de riz pour velours ; bonnets
 1574 à 1578 - boîtes, veilleuses ; étiquettes, œillets de Colibri ; verres à lunettes et verres "en aimanter"
 1579 et 1580 - procédés, mille œillets, médailles, boîte laquée
 1581 à 1585 - articles chasse : poires à poudre, sacs à plomb ; colliers de chiens, appeaux, bretelles à fusil;
 1586 à 1589 - gants

1590 à 1595 - brosses à habits, à chapeaux ou à cheveux
1596 à 1610 - ceintures ; peignes à nœuds ; jarretières ; bretelles ; carnets ; tourne-feuillets, "jeannettes".
1611 à 1616 - épingles, boutons ; médailles en argent ; porte-crayons,... boucle ceinture, pince ; boutons...
p. 178 - **1617 - six chaînes de gilet en acier** **2 Frs**
à 1621 - "coulants" de bourse ; boutons, fermoirs et croix
1622 à 1638 - brosses et peignes ;
1639 - limes à ongles, épidoirs, cure-dents
1640 - sept blagues en caoutchouc ;
1641 - 30 bouts de cigare et 36 bouts de pipe
1642, 1643 et 1644 - 23 porte-crayons ; onze compas ; six petits compas avec treize tire-lignes
1645 à 1648 instruments de mesure 1645 - deux décimètres ;
1646 - cinq petits mètres ;
1647 - onze doubles décimètres 2,75 Frs
1648 - treize doubles décimètres 4,50 francs
1649 à 1662 - harmoniques, (harmonicas ?) articles de papeterie et divers ;
1663 - sept Christs 9 Frs ;
1664 à 1685 - tissus, bandages, poupées, pantoufles, lampes, chandeliers, huiliers ;
1686 à 1690 - objets religieux pour 50,25 Frs
p. 185 à 189 - 1691 à 1740, jouets, presse-papier, couteaux, matériels et jeux divers... ;
1741 trois porte montres **5 Francs**
p.189 à 191 - 1742 à 1765 objets religieux, paniers, lampes, chaussures...
1766 à 1786 plats, pots à eau, moules, veilleuses, cuillères, louches, cafetières, bouillottes, guêtres...
1787 à 1797 toiles cirées
1798 à 1825 flambeaux en bronze, vierges et objets de décoration, vases, Pie IX en biscuit...
page 199 -1826 et 1827 chaussures
1828 à 1857 - papèterie (crayons...), pipes, boissellerie, boutons, grains de chapelets, objets en cuir, mètres.
1858 à 1887 - jeux divers, matériel de cuisine, d'éclairage, jeux de quilles, bougies, robinets, thermomètres
1888 à 1902 - boissellerie, objets et sujets divers
1903 - encriers animaux
1904 à 1909 - objets et sujets religieux : total 31,25 Fr
1910 et 1911 - personnages en porcelaine
1912 - 1913 - saint en porcelaine 1 franc , vierges en bronze doré 12 francs.
1914 à 1931 - cristaux, porcelaines, verrerie, cordes de violons, flambeaux bronze
1932 à 1941 - porcelaines et verrerie
page 210 - 1942 - bénitier 6,50
page 211 - 1943 et 1944 - pot à eau... vase en verre...
1945 - vierge sous globe 2,25
1946 à 1948 - bocaux
1949 à 1952 - moutardier, carafes... , lanterne marine, briquet
1953 - miroir aux alouettes, 7 Fr ;
1954 - encriers
1955 - cafetières
1956 - vierge sous globe, 2,50 Fr
1957 à 1959 - cannes, parapluies...
1960 à 1974 - mercerie bonnets,...cols
1975 - canon d'artillerie, 4 frs
1976 - métier à broder, 2frs 25c
1977- jeux enfants
1978 - fil de laiton
1979 - environ 8000 épingles
1980 - quatre chaînes d'arpenteurs, jalons
1981 à 1988 - matériel nettoyage pour parquets, chaussures...
1989 - miroir
1990 - plumeaux
1991 à 1994 - fleurs
1995 à 1998 - encriers, malles porte-parapluie produits entretien éponges
1999 à 2001 - services à café
2002 - cage oiseau
2007 - mobilier (escabeau, table...)
2005 - trois poires à poudre etc

2006 - Encyclopédie moderne en 23 volumes avec planches demi reliure **50Fr**
 2007 - livres Un vocabulaire français, **L'art d'horlogerie un volume**, le pêcheur praticien un volume, un Dictionnaire français et latin, les codes français, le tout évalué 7 francs
 2008 - secrétaire
 2009 - longue vue
 2010 - chaises
 p. 218 - 2011 - 48 boîtes de veilleuse
 p. 219 - 2012 à 2017 - rouleaux de papiers
2018 - Un traité de la mesure du temps en deux volumes par Bertout évalué **15Fr**
 2019 - trois registres comptes
 2020 - comptoir
 2021 - bijoutière
 page 219-220 - 2022 outils d'horlogerie + meuble à très petits tiroirs
 2023 à 2028 Registres de comptes
 voir ensuite locataire Charpal.

Montant total : 28 657 Fr 90 c

Horlogerie du 541 au 727 = 9 603 Fr 30 c

si on ajoute 154 sept caisses d'horloge : 84 FR + 740 Japy : 12Fr + 859 clés de montres : 1,50 = 97 Fr 50c
 arrondi au franc inférieur : 9 700 sur 28 657 soit 33,8% soit 1/3 de l'évaluation totale de l'inventaire
domicile 2 528,65 Frs

Annexe II.C.a.

Rupture de la corde du poids de l'horloge 1857 - 1864.

Sous le Second empire, un litige oppose la commune de Mende à la fabrique de la Cathédrale soutenue par l'Evêque, lui-même sollicitant l'aide des Préfets qui se succèdent.

En juillet 1857, une corde soutenant le plus "petit" poids de l'horloge (200 kg selon le Conseiller de Préfecture) se rompt du fait de l'usure. Il tombe sur les roues en cuivre qui actionnent les cloches situées à l'étage en-dessous. Le président des marguilliers par lettre du 21 juillet demande à la commune de réparer les dégâts dus à l'horloge communale. Le conseil municipal crée une commission pour examiner les faits.

Le 7 août 1857, le conseil entend et adopte les conclusions de la commission et refuse de payer, renvoyant la responsabilité à l'évêché et à la fabrique.

Le rapport précise : *"...les demandes qui vous sont faites aujourd'hui, sont contraires à l'intérêt général et aux droits de la commune de Mende..."* Le rapporteur après avoir repris les courriers reçus, fait un rappel historique depuis la construction des clochers et les destructions de 1579 et de 1793 et poursuit : *"...en 1825, [...] la fabrique de la cathédrale fait l'acquisition d'une cloche de 2250 kilogrammes et sa place est aussitôt marquée au petit clocher où elle reste jusqu'au mois de juin 1845, époque à laquelle elle fut mise hors de service. Pour la remplacer, un appel [...] fait à la piété et à la générosité [...] permit de faire l'acquisition de neuf cloches qui furent et sont encore établies au grand clocher ; [...] suite du traité intervenu le 4 mai 1846 entre les [...] marguilliers et M. Hénaut, alors Préfet..."* Le rapport exprime *"...l'étonnement de son maintien dans cet endroit [...] à cause des dangers qu'il pouvait présenter pour la solidité du clocher [...] Dès l'année 1852, une commission [...] constatait unanimement la nécessité de changer les cloches du grand au petit clocher [...]"* Le ministre des Cultes autorise le 30 août 1853, le Préfet à faire exécuter d'urgence les travaux qui n'ont pas été entrepris.

Il poursuit : *"...la sonnerie qui a donné naissance au débat actuel a été établie au grand clocher en 1846, c'est à dire depuis dix ans à peine, tandis que près de trois cents ans se sont écoulés depuis que l'horloge a été placée, [...] avant 1846, comme aujourd'hui, il existait deux contre-poids, mais toutes les précautions avaient été prises"*

[...] *pour éviter les oscillations toujours dangereuses, ces contre-poids étaient assujétis au moyen de deux tringles en fer; et [...] on avait eu soin de construire à la deuxième galerie, au dessous de ces mêmes contre-poids, un échafaudage dans lequel on avait mis une épaisse couche de sable et de mortier ; les tringles empêchaient [...] de dévier de leur direction, l'échafaudage centralisait complètement leur chute [...] depuis plus de deux cents ans, on n'a jamais eu le moindre accident ; et le sieur Lascols [...] nous a assuré que, depuis qu'il est chargé de l'entretien de l'horloge, plusieurs fois les cordes [...] avaient cassé, sans que personne que lui ait eu l'occasion de s'en apercevoir."*

Ce témoignage d'Edouard Lascols est déterminant pour l'inflexibilité de la municipalité.

Le rapport explique enfin : "*...en 1846, les cloches sont placées [...] pour donner l'espace nécessaire à leur mise en jeu, tous ces travaux de précaution sont détruits, et cependant le danger augmente ; les contre-poids ne peuvent plus descendre aussi bas [...] Six poulies sont donc ajoutées aux trois déjà existantes, ce qui nécessite un contre-poids beaucoup plus lourd ; [...] remplacer l'échafaudage détruit par un autre qui présenterait une plus grande force de résistance et [...] des tringles plus fortes ; [...] des fonds avaient été affectés [...] mais ils n'y ont pas été employés...*".

L'auteur reprend alors en droit la responsabilité de la fabrique qui a effectué des transformations sans en assurer la sécurité et ironise non sans raison : "*...en 1846, et alors que la fabrique demandait droit d'asile pour ses cloches, elle était loin de soutenir que l'existence de l'horloge au grand clocher pendant plusieurs siècles ne constituât qu'une simple tolérance ; elle reconnaissait au contraire, que cette longue possession conférait un droit, puisqu'elle s'obligeait à payer et payait en effet la somme de deux cent cinquante francs pour les travaux extraordinaires que la pose des cloches nécessitait à l'horloge. Ce fait est établi par la quittance du sieur Lascols, que nous nous sommes procurée et que nous joignons au dossier."* Il termine en reprenant la loi et en confirmant à l'Etat, propriétaire du grand clocher, que l'horloge en constitue l'ornement grâce à la ville ³³⁴ mais l'argument de la quittance Lascols est habilement glissé.

³³⁴ AM Mende, 1 M 3, Horloge 1820 - 1938 ; Rapport imprimé en date du 21 juillet 1857, soumis au Conseil municipal du 7 août 1857 par M. Mercier, avoué, membre du conseil municipal.

Annexe III.C.c

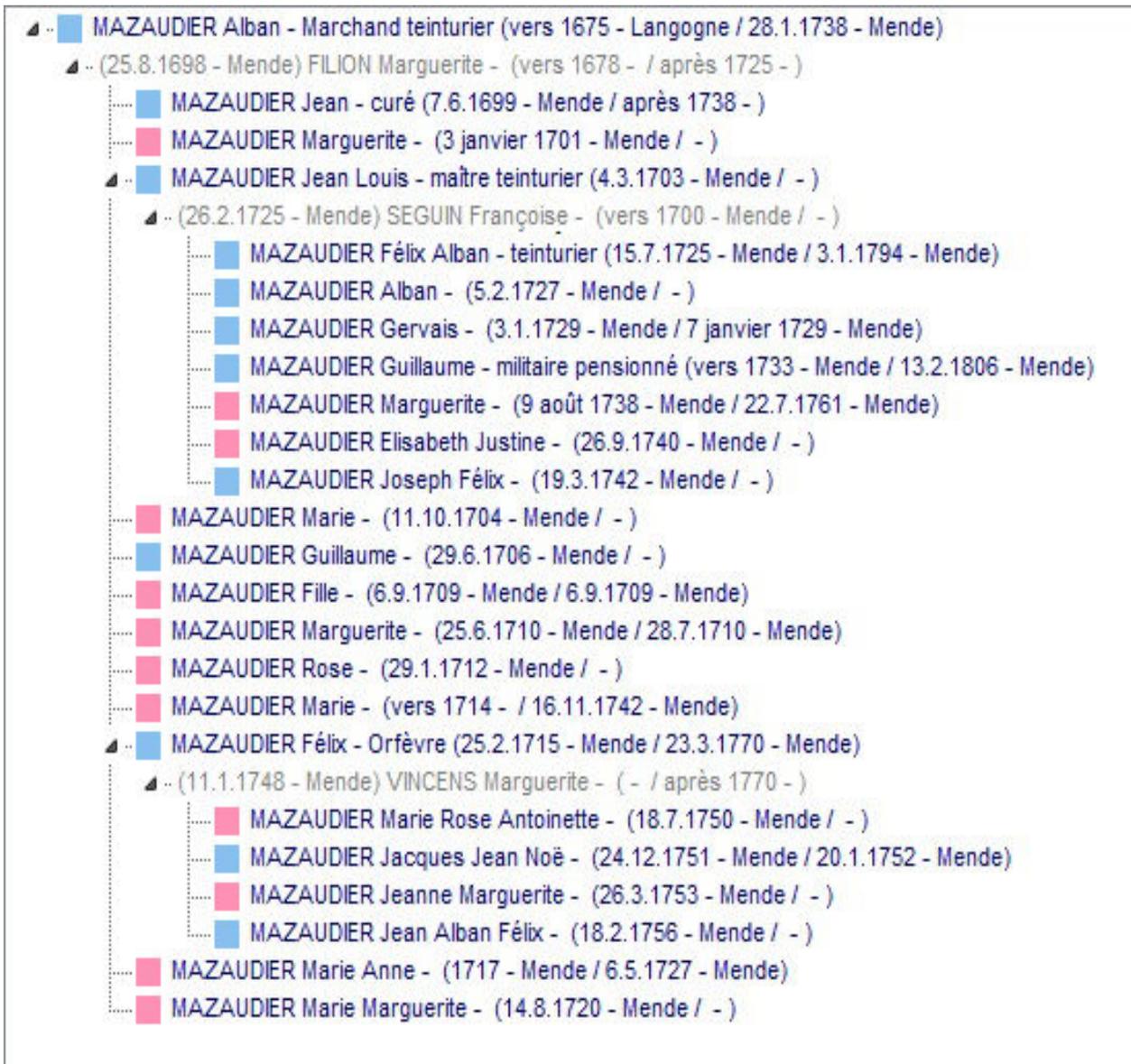
Les familles Mazaudier de Langogne à Mende

Les familles Mazaudier présentes à Mende ont une origine langonnaise. Elles arrivent à Mende au début du XVIIIe siècle

1. Descendance d'Alban Mazaudier, marchand teinturier

Etablie sur trois générations, au XVIIIe siècle, elle perpétue l'activité d'Alban mais on y trouve aussi un prêtre, un militaire et un orfèvre Félix Mazaudier (voir I.A.c.).

Sur les 12 enfants d'Alban seuls deux : Jean Louis, maître teinturier et Félix, orfèvre auront respectivement sept et quatre enfants.



2. Descendance de Dominique Mazaudier , maître chaudronnier.

Celle-ci est beaucoup plus conséquente. Elle s'étale sur huit générations du début du XVIIIe au XXe siècles



Elle comprend de nombreux chaudronniers (au moins huit) à partir des deux fils de Dominique Mazaudier maître chaudronnier de Langogne. Jean et Alexis. sont venus à Mende et s'y marient, mais le second disparaît de Mende après son mariage.

Aux générations suivantes, Antoine, ses fils Sylvestre, Joseph et Jean Antoine et son petit-fils Louis sont chaudronniers. Par contre un fils de celui-ci, Louis Eugène Ambroise, parti à Paris, va être à l'origine depuis le milieu du XIXe siècle d'une lignée de bijoutiers et horlogers-bijoutiers.

De ces trois fils bijoutiers, Joseph le plus jeune, revient à Mende et sera suivi par Albert puis le fils de ce dernier, Jean (absent sur l'arbre) qui ferme l'entreprise ci-dessous.

Identité de l'entreprise

<https://www.societe.com/societe/monsieur-jean-mazaudier-318049350.html>

Présentation de la société Monsieur Jean Mazaudier, entrepreneur individuel a été en activité pendant 23 ans.

Localisée à Mende (48000), elle était spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie.

L'entreprise a été fermée le 30 juin 1989.

Activité (Code NAF ou APE) : Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie (6445)

Sources

Archives départementales de la Lozère (AD 48) - EDT 095 DD 10 - Horloge.

AD 48 – 1 PER 201/1850.

AD 48 – PER 8 1891 - Annuaire de Lozère.

AD 48 – 3E 13464 – Inventaire après décès.

AD 48 – 3Q 4010 - Table de l'enregistrement.

AD 48 – 3Q 4018 – Enregistrement : Table des successions.

AD 48 – 3 U 1188 - Dossier de faillite.

AD 48 – 1 MI EC 095 – Registres d'Etat Civil.

AD 48 – 4 E 095 – Registres BMS.

AD 48 – EDT 095 D 7 – Délibérations du Conseil Municipal.

AD 48 – EDT 095 D 7 – Budgets 1838-1839.

AD 48 – EDT 095 R5 – Collège.

AD 48 – 2 O 534 – Registres de délibérations du Collet-de-Dèze.

AD 48 – 2 O 199 – Badaroux horloge publique.

AD 48 – 2 O 200 - registre de délibérations de Badaroux.

AD 48 – 2 O 947 – Registre de délibérations de Mende.

AD 48 – 2 O 959 – Registre de délibérations de Mende.

AD 48 – EDT 029 E 5 – Registres d'état civil Le Born.

AD 48 – EDT 140 DD 1 – Saint Chély d'Apcher.

AD 48 – 4E 127 9 – État civil de Rieutort de Randon.

AD 48 – Registres matricules.

AD 90 – État Civil de Montbouton – BMS et registres d'État Civil.

Archives Municipales de Mende (AM Mende) – 1 M 3 – Horloge 1820-1938.

AM Mende – 1 D 10 – Registre de délibérations Mende.

AM Mende – 1 D 11 – Registre de délibérations Mende.

AM Mende - 1 D 5 – Registres de délibérations 1876-1880

AM Alès – État Civil – Tables décennales CD 6/7.

AM Metz - GG 220 1744-1764.

Sources imprimées

Annuaire pour l'an 1839, présenté au Roi, par le Bureau des Longitudes, Bachelier, Imprimeur-Libraire, Paris, 1838, 448 pages.

Annuaire statistique, historique, commercial, économique et hygiénique du département de la Lozère pour l'année 1843, Mende Chez Pécoul, libraire-Editeur.

CAUMONT M. de, « Rapport Verbal sur une excursion archéologique faite en mars 1857 au Mans, en Touraine et en Poitou et sur d'autres inspections faites dans le cours de la même année », dans *Bulletin monumental publié à Caen*, Paris, 1858.

Décret Impérial portant promulgation de la convention monétaire conclue le 23 décembre 1865 entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse, promulgué le 20 juillet 1866 et *Convention additionnelle du 31 janvier 1874*.

DIDEROT et D'ALEMBERT, *L'Encyclopédie*, section horlogerie.

DIDEROT et D'ALEMBERT, *L'Encyclopédie*, section serrurerie.

DIDEROT et D'ALEMBERT, *L'Encyclopédie*, section orfèvrerie.

Edit Donné à Versailles au mois de Février 1776. Registré en Parlement le 12 Mars audit an, Texte BnF – Gallica.

THIOUT Antoine, *Traité de l'horlogerie mécanique et pratique*, C. Moette, Paris, 1741, 224 pages.

Sources iconographiques

GAY Jacques (1851-1925), « *l'atelier du réparateur d'horlogerie* », huile sur toile, 58x73cm.

HOGARTH William « *Intérieur d'une boutique d'horloger à Londres* », huile sur toile, 1730, Ville de Besançon, Musée du Temps.

VAN DER STRAET Jan (Stradanus), « *Nova Reperta / Horologia Ferrea* », gravure « *print* »; 1575-1580, publiée à Antwerp (Belgique), The British Museum, Collection online. Consultée le 14/04/2020.

Bibliographie

Ouvrages généraux :

BARJOT Dominique, CHALINE J.P., ENCREVE A.; La France au XIXe siècle 1814-1914, 3e édition, PUF, Paris 1995.

CABOURDIN G. et VIARD G., Lexique historique de la France d'Ancien Régime, 3e édition., Armand Collin, Paris, 2005, 334 pages.

CORBIN Alain, *Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXe siècle*, Albin Michel, Paris, 1994, 359 pages.

CORBIN Alain, *Archaïsme et modernité en limousin au XIXe siècle 1845-1880*, t.1 *la rigidité des structures économiques, sociales et mentale*, édition Marcel Rivière et Cie, Paris, 1975.

DEMIER F. et all., *Les sociétés rurales (1830-1930)*, Belin sup - histoire, Paris, 2005.

DEWERPE A., *Le monde du travail en France 1800-1950*, 2e édition, Armand Colin, Paris, 1998.

SAINT-FUSCIEN Emmanuel, « Pourquoi obéit-on ? Discipline et liens hiérarchiques dans l'armée française de la Première Guerre mondiale », *Genèses*, 2009/2 (n° 75), p. 4-23.

Histoire de l'artisanat :

BARJOT Dominique, « Apprentissage et transmission du savoir-faire ouvrier dans le B.T.P. aux XIXe et XXe siècles », in: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 40 N°3, Juillet-septembre 1993. Apprentissages XVIe-XXe siècles. pp. 480-489.

BARRET Pierre et GURGAND Jean-Noël, *Ils voyageaient la France, vie tradition des Compagnons du Tour de France au XIXe siècle*, Hachette, Paris, 1980, 575 pages.

COORNAERT Emile, *Les compagnonnages en France du Moyen-Âge à nos jours*, Editions ouvrières de Paris, 1966, 435 pages.

HARU CROWSTON Clare, « L'apprentissage hors des corporations, les formations professionnelles alternatives à Paris sous l'Ancien Régime », dans *Annales, Histoire, Sciences-sociales*, 2005/2, 60e année, p. 409-441.

HERMET Laurent, « Y a-t-il eu une révolution industrielle dans le Bassin Parisien au XIXe siècle ? », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome 64, n°4, 2017, Belin, Paris, pages 105-133.

KAPLAN Steven, « Idéologie, conflits et pratiques politiques dans les corporations parisiennes au XVIIIe siècle », dans *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°49-1, 2002/1, p.5-55.

LEQUIN Yves. « L'apprentissage en France au XIXe siècle : rupture ou continuité » ?, In: *Formation Emploi*, N.27-28, 1989, Numéro spécial. L'enseignement technique et professionnel, repères dans l'histoire (1830-1960), pp. 91-100.

PEPEL P., TROGER V., *Histoire de l'Enseignement Technique*, Hachette éducation, Paris, 1993.

VASSEUR Edouard, « Pourquoi organiser des expositions universelles ? le "succès" de l'exposition universelle de 1867 », *Histoire, économie & société*, n° 2005/4, 24e année, Armand Colin, Paris, pages 573 à 594.

Histoire de l'horlogerie :

BAILLAUD Lucien, « Les chemins de fer et l'heure légale », *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 35, 2006, p. 25-40.

BUFFARD François, *Petite histoire de l'horloge comtoise*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2010, 37 pages, p. 26.

BUFFARD François, *L'Horloge Comtoise et ses horlogers*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2019, 160 pages.

BUFFARD François, DUMAIN Michel et RENAUD Marie-Paule, *Petite histoire des horloges d'édifice - Les fabricants du Haut-Jura*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2013, 36 pages, pp. 22-23.

BUFFARD François, DUMAIN Michel et RENAUD Marie-Paule, *Petite histoire des pendules de Morez et Morbier*, Association Horlogerie Comtoise, Morez (Jura) 2015, 37 pages.

CABLAT André : « La mesure du temps autrefois horloges et horlogers du XVe au XIXe siècle » dans *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, XII-XIII-1983, Centre culturel sétois, Sète, pp.157-167.

CHAVIGNY Richard et PERISSAS Michel, *La mesure du temps à travers les âges - son art - sa technique*, Editions de l'Excéa, Toulouse 2009, 307 pages.

DEQUIDT Marie-Agnès, *Horlogers des Lumières, Temps et société à Paris au XVIIIe siècle*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, 2014, 335 pages.

DEQUIDT Marie-Agnès, « L'horlogerie parisienne entre art et industrie (1750-1850) », dans : Pierre LAMARD ed, *Art & Industrie. XVIIIe – XXIe siècle*, Editions Picard, « Histoire industrielle et société »; Paris, 2013, p. 95-106.

Article de La Fédération Horlogère Suisse, n°25, 58e année, 24 juin 1943, La Chaux de Fonds (Suisse).

JAQUET Eugène, CHAPUIS Alfred, BERNER Georges-Albert, Société suisse chronométrie, *Histoire et technique de la montre suisse de ses origines à nos jours*, Éditions Urs Graf, 1945, 270 pages.

LANDES David S., *Revolution in time : docks and the making of the modern world*, Cambridge et Londres, 1983, 482 pages, trad. fr. sous le titre *L'heure qu'il est : les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dautat et Louis Evrard, Bibliothèque illustrée des histoires, Paris, 1987, 627 pages.

MAUERHAN Joëlle, *Horlogers et Horlogères à Besançon 1793-1908 un passé prêt à revivre*, éditions L'Harmattan, Paris, 2018, 245 pages.

OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Editions du CTHS, Histoire n° 6, Paris 2004, 608 pages.

VACQUIER Pierre-Louis, *Horloges d'édifice...Patrimoine de Lozère*, Lozère le département, Mende, 2019, 101 pages.

Ouvrages techniques d'horlogerie :

REYMONDIN Charles-André, MONNIER Georges, JEANNERET Didier, PELARATTI Umberto, *Théorie d'horlogerie*, Fédération des écoles techniques (FET), Suisse, 1998, 368 pages.

Fédération de l'industrie horlogère suisse, *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie*, dit "Bernier", 1961-2020. <https://www.fhs.swiss/berner/>

THELLESME J. de, *Pour le Doreur, l'Argenteur, le Nickeleur*, Ed. Dunod, Paris 1928, 193 pages.

Ouvrages d'histoire locale :

ALIBERT Louis, *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Institut d'Etudes Occitanes, Toulouse, 1966, 701p.

ANDRE Ferdinand, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Imprimerie Veuve Ignon, Mende, 1885, 205 pages.

BARDY Benjamin, *La Lozère autrefois, images retrouvées de la vie quotidienne*, Editions Horvath, Le Coteau 1986, 167 pages.

BERTI Jacques, BOULET Christian, BERTRAND Stéphanie, BOULET Gérard, *St Chély d'Apcher, son Histoire*, Centre Culture et Loisirs, Saint Chély d'Apcher, 2004, 40 pages.

BUFFIERE Félix, *Ce tant rude Gévaudan*, t. 1 et 2, édition SLSA Lozère, Mende, 1985, 1924 pages.

DELON Abbé Pierre J.-B., *La Révolution en Lozère*, Imprimerie lozérienne, Mende 1922, 791 pages.

DESDOITS Michel et LAURANS Alain, *Mende - en - Gévaudan*, Editions Alan Sutton, Joué-lès-Tours, 2000, 128 pages.

GAZAGNE Jean-Marie, GIBELIN Marius, *La Lozère 1920 - 1950 Mémoire vivante*, Editions De Borée, Clermont-Ferrand 2000, 180 pages, p. 82.

JANUEL Serge, « Quelques activités artisanales et commerciales à Mende au XIXe siècle », *Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches de Mende*, 2013, pp. 32 et 42.

MARTIN A., *Notice historique sur la ville de MENDE*, Laffitte Reprints, Marseille 1976 (300 exemplaires), réédition de l'édition originale de 1893, 231 pages, pp.141 et 147.

PISTRE Paul, *Francs-Maçon du Midi, maçonnerie biteroise et sociabilité urbaine du XVIIIe siècle à nos jours*, éditions Mare Nostrum, 1995, Perpignan, 302 pages.

THUILE Jean, *L'orfèvrerie du Languedoc - généralités de Montpellier et de Toulouse - répertoire des orfèvres M à Z*, Théo & Florence Schmied Paris, 1969, 53 pages.

Webographie :

Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL),

<https://www.cnrtl.fr/definition/>.

Chaîne YouTube de Alec Steele, “*Blacksmithing techniques - How to punch and drift.*”, visionnée le 12/04/20. <https://www.youtube.com/watch?v=BLmEGPPUTx4>.

Site internet de l'entreprise campanaire Huchez; <https://www.horloges-huchez.fr/>.

Base Palissy, Monuments historiques – patrimoine mobilier, Ministère Français de la culture et de la communication, <http://www2.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>.

Généalogies : Licence Heredis 11 PRO - BSD concept CS 49 458 - 34961 Montpellier..

Remerciements

Je remercie, pour l'aide apportée, les information ou les documents qui m'ont été communiqués :

- Messieurs Dumond et Lacour, professeurs à l'université Paul Valéry, pour leur disponibilité, leur aide et leurs remarques ;
- Mmes et MM. les maires et élu(e)s, les personnels des secrétariats de mairie et les agents municipaux sans qui ce travail n'aurait pas pu voir le jour ;
- Mmes et MM. les élus et les personnels du Conseil départemental, des archives départementales et municipales et du musée du Gévaudan qui ont su m'aider et pour certains m'orienter dans mes recherches en particulier Mesdames Isabelle Darnas, Aurélie Jalouneix, Béatrice Maury et Messieurs Samuel Caldier et Alain Laurans ;
- mes parents et amis pour leur aide précieuse et leur soutien tout au long de ce travail.

Mais aussi pour leur aide et/ou leurs documentations,

- M. Michel Chabot,
- M. Jean-Luc Chardenoux,
- M. Franck Charles,
- M. Michel Desdouits,
- M. François Durand,
- M. Gilbert Fages et Mme,
- M. Hervé Fumel,
- M. Jean-Marie Gazagne
- M. Bruno Jaudon,

et tous les Lozériens m'ayant fait parvenir des photos de leurs horloges.

Ainsi que mes collègues horlogers,

- tous mes amis de notre promotion de FDD1HO à l'École d'Horlogerie de Rennes, en particulier M. Antoine Lévêque,

- M. Noël Jouve, horloger retraité à Marvejols,
- M. Olivier Merle, horloger à La Canourgue,
- M. Luc Monnet, horloger à Bourg sur Colagne,
- M. Roland Plantin, professeur à l'école d'horlogerie de Marseille,
- M. Rémy Rolland, horloger à Saint Marcel-lès-Valence,

et bien sûr, M. François Simon-Fustier et toute l'équipe de *l'Horloger de la Croix Rousse* à Lyon.

